TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 339 — 36 PAGES — JEUDI 27 AVRIL 1978

**Le revenu des exploitants agricoles a augmenté de 1,7 % en 1977**

LIRE NOS INFORMATIONS PAGE 33




Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 350 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

# Les difficultés diplomatiques de M. Carter

## Les malentendus américano-soviétiques

**M. Brejnev n'aura pas attendu longtemps pour connaître la réponse de M. Carter à sa proposition de ne pas construire la bombe à neutrons si les Etats-Unis y renoncent définitivement de leur côté. « Les Soviétiques savent, a dit le président américain au cours de sa conférence de presse, mardi 25 avril, que la bombe à neutrons est destinée à être utilisée contre des concentrations massives de chars en Europe occidentale et orientale. (...) Ils n'ont pas besoin de la bombe à neutrons. Aussi l'offre de M. Brejnev n'a-t-elle aucune signification. »**

Cette fin de non-recevoir n'étonne guère : les experts militaires américains ont toujours dit que la bombe à neutrons — moyen « économique » de neutraliser les chars en tuant leurs occupants — ne servirait qu'à égaliser le rapport des forces, actuellement favorable dans la proportion de trois contre un aux blindés du pacte de Varsovie. En proposant d'échanger la bombe à neutrons américaine contre une bombe soviétique équivalente, qui est loin d'ailleurs d'être au point, c'est un marché de dupes que suggère M. Brejnev. C'est contre des divisions blindées que les conseillers de M. Carter, qui ont convaincu avec difficulté le chef de la Maison Blanche de ne pas renoncer unilatéralement à la bombe « à effet de radiation renforcée », voudraient échanger la bombe à neutrons. Ou à la rigueur contre une limitation stricte de certains engins stratégiques.

Si la réponse de M. Carter ne doit pas surprendre, le ton très sec utilisé par le chef de la Maison Blanche est plus inattendu. M. Vance, le secrétaire d'Etat américain, avait eu la *semaine dernière* à Moscou des accents beaucoup plus chaleureux. Il avait, d'autre part, soigneusement évité, pour faire plaisir aux Soviétiques, toute confidence à la presse sur la teneur et les progrès de ses conversations avec MM. Gromyko et Brejnev. Le numéro un soviétique avait eu ainsi la possibilité d'annoncer lui-même devant le congrès des Komsomol qu'un pas de plus avait été fait en direction d'un second accord sur la limitation des armements stratégiques (SALT-2), et qu'en conséquence les rapports Moscou-Washington « se présentent, malgré toutes les fluctuations conjoncturelles, sous un jour nouveau et plus favorable à la cause de la paix ».

Voici les « effets » de M. Brejnev anéantis par la mise au *point cinglante* du président américain. Voici, en même temps, une nouvelle manifestation du comportement déroutant de ce dernier. Tout se passe comme s'il était *incapable* de définir une ligne générale et de s'y tenir sans la modifier au gré des moindres péripéties intérieures ou internationales. L'impression prévaut en tout cas à Washington qu'au cours de sa conférence de presse de mardi M. Carter a surtout cherché à atténuer les effets déplorables qu'avait produits sa valse-hésitation, à propos de la bombe à neutrons justement. Le pendule serait maintenant revenu à une ligne « dure », symbolisée par le discours prononcé par le président en mars à l'Université de Lake-Forest et au cours duquel, déjà, l'effort militaire soviétique avait été vivement pris à partie.

Il ne faudra pas s'étonner si ce dernier revirement est violemment critiqué à Moscou. Pour M. Brejnev, en tout cas, il constitue une nouvelle illustration des « oscillations » américaines qu'il a déjà déplorées. La crédibilité de M. Carter va encore en souffrir, et par là même la sécurité d'un monde toujours instable.

## M. Dayan ne soumettra aucune proposition nouvelle à Washington

**M. Moshe Dayan, ministre israélien des affaires étrangères, arrivé mardi 25 avril à Washington, a déclaré qu'il ne soumettrait pas de propositions nouvelles aux dirigeants américains. Mardi également, une nouvelle colonie juive de peuplement — le village de Karnei-Shomron — a été officiellement inaugurée en Cisjordanie. Recevant une délégation des colonies de peuplement israélien du saillant de Rafah, M. Begin a réaffirmé qu'Israël ne signerait pas avec l'Egypte une paix qui n'impliquerait pas le maintien des colons juifs dans cette zone. « Si l'Egypte rejette mon plan sur la préservation de ces villages, a dit le chef du gouvernement israélien, Israël demandera des rectifications de frontières dans le Sinaï en faveur d'Israël. »**

**Le différend israélo-américain au sujet du Proche-Orient paraît donc au moins aussi profond que lors de la dernière visite de M. Begin à Washington, au mois de mars. Au cours d'une conférence de presse, M. Carter a néanmoins déclaré, mardi, qu'il croyait toujours aux perspectives de négociations entre Israël et l'Egypte.**

**M. Carter a d'autre part repoussé la proposition faite le jour même par M. Brejnev de renoncer à produire une bombe à neutrons soviétique si les Etats-Unis en faisaient autant.**

De notre correspondant

Washington. — Israël et les Etats-Unis sont en désaccord sur presque tout, mais ils ne peuvent pas se quitter, telle est l'impression éprouvée ici devant le nouveau cycle de négociations que les dirigeants américains vont ouvrir avec les responsables de Jérusalem : d'abord avec M. Dayan qui, arrivé à Washington le mardi 25 avril, devait s'entretenir pendant presque toute la journée de mercredi avec M. Vance ; puis avec M. Begin, qui participera, lundi prochain, à une grande réception organisée à la Maison Blanche pour célébrer le trentième anniversaire de l'Etat d'Israël.

En fait, rien n'a bougé depuis la visite du premier ministre israélien, il y a un mois, et le pénible affrontement qu'il avait eu, alors, avec M. Carter. Jérusalem refuse toujours d'appliquer la résolution 242 à la Cisjordanie, l'extension des colonies juives a même repris dans les territoires occupés et les troupes israéliennes sont toujours au Liban.

En dehors donc des récriminations, l'on aura d'autant moins de choses à se dire de part et d'autre que *M. Dayan a déjà fait savoir qu'il* n'apportait aucune nouvelle proposition.

M. Carter a certes redit, dans une conférence de presse tenue mardi, qu'il croyait toujours aux perspectives de négociation, mais son entourage ne partage guère cet optimisme de commande. Selon un officiel, il est vain d'espérer, en l'état actuel des choses, un règlement d'ensemble : l'objectif est plutôt de parvenir à « *un règlement partiel suffisant pour consolider les relations avec les pays arabes amis* ». En fait, même ce résultat paraît encore lointain. Dans l'intervalle, les responsables de la diplomatie en sont revenus là où ils étaient avant la visite de M. Sadate à Jérusalem, aux ajustements millimétriques de textes.

Ces débats quelque peu académiques ne sauraient masquer cependant le changement fondamental qui s'est produit depuis quelques mois dans les relations américano-israéliennes.

MICHEL TATU.

*(Lire la suite page 3.)*

# *La direction du parti communiste répond à la contestation interne*

**Le comité central du P.C.F. a ouvert ses travaux mercredi 26 avril. M. Georges Marchais a présenté un rapport sur « la situation politique et les tâches du parti après les élections législatives ». Ce texte sera publié vendredi 28 avril dans *l'Humanité*. Le quotidien communiste diffusera à cette occasion trois cent mille exemplaires supplémentaires.**

**Dans les jours qui suivront, les fédérations départementales du P.C.F. organiseront des réunions à l'intention des cadres du parti afin de leur permettre d'assurer la diffusion des décisions du comité central.**

Le bilan que M. Marchais est amené à dresser devant le comité central ne peut être satisfaisant. Le mouvement communiste vient de subir deux échecs. D'une part, la gauche n'a pas gagné les élections mais, qui plus est, son union est rompue. D'autre part, le P.C.F. connaît de graves difficultés au niveau de l'organisation : deux de ses publications viennent de disparaître — *le Point du jour* à Lyon et *Paris-hebdo* — ; son mouvement de jeunesse ne parvient pas à s'imposer ; les adhésions stagnent et, de place en place, des démissions sont signalées.

Ces mauvais résultats placent la direction du P.C.F. dans une position plus difficile pour répondre aux critiques qui, du sein du parti, lui sont adressées. Elles proviennent en premier lieu, et de manière publique — donc spectaculaire, — des intellectuels. Les articles de MM. Jean Elleinstein et Louis Althusser dans les colonnes du *Monde* en ont offert l'illustration. M. Georges Marchais avait déjà eu l'occasion, dans un passé récent, de donner son avis sur les positions de ces deux intellectuels communistes. Au « club de la presse » d'Europe 1, en décembre 1976, évoquant la ligne du XXII[e] congrès, il avait expliqué : « *Il est évident que, dans l'application d'une ligne politique, vous pouvez avoir un débordement à droite et vous pouvez avoir un débordement à gauche, mais cela ne doit absolument pas conduire à douter.* »

Un tel raisonnement est plus difficile à tenir aujourd'hui dans la mesure où, indépendamment des divergences de fond qui peuvent les séparer, MM. Elleinstein et Althusser se retrouvent dans une critique particulièrement poussée du mode de fonctionnement du P.C.F.

Cette conjonction dans la contestation inquiète la direction du parti communiste dans la mesure où elle rencontre des échos dans « l'appareil » du parti, chez certains de ses cadres salariés.

THIERRY PFISTER.

*(Lire la suite page 10.)*

Lire page 11

CE QUI NE PEUT PLUS DURER DANS LE PARTI COMMUNISTE (III)

par LOUIS ALTHUSSER

## Les trois crises

par ALAIN DUHAMEL

En refusant que le débat sur sa ligne politique, sur ses méthodes et, au-delà, sur son bilan s'engage dans sa propre presse, la direction du parti communiste a commis une erreur. Elle a voulu mettre une sourdine aux critiques qui s'élevaient à la base et à l'examen de conscience collectif qui s'annonçait. Elle n'est parvenue qu'à les brancher sur une sonorisation infiniment plus puissante. Sans doute a-t-elle au départ sous-estimé l'ampleur de la contestation. Peu importe maintenant : il est désormais évident pour tout le monde que, au lendemain de l'échec de la gauche, le parti communiste est traversé par une agitation comme il n'en avait pas connu, au moins depuis 1968 (sous le double traumatisme de mai et de l'invasion de la Tchécoslovaquie) et sans doute depuis 1956 (avec le rapport Khrouchtchev et l'affaire de Hongrie).

Ce sont, bien sûr comme toujours, les intellectuels du P.C. qui ont été les plus nombreux et les plus prompts à s'exprimer. Personne ne croit qu'il s'agisse pour autant d'une simple fronde des clercs. Les sensibilités qui affleurent varient certes substantiellement des docteurs du marxisme comme Louis Althusser aux prosélytes d'un communisme en voie de « déléninisation » comme Jean Elleinstein. Personne ne pense cependant à une nouvelle querelle des anciens et des modernes. La direction du P.C. saura sans doute, au bout du compte, canaliser le mouvement et en reprendre le contrôle en échange de quelques concessions.

*(Lire la suite page 10.)*

## *Le réveil et l'unité*

par JEAN-JACQUES SERVAN-SCHREIBER (*)

La rentrée politique est faite. Les prolongements, naturels, d'une longue période de tension vont se poursuivre. Mais l'essentiel est, maintenant, ailleurs.

Le pays était en respiration artificielle. Les apparences ont été maintenues, mais à doses, de plus en plus fréquentes, de crédits publics, de gonflement des effectifs, de simulacres de ventes, du jeu sur les indices et les statistiques. En économie.

Pour la politique : le théâtre. Les monstres sacrés du programme commun ont magistralement occupé la scène comme tous les vrais comédiens : sans y croire. En face, le pouvoir d'Etat leur donnait la réplique, dans le même registre, avec une sorte de gratitude : les décisions difficiles, c'était, ainsi, pour plus tard.

Le rideau tombé, les fenêtres s'ouvrent : nous sommes assiégés.

Nos industries de toujours sont menacées. Plusieurs, on le sait, sont en perdition.

La France découvre un monde en révolution. Comment y faire notre place, comment y bâtir notre avenir ?

∴

Des responsables ont voulu ne pas gaspiller une année de plus pour nous éclairer, et préparer le réveil : MM. Fourcade (alors ministre de l'équipement et du Plan) et Sourdille (alors ministre de la recherche). C'était il y a un an, en mai 1977.

Ils ont alors organisé une discussion internationale majeure, en Provence, où les économistes, chercheurs, industriels et sociologues, de près de trente pays, sont venus débattre sur la révolution des échanges et des productions.

On n'a guère lu leur rapport. Quand je l'ai demandé, en octobre dernier, pour les travaux du conseil de Lorraine, on m'a remercié avec gentillesse : c'était la seule demande.

L'effort urgent vers la haute technologie, la nécessité de décentraliser à fond les responsabilités et les moyens — telles étaient les conclusions de ce colloque, comme de tous les autres.

Pendant ce temps, les Etats-Unis d'Amérique redéployaient, en dix-huit mois, comme pendant la guerre mondiale, la masse de leurs crédits de recherche et d'innovation (5 % du P.N.B. cette année). Ils les retiraient aux exploits de l'espace et de la grande industrie intégrée pour les concentrer sur l'agro-alimentaire, les techniques différenciées d'énergie, l'organisation d'unités autonomes de production...

*(Lire la suite page 8.)*

(*) Député de Meurthe-et-Moselle, président du parti radical.

## AU JOUR LE JOUR

### Centralisme aphone

*Du temps où le parti communiste fustigeait vivement le parti socialiste il ne se passait pas un jour sans qu'apparaisse un titre vengeur à la une de* l'Humanité *ou un Georges Marchais tonitruant sur les écrans de la télévision.*

*En revanche, depuis que des voix discordantes s'élèvent à l'intérieur de ce même parti, il semble qu'une épidémie d'extinction de voix a frappé de mutisme sa direction et la une de* l'Humanité.

*C'est sans doute pour ces raisons physiologiques que le comité central a décidé de se tenir à huis clos afin, sans doute, de s'entendre parler, à défaut de se faire entendre. A moins que ce huis clos ne signifie simplement qu'on s'abstiendra pour cette fois d'enfoncer des portes ouvertes.*

BERNARD CHAPUIS.

● NAMIBIE :

**Pretoria accepte le plan de règlement des Occidentaux.**

PAGE 7

● TCHAD :

**Manifestations anti-françaises dans le Sud.**

PAGE 7





RESTAURATIONS EN ITALIE ET EN FRANCE

## *La survie contrôlée des œuvres d'art*

En *Italie*, le soin des monuments et des œuvres a toujours été plus poussé, plus accompli, plus intéressant qu'ailleurs, et, il faut le souligner, suivi par le public avec une sorte de passion qui mène vite aux polémiques. Au fond, depuis l'Empire romain, si attentif à l'environnement urbain et au peuple des statues, peintres, bronziers, stucateurs, carreleurs, n'ont jamais cessé de redresser, de remettre en état, de rafraîchir les ouvrages. Parfois un peu trop, à notre goût, les édifices prenant un air trop neuf et composite, mais souvent avec un éclatant succès.

A Bergame, on vient de restaurer un immense retable de 5 mètres de haut, une « sainte conversation », dense et un peu bizarre, de Lorenzo Lotto (1517), avec des ombres fortes et des bleus insistants, la « pala » est « plus belle que jamais ». Les dominicains de l'église San-Bartolomeo ont organisé à cette occasion tout ce qu'il faut : exposition didactique fin 1977, publication et colloque en avril 1978. La foule est venue : c'est un événement local et, finalement, plus que local. Cela suppose un attachement à certains objets « culturels », qui est à peu près perdu en France.

*(Lire, page 15, l'article d'ANDRÉ CHASTEL.)*



# idées

## GRILLES DU TEMPS

# Entretien avec Michel Crozier

## II. — On n'élimine pas le pouvoir, on le combat avec du pouvoir

**Après avoir parlé, au cours d'un premier entretien, des contraintes et de la liberté, de l'inadaptation de nos modes de gouvernement à notre monde très complexe et des « nouveaux philosophes » (« le Monde » du 24 avril), Michel Crozier répond à nos questions sur le pouvoir dans les administrations, les entreprises privées, l'autogestion et mai 1968.**

*« Vous vous êtes interrogé souvent sur l'administration française, et vous avez repéré les vices du « phénomène bureaucratique » — c'était le titre d'un de vos ouvrages — peur du face à face, peur de l'engagement, hiatus entre information et décision, sommet englué dans la gestion, etc. Mais alors, avec tant de tares, on peut se demander comment un tel système peut subsister ? Où sont donc les contrepoids ?*

— J'ai beaucoup réfléchi, déjà dans le passé, sur les raisons qui pouvaient expliquer la permanence du système. Dans le *Phénomène bureaucratique*, j'essayais de montrer quels étaient les avantages et même les vertus de la bureaucratie à la française : la protection donnée aux citoyens, l'honnêteté et même l'humanité.

» Depuis, avec Grémion, Thoenig, puis maintenant Friedberg, nous avons réexaminé le problème à la lumière de l'évolution récente que nous pouvions analyser. Le modèle du contrôle croisé que nous présentons dans *l'Acteur et le Système* permet de mieux rendre compte de la relation des administrations avec leur environnement, problème que j'avais négligé dans le *Phénomène bureaucratique*. Ce modèle que j'ai caractérisé comme un modèle de « démocratie d'accès » par opposition à un modèle de « démocratie de délibération » est bien un modèle humain, et garde même des côtés humanistes.

» Grâce à une chaîne très courte de relations « notabiliaires », le citoyen du plus petit village peut avoir accès aux plus hautes instances. L'égalité est imposée mais en même temps ses conséquences inhumaines sont constamment corrigées par l'intervention des notables. Les notables eux-mêmes ne peuvent pas abuser de leur influence car ils sont contrôlés par les fonctionnaires et les fonctionnaires, à leur tour, sont dépendants des notables et ne peuvent pas se livrer à l'arbitraire. Le système interdit à la fois les caciques et les satrapes. Le scepticisme y domine, mais aussi l'humanité et tout de même la tolérance. Seulement, un tel système a des défauts. Il est secret, il est élitiste et il n'est pas bien adapté au monde moderne.

» On en voit dès maintenant les conséquences quand on fait la comparaison entre les zones rurales, qui sont paradoxalement beaucoup plus et beaucoup mieux administrées, et les villes, qui, elles, sont très mal administrées. Dans les zones urbaines, même petites, c'est-à-dire pour les deux tiers de la population, le système est actuellement en train de s'effondrer.

### Beaucoup de germes ont été étouffés par mai 68

*— Si l'on passait maintenant de l'administration aux entreprises privées. Selon vous, sur quels points devrait porter la transformation du système de gestion de ces entreprises ?*

— Je crois que ce qui est souhaité n'est pas bien clair et qu'il ne faut pas se fier à la lettre aux revendications à la mode. Contrairement aux idées reçues, il me semble que le malaise et la crise sont moindres dans les entreprises que dans les administrations ; essentiellement, parce que dans les entreprises subsiste une régulation forte qui est celle du résultat. Il y a une sorte de principe de réalité qui fait que l'on ne s'éloigne pas trop de rapports relativement concrets sinon humains. Bien sûr, il y a toutes sortes de mécanismes de protection, il y a toutes sortes de pesanteurs et il y a fort évidemment des inégalités et des oppressions dont certaines sont scandaleuses. Cependant, les remèdes qui sont présentés ne touchent pas vraiment aux difficultés profondes.

» Je vois deux problèmes principaux. Le premier c'est celui de l'organisation du travail : d'immenses progrès sont désormais possibles qui donneraient aux exécutants la maîtrise des conditions de leur travail collectif, qui permettraient l'enrichissement des tâches et supprimeraient avec la nécessité de la coordination une bonne partie de la pression bureaucratique. Ces progrès sont extraordinairement difficiles toutefois parce que les intéressés ne peuvent facilement se passer de protection, ni des petits privilèges et des petites distinctions qui sont le fruit du temps et la récompense de l'ancienneté. Nos enquêtes montrent que même dans les expériences de groupes autonomes de travail qui sont les mieux menées, les réactions des exécutants restent encore assez mitigées.

» L'autre problème, c'est celui du système de décision qui reste confus, inefficace, et qui doit être absolument simplifié, réadapté. Et je ne crois pas là beaucoup à la concertation des cadres. Nous avons déjà trop de cadres, trop de galons, trop de bureaucratie. Je crois, en revanche, à l'ouverture du système directorial, à l'abaissement de la hiérarchie, à sa simplification.

*— C'est dire que vous ne croyez pas du tout à l'autogestion. Vous avez écrit un jour que l'autogestion n'est pas une solution, mais un problème.*

— Si j'ai employé cette formule, cela veut dire tout de même que j'étais intéressé, que d'une certaine façon, j'y croyais. C'est-à-dire que quand je dis : « Ce n'est pas une solution mais un problème », je veux faire comprendre que la réponse idéaliste « l'autogestion comme remède à toutes les difficultés » est une réponse tout à fait irréaliste. C'est une nouvelle forme de « n'y a qu'à », et les attitudes « n'y a qu'à », l'analyse sociologique nous permet de le démontrer, aboutissent paradoxalement toujours à davantage de technocratie.

» Quand je dis c'est un problème, je veux dire qu'il est très important d'aller vers plus de responsabilités et d'autonomie pour le plus grand nombre de personnes, et espérons-le le plus vite possible pour tout le monde, mais que c'est très difficile.

» Ce que ne comprennent pas bien les autogestionnaires, d'autre part, c'est que la voie qu'ils emploient le plus souvent, l'élimination du pouvoir, est une mauvaise voie. C'est, à mon avis, aller dans le sens du rêve de la *société vertueuse*. Il me semble qu'au contraire on peut aller vers plus de responsabilités, pour plus de personnes, c'est-à-dire vers l'autogestion, en combattant le pouvoir par le pouvoir, c'est-à-dire en acceptant que tout le *monde ait du pouvoir*, mais en ne cherchant pas à restreindre chacun dans son petit groupe, dans ce développement fusionnel romantique qu'ils affectionnent et qui est finalement très paralysant.

*— Vous vous rappelez que l'autogestion était une revendication forte de mai 1968. Ce sera bientôt le dixième anniversaire de mai 68. Selon vous, quelles traces subsistent de cet ébranlement général en France ?*

— C'est un problème vraiment très difficile à analyser. Nous sommes encore remués par les passions qu'a suscitées cet événement et nous sommes en position contradictoire. Moi-même j'ai pris parti contre la révolution étudiante, mais j'étais très partagé et j'ai encore une certaine nostalgie pour la liberté, la richesse de tout ce que les étudiants apportaient, et cette incertitude, ces contradictions dans lesquelles nous sommes à propos de l'événement, nous empêchent de bien juger. Je crois qu'à première vue, sur beaucoup de points, sur les points institutionnels, *sur les points de politique* pour l'Université, par exemple, c'est un échec. Je crois qu'il n'en reste pas grand-chose ; on n'a pas avancé et parfois je crois qu'on a régressé. Il y avait beaucoup de choses très passionnantes, beaucoup de germes en train de se développer qui ont été étouffés par mai 68.

» Du point de vue politique, il me semble que cette grande vague gauchiste intellectuelle qui a occupé la scène depuis 68, et qui est en *train de décliner* maintenant, n'a pas apporté grand-chose non plus, elle nous a plutôt paralysé.

» Ce que je vois de positif, en revanche, dans les conséquences de mai 68, c'est beaucoup plus du côté des mœurs et de la culture : je crois que mai 68 a été surtout un phénomène culturel qui a permis d'exprimer beaucoup de tendances profondes, et, en les exprimant, de donner de *l'assurance à ceux* qui n'osaient pas parler. Les jeunes me semblent avoir gagné une ouverture à autrui plus grande. Ils me paraissent désormais plus capables de rejeter l'autorité sans s'aliéner autant dans la révolte.

*— Une dernière question, plus personnelle. Cela fait un certain nombre d'années que vous exercez le métier de chercheur en sociologie. Ce qui caractérise votre démarche, c'est l'étude patiente sur le terrain, l'examen des cas. Quelle leçon tirez-vous de votre expérience ?*

— Je dois dire que le métier de chercheur est un métier très riche, un métier fascinant.

» Nous essayons, à travers une formation de doctorat totalement différente, je dirais même révolutionnaire, de communiquer cette joie que l'on éprouve à théoriser seulement après avoir constaté des faits, et je suis très réconforté parce que je m'aperçois que nos étudiants n'ont pas de peine à tirer parti de ce que nous leur apportons et que, eux aussi, très vite, ils deviennent modestes, et ils sont heureux d'être modestes, alors que, pourtant, ce n'est pas bien prisé dans la société française, particulièrement intellectuelle.

» En ce qui concerne l'évolution de la méthode, effectivement, nous avons beaucoup évolué, je dirais que nous sommes passés de l'analyse des organisations — une organisation comme un objet — à l'analyse du phénomène « organisations » comme un phénomène universel que l'on pouvait retrouver partout. De plus en plus, nous étudions d'autres objets que les organisations, j'ai parlé de « systèmes » ; un système pour nous, ce n'est pas un ensemble abstrait comme dans la théorie des systèmes. C'est un phéno*mène très concret, cela peut être* un grand groupe industriel, cela peut être le système politico-administratif, mais tout aussi bien le système de relations industrielles, ou un marché de l'emploi, qui sont en tant que systèmes chacun un « construit » humain. Voilà un type d'évolution.

» Nous évoluons aussi du côté de la théorie ; ce qui nous donne l'impression que nous sommes dans la bonne voie, que nous faisons bien de la science, c'est que, plus nous avançons, plus nous découvrons que nous savons peu de choses et que nous sommes à la veille d'entrer dans des domaines énormément plus complexes. *Nous n'avons pas du* tout la théorie définitive sur la bureaucratie ou sur l'organisation, nous avons en face de nous un très grand nombre de problèmes que nous ne soupçonnions pas au départ, et je n'ai aucune gêne à déclarer que c'est tout à fait passionnant. »

Propos recueillis par
**PIERRE DROUIN.**

**FIN**



# La pensée politique de Hobbes

par JEAN LACROIX

HOBBES, qui a développé une philosophie à la fois empiriste et rationaliste, a surtout été un grand penseur politique. Le premier ouvrage qu'il ait écrit, *les Eléments du droit*, à plus de cinquante ans, en 1640, a un triple intérêt : historique, politique et philosophique. Historique, parce que, à cette époque, l'Angleterre connaît les pires difficultés financières, militaires et constitutionnelles. Le Parlement, qui s'ouvre en avril 1640, est dissous un mois plus tard. *Passionné* pour son pays, Hobbes défend une monarchie absolue qui rétablisse l'ordre, mais, en fait, Charles Ier est décapité en 1649. Politique ensuite, et en fonction même de la situation. Hobbes défend un absolutisme qui donne tous pouvoirs au roi, mais à un roi qui assure la paix et la tranquillité. Philosophique enfin, parce qu'il n'y a pas de droit sans philosophie et que Hobbes veut aller jusqu'à la racine, à l'essence du droit. Cet ouvrage n'avait d'abord paru que par parties, traitant successivement du corps, de la nature humaine, de la société civile. Pour la première fois, Louis Roux vient d'en publier une traduction intégrale, avec une introduction *remarquable* qui situe l'ouvrage par rapport à l'époque, aux influences subies (notamment la Bible et l'héritage gréco-latin) et aux penseurs qu'il utilise ou (et) critique : Ockham, Bodin, Bacon, Galilée, Descartes, etc.

La première partie est une sorte *de psychologie descriptive*, qui analyse toute la nature de l'homme. Nous en retiendrons essentiellement ce qui commande la politique. La nature humaine comprend les pouvoirs naturels du corps et de l'esprit, qui peuvent se résumer à quatre : la force corporelle, *l'expérience*, la raison, les passions. La méthode est à la fois empirique et logique : tout part de la sensation pour aboutir à une construction rationnelle. La sensation ne nous fait pas connaître directement les objets. Les qualités sensibles (couleurs, son, etc.) ne sont pas des propriétés des choses, mais des modifications du sujet.

Tout repose sur le mouvement. Les sens sont mus par les choses extérieures, leur mouvement se transmet au cerveau, du cerveau au cœur, qui réagit par une réaction inverse constitutive de la sensation. Mémoire, association des idées, plaisir, douleur, naissent de là. Les passions, véritables moteurs de notre activité, sont les sources de toute politique.

La *seconde partie* traite de la *création de la société politique* à partir de la nature de l'homme. C'est un droit de nature pour chacun de pouvoir faire son possible pour préserver son existence et son être. Ainsi l'individu a-t-il droit à toutes choses. Le bien est ce qui lui plaît, le mal ce qui lui déplaît. Puisque les hommes sont différents, il ne saurait y avoir de bien absolu. Le mouvement du cerveau qui se propage jusqu'au cœur enfante des passions, et les passions s'opposent les unes aux autres. Ce jeu des passions entraîne une lutte continuelle des individus. D'où la célèbre formule : *homo homini lupus*. Pour mettre fin à cette guerre perpétuelle, il n'y a qu'un remède : il faut que les hommes s'unissent entre eux et forment une société civile, un corps politique, par un pacte générateur d'un être *artificiel* et collectif, l'Etat.

La troisième partie établit que ce contrat n'est pas une limitation du pouvoir absolu, mais son fonde*ment. Il reste lettre morte s'il ne* crée pas un pouvoir contraignant. Ce pouvoir peut être une assemblée ou un homme. Ce dernier cas est préférable. Les monarchies sont moins sujettes à retomber dans la guerre civile. Quand des aristocra*ties — et la direction par un petit* nombre est aristocratique — débattent des affaires de l'Etat, il y a dans les assemblées des idées opposées, ce qui entraîne la lutte et la désagrégation. L'Etat le meilleur reste donc celui où un homme rassemble toutes les forces auxquelles les individus ont renoncé. La volonté du roi exprime la volonté de tous. C'est la seule forme viable de démocratie. Un peuple révolté contre son roi est en révolte contre lui-même.

Chacun doit comprendre que la paix est assurée par ce pacte, où il apporte sa force particulière pour défendre l'ensemble. L'épée de la guerre se trouve dans les mêmes mains que l'épée de justice. Le monarque est un souverain absolu qui doit procurer la paix à ses sujets, et, une fois assurée la sécurité de l'Etat, laisser le maximum de liberté aux individus. Le sens du droit est donc parfaitement clair : il est la liberté que nous laisse la loi, et les lois sont les restrictions par lesquelles nous nous accordons pour restreindre nos libertés réciproques. La *valeur, en définitive, est liée au* pouvoir : Hobbes ne fait pas de l'économique la source du pouvoir, c'est, au contraire, la politique qui doit diriger l'économie.

Une grave difficulté subsiste : puisque Hobbes admet l'existence de *Dieu et la valeur du christianisme*, sont-ils conciliables avec sa conception de la monarchie absolue ? Il la résout en défendant, dans les lois, la suprématie du politique sur le religieux. Certes, il admet bien l'existence de Dieu. Par la pensée déjà on arrive au premier pouvoir de tous les pouvoirs, à la première cause de toutes les causes. Mais si les hommes peuvent connaître l'existence de Dieu, ils ne peuvent savoir ce qu'il est.

Pour Hobbes, toute représentation de Dieu est anthropomorphique. Certes encore, il s'appuie sur la Bible. Mais, au lieu de l'interpréter littéralement, il en fait une analyse critique. Enfin et surtout, sa position n'est pas « cléricale » mais « laïque ». L'obéissance au monarque n'est pas obligation morale parce que religieuse mais parce que politique. Admettre les Ecritures comme parole de Dieu n'est pas science mais foi. Or la foi n'a rien à voir avec la politique. Quand on a déposé son jugement et sa conscience dans les mains du souverain, on ne saurait plus désobéir.

Hobbes est peut-être le plus grand philosophe anglais. On connaît et on lit surtout son *Léviathan*, écrit onze ans plus tard. En publiant ce premier livre, Louis Roux le fait précéder d'une étude des contextes de publication, des sources et des thèmes fondamentaux, d'une analyse linguistique, d'une comparaison avec les textes juridiques de cette époque. Cette étude, *montrant de quelle manière* Hobbes a rationalisé les éléments épars dans la conscience collective de ses contemporains, est un instrument de travail unique.

★ **LES ELEMENTS DU DROIT NATUREL ET POLITIQUE, par Thomas Hobbes, traduction, introduction, conclusion et notes par Louis Roux. Un vol. de 322 p., édit. L'Hermès, Lyon.**



Le Monde
LA CRIS
Après l'arrestation d'une ce
M. Yasser Ara
de reconstituer l
Égypte
LES AUTORITÉS ACCORDENT UNE LARGE PUBLICITÉ AU « COMPLOT DES ÉTUDIANTS »
À TRAVERS
États-Unis
Irlande du Nord

Le Monde

# étranger

## LA CRISE AU PROCHE-ORIENT ET SES PROLONGEMENTS

**Liban**

*Après l'arrestation d'une centaine de partisans de M. Abou Daoud*

### M. Yasser Arafat paraît en mesure de reconstituer l'unité au sein du Fath

**Dans un communiqué publié le mardi 25 avril, l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) affirme qu'elle est disposée à réexaminer avec les autorités libanaises, une fois réalisé le retrait israélien du Sud-Liban, les rapports libano-palestiniens et tout ce qui pourrait « faciliter la mission des pouvoirs publics au Liban ». L'O.L.P. souligne cependant sa détermination de sauvegarder la présence palestinienne armée au Liban et réaffirme avec force que les accords libano-palestiniens du Caire de novembre 1969, « consacrés officiellement par les « sommets » arabes, doivent être préservés par les deux parties ».**

**D'autre part, la crise qui avait éclaté récemment entre les deux principales tendances du Fath semble, ainsi que nous l'indique ci-dessous notre correspondant à Beyrouth, en voie de règlement.**

De notre correspondante

Beyrouth. — La crise avait débuté le 17 avril dernier avec l'arrestation dans le Sud-Liban de cent vingt combattants palestiniens appartenant au groupe dirigé par MM. Abou Daoud et Nagi Allouche, tous deux membres du conseil révolutionnaire du Fath. Ces arrestations, opérées par les forces régulières relevant du commandement militaire, avaient donné lieu à des accrochages faisant un mort et deux blessés. Le motif invoqué par MM. Yasser Arafat et Abou Jihad, chef militaire du Fath pour cette opération, était l'infiltration du groupe de M. Abou Daoud par des partisans de M. Abou Nidal, leader dissident du Fath, établi à Bagdad et présumé responsable entre autres de l'assassinat à Londres du représentant de l'O.L.P., Saïd Hammani, et de l'opération de Nicosie, qui avait entraîné une grave crise dans les rapports égypto-palestiniens.

Le 18 avril, deux membres du comité central du Fath, MM. Abou Ayad et Abou Saleh, prenaient position en faveur de M. Abou Daoud. M. Abou Ayad, en conflit avec M. Arafat depuis l'échec de l'accord de Chtaura, conclu en juillet 1977 avec l'Etat libanais, a considéré, compte tenu des relations qui le lient à M. Abou Daoud, que le coup était dirigé contre lui et a réagi en conséquence.

Quant à M. Abou Saleh il a estimé que l'élimination de l'aile dure du mouvement qu'il qualifie lui-même de « gauchiste » pouvait annoncer une liquidation de tous ceux qui, comme lui, s'opposent à un alignement de la résistance sur les thèses égypto-saoudiennes. M. Abou Saleh, qui contrôlait jusqu'à la fin de la guerre civile libanaise les forces militaires du Fath au Liban avait été écarté de fait de la direction du mouvement après la défaite subie par les Palestiniens en septembre 1976 face à l'armée syrienne. Ses deux principaux lieutenants, MM. Abou Moussa et Abou Khaled Amli, qui s'étaient illustrés en juin 1976 contre les Syriens, avaient été également relevés de leurs fonctions. Cette mise à l'écart de M. Abou Saleh avait affaibli ses partisans.

L'incident du 17 avril allait fournir à MM. Abou Abad et Abou Saleh l'occasion de faire leur rentrée sur la scène politique palestinienne. Leur cheval de bataille : rétablir au sein du Fath les rapports démocratiques qui avaient prévalu depuis sa création et qui avaient empêché jusqu'à présent le recours à la force pour régler les problèmes intérieurs.

Le rapport de forces au sein du mouvement n'étant pas en leur faveur, ils ont dirigé leurs attaques contre M. Abou Jihad, évitant de s'en prendre directement à M. Arafat, ce qui leur permettait de bénéficier plus facilement de l'appui du Front du refus et de celui du F.D.L.P.

La réaction de MM. Arafat et Abou Jihad à cette offensive de l'aile gauche est demeurée modérée. Leur objectif, en ordonnant l'arrestation du groupe de M. Abou Daoud, était de prévenir une détérioration de la situation dans le Sud, qui aurait pu entraver le déploiement de la force des Nations unies et remettre en question l'engagement pris en ce sens par le chef du Fath lors de son entrevue avec le secrétaire général des Nations unies. Ils estiment en outre que l'échec de la campagne militaire lancée par Israël pourrait, s'il est mis à profit, marquer la fin de toutes les tentatives déployées pour écarter l'O.L.P. d'un règlement négocié de la crise du Proche-Orient. Ils veulent donc, à ce stade, conserver toute leur liberté de manœuvre sans être soumis aux pressions des « extrémistes ».

Ont-ils obtenu au préalable des assurances au sujet de leur participation à une négociation de paix élargie ? Aucune indication n'a pu être obtenue à ce sujet, bien que leurs adversaires fassent état de contacts indirects avec les Américains par l'intermédiaire du président roumain Ceausescu et du prince héritier d'Arabie Saoudite, l'émir Fahd.

A cela les partisans de MM. Arafat et Abou Jihad répondent qu'après l'effondrement du *« front de la fermeté »* à la suite de l'invasion du Sud-Liban, l'O.L.P. doit définir une nouvelle stratégie et est en droit de réclamer une liberté de manœuvre au moins aussi étendue que celle que s'est arrogée la Libye, qui se prépare à renouer avec l'Egypte, ou l'Irak qui envisagerait de coopérer militairement avec l'Arabie Saoudite.

Ils estiment également que, depuis l'invasion du Sud, aucun pays, si radical fût-il, dans l'expression de son nationalisme panarabe, n'est plus en mesure d'imposer quoi que se soit à l'O.L.P. Sur ce point, il n'existe pas véritablement de divergences profonde entre les chefs du Fath. L'accord entre les *« chefs historiques »* du mouvement sur les objectifs demeure solide même si leurs vues divergent sur les moyens à employer. Dans cette perspective, M. Abou Daoud et son petit groupe hostile à toute forme de compromis risquent fort de faire les frais de la réconciliation. — *(Intérim)*

**Egypte**

### LES AUTORITÉS ACCORDENT UNE LARGE PUBLICITÉ AU « COMPLOT DES ÉTUDIANTS »

Le Caire. — Les autorités égyptiennes paraissent décidées à donner le maximum de relief au *« complot des étudiants »* découvert au Caire le 11 avril, tout en soulignant que jusqu'à présent aucun égyptien ne semble y avoir participé.

Les quotidiens cairotes de ce mercredi 26 avril publient de nombreuses photographies à défaut d'informations claires. Sur cette affaire, de plus amples détails sont annoncés pour les jours prochains.

Selon la police égyptienne, les vingt-deux étudiants interpellés, dont treize Palestiniens, cinq Jordaniens et quatre Européens (trois Suisses et une Allemande), étaient en liaison avec des terroristes palestiniens, des dissidents d'obédience irakienne, voire avec les Brigades rouges. Un certain Georges Bellini, agissant à partir de Zurich, aurait été l'un de leurs correspondants en Europe. Les étudiants arrêtés, affirme la presse, avaient eu l'intention de faire sauter l'hôtel Mena House Oberoi, aux pyramides, et le palais de Tahera, à Heliopolis, deux endroits où ont eu lieu des pourparlers égypto-israéliens.

Certains responsables font le lien entre cette affaire et l'assassinat par des Palestiniens, l'hiver dernier à Chypre, de l'ancien ministre égyptien Youssef Sebai, ainsi qu'avec l'assassinat resté mystérieux du journaliste britannique David Holden, près de l'aéroport du Caire, à l'automne dernier. — J.-P. P.-H.

### M. Dayan ne soumettra à Washington aucune proposition nouvelle

*(Suite de la première page.)*

Sur le plan des opinions publiques d'une part, la désaffection vis-à-vis du gouvernement Begin s'est confirmée.

Au niveau officiel, la situation s'est également dégradée, sans doute M. Carter n'a-t-il pas renouvelé les durs propos tenus en présence de M. Begin il y a un mois, et le trentenaire de l'Etat juif, qui sera célébré plus solennellement ici que toute autre fête nationale étrangère, sera l'occasion de rappeler qu'Israël est toujours un allié « sacré ». Pourtant, la mauvaise humeur de la Maison Blanche vis-à-vis de M. Begin s'est manifestée par des gestes concrets équivalent déjà à des pressions indirectes.

Le 5 avril, M. Vance informait le Congrès que le gouvernement de Jérusalem *« s'était peut-être rendu coupable »* d'une violation de l'accord américano-israélien d'assistance mutuelle de 1952, en utilisant des armes américaines pour l'invasion du Liban, quatre jours plus tard, le département d'Etat constatait encore plus nettement une violation des accords conclus à propos des bombes à fragmentation.

Ces remontrances visaient au premier chef à laisser planer la menace de sanctions plus graves au cas où l'occupation du Liban se prolongerait, mais aussi à renforcer la pression sur un plan général. Il ne fait plus de doute que l'acquisition d'armes américaines par Israël va devenir plus difficile aussi longtemps que Jérusalem maintiendra ses positions rigides dans la négociation avec l'Egypte.

#### Le différend sur les ventes d'avions

Le premier test, à cet égard, est le différend sur les ventes d'avions au Proche-Orient. M. Carter soumettra officiellement, cette semaine, aux deux Chambres sa proposition de vendre quinze F-15 et soixante-quinze F-16 à Israël, soixante F-15 à l'Arabie Saoudite et cinquante F-5 à l'Egypte. Légalement, chacune de ces ventes sera traitée séparément par le législateur, — qui peut s'y opposer dans un délai de trente jours — mais M. Carter a redit encore mardi qu'il considérait ces trois contrats comme un « paquet » indissociable. Si un veto est opposé à un seul de ses éléments, il renoncera à l'ensemble. Autrement dit, si les amis d'Israël rejettent la vente la plus litigieuse, celle des F-15 à l'Arabie Saoudite, l'Etat juif n'aura pas ses avions *lui non plus*.

Un point faible de la thèse de l'administration est que cette procédure équivaut à faire dépendre l'exécution d'une promesse faite à un pays du sort d'un engagement contracté à l'égard d'un autre. C'est en avril 1975 que l'administration Ford avait promis à la fois à Israël de lui livrer des avions modernes, et à l'Arabie Saoudite de lui donner à choisir entre le F-15 et le F-16. M. Carter peut dire que les deux promesses sont de même valeur, mais les amis d'Israël font observer, à bon droit, que cette manière de faire signifie la fin du *« traitement spécial et privilégié »* dont l'Etat juif jouissait depuis de nombreuses années. Pour des raisons analogues, l'Arabie Saoudite a annoncé qu'elle verrait dans le sort réservé à sa commande un test de ses relations avec Washington. Compte tenu de la place occupée par ce pays sur l'échiquier arabe et pétrolier, la Maison Blanche entend bien relever le défi et empêcher notamment que Ryad se tourne vers le Mirage français, une hypothèse assez fréquemment évoquée.

Ces considérations l'emportent nettement en tout cas sur les aspects militaires. Sans doute l'avion F-15 est-il, dit-on ici, *« le meilleur du monde »* et renforcera-t-il sensiblement le potentiel saoudien. Ryad s'est engagé, toutefois, à ne pas le faire stationner sur sa base de Tobouk, à proximité d'Eilat et des frontières israéliennes. En outre, l'appareil ne sera pas muni des dispositifs qui lui permettent — dans la version fournie à Israël notamment — d'accomplir des missions d'attaque au sol. Le président est prêt à préciser plus formellement des limitations pour rassurer les congressistes inquiets, mais il n'ira pas au-delà.

#### Une rude bataille

Or, pour couronner le tout, le général Dayan a semé la confusion mardi en laissant entendre que si M. Carter maintenait sa formule du « paquet », Israël préférerait en fin de compte renoncer à sa propre commande plutôt que de voir des F-15 prendre le chemin de l'Arabie Saoudite. Interrogé au cours de sa conférence de presse, le président américain n'a pas caché sa surprise devant cette nouvelle prise de position. Celle-ci montrerait, si elle se confirme, qu'Israël a moins besoin de nouveaux avions qu'il ne le prétend et surtout qu'il cherche d'abord à perturber les relations entre Ryad et Washington, ce que la Maison Blanche ne saurait accepter.

La bataille sera rude en tout cas, car les amis d'Israël — plus nombreux au Congrès que dans le pays — sont déjà mobilisés. Le sénateur Church et M. O'Neill, président de la Chambre, ont parlé d'*« affrontement »* entre le législatif et la Maison Blanche, M. Brademas, chef du groupe démocrate des représentants, de *« folie »* tandis que le sénateur Jackson demandait que toute l'affaire soit renvoyée d'au moins six mois. M. Carter n'aura pas besoin d'une majorité aussi importante que pour le vote sur Panama (il lui fallait alors les deux tiers des sénateurs. Aujourd'hui, les opposants devront réunir une majorité simple des deux Chambres votant séparément), mais il pourra beaucoup moins compter sur les dirigeants du Congrès, qui ne se livreront certainement pas au même « forcing ». L'enjeu pourrait bien être pourtant tout aussi lourd pour l'avenir des positions américaines dans le monde arabe.

MICHEL TATU.

## A TRAVERS LE MONDE

**Etats-Unis**

● LE DEPARTEMENT D'ETAT a fait savoir, lundi 24 avril, à Washington, que les Etats-Unis avaient refusé la vente de six chasseurs à réaction F 5 au Guatemala, conformément à la politique du président Carter qui consiste, dans la mesure du possible, à éviter d'introduire, dans une région (en l'occurrence l'Amérique centrale), des armes ou des équipements plus perfectionnés que ceux qui s'y trouvent déjà. — *(U.P.I.)*

**Irlande du Nord**

● LE MOUVEMENT DES FEMMES POUR LA PAIX a, pour la première fois, révélé samedi 22 avril le détail des dons qu'il a reçus : 250 000 livres sterling depuis sa création, en août 1976. 200 000 livres proviennent de dons norvégiens, versés en réponse à l'appel lancé par le mouvement immédiatement après sa création. Les autres contributions proviennent de la République fédérale d'Allemagne ou d'Irlande du Nord.

Les 700 000 couronnes norvégiennes (595 000 francs) reçues pour le prix Nobel de la paix en 1977 par Mmes Betty Williams et Mairead Corrigan, les deux dirigeantes du mouvement, qui viennent d'abandonner leurs fonctions au sein de l'organisation (*le Monde* du 19 avril), ne figurent pas dans ce bilan.

**République Sud-Africaine**

● CENT TRENTE-HUIT DETENUS sont morts dans les prisons sud-africaines en 1977, a indiqué lundi 24 avril devant le Parlement M. Jimmy Kruger, ministre de la justice. Dix d'entre eux étaient emprisonnés pour raisons politiques. — *(Reuter.)*

**Union soviétique**

● M. CHARLES PUKA, un Américain né il y a quatre-vingt-neuf dans une région de l'empire austro-hongrois qui fait aujourd'hui partie de l'U.R.S.S., va pouvoir regagner Philadelphie, où il vivait depuis 1909 : il était venu il y a un an rendre visite à sa sœur, muni d'un passeport soviétique, alors qu'il avait cru recevoir un visa. Son passeport américain fut saisi à son entrée en U.R.S.S. Depuis, il tentait en vain de repartir aux Etats-Unis. — *(U.P.I.)*

# EUROPE

# Portugal, an IV

## II. — Veillée d'armes dans l'Alentejo

De notre envoyé spécial DOMINIQUE POUCHIN

**Quatre ans après la « révolution des œillets » du 25 avril 1974, les Portugais sont moroses en raison des difficultés croissantes de la vie quotidienne et des incertitudes politiques. La gauche militaire, sur la défensive, redoute ouvertement un coup d'Etat et la droite néo-salazariste réclame une remise en cause des conquêtes de la révolution. (« Le Monde » du 26 avril.)**

Serpa. — Il en impose, le senhor Antonio Maria Pereira de Palma Cano, seigneur et maître de *Lobata : dans la prestance* et le regard, la fierté digne d'une noblesse déchue et dans la voix parfois des accents étonnants de Don Quichotte aux champs. Une veste élimée et un pantalon sans pli : les grandes familles n'ont nul souci de paraître. Le nom suffit, avec la foi en Dieu et la patrie : le senhor Antonio a donné huit enfants. Il savait bien — la Bible le lui avait dit — qu'un jour les riches devraient être moins riches pour que les pauvres soient moins pauvres. La « sociale » ne lui a donc rien appris, elle lui a seulement pris ses terres, 623 hectares, le sol de ses ancêtres, au *cœur* de l'Alentejo.

La première « reconquête » quand la flambée d'occupation s'est éteinte, lui a rendu la ferme de Lobata : 180 hectares. C'était il y a plus d'un an. Mais la nouvelle réforme — la loi Barreto — devrait déjà lui avoir permis de retrouver un total de 500 hectares. Depuis six mois il attend, M. Palma Cano, perplexe. Rien n'arrive. Ils attendent aussi, les hommes de *Margem esquerda* (la Rive gauche) qui ont occupé à l'automne 1975 les terres du maître de Lobata. Celles-là et beaucoup d'autres : leur Unité collective de production (U.C.P.), la plus grande de l'Alentejo, couvre près de 12 000 hectares, groupant plus de vingt propriétés. Appliquée, la loi Barreto démantèlerait, disent-ils, leur unité, « *cette terre qui appartient à ceux qui la travaillent* ». Rien n'est encore venu. Ils guettent...

L'Alentejo a hiberné. Ni paix ni guerre, la trêve. Mais les milliers d'ouvriers agricoles, solidement encadrés dans un syndicat que contrôle le P.C., se gardent bien de triompher. Ils savent trop que la partie n'est pas jouée, que tôt ou tard l'offensive reprendra pour liquider « *la grande conquête* ». Ils ont seulement gagné une première manche : M. Antonio Barreto, leur « bête noire », n'est plus ministre de l'agriculture, et sa réforme, « *ce plan de récupération capitaliste au service des grands agrariens* », est restée sur le terrain quasi lettre-morte.

« *Barreto est tombé, victime de basses manœuvres politiciennes* », se lamente M. Palma Cano, « *tous les partis depuis le 25 avril font de la démagogie. Lui qui est honnête et compétent n'a pas voulu jouer le jeu. On l'a mis hors circuit.* » Pour nombre de propriétaires, des seigneurs du sud aux « koulaks » du nord, l'éloignement de M. Barreto et la mise en sommeil de son plan résultent en fait d'un accord tacite entre socialistes et communistes lors des négociations qui ont précédé la formation du deuxième gouvernement de M. Soares au mois de janvier dernier. Les deux partis nient, bien sûr, qu'une telle entente ait été scellée. Reste pourtant qu'elle répondait, au moins, à une certaine convergence d'intérêts.

Etonnés peut-être de la résistance opiniâtre que rencontraient les premières tentatives d'application de leur réforme, et peu désireux de rallumer la « guerre sainte de l'Alentejo », les socialistes ont dû temporiser. « *On ne peut se battre sur tous les fronts à la fois* », admet un dirigeant du P.S. A peine formé, le nouveau *gouvernement devait d'abord imposer* une politique d'austérité. « *Question de priorités...* » Les communistes, de leur côté, ne voyaient pas sans crainte des troubles naître au centre de leur forteresse et s'inquiétaient de l'évidente fermeté d'un ministre qui ne se laissait guère intimider, prêt, quand il le jugerait nécessaire à recourir à la force pour appliquer « sa » loi.

M. Barreto, artisan de l'offensive, ne pouvait gérer la pause. Il s'est effacé. Preuve, s'il en fallait encore, que l'on entendait jouer le *statu quo* : son successeul, M. Luis Saias, était d'emblée *assuré pour quelques semaines* d'une bienveillante neutralité : personne ne le connaissait !

### Un nouvel assaut ?

Le Centre démocratique et social, associé au P.S. dans le gouvernement, a lui aussi senti le vent : *son « observateur » au* ministère de l'agriculture (1) n'a pas tardé à joindre sa voix aux détracteurs de M. Saias. M. Freitas do Amaral, leader du parti, ne cache pas non plus ses intentions : « *Si les choses traînent*, dit-il, *je rappellerai à M. Soares les engagements signés lorsque nous avons formé la coalition. Il faudra appliquer la réforme Barreto ou alors...* » L'avertissement est clair.

Une nouvelle réglementation de la loi doit être prochainement publiée. Elle viserait surtout à assouplir certaines modalités d'application pour prévenir d'éventuels affrontements. Mais le texte, une première fois refusé en conseil des ministres par les représentants du C.D.S., a également été amendé sur leur demande, afin d'accélérer les procédures de remise aux *propriétaires des « réserves » qui* leur sont dues (2). Tout serait-il donc prêt pour un « nouvel assaut » ?

Au « *Monte* » de Lobata — trois ou quatre bâtiments blancs plantés sur une butte au milieu des champs, — M. Palma Cano a déjà fait et refait ses comptes : sa « réserve », fixée aux termes de l'ancienne loi, ne fait que 50 000 points. Comme il exploite lui-même, la réforme Barreto lui en accorde désormais 70 000, sans compter les majorations de 10 % pour chaque membre de la famille au-delà de quatre personnes. Total : 62 000 points à gagner. Si tout se règle légale*ment le senhor Antonio* aura bientôt retrouvé 500 hectares et n'en aura abandonné que 123 aux gens de la « rive gauche ».

« *Voilà comment on opère en asphyxiant* », s'indigne M. Manuel Ramalho Rodrigues, dirigeant du Syndicat des ouvriers agricoles. « *A Serpa, « ils » demandent seize « réserves » sur les terres de* Margem esquerda, *juste assez pour enlever toute chance de survie à l'U.C.P. démembrée. Ils croient peut-être qu'on va les laisser faire ?* »

Depuis un an la situation n'a pas changé et le discours non plus. Pourtant les socialistes semblent aujourd'hui tabler sur une certaine lassitude qui, selon eux, gagne peu à peu l'Alentejo, hier encore insensible au désenchantement général. Les mauvaises récoltes de 1977, dues aux intempéries, ont empêché cette fois de clamer les mérites de la réforme, ses mille bienfaits pour la production agricole. Des erreurs graves dans la qualité des semences livrées par l'entreprise publique d'approvisionnement ont d'ores et déjà compromis les résultats de 1978. Autant de coups pour le moral des troupes et, çà et là, on vous explique, chiffre en main, que finalement les travailleurs n'ont rien gagné à tant de bouleversements. « *Avant le 25 avril, leur 100 escudos quotidiens valaient trente-trois pains*, explique ainsi M. Palma Cano, *aujourd'hui, avec 190 escudos, ils n'en achèteront que douze...* »

Rien ne permet pourtant de parier à ce point sur la résignation morose d'un prolétariat *agricole* qui a *montré il n'y a* pas si longtemps qu'il ne se laisserait point déposséder sans réagir. « *Gare aux conquêtes* », ne cessent de répéter depuis deux ans M. Alvaro *Cunhal* et son parti. On les voit mal assister bras ballants à la disparition du plus symbolique, du plus sacralisé des « acquis d'avril ». Attentifs aux nouvelles menaces, les communistes restent sûrs d'eux-mêmes. « *La loi*, notent-ils seulement, *est votée depuis huit mois. Elle est encore dans les cartons.* » M. Antonio Barreto se contente, lui, de commenter, mi-amer mi-narquois : « *Le parti socialiste s'avère tout aussi incapable de concrétiser ses victoires que d'admettre ses défaites. Culpabilisé, il n'a pas su mener à terme sa politique en Alentejo. Battu dans les syndicats, il se refuse encore à l'évidence.* »

Elles sont là, les autres conquêtes, dans les usines et les bureaux : nationalisations et contrôle ouvrier protégés par une sacro-sainte Constitution, enjeu aussi d'affrontements qui pour être moins visibles que la réforme agraire n'en sont pas moins chaque jour plus clairs à mesure que s'aggrave la crise économique. Conscients des risques que ferait courir une trop forte pression sociale dans une situation marquée par une dynamique de *droite*, les *syndicats* restent modérés. Ils se félicitent ostensiblement des récentes augmentations du salaire minimum et des retraites, et se contentent de manifes*tations sans grand* tapage pour protester contre des hausses de prix qui rongent un pouvoir d'achat déjà passablement atteint.

Mais le champ syndical est lui-même le centre d'une bataille politique qui, amorcée dans les premiers jours de la révolution, a vu les communistes installer leur hégémonie sur l'appareil de loin le plus important, celui de l'Intersyndicale (rebaptisée C.G.T.P.). Les socialistes, qui ont paru un temps contester cette suprématie, ont vu ces *derniers* mois s'effriter leur propre implantation syndicale. Largement devancés par les communistes dans les grandes entreprises de la ceinture industrielle de Lisbonne, souvent même devancés — cette fois par les militants du P.S.D. — dans certains secteurs de services, ils ont aujourd'hui abandonné toute idée de contester les positions acquises dans l'Intersyndicale où, disent-ils « *la mainmise totale du P.C. interdit toute vie démocratique* ».

Mais les diverses tentatives que le P.S. a entreprises ces dernières années pour se doter d'un relais syndical autonome et suffisamment représentatif se sont soldées par des échecs. Le mouvement de la « *lettre ouverte* », né au printemps 1976 pour faire pièce à la *C.G.T.P.* n'est *plus*, au *propre* dire de M. Marcelo Curto, l'un des responsables du secteur ouvrier du P.S., un mouvement crédible. Il a déjà perdu les deux tiers de ses forces après avoir, à ses débuts, regroupé jusqu'à 500 000 travailleurs et quelque soixante-dix syndicats.

Echaudés peut-être, les socialistes ont refusé de soutenir récemment une nouvelle opération, pourtant lancée par l'un des leurs, estimant qu'il était grand temps de clarifier la situation. M. Pelagio Madureira, ancien conseiller au cabinet de M. Mario Soares, pour les affaires syndicales, a en *effet créé une seconde centrale*, la Confédération démocratique du travail, dont l'orientation ouvertement anticommuniste ne lui a valu jusqu'à présent que l'appui dé[illegible]é des forces les plus à droite de l'échiquier politique.

Devant supporter au gouvernement la gestion quotidienne de la crise, et donc le contrecoup des mesures impopulaires qu'elle impose, les socialistes sont en outre mal organisés et peu combatifs. « *Nous avons*, assure M. Curto, *perdu le syndicat des enseignants au nord, parce qu'on n'a pas trouvé de militants pour prendre des responsabilités.* »

Ils sont enfin, du moins pour l'instant, incapables d'avancer une alternative crédible à l'actuelle organisation du mouvement syndical. Aussi reportent-ils leurs espoirs sur une initiative au niveau législatif : il faut, pensent-ils, une loi qui établisse les règles de vie démocratique à l'intérieur des syndicats, qui impose la représentation et le droit d'expres*sion des tendances* aux divers échelons responsables.

Mais, ce faisant, ils risquent de se voir renvoyer les reproches qu'ils avaient eux-mêmes formulés à l'encontre du parti communiste au début de 1975 : à cette époque, le parti de M. Alvaro Cunhal avait obtenu que la loi consacre l'existence d'une seule et unique centrale ouvrière. L'opposition résolue des socialistes à cette « *ingérence de l'Etat dans le mouvement syndical* » devait *être à l'origine de la cassure, sans* cesse accentuée par la suite, entre les deux grands partis de gauche. En voulant aujourd'hui procéder par voie légale et administrative pour codifier l'activité syndicale, les amis de M. Soares ne s'engagent-ils pas, à leur tour, dans des pratiques qu'ils furent les premiers à condamner ?

Prochain article :

**UNE DYNAMIQUE DE DROITE**

(1) L'accord de coalition gouvernementale entre le parti socialiste et le C.D.S. donne à ce dernier la possibilité de nommer un « observateur compétent » pour chacun des ministères dont les portefeuilles sont tenus par un membre du P.S.

(2) Ces « réserves » sont calculées selon un critère compliqué de ponctuation. Fortes de *50 000 points* d'après l'ancienne loi de réforme agraire, M. Baretto les a évaluées à 70 000 points au cas où le propriétaire serait exploitant direct, à 35 000 points dans le cas contraire. D'après une étude du ministère de l'agriculture, 1 000 points correspondent au rendement moyen de 1 hectare de terres irriguées, ou de 7 hectares non irrigués.

### LE GÉNÉRAL EANES SE PRONONCE EN FAVEUR D'UNE RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Le général Ramalho Eanes, président de la République portugaise, a prononcé, à l'occasion du quatrième anniversaire de la révolution du 25 avril 1974, un important discours. Certains commentateurs, nous indique notre correspondant à Lisbonne, ont souligné le ton présidentialiste de l'allocution ; d'autres considèrent que celle-ci marque un recul face *aux offensives de la droite*. Le général Eanes, en tout cas, a tenu à se démarquer des partis politiques et du gouvernement. Le chef de l'Etat a vigoureusement insisté sur le rôle privilégié qui est le sien, en raison « *de la volonté directement exprimée par les électeurs* ». Il a rappelé que « *la confiance présidentielle* » est « *indispensable à la légitimité constitutionnelle du gouvernement* », et qu'elle vise à assurer le fonctionnement régulier des institutions et à garantir l'alternative politique.

Le président, en revanche, n'a pas semblé faire siennes les alertes du Conseil de la révolution, qui, le 21 avril, avait évoqué l'éventualité « *d'un coup d'Etat constitutionnel visant à détruire la démocratie* ». Il n'a fait qu'une référence « *aux dangers qui menacent l'œuvre incomplète de la révolution* ».

Enfin, le général Eanes a admis la nécessité de réviser la Constitution, qui, a-t-il dit, « *n'est pas un texte immuable ni intouchable* ». Il a indirectement critiqué l'étendue du secteur nationalisé : « *L'Etat a assumé des charges trop lourdes pour ses possibilités présentes et futures.* » Ainsi, l'intervention de l'Etat serait-elle devenue dans de vastes secteurs « *un facteur de paralysie* ».

ITALIE

# M. Waldheim a lancé un appel aux ravisseurs de M. Aldo Moro

**Tandis qu'on demeure sans nouvelles de M. Aldo Moro — les ravisseurs du président de la démocratie chrétienne observaient toujours le silence, ce mercredi 26 avril, en fin de matinée — l'enquête se poursuit en Italie. Mardi après-midi, neuf mandats d'arrêt — pour homicide, enlèvement et participation à bande armée — ont été émis contre les personnes suivantes : Prospero Gallinari, Corrado Aluni, Enrico Bianco, Patrizio Peci, Susanna Ronconi, Oriana Marchionni, Franco Pinna, Valerio Morucci, Adriana Faranda. Les six premiers sont des membres présumés des Brigades rouges ; les autres auraient milité au mouvement d'extrême gauche Pouvoir ouvrier. La police n'exclut pas que plusieurs de ces personnes aient directement pris part à l'attentat du 16 mars, au cours duquel fut enlevé M. Moro.**

**L'affaire Moro a également été marquée mardi par différentes manifestations contre le terrorisme, à l'occasion du trente-troisième anniversaire de la Libération, ainsi que par un appel télévisé de M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies. S'adressant en italien aux Brigades rouges, il a notamment déclaré : « Par vos requêtes, vous avez attiré l'attention du monde entier. Mais vous devriez certainement reconnaître aussi qu'en continuant à détenir M. Moro (...), vous ne pouvez que desservir vos objectifs, quels qu'ils soient. Je vous adresse donc encore une fois le plus pressant appel pour que vous épargniez sa vie. »**

**La famille de M. Moro a d'autre part adressé, par l'intermédiaire du quotidien milanais « Il Giorno », un message de réconfort au président de la D. C., comme elle l'avait déjà fait le 6 avril dernier.**

**A Rome, un ancien dirigeant régional démocrate-chrétien, M. Girolamo Mechelli, a été blessé aux jambes par plusieurs balles de revolver, ce mercredi matin. Son état n'est pas considéré comme grave. Ses agresseurs ont été pris en chasse par un hélicoptère de la police.**

# Les syndicats turinois veulent éviter toute « infiltration » des Brigades rouges

De notre envoyé spécial

Turin. — Les principaux partis de gauche et les syndicats sont souvent tentés de présenter les mouvements de l'extrême gauche révolutionnaire d'Europe occidentale comme totalement coupés du monde du travail, d'en dépeindre les membres sous les traits d' « *intellectuels petits-bourgeois* », prétendant s'exprimer *au nom* du peuple, mais ne s'y *frottant* guère. La phraséologie des Brigades rouges, qui parlent sans cesse de « *justice populaire* » et de « *prison du peuple* », exaspère la gauche italienne et le mouvement syndical. D'autre part, l'ampleur des démonstrations de masse contre ce qu'on appelle ici, de plus en plus, le « *fascisme rouge* », a semblé établir, à Turin en particulier, que les « brigadistes » n'étaient aucunement fondés à se réclamer du prolétariat italien, et lui demeuraient extérieurs. Pourtant, l'évolution actuelle du mouvement terroriste préoccupe les syndicats turinois, plus qu'ils ne veulent bien l'avouer tout d'abord.

## La seconde vague

A l'origine, les Brigades rouges correspondaient sans doute assez bien au tableau qu'en brossent aujourd'hui leurs innombrables adversaires. Elles sont nées de la rencontre de deux types de militants d'extrême gauche également déçus par l'évolution de leurs familles respectives, et qui faisaient plutôt figure d'intellectuels, voire d'étudiants : des « catholiques de base », qui jugeaient très sévèrement le conformisme social de la toute-puissante Eglise italienne, et de jeunes membres du P.C.I., désapprouvant formellement la modération croissante, la coloration « eurocommuniste » et la volonté de plus en plus claire de leur parti d'exercer des responsabilités gouvernementales dans un cadre capitaliste.

C'est, en gros, la génération de Renato Curcio, actuellement jugé à *Turin*, et des « *chefs historiques* » du début des années 70. Les uns et les autres s'étaient assez peu *frottés* aux réalités du monde ouvrier, qui considérait *leur mouvement* comme un corps *étranger*.

Une seconde vague de « brigadistes » a fini par apparaître, à la suite des constants efforts de la première génération en direction de la classe ouvrière. Sans doute celle-ci ne se sent-elle toujours pas représentée par les différents mouvements terroristes, et, en particulier, par les Brigades rouges. Mais l'extrême gauche, y compris sa faction la plus violente, a réussi à gagner un certain nombre de militants ouvriers, en Italie comme ailleurs en Europe. Ces militants demeurent, certes, fort peu nombreux si on compare leurs effectifs — au demeurant difficiles à chiffrer — à ceux des grandes formations politiques et syndicales ; mais leur présence inquiète ces dernières, à Turin en particulier. D'autant plus que la métropole piémontaise offre, en dépit de sa prospérité un terrain privilégié à la contestation « *radicale* », pour deux raisons au moins.

La première est que le dynamisme industriel et commercial de Turin repose en partie sur la présence de très nombreux « déracinés ». Cette main-d'œuvre venue des petites bourgades de l'Italie du Sud s'adapte difficilement, malgré les avantages sociaux, à la vie du Nord, surtout à celle d'une très grande ville. Les cités ouvrières de la banlieue turinoise sont de plus en plus confortables, mais certains de leurs habitants s'y sentent, en quelque sorte, des exilés, payant un tribut très lourd à la défense de leur niveau de vie. Cela ne suffit certes pas à les pousser à l'action terroriste ; mais, sur la masse considérable que constituent les travailleurs de la région turinoise (cent cinquante mille ouvriers travaillent chez Fiat), les Brigades rouges peuvent trouver plus facilement qu'ailleurs les quelques centaines de sympathisants dont elles ont besoin pour assurer le soutien « logistique » de leurs opérations.

La seconde raison qui a pu contribuer à faire de Turin la « capitale du terrorisme » est que cette course à la prospérité s'accomplit sous la houlette quasi-permanente de Fiat. Il y a bien d'autres grandes entreprises à Turin que celle de M. Agnelli ; mais un certain nombre d'entre elles, et non des moindres, lui appartiennent peu ou prou ; des centaines d'autres, sous-traitantes, dépendent d'elle. La Fiat finit par constituer une sorte de pouvoir local (et même national) considérable. Or, la gauche traditionnelle semble avoir renoncé à combattre le principe même de ce pouvoir, et se contente d'en canaliser ou d'en limiter les effets. L'extrême gauche révolutionnaire a pris la relève, et cela peut lui valoir, parmi des travailleurs plus sensibilisés que d'autres à l'aspect « *métro-boulot-dodo* » de leur vie, une certaine audience.

Manifestation caractéristique d'un certain hypermatérialisme : le jour de l'ouverture du Salon de l'auto à Turin, la semaine dernière, un quotidien du soir a expliqué, dans un billet publié en première page, que ce Salon et la prospérité qu'il illustre constituaient la meilleure réponse de l'Italie au terrorisme... « *L'autre soir,* explique, d'autre part, un dirigeant syndical de Fiat, *nous avions une réunion de section à 20 h. 30. Mais une équipe de football de Turin, financée par Fiat, jouait devant les caméras de la télévision. Alors nous avons dû attendre 22 heures pour commencer. Et il s'agissait de militants, en principe plus motivés que la moyenne de nos concitoyens ! Imaginez ce que cela peut être pour les autres : le travail chez Fiat, le logement Fiat, le stade Fiat, les magasins Fiat, les écoles Fiat, le journal de Fiat, le match de l'équipe de Fiat... Comment voulez-vous que les Brigades rouges n'aient pas, de temps en temps, l'oreille de quelques-uns chez nous ?* »

Les syndicats insistent, cependant, sur le fait que la lutte contre le terrorisme ne doit pas faire oublier d'autres objectifs plus traditionnels de leur combat. D'autant plus que, sur le plan national, la participation de la gauche à la majorité a provoqué l'irritation d'un certain nombre de syndicalistes de base, qui auraient souhaité que leurs organisations respectives gardent les mains plus libres pour critiquer le programme économique et social de M. Andreotti.

Mais ces syndicats sont actuellement assez méfiants vis-à-vis d'une « infiltration » possible de la part d'éléments terroristes. « *Il ne faut pas se faire d'illusions,* explique, par exemple, M. Olivero Fredo, porte-parole de l'intersyndicale de Fiat. *Il y a dans plusieurs grandes entreprises italiennes, dont la nôtre, une sorte de « colonne » favorable aux Brigades rouges. Non pas sans doute des groupes de brigadistes constitués, encore que l'on ne puisse être sûr de rien, mais du moins des militants extrémistes qui font de l' « entrisme », et dont il faut se méfier. Il n'est pas question d'organiser une chasse aux sorcières, mais il faut être prévenu.* »

BERNARD BRIGOULEIX.

## Le « radeau » dans la tempête

De notre correspondant

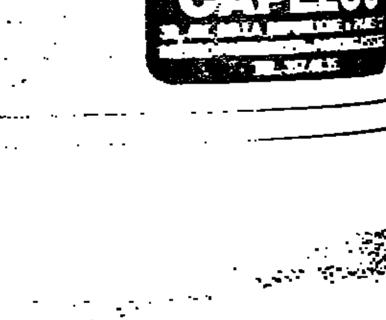
*Rome. — Les Italiens ont une capacité d'adaptation assez remarquable. Soumis depuis six semaines à une tension permanente, amplifiée démesurément par les mass media, ils n'ont perdu ni leur calme ni leur dignité. On les dit émotifs. Ils sont surtout réalistes. Cela se constate aussi bien chez l'homme de la rue que dans les couloirs du Parlement. L'adjectif* dramatico, *dont la presse use et abuse, ne rend nullement compte de l'état d'esprit qui règne dans le pays.*

*Ce peuple, caricaturé par de moins malins que lui, est habitué au pire. Sa souplesse et son pragmatisme n'en finissent pas d'étonner. Il sait se serrer la ceinture quand la conjoncture économique l'exige, descendre dans la rue ou afficher la plus grande indifférence quand éclate une bombe politique. L'affaire Moro n'a fait, jusqu'à présent, que confirmer cette ancienne observation.*

*On hoche la tête à Rome quand, pour la centième fois, des magazines internationaux découvrent que l'Italie est à la dérive.* « Les étrangers se trompent souvent sur notre compte, *dit M. Piero Bassetti, député démocrate-chrétien de Milan.* Ils présentent l'Italie comme un navire en perdition. Mais l'Italie est un radeau. Les radeaux ne coulent pas. »

*Les radeaux tanguent, et savent se bercer de mots. Pour ce 25 avril, trente-troisième anniversaire de la Libération, un flot de paroles a été déversé, masquant l'impuissance des forces politiques devant une situation qu'elles ne contrôlent pas. Une manière d'exorciser le sort, dans cette République où le verbe est roi. Et de noyer ces Brigades rouges, si redoutables, si bavardes, qui osent prétendre — trente-trois ans après une Libération chèrement acquise,* — « libérer l'Italie » *de M. Moro.* — R. S.





# EUROPE

## Hongrie

# Un dirigeant du parti préconise une coopération des communistes et des sociaux-démocrates européens

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Il n'y a pas qu'en France que la nature des rapports entre partis communistes et socialistes et les modalités d'une éventuelle coopération entre ces deux forces politiques offre matière à réflexions ou à polémiques. Depuis le treizième congrès de l'Internationale socialiste en novembre 1976 à Genève, les P.C. au pouvoir en Europe de l'Est accordent aux formations social-démocrates une attention accrue. Intérêt encore mêlé d'une méfiance héritée de plusieurs décennies de confrontations, mais où apparaissent de plus en plus souvent les signes d'une appréciation moins traditionnellement négative du rôle des partis socialistes (P.S.) et sociaux-démocrates (P.S.D.) ouest-européens tant sur le plan intérieur qu'international.

La plus récente manifestation de cette tendance est la publication, le 19 avril, dans le *Nepszbadadsag*, l'organ edu P.C. hongrois (P.S.O.H.), d'un article résumant une conférence faite une semaine plus tôt à l'académie politique de ce parti par M. Janos Berecz, chef de la section internationale du comité central sur le thème : « La social-démocratie et le mouvement communiste international ». Cet article n'est pas seulement intéressant parce qu'on y découvre une critique indirecte de la tactique suivie par le P.C.F. pendant la dernière campagne électorale. Son mérite principal est de souligner l'importance que revêtirait la coopération entre communistes et sociaux-démocrates en Europe, et d'en préciser quelques champs d'application.

Dans les pays capitalistes, estime M. Berecz « *seule l'unité ouvrière et l'action commune des partis ouvriers peuvent représenter une base solide pour la large alliance populaire qui est indispensable au succès actuellement en maturation d'un tournant vers la gauche* ». Quant aux relations entre communistes et sociaux-démocrates, à commencer par celles entre les P.S. au pouvoir à l'Ouest et les P.C. est-européens, elles constituent « *un élément déterminant des rapports entre les deux systèmes mondiaux* ».

Leur coopération, voire leur action conjointe, pourraient s'exercer en premier lieu pour freiner la course aux armements, favoriser une détente militaire et renforcer la détente politique. C'est pour l'Est une question-clef.

Dans cet ordre d'idées, on ne nous a pas caché ces derniers jours à Budapest l'intérêt particulier que suscitait la conférence sur le désarmement qui se tient depuis lundi 24 avril, à Helsinki, sous la direction de M. Willy Brandt, président de l'Internationale socialiste. M. Berecz estime quant à lui « *possible et souhaitable une action parallèle des communistes et des sociaux-démocrates contre la fabrication de la bombe à neutrons et son installation en Europe occidentale* ».

Autre domaine où pourrait s'ouvrir, de l'avis d'un dirigeant hongrois, une « *coopération pratique* » entre P.C. de l'Est et P.S. ou P.S.D. de l'Ouest : la préparation de la réunion de Madrid. On souhaite vivement éviter à Budapest que ne se renouvelle dans la capitale espagnole l'affrontement qui a eu lieu à Belgrade. On souhaite, à l'évidence, aboutir à des relations plus tangibles assurant une relance dynamique de la détente.

C'est donc une œuvre concrète de travail en commun qui est présentée. Mais autant que son contenu, c'est le ton ouvertement non polémique de cet article du *Nepszbadadsag* qui retient l'attention. Certes, son auteur note que la politique de la social-démocratie « *tend à défendre, à consolider et s'il le faut à rétablir un système social capitaliste conforté par des réformes démocratiques* », mais il souligne aussi le souci des socialistes d'améliorer la situation des travailleurs ; et, en privé, certains dirigeants hongrois ne sous-estiment pas l'importance des réformes réalisées par les *sociaux-démocrates* dans les conditions du capitalisme. D'autant, nous a-t-on dit au comité central du P.C. hongrois, que ces réformes sont jugées dangereuses pour le système par « *certains politiciens bourgeois* ».

Le point de vue de M. Berecz ne marque pas seulement une évolution de l'auteur et de son parti. Dans un précédent article, publié il y a deux ans (mars 1976), le responsable de la politique étrangère du parti hongrois s'était montré moins compréhensif. Les positions adoptées par l'Internationale socialiste lors de son XIII° congrès sur le désarmement, la détente, le dialogue Nord-Sud ont sans doute contribué à cette ouverture. Divers éléments, comme la récente visite de M. Willy Brandt à Budapest, permettent de penser que *sur cette question* le P.S.O.H. joue un rôle d'éclaireur. Sans aller jusqu'à rappeler la formule de M. Ponomarev, qui vitupérait encore en juin 1975 la social-démocratie « *comme l'idéologie et la pratique de la coopération de classes* », les plus récentes analyses soviétiques sur le sujet sont dans l'ensemble plus critiques que ne l'est le parti hongrois.

Est-ce simple affaire de style ? Ou bien une compréhension différente des rapports de forces internationaux et du développement de courants nouveaux au sein des partis sociaux-démocrates ouest-européens ? En conclusion de son article M. Berecz, dépassant la perspective d'une coopération circonstancielle, se prononce pour « *un dialogue entre les deux tendances du mouvement ouvrier* ». Ce dialogue, écrit-il, « *doit revêtir des formes permettant aux deux partenaires de s'affronter dans le débat idéologique, non pas en tant qu'ennemis, mais en tant qu'adversaires* ».

Partenaires et adversaires : est-ce un hasard si ces deux termes sont identiques à ceux qu'avait choisis au congrès de Genève M. Egon Bahr, le secrétaire général du S.P.D. ouest-allemand, lorsqu'il avait parlé des communistes en tant que partenaires dans le maintien de la paix et adversaires sur le plan idéologique ?

MANUEL LUCBERT.

## Union soviétique

# Les procès de MM. Orlov et Guinzbourg pourraient s'ouvrir très prochainement

De notre correspondant

Moscou. — Les procès de MM. Youri Orlov et Alexandre Guinzbourg (1) devraient avoir lieu dans un proche avenir. Leurs avocats, respectivement Mᵉ Chalman et Mᵉ Rechnikova, achèvent la préparation de leur défense, a déclaré, le mardi 25 avril, l'académicien André Sakharov. Les avocats qui, selon la loi soviétique, n'ont pas la possibilité d'assister leur client au cours de l'instruction, prennent connaissance des dossiers établis par le parquet. Mᵉ Chalman a terminé mardi la lecture de l'acte d'accusation contre M. Orlov, et Mᵉ Rechnikova devrait avoir terminé samedi prochain.

M. Orlov, un physicien de cinquante-deux ans, qui fonda le groupe moscovite de surveillance de l'application des acords d'Helsinki, a été arrêté le 10 février 1977. M. Guinzbourg, ancien secrétaire d'Alexandre Soljénitsyne, était l'administrateur du *fonds d'aide aux prisonniers politiques et à leurs familles*, qui porte le nom de l'écrivain exilé. Il a été arrêté le 3 février 1977. Au secret depuis leur arrestation, l'un à la prison de Lefortovo à Moscou, l'autre à Kalouga (à quelque 200 kilomètres au sud de la capitale), ils sont tous deux accusés d'« *agitation et propagande anticommuniste* ». Ils risquent une peine de dix ans de camp de travail. M. Orlov et son avocat ont décidé de demander l'acquittement pur et simple, ce qui est exceptionnel. M. Anatole Chtcharanski (2), militant juif des droits civiques, qui attend lui aussi au secret depuis plus d'un an d'être jugé, prendrait actuellement connaissance de son dossier. — D. V.

(1) M. Victor Kalnins, un Lithuanien qui a déjà purgé une peine de dix ans de camp à régime sévère, fait à Riga une grève de la faim pour protester contre les pressions du K.G.B. qui exige qu'il témoigne contre Guinzbourg et contre Victor Petka, accusé de nationalisme. Le 6 février on a permis à la femme de M. Kalnins d'émigrer, mais, revenant sur l'autorisation accordée quelques jours auparavant à M. Kalnins lui-même, on a exigé qu'il joue le rôle de témoin à charge.

(2) Son sort fera l'objet d'un entretien à Washington entre l'avocat ouest-allemand Mᵉ Vogel et un représentant républicain, M. Benjamin Gilman, qui a participé aux négociations sur un échange de prisonniers entre les Etats-Unis, la R.D.A. et le Mozambique. M. Gilman estime cependant que les autorités soviétiques ne relâcheront pas M. Chtcharanski avant de l'avoir jugé. Et le département d'Etat n'acceptera un échange que si l'accord ne qualifie pas Chtcharanski d'« *espion à la solde des Américains* », ce qu'il n'a jamais été.

● *Une manifestation symbolique de solidarité avec les juifs d'U.R.S.S.*, est organisée à l'initiative du Comité juif d'action à l'occasion de la Pâque juive. Elle se déroulera le 26 avril, à 18 h. 30, place de l'Europe.

## Grande-Bretagne

### LES NON-GRÉVISTES RÉCOMPENSÉS

(De notre correspondant.)

Londres. — Après quinze jours de grève, cent vingt employés du célèbre hôtel Claridge, qui avaient cessé le travail pour protester contre le licenciement d'un de leurs collègues, ont mis fin à leur mouvement lundi 24 avril. Tout est rentré dans l'ordre, et le Claridge peut de nouveau faire honneur à sa réputation de fleuron de l'hôtellerie londonienne.

Les grévistes ne seront pas sanctionnés, mais les quatre cents non-grévistes vont être récompensés : la direction a annoncé, lundi après-midi, qu'ils bénéficieraient tous d'une semaine de congés payés supplémentaire. Ils auront droit en outre à une prime ou à des actions de la société propriétaire.

Une manière comme une autre d'assurer la paix sociale. — (Intérim.)

# DIPLOMATIE

### A l'occasion de la visite du maréchal Orgakov en Turquie

# Ankara dresse un bilan positif de ses relations économiques avec Moscou

De notre correspondant

Ankara. — Le chef d'état-major soviétique est arrivé, mardi 25 avril, à Ankara. Ce même jour, d'ailleurs, le premier ministre roumain a été accueilli dans la capitale turque. La visite d'un *officier soviétique d'un rang aussi élevé* que le maréchal Orgakov, également premier vice-président de la défense soviétique, n'est pas habituelle. C'est la première fois depuis *1933* qu'un chef d'état-major du voisin du nord (610 kilomètres de frontière commune) se rend en Turquie. Officiellement, le maréchal Orgakov répond à la visite de son homologue turc, le général Evren, qui avait séjourné en Union soviétique en 1976, alors qu'il était chef d'état-major adjoint.

Les Turcs, dont l'armement est de fabrication américaine à plus de 90 %, ne peuvent évidemment se porter acquéreurs d'armes soviétiques. Du côté turc, on pourrait cependant faire part aux Soviétiques de la volonté de développer l'industrie nationale d'armement, domaine où des *conseils soviétiques* seraient « *appréciés* ».

La signature d'une « déclaration d'amitié et de coopération » entre Ankara et Moscou est vivement souhaitée par les dirigeants du Kremlin, depuis la visite à Ankara du chef du gouvernement soviétique, M. Kossyguine, en décembre 1975.

Les Turcs sont toujours réservés à ce propos. Cependant la coopération économique se développe d'une manière satisfaisante : le volume des échanges commerciaux (qui s'effectuent en troc, donc sans créer de problème de devises pour la Turquie) atteindra cette année quelque 250 millions de dollars, ce qui représente un accroissement de 40 % par rapport à 1977. Les deux pays comptent signer, au cours de 1978, un accord-cadre prévoyant la coopération dans divers projets *industriels*.

Déçus par l'attitude des pays occidentaux à leur égard, les Turcs cherchent à disposer d'autres cartes diplomatiques, et toutefois à rassurer les Etats-Unis. MM. Vance, McNamara et Rockefeller ont visité la capitale turque depuis janvier dernier. Il y eut aussi des délégations bulgare, roumaine, soviétique, norvégienne, belge ou libyenne. Mais la première visite officielle que le premier ministre, M. Ecevit, a faite à l'étranger, a eu lieu en Yougoslavie il y a deux semaines.

Si la Turquie s'efforce de développer des relations aussi bien avec les Occidentaux qu'avec les pays *socialistes* et *le camp islamique*, les milieux politiques de la capitale estiment que la Turquie ne s'apprête nullement à pratiquer une « *politique de surenchère* » entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. « *Mais Ankara ne pourrait pas facilement admettre de voir son potentiel militaire s'affaiblir, alors qu'il demeure un allié fidèle de l'OTAN* », ajoute-t-on ici.

ARTUN UNSAL.

### LA CONFÉRENCE SUR LE DROIT DE LA MER

# *Tout État devrait être autorisé à inspecter un navire en cas de risque grave de pollution*

### propose un délégué canadien

De notre correspondante

*Genève.* — *Depuis l'intervention* de M. Guy de Lacharrière, chef de la délégation de la France à la conférence des Nations unies sur le droit de la mer, préconisant une réglementation internationale destinée à lutter contre la pollution (*le Monde* du 22 avril), on est en droit d'espérer que la présente session, d'ici à la fin de ses travaux, s'efforcera de donner à ce grave problème l'importance qu'il mérite.

Ainsi, le chef de la délégation du Canada, M. Alan Beesley, a-t-il insisté sur la nécessité de mettre au point un traité global « *établissant comme règle fondamentale du droit international l'obligation de protéger le milieu marin* ». Il a précisé qu'à la suite de la catastrophe de l'*Amoco-Cadiz*, la conférence et la communauté internationale ont réellement pris conscience des problèmes de la pollution marine et « *ont résolu, avec une fermeté renouvelée, de s'assurer que le nouvel ordre juridique régissant les océans soit suffisant pour protéger les intérêts communs de tous les Etats et de tous les peuples en matière de protection de l'environnement* ».

Cependant, selon le délégué canadien, le « texte de négociation composite officieux », qui sert de base aux débats, n'a pas élaboré de mesures préventives satisfaisantes. L'article 19 de ce texte précise que « *le passage d'un navire étranger doit être considéré comme non inoffensif, c'est-à-dire préjudiciable à la paix, au bon ordre et à la sécurité d'un Etat côtier si, dans la mer territoriale, il se livre à tout acte volontaire et grave de pollution (...)* ».

M. Beesley estime qu'en plus de ces dispositions, tout Etat intéressé devrait être autorisé à inspecter un navire lorsque « *les autorités de cet Etat ont de bonnes raisons de croire qu'il existe un danger imminent de pollution grave* ». Au surplus, un Etat côtier ne devrait en aucun cas se voir refuser « *le droit d'établir des normes nationales portant sur la conception, la construction, l'équipage et l'équipement, même lorsque les normes internationales n'existent pas, sont inadéquates ou, une fois adoptées dans le cadre d'une convention internationale, ne sont pas encore en vigueur* ». — I. V.

### Commandant en chef des forces de l'OTAN

## LE GÉNÉRAL ALEXANDER HAIG DÉMENT AVOIR PRÉSENTÉ SA DÉMISSION

Le général Alexander Haig, commandant en chef de l'OTAN, a démenti, le 25 avril à New-York, avoir récemment menacé de démissionner en raison de divergences avec l'administration Carter, en particulier sur le problème de la bombe à neutrons. Ce démenti ne l'a pas empêché de se déclarer, devant le même auditoire, partisan convaincu de cette bombe, qu'il considère comme indispensable à la panoplie défensive de l'Europe. Au reste, son mandat de commandant suprême des forces intégrées de l'OTAN expire seulement en octobre, ce qui lui laisse le temps de réfléchir au renouvellement éventuel de ses fonctions. S'il continue à les assumer jusqu'à nouvel ordre, c'est, selon des informations de bonne source, à la demande expresse du secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, et du secrétaire à la défense, M. Harold Brown.

De son quartier général du Palatinat, le général Haig était bien placé pour enregistrer les doléances véhémentes des autorités allemandes face aux hésitations de M. Carter, placé devant le choix d'accélérer ou d'ajourner la mise au point de la bombe à neutrons. La presse s'en fit l'écho. La R.F.A. considérait que les Etats-Unis avaient reculé devant les clameurs soviétiques, alors que les experts militaires, dont le général Haig lui-même, considéraient la bombe à neutrons comme un facteur de dissuasion pouvant compenser le surarmement « classique » des pays de l'Est.

En outre, le général Haig a l'impression, sans doute fondée en partie, qu'il est trop souvent court-circuité par les membres de l'administration Carter, qu'il n'est plus un « insider ». On se rappellera que M. Alexander Haig, entré en janvier 1969 à la Maison Blanche en qualité d'adjoint militaire de M. Kissinger, en était sorti en septembre 1974 général à quatre étoiles, pour se trouver aussitôt « bombardé » au siège de l'OTAN. — A. C.





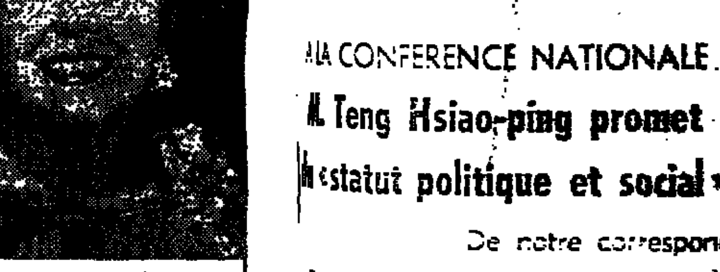









Pretoria accepte le ... par les ...




De notre correspon...

Quatre points principaux

# AFRIQUE

## Namibie

# Pretoria accepte le « plan de paix » proposé par les pays occidentaux

**L'acceptation par M. Vorster mardi 25 avril des propositions occidentales à propos de la Namibie a provoqué surprise et satisfaction aux Nations unies, où se poursuit la session spéciale consacrée à ce problème. M. Donald Jamieson, ministre canadien des affaires étrangères, qui venait, au nom des cinq pays occidentaux membres du Conseil de sécurité, de présenter « le plan de règlement » à l'Assemblée générale, a pris note de « cet important développement dans la position de l'une des principales parties ».**

**Tout en exprimant sa satisfaction, M. Lazar Mojsov (Yougoslavie), président de la session spéciale de l'Assemblée générale sur la Namibie, a, pour sa part, indiqué que « les termes de la réponse de Pretoria devraient être examinés de près avant de porter un jugement définitif sur celle-ci ».**

De notre correspondante

Johannesburg. — Le gouvernement sud-africain a accepté, mardi 25 avril, le plan de paix pour la Namibie proposé par les ciny pays occidentaux membres du Conseil de sécurité de l'ONU (France, Canada, Etats-Unis, Grande-Bretagne et République fédérale d'Allemagne). Mais au moment où le premier ministre, M. Vorster, annonçait la nouvelle au Parlement du Cap, l'administrateur général sud-africain à Windhoek, le juge Marthinus Steyn, faisait arrêter neuf responsables du mouvement nationaliste Swapo en vertu des nouvelles mesures d'urgence, adoptées la semaine dernière (*le Monde* du 20 avril).

Jusqu'à présent, le gouvernement sud-africain avait refusé de donner une réponse ferme aux propositions des cinq, affirmant que certains points devaient être « *clarifiés* ». Apparemment, les explications apportées lundi par ceux-ci ont été jugées satisfaisantes puisque M. Vorster a notamment déclaré dès le lendemain : « *Ayant l'assurance que les propositions sont maintenant dans leur forme finale et définitive et que les cinq les soutiendront sans réserve, le gouvernement sud-africain les accepte* ». Le premier ministre a repris, dans son message aux Occidentaux, les points en litige, indiqué les éclaircissements reçus. Le point essentiel concernait le retrait total prévu dans le plan des troupes sud-africaines, une semaine après la validation des élections pour l'Assemblée constituante. M. Vorster affirme avoir reçu l'assurance que si cette assemblée le souhaite, les troupes pourront rester en Namibie. (Certains diplomates soulignaient cependant mardi que rien de tel ne figure expressément dans le texte soumis aux différentes parties.)

« *Nous sommes satisfaits du fait que l'administrateur général restera à la tête de la structure administrative du territoire, aidé du représentant spécial du secrétaire général de l'ONU*, a poursuivi M. Vorster. *Dans sa décision, mon gouvernement a été également influencé de façon décisive par la promesse qu'il devra y avoir une cessation complète des hostilités (y compris les poses de mines, les assassinats, les enlèvements, etc.) avant la réduction des forces sud-africaines, que la responsabilité première du maintien de l'ordre et du respect des lois, pendant la période transitoire, continuera d'incomber aux forces de police existantes et que Walvis-Bay n'est pas concernée par les propositions.* »

Le premier ministre, tout comme le ministre des affaires étrangères M. Pikbotha, ont insisté tout particulièrement, mardi, sur la nécessaire cessation des hostilités avant la réduction de leurs troupes basées en Namibie.

Les journaux anglophones et afrikaans, de l'opposition comme de la majorité parlementaire, félicitent ce mercredi le gouvernement pour sa décision. Les quotidiens *Beeld* et *Transvaler*, ainsi que le *Citizen*, prédisent un rejet du plan par la SWAPO et un veto soviétique lors de la prochaine réunion du Conseil de sécurité de l'ONU. Dans une telle éventualité, l'Afrique du Sud, soulignent-ils, poursuivrait le processus devant conduire à l'indépendance par la tenue d'élections auxquelles la SWAPO ne participerait évidemment pas. Tous semblent persuadés que Pretoria jouirait, dans ce cas, du soutien des Occidentaux.

Le *Citizen* commente en ces termes très explicites le geste de Pretoria : « *L'Afrique du Sud avait peu d'autres choix que d'accepter le plan et laisser la responsabilité de son rejet à la SWAPO.* »

Seul le *Rand Daily Mail*, quotidien anglophone d'opposition, « *regrette la maladresse de l'administrateur général, M. Steyn* » qui l'a amené à adopter des lois d'urgence permettant d'arrêter toute personne soupçonnée de compromettre la paix, et l'arrestation, mardi, des neuf responsables de la SWAPO.

Plusieurs membres du mouvement avaient déjà été arrêtés peu de temps après l'assassinat du chef Clemens Kapuuo, président de la Democratic Turnhalle Alliance (D.T.A.), le mois dernier. Parmi eux, figurait le secrétaire administratif de la SWAPO, M. Axel Johannes

Justifiant les arrestations de mardi, le juge Steyn a déclaré que, « *les activités individuelles des personnes concernées encouragent la violence et l'intimidation, et tentent de compromettre le processus de paix...* » Il se défend de viser l'organisation. Pour M. E. Muakara, porte-parole de la SWAPO, il ne fait pourtant pas de doute que le juge tente de détruire son mouvement : « *Nous pensions qu'il voulait être impartial mais ses actions prouvent le contraire... Il est évident que la SWAPO n'est pas autorisée à mener une campagne électorale, si elle le souhaite, puisque ses responsables sont arrêtés.* »

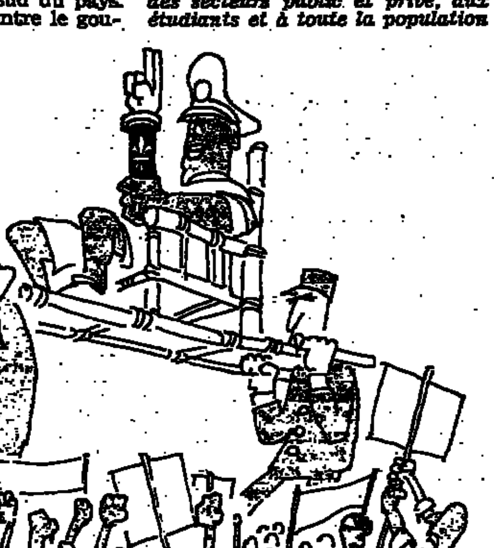
CHRISTIANE CHOMBEAU.

## Tchad

### TANDIS QUE LA SITUATION MILITAIRE CONTINUE DE S'AGGRAVER

# Des manifestations anti-françaises ont eu lieu dans le sud du pays

Tout en maintenant sa pression militaire, le Frolinat (Front de libération nationale du Tchad) accentue le caractère « anti-français » de sa propagande. On a appris mardi 25 avril à N'Djamena que de violentes manifestations avaient eu lieu la veille à Moundou, dans le sud du pays. Dirigées à l'origine contre le gouvernement du général Malloum, elles ont rapidement pris une tournure antifrançaise. Plusieurs Français ont été bastonnés. Des magasins on été pillés. Les autorités préfectorales ont repris mardi la situation en main.




(Dessin de PLANTU.)

Dans un tract largement diffusé mardi à N'Djamena, le comité général populaire du Frolinat de la capitale met en garde « *tous les Français, civils comme militaires encore présents au Tchad* », qui « *doivent s'attendre à une vengeance pour la cause de cinq élèves tués à Moussoro à la suite de la grève et des quatorze personnes innocentes massacrées à proximité de Salal* ».

Le comité demande également à « *la population active, aux commerçants, aux fonctionnaires des secteurs public et privé, aux étudiants et à toute la population de cesser toute activité le jeudi 27 et le vendredi 28 avril* ». Le Frolinat appelle la population à « *s'unir pour la révolution* ».

A N'Djamena, cependant, la situation est calme, du moins en apparence, après la décision des autorités de fermer tous les établissements scolaires et universitaires de la capitale pour prévenir d'éventuelles manifestations.

Par ailleurs, selon certaines informations recueillies par l'A.F.P., des dissensions seraient apparues au sein du Conseil supérieur militaire (C.S.M.) entre une tendance dure, déterminée à lutter jusqu'au bout contre les « *révolutionnaires* », et un groupe plus modéré, partisan de la négociation.

Dans plusieurs milieux politiques tchadiens, on ne cache pas une certaine amertume, face à la dégradation de la situation dont on rend responsable le C.S.M. qui, estime-t-on, a démontré depuis trois ans son incapacité à réaliser la réconciliation nationale.

Sur le plan militaire, la situation demeure préoccupante. Le poste de Salal, à 450 kilomètres au nord-est de N'Djamena, est toujours tenu par les rebelles qui y disposent d'un armement moderne : missiles sol-air et blindés notamment.

Dans le centre-est, après la chute des garnisons d'Arada et de Guereda, les villes de Biltine et d'Abeche, dont les populations ont la réputation d'être largement acquises au Frolinat, risquent de tomber rapidement sous le contrôle de ce mouvement.

Pendant ce temps, les voisins du Tchad, parties prenantes à l'accord de Benghazi du 27 mars, s'efforcent de relancer la négociation entre N'Djamena et le FROLINAT. Selon la radio libyenne, le colonel Kadhafi a demandé aux deux parties de « *déployer tous leurs efforts pour mettre fin à la détérioration de la situation* ».

Le commandant Abdoul Gassim Mohamed Ibrahim, vice-président du Soudan et président du comité militaire nigéro-libyen, chargé de contrôler l'application du cessez-le-feu, a déclaré mardi à N'Djamena que ce comité allait commencer, sans tarder, ses observations à Salal, Faya-Largeau et Arada. Il a également estimé que la rencontre prévue à Tripoli le 7 juin entre les deux parties tchadiennes, pour consacrer la réconciliation nationale, aurait bien lieu.

D'autre part, M. Hissene Habré, président du conseil de commandement des forces armées du nord, récemment rallié au général Malloum, est arrivé mardi à N'Djamena. — *(A.F.P., Reuter.)*

● A PARIS, l'accroissement de l'aide française au gouvernement tchadien, suscite des réactions hostiles. *La Lettre de l'unité* (bulletin du parti socialiste) estime que « *la France de Giscard est rengagée dans le conflit pourrissant du Tchad. Elle augmente sa mise mais les Français n'en savent rien* ».

« *Si l'intervention française est confirmée*, affirme de son côté la C.F.D.T., *nous protestons contre cette décision, qui fait suite aux opérations récentes dans d'autres pays africains comme le Zaïre et le Sahara, et demandons le retrait complet de l'armée française d'Afrique.* »

### Une lettre du général Cortadellas

*Après la publication d'un « Bulletin du jour » consacré au « Guêpier tchadien » (le Monde du 22 avril) nous recevons du général Cortadellas, qui commanda la force d'intervention française au Tchad de 1969 à 1973, la lettre suivante :*

Votre numéro du 22 avril publie un éditorial aux idées duquel j'adhère entièrement. Mais pourquoi, lorsqu'il évoque l'intervention que j'ai conduite, use-t-il du cliché mis à la mode à l'époque par une presse hostile à l'armée et aux aventures extérieures et invoque-t-il « *l'image des soldats français incendiant les palmeraies des zones rebelles* » ? Il est facile d'écrire ce que l'on veut ou bien de montrer une photo sur laquelle un soldat se profile devant un palmier qui brûle !

Mais je tiens à vous affirmer ici que j'ai toujours tenu la main à ce que de telles images ne soient jamais réalité. Les combats ont été durs au Tibesti, mais ils se sont toujours déroulés « dans le caillou », c'est-à-dire en dehors des palmeraies, et dans celles-ci nous ne nous sommes jamais rendus que pour distribuer du mil et du lait condensé et pour soigner. C'est en raison de cette attitude d'ailleurs que la paix fut très vite ramenée au nord du Tchad, et l'armée française n'a à rougir d'aucune image d'elle donnée à ce moment-là. Je regrette que ce que je vous affirme ici ne soit pas relevé publiquement par les autorités militaires concernées.

● *La Ligue communiste révolutionnaire* (trotskiste) estime « *de toute première importance pour le mouvement ouvrier français, ses organisations, ses travailleurs sous l'uniforme, de s'opposer de manière multiforme* » à l'engagement militaire de la France au Tchad. La L.C.R. exige « *le retrait immédiat des troupes françaises au Tchad et la rupture des accords militaires avec ce pays* ». Elle ajoute qu'elle « *s'associera à toutes les initiatives locales ou nationales qui auront pour but d'atteindre de tels objectifs* ».

# ASIE

## Chine

### À LA CONFÉRENCE NATIONALE SUR L'ÉDUCATION

# M. Teng Hsiao-ping promet une amélioration du « statut politique et social » des enseignants

De notre correspondant

Pékin. — Le discours de M. Teng Hsiao-ping à la conférence sur l'éducation, prononcé le 22 avril (*le Monde* du 26 avril), mais dont le texte intégral vient seulement d'être publié, est empreint d'une prudence dont le vice-premier ministre n'a pas toujours donné l'exemple. De toute évidence, il n'a voulu cette fois choquer personne et s'est gardé des formules trop tranchées que tous les esprits ne sont pas prêts à entendre. On sait qu'un débat se poursuit dans l'enseignement sur ce qu'il convient de conserver des acquis des dernières années, et, tant parmi les élèves et étudiants que parmi les enseignants, tout le monde n'est pas convaincu qu'un retour pur et simple aux méthodes en vigueur avant la révolution culturelle soit le plus souhaitable.

M. Teng Hsiao-ping a donc choisi de démontrer la continuité des orientations de l'éducation en République populaire depuis la libération jusqu'à nos jours. Il s'est constamment référé aux directives de Mao Tse-toung dans ce domaine pour déplorer seulement le « *sabotage* » dont elles avaient été l'objet de la part de la « bande des quatre ». Tout au plus a-t-il ajouté, mais sans insister, que « *de grands efforts sont encore nécessaires pour éliminer l'influence pernicieuse* » de ces derniers.

### Quatre points principaux

Le vice-premier ministre a mis l'accent sur les points suivants :

— Amélioration de la qualité de l'éducation : « *Il n'y a aucun doute*, dit M. Teng Hsiao-ping, *que les écoles doivent constamment donner une importance primordiale au maintien d'une orientation politique ferme et correcte. Cela ne signifie pas pour autant que de nombreuses heures de classe doivent être consacrées à l'éducation politique et idéologique.* » Priorité est donc donnée aux programmes scolaires proprement dits, qui devront être plus exigeants tandis que des examens en contrôleront l'application et l'efficacité.

— Renforcement de la discipline : les désordres consécutifs à la révolution culturelle ont laissé dans les établissements d'enseignement de mauvais souvenirs mais également des habitudes qui ne se transformeront pas instantanément. Appel est lancé non seulement aux enseignants mais aussi aux parents pour encourager les enfants sur la voie « *d'une étude appliquée, de l'observation de la discipline* » et en général d'un comportement moral conforme aux « *traditions révolutionnaires* ». Des « *mesures strictes* » sont annoncées contre ceux qui troubleraient l'ordre. Inversement, les « *sujets exceptionnels* » bénéficieront de tous les encouragements.

— Adaptation de l'enseignement aux nécessités du développement économique et du plan : c'est sous cette rubrique qu'il est question de « *la combinaison entre l'éducation et travail productif* ». Le « *travail productif* » auquel participeront élèves et étudiants devra être en rapport avec le sujet de leurs études et paraît devoir se transformer en simples exercices de travaux pratiques. C'est également pour fournir à l'économie le personnel dont elle a besoin en fonction des objectifs du plan que les écoles techniques seront multipliées et que des efforts particuliers seront consentis en faveur d'établissements « *pilotes* » à tous les échelons. M. Teng Hsiao-ping insiste moins toutefois sur ce dernier point qu'il ne l'avait fait le mois dernier devant la conférence sur les sciences et la technologie, atténuant ainsi légèrement les tendances élitistes qui avaient alors marqué son intervention.

— Encouragement à la profession d'enseignant : on touche ici à un problème sociologique hérité de la révolution culturelle. Les enseignants ont été les premiers à souffrir des campagnes contre l'intellectualisme et l'ordre traditionnel dont ils furent accusés d'être les représentants. La profession avait en conséquence beaucoup perdu de son prestige et de ses avantages. Il s'agit de lui donner un meilleur « *statut politique et social* » et de lui conférer un attrait nouveau par des révisions de salaires et autres bénéfices matériels et moraux.

ALAIN JACOB.

### D'ANCIENS GARDES ROUGES SONT ARRÊTÉS POUR « AVOIR MARTYRISÉ LES PROFESSEURS »

*Pékin (A.F.P.). — Un vaste coup de filet a eu lieu récemment dans les milieux des anciens gardes rouges de Pékin, a-t-on appris, mercredi 26 avril, de très bonne source dans la capitale chinoise.*

*Une dizaine de personnes ont été arrêtées, dont trois qui firent trembler les plus hautes personnalités au début de la révolution culturelle, les célèbres Nieh Yuan-tzu, de l'université Peita ; Kuai Ta-fu, de l'université Tsinghua et Tan Hou-lan, une ancienne activiste de l'Ecole normale supérieure, de Pékin. Tous trois furent un moment membres du comité révolutionnaire de Pékin, dont le président était déjà M. Wu Teh, qui, toujours maire de Pékin, a été critiqué, ces dernières semaines, par voie d'affiches. Eux aussi ont été critiqués récemment pour avoir « martyrisé les professeurs » pendant la révolution culturelle.*

*Mme Nieh Yuan-tzu avait lancé, le 25 mai 1966, le premier « coup de canon » de la révolution culturelle par une célèbre affiche en grands caractères, dont Mao Tse-toung avait fait l'éloge. Elle est accusée aujourd'hui d'avoir fait battre des professeurs à coups de barres de fer.*

## Vietnam

# M. Barre s'est entretenu d'une relance de la coopération avec l'ambassadeur de Hanoï à Paris

L'ambassadeur du Vietnam en France, M. Vo Van Sung, a été reçu mardi 25 avril par M. Barre avec qui il s'est entretenu de la coopération entre les deux pays.

De source française on indique que Hanoï souhaite que la réalisation de certains projets — tels que le complexe sidérurgique confié à Creusot-Loire et la prospection des ressources pétrolières effectuée par Elf-Aquitaine — soit accélérée. Le Vietnam désire la réunion rapide des commissions mixtes de coopération économique technique et culturelle conformément aux accords passés l'année dernière lors de la visite en France du premier ministre vietnamien.

A sa sortie de Matignon, M. Vo San Sung a déclaré à la presse qu'il avait transmis à M. Barre les félicitations de son gouvernement pour sa reconduction dans les fonctions de premier ministre. Il a laissé entendre qu'une visite de M. Barre au Vietnam n'aurait pas lieu dans l'immédiat.

D'autre part, indique l'agence Reuter, M. Jean-Yves Haberer, haut fonctionnaire du ministère français des finances, a déclaré, mardi, devant le conseil d'administration de la Banque asiatique de développement (BAD), réuni à Vienne, que Hanoï avait besoin de prêts d'urgence pour rembourser les intérêts de crédits accordés au Vietnam sous l'ancien régime.

Critiquant indirectement les Etats-Unis, M. Haberer a regretté que le Laos et le Vietnam n'aient bénéficié d'aucun prêt en 1977 ni même de la mise en œuvre des prêts suspendus en 1975 alors que la situation de ces pays devrait leur donner une certaine priorité dans les opérations du fonds spécial.

« *Les désirs d'ouverture et de rapprochement qui ont été clairement manifestés par ces deux pays devraient rencontrer une plus juste réponse et une meilleure compréhension de la part de la banque* », a ajouté M. Haberer.

Les Etats-Unis, qui ont refusé ces deux dernières années d'accorder une aide financière aux pays d'Indochine accusés de violer les droits de l'homme — Vietnam, Laos, Cambodge — ont confirmé mardi qu'ils étaient décidés à lier la question du respect des droits de l'homme aux activités des banques de développement.

M. Fred Bergsten, secrétaire adjoint au Trésor, a cependant déclaré que Washington continuerait d'effectuer ses versements destinés à financer des projets indispensables sur le plan humanitaire, même dans les pays qui ne respecteraient pas les droits de l'homme.

De source proche de la conférence, on indique que la BAD est prête à effectuer les premiers versements d'un prêt de 40 millions de dollars au Vietnam, maintenant qu'Hanoï a accepté d'endosser les prêts souscrits par l'ancien régime. Mais la banque ne peut pas commencer ces versements tant que le Congrès américain n'a pas voté le montant de la contribution américaine au Fonds de développement de la banque.

**« Le Monde » tient à la disposition de ses lecteurs les pages « Evénements » parues depuis octobre 1973.**

Ces pages, extraites de numéros maintenant épuisés, sont susceptibles de compléter une documentation personnelle sur les sujets les plus divers (la liste en sera adressée sur demande écrite exclusivement).

Prix de l'exemplaire : 1 F + 0,80 F. de frais d'envoi

« Le Monde ». Vente au numéro : 5, rue des Italiens. — 75427 Paris. Cedex 09

Le Monde

# politique

## A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

# L'amélioration des relations entre l'administration et le public

### « *Une action prioritaire* », déclare M. Dominati

**Mardi 25 avril, sous la présidence de M. Chaban-Delmas, l'Assemblée nationale aborde la discussion du projet de loi portant diverses mesures d'*amélioration* des relations entre l'administration et le public.**

Dans son rapport, M. AURILLAC (R.P.R.) rappelle que le desserrement du carcan administratif est l'un des objectifs prioritaires assignés par le président de la République au nouveau gouvernement.

M. DOMINATI, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, reconnaît que, dans ses rapports avec les services publics, *« l'usager se sent généralement un mal-aimé »*. L'administration doit donc démontrer que *« le service de l'Etat est d'abord celui du public »* et rechercher l'amélioration de ses relations avec ce dernier. *M. Dominati évoque ensuite la constitution, en 1975, des comités d'usagers et rappelle qu'un ensemble de projets sera déposé dès cette année pour définir les droits de l'administré et permettre que les citoyens soient* mieux protégés et mieux informés face aux administrations. Quant au *texte en discussion, il* est l'aboutissement législatif du récent programme de simplification *administrative qui comprend une* centaine de mesures, essentiellement réglementaires, mais dont certaines nécessitent l'intervention du législateur. Ce projet reprend également une série de propositions formulées par le médiateur, M. Aimé Paquet, *« ce qui témoigne de l'efficacité de sa fonction de redresseur de torts »*.

M. Dominati énumère les seize dispositions du projet dont sept proviennent du programme de simplification administrative et neuf du médiateur. Elles ont été, précise-t-il, regroupées dans un texte unique par souci d'efficacité.

Dans la discussion générale, M. ALAIN RICHARD (P.S., Val-d'Oise), estime qu'*« en dépit de son titre ronflant, ce texte vide, voire dangereux, accroît encore les passe-droits »*. A son avis, on aurait pu, par exemple, augmenter le nombre des assistantes sociales et faciliter le travail des tribunaux administratifs.

Pour M. ZELLER (non-inscrit, Bas-Rhin), les dispositions proposées, certes disparates, sont *« incontestablement opportunes »*. Certaines améliorations ont déjà été apportées, mais estime-t-il, cinq défauts majeurs caractérisent encore les relations entre l'administration et le public : *« Complication et paperasserie ; délais trop longs, pouvoirs excessifs, distance entre l'administration et le citoyen et insuffisance de possibilités de recours. »*

Pour Mme CONSTANS (P.C., Haute-Vienne), *« ce texte fourre-tout crée des illusions : son champ d'application est très étroit et la simplification qu'il apportera sera minime ou nulle »*. Elle dénonce notamment la complication des formulaires administratifs et constate que les collectivités locales se heurtent également à la bureaucratie et à ses lenteurs. *« C'est pour assurer son pouvoir*, affirme-t-elle, *que le gouvernement maintient des mécanismes pesants et contraignants et agrandit le domaine du règlement. »* Elle conclut : *un pouvoir de plus en plus concentré autour du président de la République et dominé par le grand capital ne peut procéder à une vraie réforme administrative qui exige démocratisation et décentralisation, liberté et autogestion. »*

M. BARTHE (P.C., Pas-de-Calais), estime que la lenteur administrative s'explique par l'insuffisance des effectifs et surtout par la lourdeur et la complexité des textes.

### La mise à pied

M. BOLO (R.P.R., Loire-Atlantique) insiste sur les relations entre les administrations et les entreprises et dénonce notamment *« le poids des contraintes qui grèvent la gestion de ces dernières »*. *« L'anonymat aboutit à l'irresponsabilité de l'administration »*, estime le député, pour qui l'insuffisance du pouvoir législatif permet à l'administration de disposer de pouvoirs excessifs.

Pour M. WARGNIES (P.C., Nord) le projet porte une nouvelle atteinte aux droits des travailleurs : *« D'une part, il supprime un texte qui interdit à tout employeur d'infliger des amendes à un employé pour un manquement au règlement intérieur de l'entreprise, d'autre part il permet à l'employeur de fractionner le paiement des indemnités de préavis. »*

Dernier orateur, M. CHARRETIER (U.D.F., Vaucluse) estime que *« le texte simplifie et allège des procédures, supprime des inégalités criantes et permet aux citoyens d'accéder à de nouvelles sources d'information »*.

Pour M. DOMINATI, qui répond aux intervenants, le texte *ne résoudra pas tous les problèmes*, mais *« l'élan est donné et c'est l'essentiel »*.

L'Assemblée aborde ensuite la discussion des articles du projet avec le titre premier relatif aux dispositions concernant le service national et la validation de certains services militaires. L'article premier institue l'automaticité du report d'incorporation des appelés jusqu'au 31 octobre pour ceux qui bénéficient d'un report jusqu'à l'âge de vingt-deux ans. Il est adopté sans modification.

L'article 2 dispense également du service national les fils ou frères de militaires décédés des suites d'un accident survenu ou d'une maladie contractée pendant l'exécution du service national. La commission des lois en propose la suppression afin d'éviter que n'augmente encore le nombre des dispenses. Elle n'est toutefois pas suivie par l'Assemblée, qui vote également l'article qui valide les services accomplis dans les armées alliées par des étrangers devenus par la suite citoyens français.

Au titre II (dispositions relatives aux pensions militaires d'invalidité), l'Assemblée adopte l'article qui prévoit le versement de la majoration de la pension militaire d'invalidité à la personne qui assure la charge des enfants. Pui elle adopte, contre l'avis du gouvernement, un article additionnel de M. Foyer (R.P.R.) qui étend le bénéfice de l'honorariat à tous les anciens fonctionnaires, sauf décision contraire du gouvernement.

Au titre III (dispositions relatives à la Sécurité sociale), l'Assemblée adopte, avec quelques modifications, des articles destinés :

1) A permettre la validation pour la retraite des périodes d'inactivité, au profit des pensionnés militaires qui ont dû cesser leur activité en raison d'une infirmité ou d'une maladie contractées au cours du service militaire ;

2) A aligner les délais de prescription de l'action des caisses pour recouvrer des prestations indûment versées sur les délais dont disposent les assurés pour se faire payer les prestations.

Sur proposition de la commission des lois, elle adopte un article additionnel précisant que les délais de prescription des régimes spéciaux de la Sécurité sociale entrent également dans le champ d'application de la réforme. Puis elle vote un article qui rend applicable au régime des pensions de retraites des marins la règle de répartition de la pension de reversion entre les épouses successives introduite dans le régime général par la loi portant réforme du divorce. Elle décide également, à l'initiative de M. Foyer, de rendre obligatoire, pour les régimes complémentaires de retraite, *« nonobstant toutes dispositions ou stipulations conventionnelles contraires »*, le principe de la reconnaissance au conjoint divorcé du bénéfice de la pension de reversion lorsque le divorce n'a pas été prononcé contre lui.

L'Assemblée adopte plusieurs amendements de M. Delaneau (U.D.F.) qui simplifient les modalités d'attribution de la carte d'invalidité en conférant compétence aux commissions départementales créées par la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées.

Au titre IV (dispositions concernant le Code du travail) un amendement communiste interdit le recours à des mises à pied ou l'utilisation de « primes anti-grève ». M. Ducoloné souligne que *« ces mesures relèvent d'un pouvoir disciplinaire de l'employeur quasi absolu et pratiquement hors de portée du contrôle des juges, ce qui laisse les travailleurs sans recours en cas d'abus patronaux.* Il ajoute : *« La mise à pied est une sanction grave qui prive le travailleur de ses salaires. Quant aux primes anti-grèves, elles constituent une atteinte grave aux libertés. »* Malgré l'avis du rapporteur, la commission avait adopté cet amendement. M. Dominati le combat et demande un scrutin public. Il observe que la mise à pied permet d'éviter le licenciement en donnant « une dernière chance » au salarié.

L'amendement communiste est finalement repoussé par 247 voix contre 196 sur 443 votants.

*La séance est levée à 19 heures.* La suite de la discussion est renvoyée à mercredi matin.

PATRICK FRANCÈS.

### LE GOUVERNEMENT ACCEPTE L'ORGANISATION DE DEUX DÉBATS SUR LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE ET LA SÉCURITÉ SOCIALE

Au cours de la conférence hebdomadaire des présidents au Palais-Bourbon, le 25 avril, M. Limouzy, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, a indiqué que le gouvernement accepte dès à présent l'organisation de deux des débats souhaités par les groupes de la majorité.

Le premier aura lieu entre le 23 et le 26 mai, et sera consacré aux problèmes de la Sécurité sociale. Le second permettra de faire le point, avec le ministre des affaires étrangères, sur la politique extérieure de la France, vraisemblablement début juin. M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. a demandé également que les députés puissent débattre des problèmes de la famille et de la participation. A l'occasion du débat sur la politique générale du gouvernement, le premier ministre avait indiqué qu'il ne voyait *« aucun inconvénient, bien au contraire »*, à l'organisation de débats *« sur les problèmes fondamentaux (...), qu'il s'agisse de la politique de défense, de la politique étrangère, de la politique familiale et sociale »*.

● *M. Pierre Messmer*, ancien premier ministre, député R.P.R. de Meurthe-et-Moselle, a été élu mardi président de l'Association parlementaire Europe-Afrique, en remplacement de M. Joël Le Theule (R.P.R.), nommé ministre des transports. Le bureau désigné mardi comprend d'autre part un secrétaire général, M. Pierre Bas, député de Paris (R.P.R.) et quatre vice-présidents : MM. Xavier Deniau (app. R.P.R., Loiret), Pierre Lagorce (P.S., Gironde), Charles Deprez (U.D.F., Hauts-de-Seine) et Antoine Porcu (P.C.F., Meurthe-et-Moselle).

### M. PAUL MASSON DIRIGERA LE CABINET DE M. BOURGES

M. Paul Masson, préfet de la région Aquitaine et préfet de la Gironde, a été nommé directeur du cabinet civil et militaire de M. Yvon Bourges, ministre de la défense. M. Masson remplace M. Jacques Boyon qui occupait ces fonctions jusqu'à son élection, *le 19 mars dernier*, comme député R.P.R. de la première circonscription de l'Ain.

Sont nommés, d'autre part, au cabinet : conseillers techniques, MM. Jean-Benoît Ramé, André Ride, Guy Schmidt, Pierre Saulière et Gaston Heurley ; chargé de mission, M. Jean Picq (*Journal officiel* du mercredi 26 avril).

[Né le 21 juillet 1920 à Ussel (Corrèze), M. Paul Masson a fait, comme l'actuel ministre de la défense, une grande partie de sa carrière outre-mer. En 1959, il a notamment été haut commissaire de France en Haute-Volta avant de diriger, avec le titre de gouverneur de la France d'outre-mer, le bureau pour le développement de la production agricole jusqu'en 1967.

A cette date, il devient préfet du Lot. De novembre 1971 à mars 1973, il est directeur du cabinet civil et militaire *de M. Michel Debré*, alors ministre d'Etat chargé de la défense nationale sous la présidence de M. Georges Pompidou. Il est ensuite nommé préfet de la région Centre et préfet du Loiret, à Orléans, en juin 1973, avant de prendre les fonctions de préfet de la région Aquitaine et préfet de la Gironde, à Bordeaux, en septembre 1976.]

### LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE

**Réunie le 25 avril au Palais-Bourbon, la conférence des présidents a établi comme suit l'ordre du jour de l'Assemblée :**

**JEUDI 27 AVRIL. — Suite de la *discussion du projet de loi* modifiant certaines dispositions du code du travail relatives à la *promotion* individuelle, au congé de formation et à la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle.**

**VENDREDI 28. — Questions *orales*.**

**MARDI 9 MAI. — Projet relatif à l'exécution des prophylaxies collectives des maladies des animaux.**

**MERCREDI 10. — Questions au gouvernement ; proposition de loi abrogeant l'article du code civil relatif à l'indivision conventionnelle (deuxième lecture) ; projet modifiant la loi relative à la Cour de cassation; projet concernant les comités professionnels de développement économique (deuxième lecture).**

**JEUDI 11. — Proposition de loi modifiant et complétant la loi valorisant l'activité inventive et modifiant le régime des brevets d'invention.**

**VENDREDI 12. — Questions *orales*.**

## AU SÉNAT

# L'augmentation de la quote-part de la France au F.M.I. est approuvée

### Mais les « changes flottants » sont unanimement condamnés

*Par 183 voix contre 22* (P.C.), socialistes et radicaux de gauche ne prenant pas part au scrutin, le Sénat a voté, après l'Assemblée nationale, mardi 25 avril, le projet de loi autorisant l'augmentation de la quote-part de la France au Fonds monétaire international. Le gouvernement a ainsi les mains libres pour effectuer une opération dont il s'est efforcé, au cours des débats, de réduire et de banaliser la portée.

Cette sixième révision, réclamée par le conseil des gouverneurs du F.M.I. le 22 mars 1976, représente, a indiqué le raporteur général M. Maurice BLIN (Union centriste Ardennes), une augmentation du tiers environ de l'ensemble des quotes-parts. La part de notre pays passe de 1 500 à *1 919 millions de D.T.S.*, soit une majoration de 27,93 % (de 8 460 millions de francs à 10 823, pour un D.T.S. de 5,64 F. Les dépenses correspondant à ce versement seront compensées grâce à la souscription par le F.M.I. d'un montant égal de bons du Trésor français.

« *Il s'agit*, rappelle M. RENE MONORY, ministre de l'économie, *d'une opération habituelle (...) importante mais raisonnable. Son refus nous ferait passer, au F.M.I., du quatrième rang au cinquième rang derrière le Japon. (...) L'augmentation de la quote-part française entraînera une augmentation sensible du volume des crédits dont notre pays pourrait bénéficier dans le cas où il connaîtrait des difficultés de balance des paiements. (...) Dans toutes les instances internationales*, conclut le ministre, *et en particulier lors du prochain comité intérimaire à Mexico, je ferai entendre ma voix pour demander que tous les pays acceptent les efforts de discipline et de solidarité indispensables pour revenir à une plus grande solidité des changes.* »

M. JEAN-PIERRE FOURCADE, sénateur des Yvelines (P.R.), *ancien ministre et négociateur des accords de la Jamaïque en 1976, souligne que cette sixième révision des quotes-parts* marque l'importance du poids financier des pays de la Communauté économique européenne, qui détiendront désormais 27 % du capital du Fonds monétaire, alors que les Etats-Unis se situent à 21,5 %.

Puis l'ancien ministre déclare notamment : *« La passion que certains mettent à défendre leurs positions, l'invocation permanente de la souveraineté nationale et la dénonciation sans nuances de l'esprit d'abandon dont aurait fait preuve en cette matière le gouvernement français m'obligent à faire quelques commentaires. (...) Je souhaite que dans les débats sur les problèmes monétaires on cesse de se référer au système de Bretton-Woods, qui a été caractérisé en fait par une domination du dollar et qui n'a jamais eu les vertus que d'aucuns, mal informés, lui ont prêté. (...) A trop centrer le débat sur le conflit Europe/Etats-Unis, on risque de perdre de vue les réalités du monde d'aujourd'hui. (...) On n'a pas suffisamment dit que les nouveaux statuts du Fonds monétaire permettraient désormais au pays de la Communauté économique européenne de mettre en place, s'ils le souhaitent, une zone de stabilité des taux de change ou un mécanisme de flottement concerté de leurs monnaies qui pourrait constituer le point de départ de la nécessaire reconstruction d'un ordre économique international. J'ai constaté, avec satisfaction, qu'à la dernière réunion du conseil européen à Copenhague ces sujets avaient été proposés. (...)*

*» Grâce à l'accord intervenu au sein de la Communauté économique européenne en 1974, et contrairement à ce que disent certains, l'or n'a pas perdu tout rôle monétaire. (...)*

» *Ainsi*, conclut M. Fourcade, *en participant à cette augmentation de capital, notre pays va pouvoir non seulement conserver sa place dans cette institution, mais encore lancer de nouvelles idées pour contribuer à dégager des solutions conformes à l'indépendance nationale et à la coopération internationale.* »

M. MOINET (Gauche dém.-M.R.G., Charente-Maritime) estime que la logique du système libéral appelle le recours à l'étalon-or. Le régime des changes flottants consacre le rôle dominant du dollar. Les radicaux de gauche, déclare l'orateur, considèrent que la ratification des accords de la Jamaïque aurait dû être de la responsabilité des Assemblées. Ses amis ne participeront donc pas à un vote qui cautionnerait la démission du Parlement.

M. MAURICE-BOKANOWSKI (R.P.R. Hauts-de-Seine) proclame : *« Jamais nous n'accepterons un système qui permet aux Etats-Unis un déficit annuel de 22 milliards de dollars. (...) Mais, étant donné l'objet limité du débat d'aujourd'hui, nous voterons le projet, qui permettra à la France de conserver son siège au F.M.I. »*

Pour M. TOURNAN (P.S., Gers), la Constitution fait obligation au gouvernement de soumettre au Parlement les accords internationaux qui engagent les finances de l'Etat. Le groupe socialiste ne participera pas au vote.

M. LE PORS (P.C., Hauts-de-Seine) évoque le cas portugais pour dénoncer la domination monétaire des Etats-Unis. *« Mario Soares*, affirme-t-il, *a déclaré que le Portugal ne serait jamais l'otage du F.M.I. ; n'empêche que les mesures d'austérité prises par lui n'ont été guidées que par le souci de ne pas déplaire au Fonds... Quant à la présidence du F.M.I., dont on nous fait miroiter l'attribution éventuelle à un Français — M. de la Rosière, — ce n'est quand même pas un argument, d'autant que cette responsabilité apparaîtrait surtout comme une caution de notre part. Cela étant*, conclut M. Le Pors, *nous ne proposons pas que la France quitte le F.M.I. Il faut, au contraire, renforcer les bases internationales de l'économie française. (...) C'est dans le cadre de l'ONU, où chaque pays compte pour un, que des accords généraux devraient être cherchés et conclus pour combattre la crise. »*

M. PALMERO (Un. centr., Alpes-Maritimes) votera le projet *« sans joie et par nécessité »*. Mais il condamne une politique monétaire (celle des changes flottants) qui permet aux Etats-Unis *« d'exporter leur inflation »*.

M. MONORY reprend la parole pour dire notamment que le terme *« sans joie »* ne lui plaît guère, car nombre de pays fondent beaucoup d'espoirs sur l'augmentation de notre quote-part, *« condition pour eux d'une aide accrue »*.

Les sénateurs adoptent ensuite l'article unique du projet.

ALAIN GUICHARD.

### LE RÉVEIL ET L'UNITÉ

*(Suite de la première page.)*

Notre pouvoir public continuait de ravauder les façades de « prestige » et de racler les crédits de recherche, qui sont devenus les plus pauvres du monde civilisé : *1,8 %* du P.N.B.

Et maintenant nous voici — libérés du programme commun (à 51 %) — livrés d'un coup à l'assaut des continents.

Au-delà de la gestion, difficile et indispensable, du quotidien, il faudra donc mettre en place les structures d'innovation et de responsabilité, la diffusion des nouveaux modes d'enseignement et de formation, la capacité d'accueillir l'investissement moderne, ce qui concerne plus encore la qualification des hommes que la modernisation des routes, la multiplication de nos instituts polytechniques, le remplacement des artifices, pour le travail des jeunes, par des emplois de « nouvelle nature » (1).

Engager, de front, ces efforts, en sachant que ni la bureaucratie ni la hiérarchie n'y sont aptes, que le succès de cette croisade pour la vie dépend, au contraire, de la confiance, de l'intelligence, du dévouement et, s'il le faut du stoïcisme, de chaque citoyen là où il est, où il peut contribuer et inventer, voilà qui dicte une politique : celle de l'unité.

Divisée, la France, Valéry Giscard d'Estaing l'a rappelé au juste moment, n'aurait aucune chance de l'emporter. L'échec s'appellerait alors le sous-développement, un grand malheur. La condition du renouveau nécessaire est, ainsi, que les Français réveillés en fassent, ensemble, leur affaire.

Cette unité, plus accessible qu'on ne le croit, requiert d'abord *que le pouvoir* donne l'exemple décisif : proposer, de semaine en semaine, au nouveau Parlement, tout entier, des mesures d'équité, de solidarité, d'évidence, que *tous*, en conscience, puissent voter. Et voteront.

J.-J. SERVAN-SCHREIBER.

(1) Ce ne sont là que quelques mesures essentielles où les propositions, par exemple, de l'U.D.F. et du P.S. convergent.

### M. Barre à la « une » du « Canard enchaîné »

*Le Canard enchaîné* célèbre, ce mercredi 26 avril, la parution *de son trois millième numéro*, en publiant une édition spéciale de douze pages dans laquelle il rappelle les « grandes dates » de son histoire... et commence une enquête consacrée à « *Raymond Barre, homme d'affaires clandestin dans un paradis fiscal* ». *Selon l'hebdomadaire*, le premier ministre est l'un des actionnaires de la société Educosim, établie au Liechtenstein afin d'échapper légalement à l'impôt sur les bénéfices.

*« Il y a du Chaban dans le comportement de Raymond Barre : un peu de désinvolture et beaucoup de légèreté »*, écrit Claude Angeli à la « une » du *Canard enchaîné*. Il ajoute : *« Raymond Barre possède depuis près de trois ans des actions de la société Educosim. Une société qui s'est « établie » dans la principauté du Liechtenstein pour bénéficier des avantages que ce « paradis fiscal » offre aux hommes d'affaires comme aux fraudeurs internationaux. On n'y paie aucun impôt sur les bénéfices... Discrétion oblige. Raymond Barre s'est arrangé pour ne plus recevoir de courrier et éviter d'assister aux assemblées d'actionnaires. Bref, il ne voulait plus que son nom apparaisse dans les affaires d'Educosim. Mais rien de changé pour ce qui est des bénéfices. Un mandataire, résidant en Suisse, est chargé de percevoir les dividendes de ses actions. Ensuite, comme prévu par contrat, le mandataire les transmet au premier ministre... »*

A l'appui de ses révélations, *le Canard enchaîné* publie plusieurs reproductions de fac-similés, dont l'authenticité paraît difficilement contestable.

*Le Canard enchaîné* indique également qu'il a adressé à ce sujet un questionnaire au premier ministre, et que le service de presse de l'hôtel Matignon lui a répondu que les questions posées étaient « *sans objet* ».

L'hôtel Matignon confirmait, mercredi matin 26 avril, avoir été interrogé par l'hebdomadaire, mais se refusait à tout commentaire.

### Une mauvaise affaire ?

*Interrogé mercredi matin, M. Michel Gabryslak, présenté par* le Canard enchaîné *comme l'* « *animateur* » *de la société Educosim, nous a apporté un certain nombre de précisions.*

*Educosim a été créée en décembre 1974. Son but était de fournir des programmes de formation, notamment économique, aux pays du tiers-monde en utilisant le principe des jeux. M. Michel Gabryslak détient 51 % du capital d'Educosim (50 000 F suisses divisé en cinq cents actions de 100 F suisses). Le reste du capital est réparti entre plusieurs actionnaires français, dont M. Raymond Barre pour six actions (soit une valeur totale de 600 F suisses, 1 400 F environ), et étrangers.*

*Les transferts pour les achats d'actions d'Educosim avaient reçus toutes les autorisations nécessaires de la part des autorités françaises.*

*La société n'a eu, en fait, aucune activité propre. Elle a pris une participation dans une société suisse, Ediga, aux côtés d'investisseurs suisses et belges. L'objet d'Ediga était le même que celui d'Educosim. Or, au fil des ans,* « *on s'est aperçu* » *qu'il n'y avait pas de véritable marché dans le tiers-monde pour les* « produits formation » *qu'Educosim voulait vendre.*

*Educosim n'a jamais distribué de dividendes. La société est même, tout comme Ediga, en cours de liquidation depuis plusieurs mois, les actionnaires perdraient ainsi leur mise initiale.*

*La vente fiduciaire d'actions est légale et* « *banale* » *au Lichtenschein et en Suisse nous a encore précisé M. Gabryslak, qui a ajouté qu'* « Il n'y avait jamais eu de mystère sur le fait que M. Barre avait travaillé avec lui sur des projets d'éducation économique ».



# LE DÉBAT AU SEIN DU P.C.F.

## « L'Humanité » : l'analyse de fond de la direction du P.C.F. n'est pas mise en cause

René Andrieu note dans l'éditorial de *l'Humanité* du 26 avril, à propos de l'ouverture de la session du comité central du P.C.F. :

« *Cette réunion se tient à un moment où un vaste et utile débat se déroule dans toutes les organisations du parti. (...)*

» *Quelques camarades ayant exprimé sans attendre leur opinion dans la presse non communiste ou à la radio-télévision, les commentateurs en ont tiré sur la situation dans le parti — il se paraît-il déchiré, à bout de souffle — des conclusions qui paraissent bien éloignées de la réalité.*

» *Ce qui est vrai, c'est que les militants communistes, conformément à leur vocation, sont engagés une fois de plus dans un débat approfondi et qu'ils sont amenés à jeter un regard critique sur leur propre activité. Cela ne signifie pas, comme on l'avance çà et là, que l'analyse de fond de la direction du parti soit mise en cause, même si des critiques sont exprimées légitimement sur tel ou tel aspect de sa politique, personne n'ayant le privilège de l'infaillibilité. Cela ne signifie pas non plus que, parce que la direction du parti a fait connaître, dès le 20 mars, ses premières appréciations, elle ait imposé d'avance ses conclusions : si elle n'avait rien dit, on aurait pu lui reprocher avec plus de raison son mutisme et y voir un signe de désarroi ou d'irresponsabilité.*

» *Au lendemain de l'échec électoral de la gauche, nous n'avons en ce qui nous concerne aucun doute sur la responsabilité que porte le parti socialiste en la matière.* »

---

● *Le comité central du parti communiste révolutionnaire marxiste-léniniste* a publié, mardi 25 avril, un appel aux militants du P.C.F. dans lequel il leur propose de participer à la constitution d'un parti communiste de type nouveau. « *Ce parti ne peut en aucune façon constituer une machine bureaucratique imposant son point de vue aux travailleurs,* note le P.C.R. *Ce parti communiste de type nouveau, nous avons commencé à en jeter les bases. Il a besoin de l'énergie, de l'enthousiasme, de l'expérience de lutte de tous ceux qui ont la conviction que la classe ouvrière est bien la classe qui peut diriger jusqu'au bout, en unifiant autour d'elle le peuple, la révolution et la construction d'une société nouvelle : la France socialiste.* »

## « Libération » polémique avec les communistes des Bouches-du-Rhône

De notre correspondant

Marseille. — Le quotidien *Libération*, dans son édition du 25 avril, a fait état de la possibilité de quarante-cinq « *mises à la retraite anticipée* » au quotidien communiste *la Marseillaise*. « *Tout va bien à la Marseillaise* », répond M. Jacques Roger, rédacteur en chef. Il dément catégoriquement la nouvelle d'éventuels licenciements et fait au contraire état d'une progression dans la diffusion du quotidien communiste. « *Cette campagne de dénigrement permanent de la part de* Libération, ajoute le rédacteur en chef de « la Marseillaise », *nous est habituelle. On déforme systématiquement nos propos ou nos écrits, on caricature la situation pour essayer de nous faire sortir de notre sérénité. Peine perdue.* »

Dans le même numéro *Libération* faisait état de difficultés dans la diffusion de *la Nouvelle Critique* à Marseille, difficultés auxquelles la direction fédérale du parti communiste des Bouches-du-Rhône n'aurait pas été étrangère (la dernière livraison de la revue est d'une tonalité fort critique vis-à-vis de la politique suivie par le P.C.F.). Les abonnés ont en tout cas reçu le numéro d'avril depuis plus d'une semaine, mais il est vrai qu'il est très rare dans les kiosques, pour ne pas dire introuvable.

## M. HERNU : un nouveau comportement vis-à-vis du P.C.

M. Charles Hernu, maire de Villeurbanne, député socialiste du Rhône, a déclaré mardi 25 avril :

« *Si Georges Marchais a sauvé la majorité actuelle, faut-il en déduire pour autant que Georges Marchais en porte la responsabilité ? Peut-être pas, car rien ne prouve que Georges Marchais ne soit pas lui-même en butte aux règlements de comptes de dirigeants plus léninistes que lui ? Bataille perdue, donc le système employé pour arriver à la victoire n'était pas le bon. Le 29 avril prochain, les socialistes ne mettront pas en cause l'union de la gauche, mais réexamineront sa pratique et réfléchiront à un nouveau comportement vis-à-vis du parti communiste.*

» *Ce que nous avons fait il y a quatorze mois à Villeurbanne aurait dû être davantage reproduit dans les autres villes.* »

**[N. D. L. R. — Lors des élections municipales de mars 1977, les socialistes avaient constitué à Villeurbanne une liste autonome, qui, lors du premier scrutin, avait devancé la liste communiste.]**



## BIBLIOGRAPHIE

## « Trente ans de parti : un communiste s'interroge »

*de Jean Rony*

En décidant de rédiger ses souvenirs et ses impressions de militant communiste, après trente années passées au sein du P.C.F., M. Jean Rony inaugure, aussi surprenant que cela puisse paraître, un genre. Son livre n'est ni l'une de ces biographies soigneusement expurgées que produisent d'ordinaire les cadres du parti communiste, ni les cris de révolte ou les autocritiques signés par les communistes en rupture de parti.

M. Jean Rony raconte son parti sans fard, mais avec une profonde tendresse. En 1974, il s'est décidé à parler, à rendre publiques ses inquiétudes et ses doutes. 1974, c'est l'année du XXIe congrès du P.C.F., l'année de la première grande faille dans l'union de la gauche.

« *Ce qui me gêne dans mon désaccord actuel avec le P.C.F.,* écrit M. Jean Rony, *ce n'est point l'absence de transparence des fins historiques, mais le sentiment que l'objectif immédiat est flou, mal assuré. Point non plus que le P.C.F. fasse autre chose que ce qu'il croit faire, mais c'est la peur qu'il ne fasse rien. Qu'il se fige stérilement dans la défense de son identité et de sa zone d'influence.* »

L'identité communiste, M. Jean Rony a, très tôt, appris à la connaître. Lorsqu'il adhère au parti, le 1er janvier 1949, après avoir passé deux ans à la S.F.I.O., ses camarades font bien sentir à ce petit-bourgeois qu'il est entré au sein du parti de la classe ouvrière. Il va vivre concrètement l'alliance entre les intellectuels et cette classe, et découvrir que, si on ne possède pas un statut de « grand intellectuel », la cohabitation est parfois difficile. L'intellectuel reste le plus souvent perçu comme un instrument au service du parti. Il existe, par exemple, « *l'intellectuel qui a de l'audace* », pour reprendre la formule de M. Rony. Ses audaces, explique-t-il, sont contrôlées par le sommet.

Pour sa part, M. Jean Rony ne parvient pas à se résigner au fait que, sous prétexte que le P.C.F. n'est pas un club de réflexion, le débat politique en son sein est, le plus souvent, évacué. « *Tel qu'il fonctionne encore,* écrit-il, *le P.C.F. avec ses cellules le plus souvent étroites et languides, est bien incapable d'intégrer de nouvelles générations qui ne se satisferont pas de coller des affiches et de vendre* l'Humanité, *mais voudront aussi faire de la politique.* » Sur ce terrain, essentiel, M. Jean Rony est impitoyable dans l'analyse critique. « *Le turn-over des militants produit des effets ambivalents,* note-t-il : *de vieilles histoires sont oubliées, mais du même coup c'est l'histoire tout court qui est renvoyée dans la préhistoire. Avec le risque de devenir un parti sans mémoire. L'histoire du parti restant affaire de spécialistes sans jamais prendre place dans la formation critique des militants.* »

C'est avec l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie que, selon le témoignage de l'auteur, la première fêlure s'est créée dans le monolithisme du P.C.F. A partir de 1968 il distingue qu'un « *processus d'ouverture commence à ramper.* ». — T. P.

★ **Trente ans de parti : un communiste s'interroge, de Jean Rony, éd. Christian Bourgois, 230 pages, 20 F.**

## Le C.N.I.P. hésite entre l'U.D.F. et le R.P.R.

M. Bertrand Motte, président de cette formation, a rendu compte, mardi matin 25 avril, à la presse, de l'entretien qu'il a eu, le 19 de ce mois, avec M. Valéry Giscard d'Estaing. Il a indiqué que le chef de l'Etat avait, d'une part, invité le CNIP à continuer d'exister sur l'échiquier politique français, mais qu'il lui avait également demandé de s'insérer dans « *l'armature majoritaire nouvelle* » ; c'est-à-dire au sein de l'Union pour la démocratie française, qui rassemble déjà le parti républicain, le Centre des démocrates-sociaux et le parti radical.

Cette perspective provoque chez les dirigeants indépendants un certain nombre d'hésitations. Ils voient dans l'U.D.F. une organisation qui compte quelques similitudes avec la tentative de regroupement centriste lancée lors de l'élection présidentielle de 1965. Ils ont également conservé de l'échec de la confédération au sein de laquelle ils avaient par la suite tenté de se regrouper avec les républicains indépendants quelques souvenirs amers.

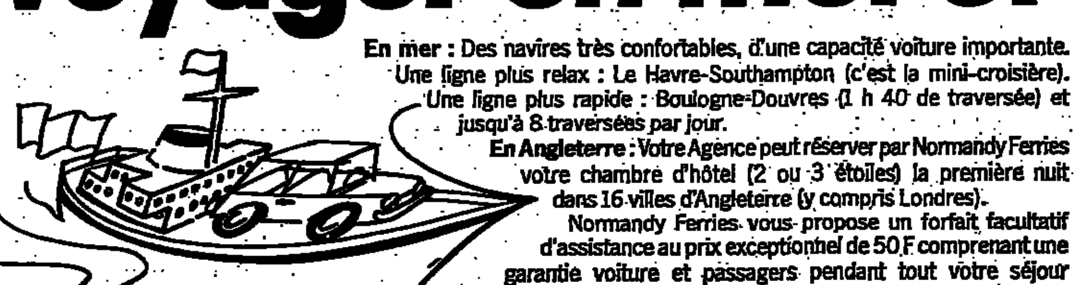
M. Bertrand Motte a fait valoir ces arguments au président de la République. Son parti n'a pas encore opté. Il le fera d'ici au mois de juin, à l'occasion de la réunion de son comité directeur, puis de son conseil national.

M. Motte a ajouté : « *Nous aurons, en juin, une meilleure connaissance de la nature du choix devant lequel nous nous trouvons. D'un côté, le R.P.R. : sa nature de parti homogène et centralisé n'est pas en connexion avec notre nature propre et certaines de nos convictions, notamment en matière européenne. De l'autre côté, l'U.D.F. : nous avons besoin d'un supplément d'information en ce qui la concerne. Nous ne pouvons pas nous prononcer avant de connaître ses objectifs à moyen et à long terme. Mais nous devons tenir compte également des caractères originaux que présente cette expérience : l'importance que lui prête le président de la République et le soin avec lequel il veille sur elle ; le programme du gouvernement qui nous a apporté des garanties n'existant pas dans le passé. C'est en fonction de tout cela que nous déciderons.* »







# POLITIQUE

## LE DÉBAT

# Le Mouvement de la jeunesse communiste connaît lui aussi des difficultés

**On chercherait en vain dans « Avant-Garde », l'hebdomadaire du Mouvement de la jeunesse communiste de France (M.J.C.F.), l'écho des préoccupations des militants de l'U.E.C. (Union des étudiants communistes), qui ont exprimé ces temps derniers dans la presse leur désaccord avec la ligne du parti. Si une discussion « fructueuse » a lieu dans certains cercles, les jeunes communistes ne paraissent guère disposés, pour l'instant, à ouvrir des tribunes de discussions dans leurs journaux.**

**Cette attitude, à laquelle se sont pliés par discipline plus que par conviction un certain nombre de dirigeants, provoque moins de remous à la base que dans le parti lui-même. Relativement épargné par la contestation interne, le M.J.C.F. affronte, toutefois, une crise de croissance qui se traduit notamment par le relatif échec de la campagne engagée, en novembre 1977 pour « relancer » la presse du mouvement.**

Comme au parti communiste, il existe au M.J.C.F. un courant hostile au rapprochement avec les socialistes, qui s'est trouvé conforté par la rupture des négociations de septembre 1977 et par les résultats du 19 mars. Au lendemain du second tour paraissait, en particulier, en première page d'*Avant-Garde*, une photo de M. François Mitterrand accompagnée de cette légende : *« Echec avec préméditation. »* (1).

Cette initiative, qui a été condamnée par la direction, est cependant significative d'un certain nombre d'interrogations qui traversent actuellement le mouvement. Ainsi, dans le rapport présenté le 1er avril à Paris devant le conseil national « élargi », Mme Sylvie Jan, membre du secrétariat national, insistait-elle sur la nécessité de maintenir l'union *« entre les partis de la gauche »*. Mais ce rappel de la ligne officielle s'accompagnait de cette remarque : *« C'est vrai que l'existence du programme commun de gouvernement a contraint à faire triompher dans toute la gauche des prises de positions politiques dont tous les partis tiraient profit, alors que nous aurions dû en bénéficier seuls, et plus largement. »*

Le caractère jusqu'ici non public de ces interrogations contraste avec les prises de position d'un certain nombre d'étudiants se réclamant à des degrés divers des thèses de M. *Louis Althusser. Dans Politique-Hebdo* du 1er avril est, en particulier, paru un article signé, au nom de vingt de leurs camarades, par trois militants parisiens de l'U.E.C. et demandant la réunion d'un congrès extraordinaire du P.C.F.

Cette « contestation » de « gauche », traditionnelle à l'U.E.C., n'inquiète pas outre mesure la direction du M.J.C.F. qui a connu, dans les années 60, des situations plus difficiles. Limitée à un petit nombre d' « intellectuels », elle semble d'autant moins dangereuse que les « contestataires » se refusent, par discipline, à s'organiser en tendance et que membres, le plus souvent, du P.C.F., ils font d'abord porter leurs critiques sur celui-ci.

La direction, qui a bénéficié de la trêve des vacances scolaires de printemps, a pu se prévaloir des résultats obtenus auprès des jeunes lors du scrutin. Confirmés par le sondage post-électoral publié le *24 avril par le Nouvel Observateur*, ces résultats montrent que, pour la première fois depuis plusieurs années, le P.C.F. devance les socialistes auprès des électeurs de dix-huit à vingt-quatre ans. Si 28 % de ceux-ci indiquent avoir voté communiste le 12 mars, 25 % seulement se sont prononcés en faveur du P.S. ou du M.R.G. Dans le sondage réalisé par le même institut après les élections cantonales de 1976 (2), le P.C.F. recueillait 28 % des suffrages exprimés, la « gauche socialiste » 33 %. Dix ans après mai 1968, ce résultat est loin d'être négligeable.

Le scrutin des 12 et 19 mars montre cependant la persistance de l'influence de l'extrême gauche (9 % des suffrages exprimés par les dix-huit-vingt-quatre ans, selon le sondage publié par *le Nouvel Observateur*. Plus sensible que le parti communiste à cette situation, le M.J.C.F. avait, par la voix de son secrétaire général, M. Jean-Michel Catala, lancé avant le premier tour de scrutin un appel au *« débat »* à ceux *« qui [se] disent « gauchistes » ou « écologistes »*.

Cet appel, qui contraste singulièrement avec l'attitude manifestée jusqu'ici à l'égard de l'extrême gauche (3), s'est ensuite concrétisé par le soutien apporté par le M.J.C.F. à la pétition nationale pour les transports gratuits de soldats lancée par des comités d'appelés, où l'influence des « gauchistes » est déterminante.

### Réorganisation

En dépit de l'appui apporté à la campagne du parti pour *« faire payer les riches »*, le M.J.C.F. a continué au cours de cette campagne de mettre en avant un certain nombre de thèmes qui, comme la sexualité et le féminisme, rencontrent un large écho auprès des jeunes. Sans que soit abandonné le « quantitatif », l'accent est de nouveau mis aujourd'hui sur ces revendications, terrain privilégié des « gauchistes ».

Outre qu'elle sert opportunément de dérivatif aux difficultés actuelles, la campagne lancée par le mouvement contre la marée noire vise également à ne pas laisser aux seuls écologistes le bénéfice politique d'une catastrophe qui a profondément marqué l'opinion et singulièrement les jeunes. Mais ces efforts n'ont pas tous été couronnés de succès. A Brest, ce sont les comités antimarée noire, d'inspiration « gauchiste », qui ont rencontré le plus d'écho auprès des jeunes non politisés (4). Et, en dépit de deux cent dix mille tracts distribués (selon *l'Humanité)*, la manifestation organisée le 4 avril à Paris par le M.J.C.F. n'a réuni qu'un millier de participants (*le Monde* du 6 avril).

Cette faible mobilisation ne s'explique pas seulement par le découragement provoqué par la défaite du 19 mars. Les jeunes communistes, dont les effectifs sont passés de soixante-dix mille au mois de juin 1975 à cent dix mille cent soixante-quatre le mois dernier, s'efforcent aujourd'hui de surmonter une crise de croissance qui se traduit par un absentéisme préoccupant et une baisse de l'activité militante.

La transformation au mois de novembre 1977 du mensuel *Avant-Garde* en hebdomadaire « grand public » correspondait au souci de renforcer la « lutte idéologique » du mouvement, mais aussi à la nécessité d'assurer, par une diffusion plus fréquente de ce journal, une vie plus régulière aux cercles. Ce projet de redonner à *Avant-Garde* son rôle léniniste d' « organisateur collectif », a partiellement échoué. Au lieu des cent cinquante mille exemplaires que le mouvement se proposait de diffuser à l'époque, quinze mille seraient actuellement payés régulièrement au journal.

Ces ratées, qui ne sont pas totalement surprenantes pour un mouvement de jeunes, sont cependant jugées alarmantes par la direction. Dans son rapport au conseil national « élargi », Mme Jan déclarait, le 1er avril, que le journal connaissait une difficulté financière *« extrême »*, ajoutant que *« sa vie elle-même [était] maintenant en danger »*.

En même temps qu'il changeait de périodicité et de formule, *Avant-Garde* — de mensuel de l'Union des jeunes communistes de France (5) qu'il était — devenait l'organe du M.J.C.F. tout entier. Sans changer de périodicité, *Clarté*, mensuel de l'U.E.C., était simultanément transformé en revue théorique. Cette réorganisation, qui avait pour résultat, sinon pour objectif, de limiter l'influence des étudiants, continue de provoquer des remous chez les étudiants. Parce qu'ils jugent le contenu du nouvel *Avant-Garde* d'une *« totale pauvreté »*, certains d'entre eux refusent de le diffuser.

C'est cette réorganisation manquée qui explique l'éclosion de revues « contestataires » comme *Démarches* à Grenoble (6) ou *Positions* à Bordeaux (7). Lancées par des étudiants de l'U.E.C., les premiers numéros de ces revues exprimaient déjà avant les élections des doutes sur les méthodes de la direction du parti et la ligne du vingt-deuxième congrès.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) *Avant-Garde*, daté 29 mars-5 avril 1978.

(2) Sondage Sofres. *Le Nouvel Observateur*, 21 juin 1976.

(3) Dans le rapport présenté au congrès extraordinaire du M.J.C.F. le 9 décembre 1976, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), M. Catala avait, au nom du conseil national de nouveau souligné *« la nocivité persistante des idées des gauchistes ainsi que de leurs méthodes d'action »*.

(4) Dans une « tribune libre » publiée dans le *Quotidien du peuple* daté 22 - 23 - 24 avril, un militant de l'U.E.C., M. Jean-Jacques Cadiou, explique qu'il quitte le P.C.F. pour protester contre la *« routine »* qui a prévalu, selon lui, dans la fédération du Nord-Finistère au moment de l'échouement de l'*Amoco-Cadiz*.

(5) L'U.J.C.F. groupe les lycéens et les salariés du mouvement.

(6) Paul Sabini, 13, rue Sault, 38000 Grenoble.

(7) Denis Slot, poste restante, place de la Bourse, 33000 Bordeaux.

● PRECISION. — Nous avons écrit dans *le Monde* daté 5-6 mars que le Mouvement de la jeunesse communiste de France, *« qui affirme regrouper 58 % de salariés, est dirigé par d'anciens étudiants »*. Si M. Jean-Michel Catala, secrétaire général, a bien appartenu à la direction de l'U.E.C., le bureau politique compte dix étudiants, anciens étudiants ou lycéens sur vingt-trois membres. Depuis l'élection, le 6 septembre 1977, de Mme Sylvie Jan au secrétariat national, celui-ci compte trois étudiants ou anciens étudiants sur sept membres. Auparavant, cette proportion était de trois et trois.



# Les trois crises

*(Suite de la première page.)*

Il restera que des griefs se seront accumulés au grand jour, allant des plus bénins — le style, le ton et les thèmes de la campagne du P.C. — aux plus graves — les ressorts et les objectifs réels des corrections de trajectoire successives.

Il restera surtout que, à travers ce jeu de la vérité communiste, c'est la sanction d'un *aggiornamento* trop tardif et trop étroit qui se fait jour. La verve et même la faconde de Georges Marchais ont estompé la timidité et la pusillanimité du parti communiste devant le changement. Le XXIIe congrès amorçait une logique nouvelle. Le P.C. ne l'a suivie qu'à petits pas frileux. Il en a fait assez pour paraître croire à l'innovation, pas assez pour la réaliser vraiment. Depuis septembre dernier, il a même semblé marcher à reculons. Il en paie aujourd'hui le prix avec ce qui ressemble fort à une sérieuse crise de modernisation, une crise qui se décompose en trois : une crise de fonctionnement, une crise d'influence, une *crise* de stratégie.

### Le fonctionnement

La première est la plus spectaculaire et la plus logique. Le charme austère du centralisme démocratique n'est plus ce qu'il était. Il ne séduit pas les « nouveaux communistes », qui attendent toujours des règles du jeu *vraiment neuves pour ce qui* touche au fonctionnement interne de leur parti. A la première grande épreuve qu'ils rencontrent — la désillusion de mars, — ils s'en prennent donc à ce dont ils viennent de mesurer le plus directement les inconvénients : l'exercice du pouvoir au sein du P.C. selon des canons directement issus de la bolchévisation. *Ils ont pu constater que, malgré* le « modern' style » affiché, la concentration des décisions et le poids de l'appareil restaient intacts. Il y a discussion à la base, il y a discussion au sommet, il n'y a pas discussion entre la base et le sommet. Ce sont les *mass media* qui ont appris aux militants que leur parti renonçait à la dictature du prolétariat, *se résignait* à la force de frappe, acceptait l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct, décidait de présenter un candidat à l'élection présidentielle de 1981 ou renonçait, au lendemain du premier tour, à faire du seuil minimum des filiales à nationaliser la ligne de démarcation entre la fidélité au programme commun et sa trahison.

### L'influence

Comme, au même moment, ils savaient fort bien qu'au parti communiste italien les dirigeants ne cachaient pas leurs divergences comme des maladies honteuses, et qu'au parti communiste espagnol la voix des simples adhérents ou des différentes sensibilités s'exprimait bruyamment, cela les a fait réfléchir. D'où leurs réticences nouvelles à l'égard des unanimités factices, des tutelles envahissantes et des congrès en forme de *Te Deum*. Les militants du P.C. contestent désormais l'exercice traditionnel de l'autorité au sein de leur parti. Le P.C.F. a été jusqu'à présent le plus conservateur des partis « eurocommunistes » sur ce point. Il est douteux qu'il puisse le rester sans lâcher au moins du lest. Il n'y a plus de mannequins dans le parti, mais cette fois c'est la base qui le dit.

La crise d'influence du parti communiste français vient d'être confirmée. Avec 20,6 % des suffrages exprimés, le P.C. n'a certes reculé que de 0,8 % des voix. Ce n'est pas un effondrement. Mais c'est la vérification d'un grignotage endémique. Pour la première fois sous la Ve République, quatre étiquettes — P.C., P.S., U.D.F., R.P.R. — correspondaient aux quatre familles politiques naturelles. C'est le P.C. qui occupe la dernière place. Qui pourrait nier qu'il s'agit là d'un déclin pour une formation qui se proclamait fièrement le « premier parti de France » à la Libération et atteignait alors quelque 28 % des voix ? Le P.C. reste distancé par le R.P.R. ; il est doublé par l'U.D.F. et, pire, ce qui ne s'était pas produit depuis 1936, par le P.S. On a beaucoup insisté avec raison depuis les élections sur les formules manichéennes et misérabilistes de la campagne du P.C. Elles n'expliquent pas tout. Car autrement, pourquoi le P.C. manifesterait-il depuis 1958, avec le général de Gaulle puis sans lui, une telle inaptitude à retrouver son électorat de la IVe République ?

En fait, le P.C. veut être et reste un parti ouvrier : près de 40 % des ouvriers et des ouvrières engagés dans la production votent effectivement pour lui. Mais la stratification sociale française perd lentement de son étanchéité. La France est de plus en plus un peuple de citadins salariés. La classe ouvrière y conserve une originalité. Mais petit à petit, les différenciations deviennent moins abruptes : le langage, l'habillement, la scolarité, les loisirs ne se confondent pas. Mais ils se rapprochent. Bref, si le P.C. reste trop ouvrier pour séduire les « cols blancs », il se bat aussi en partie à contre-courant à un moment où le style de vie (sinon le niveau de vie) des « cols bleus » tend à les intégrer dans la masse des salariés.

### La stratégie

Enfin le P.C. n'est plus porteur comme naguère d'un paradis imaginaire : l'utopie soviétique est morte. Et ce n'est sûrement pas un hasard s'il se montre de moins en moins producteur d'idées neuves. Pour ce qui touche à l'entreprise, il emprunte beaucoup à la C.F.D.T. Pour ce qui relève de la politique étrangère, il démarque parfois le gaullisme. Pour ce qui concerne l'art et la culture, il découvre à son rythme des vérités que les non-communistes connaissent depuis longtemps. Ainsi le P.C., coupé du pouvoir depuis plus de trente ans, se comporte-t-il de plus en plus *en parti protestataire*, en témoin à charge des insuffisances et des échecs de la société libérale, plus qu'en porteur d'un modèle novateur. Avocat se commettant d'office au service des plus déshérités, il ne manque pas de causes. Ce rôle, pour un parti révolutionnaire, est tout de même un peu court.

Tout cela débouche évidemment sur la troisième crise du P.C.F., la plus grave, sa crise stratégique. Il a appartenu pendant des décennies à une communauté internationale groupée autour *de l'Union soviétique*. Il en tranche laborieusement les liens et, s'il est loin de renoncer à sa solidarité, au moins la vit-il autrement. Il pénètre peu à peu dans un nouvel univers, celui de l'eurocommunisme. Mais il n'ose pas encore en prendre les moyens, et son brusque recul, en septembre dernier, montre qu'il n'entend pas sauter dans le vide.

L'eurocommunisme postule de larges alliances sur des objectifs relativement modérés. Le P.C. n'a pas renoncé à son maximalisme, et « l'union du peuple de France » n'a pas été une réussite. Les chrétiens pratiquants auxquels il tendait la main n'ont pas voté davantage pour lui qu'en 1973, c'est même plutôt le contraire. Les électeurs gaullistes sollicités sont restés de marbre. Les intellectuels et les classes moyennes salariées n'ont guère répondu à l'appel du P.C.

L'alliance politique avec le P.S. et les radicaux de gauche sort grièvement blessée de l'épreuve. Elle ne s'en relèvera pas de sitôt : les élections européennes de 1979 se feront à la proportionnelle, le P.C. aura son propre candidat à *l'élection présidentielle de 1981*. Rien de cela ne pousse à la cicatrisation rapide. Le P.C.F. a choisi une stratégie de larges alliances qui débouche sur un isolement accru.

Dans les années 60, quand la S.F.I.O. se délabrait et que le parti communiste italien avait déjà tiré les conclusions de la déstalinisation, le P.C.F. a, par son immobilisme, laissé passer une chance. Avec son XXIIe congrès, on pouvait croire qu'après le temps perdu sonnait l'heure du temps retrouvé. Il n'en a rien été et une seconde occasion s'évanouit. Le P.C.F. ressemble maintenant à ces vieilles forteresses hautaines plantées en haut d'une colline. De loin, elles ont encore fière allure. L'ardeur de ses troupes et la *solidité* de ses fortifications le protègent du délabrement. Mais le territoire qu'il contrôle s'amenuise et, surtout, il n'est plus sûr que les commerces nouveaux passent par la route qu'il surveille. Pour tenter de retrouver une autre chance, le parti est condamné à innover. Pour se tirer de son mauvais pas actuel, il ne peut plus se contenter de rallier l'idéologie eurocommuniste. Il lui faut en tirer maintenant les conséquences politiques et économiques.

ALAIN DUHAMEL.

# La direction du parti répond à la contestation interne

*(Suite de la première page.)*

Le phénomène est particulièrement évident dans la presse communiste. Les rédactions des organes nationaux du P.C.F. se sont toutes prononcées — y compris celle de *l'Humanité* — en faveur d'une ouverture des colonnes au début en cours au sein du parti. Pas nécessairement en instaurant une « tribune de discussion » mais, par exemple, en publiant des reportages des comptes rendus de réunions de sections ou de cellules. La direction du P.C.F. a refusé, en laissant toutefois à l'hebdomadaire *France-Nouvelle* une marge de manœuvre plus large qu'à *l'Humanité* ou *l'Humanité-Dimanche*.

Si les responsables communistes sont particulièrement sensibles à l'état d'esprit des « permanents », c'est que ceux-ci sont un élément essentiel de la puissance de la direction. L'autre secteur capital, aux yeux des dirigeants, c'est la base ouvrière. Or, là aussi, des fêlures sont apparues. C'est, en premier lieu, le recul sensible de la C.G.T. lors des élections professionnelles. C'est aussi le mécontentement qui s'exprime dans les cellules ouvrières. Des avantages matériels étaient attendus de la victoire électorale de la gauche et la déception est vive.

L'un des objectifs de la direction du P.C.F. consiste à éviter que ce courant de mécontentement ne rencontre pas la contestation politique véhiculée par les intellectuels. Sur ces derniers, les responsables du P.C.F. ont plus ou moins fait une croix. Ils savent qu'ils viennent de perdre beaucoup de terrain dans cette couche de la population et que la reconquête sera, une nouvelle fois, longue et difficile. Maurice Goldring admet d'ailleurs, cette semaine, dans *France nouvelle*, que, pendant la campagne électorale, la politique du P.C.F. à l'égard des intellectuels *« est devenue une chanson sans parole dont la musique s'était tue »*.

Les dirigeants communistes se consolent de cette situation en expliquant que ce secteur de l'opinion est le plus sensible au réformisme. Maurice Goldring rappelle, par exemple, qu'en mai 1968 avec la manifestation gauchiste du stade Charléty comme en 1969 avec la candidature de M. Alain Poher à l'élection présidentielle, *« les difficultés des communistes dans les milieux intellectuels montent brusquement de plusieurs degrés »*. Pourtant, l'augmentation sensible du nombre des intellectuels dans la population française n'est pas sans poser un problème au P.C.F., d'autant que son influence dans la classe ouvrière a eu tendance à reculer dans la dernière période.

THIERRY PFISTER.

# LE P.C.F. « PREND ACTE » DU DÉMENTI DE L'ÉLYSÉE SUR LA BOMBE A NEUTRONS

Le P.C.F. *« prend acte »* de la déclaration du porte-parole de la présidence de la République, affirmant *« qu'aucune expérience de la bombe à neutrons n'a eu lieu et qu'aucune n'est programmée »*, a indiqué, mardi 25 avril à Paris, M. Jean Kanapa, membre du bureau politique du P.C.F.

*« Après la décision du président Carter, cette information montre bien qu'il est possible de faire marquer le pas à la course aux armements »*, a ajouté M. Kanapa.

[Répondant, mardi 25 avril, au cours d'une conférence de presse, à une question sur l'état d'avancement des recherches françaises sur la bombe à neutrons, M. Michel Pecqueur, administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique, a déclaré : « Les Français sont capables de faire ça. » Il s'est refusé à tout autre commentaire sur cette question.]



مكرر من الاصل

AU SEIN DU P.C.F.

# Ce qui ne peut plus durer dans le parti communiste

## III. — L'idéologie : une caricature

par LOUIS ALTHUSSER

**M. Louis Althusser a, tour à tour, analysé le changement d'orientation du P.C.F. et son fonctionnement (« le Monde » des 25 et 26 avril). Il se penche, dans ce troisième article, sur l' « idéologie » qui fonde l'unité du parti communiste.**

Puisqu'il est question de « machine » et d'Etat, il faut aussi parler d'idéologie. Car il faut une idéologie pour « cimenter » (Gramsci) l'unité du parti.

● *D'un côté* cette idéologie repose sur une émouvante confiance des militants dans leurs dirigeants, qui incarnent pour eux l'unité et la volonté du parti, héritier de la tradition révolutionnaire nationale et internationale. Et derrière cette confiance, il y a généralement un lien de classe, qui s'exprime chez les travailleurs à la fois par la fin de l'isolement, la chaleur d'être ensemble dans la lutte tout autrement que dans l'exploitation, la fraternité, l'orgueil que le parti existe comme conquête des luttes de la classe ouvrière, la fierté qu'il soit dirigé par des travailleurs comme eux, les assurances que fournit cette direction de classe, etc.

Mais il y a aussi les formes *dévoyées de cette* confiance, qui font abstraction de *toute* histoire et s'expriment par une adhésion entière et sans critique, à la limite par l'attente que la direction pense pour les militants et à leur place : cette abdication produit dans le parti cette catégorie de sectaires aveugles, qui finissent par n'avoir plus qu'un seul réflexe : mettre *toute* leur passion, tout leur dévouement au service de la direction et de sa défense sur tous les terrains (« le parti — c'est-à-dire la direction — a toujours raison »). Cette espèce de confiances aveugles est naturellement bonne pour *toutes* les tâches ingrates mais aussi pour toutes les responsabilités. La direction les emploie généreusement, récompensant ainsi leur soumission mais encourageant en fait le conservatisme le plus borné.

● *D'un autre côté* et conjointement il y a l'exploitation de cette confiance par une idéologie savamment formée et modelée par la direction et ses fonctionnaires.

Cette idéologie de parti a pour fonction d'identifier l'unité du parti avec sa direction, et la ligne fixée par cette direction. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, elle n'a rien de spontané. Elle est l'idéologie même qui convient à la pratique du parti et la justifie.

Nous sommes ici à un point décisif pour comprendre ce qui se passe dans le parti.

Dans la théorie et la tradition marxistes, ni l'unité du parti ni le parti lui-même ne sont une fin en soi. Le parti est l'organisation provisoire de la lutte de classe *ouvrière*. Il n'existe que *pour* servir cette lutte de classe, et son unité n'est requise que pour servir *son action*. C'est *pourquoi* on ne peut en rester à l'idée que l'*idéologie* du parti sert à « cimenter » son unité : cette fonction ne nous renseigne en rien sur la nature de cette idéologie et sur la fonction de cette unité.

Si le parti est figé et sclérosé, son unité pourra être sans faille, mais formelle et vaine, et le parti sera « cimenté », c'est-à-dire paralysé par une idéologie sclérosée et figée. Si le parti est vivant, son unité sera contradictoire, et le parti sera unifié par une idéologie vivante, qui devra être contradictoire, mais qui sera ouverte et féconde. Or qu'est-ce qui rend un parti vivant ? *Son rapport vivant aux masses*, à leurs combats, à leurs découvertes, à leurs problèmes, dans les grandes tendances qui traversent la lutte des classes : ou vers la surexploitation, ou vers la libération des exploités.

On voit aussitôt que la question de l'idéologie du parti est un problème particulièrement complexe. Car elle met en cause non seulement la confiance des militants, non seulement l'unité (plus ou moins formelle) du parti, mais par-dessus *tout* le rapport du parti aux masses. Et ce dernier rapport prend une double forme : *la forme de la pratique politique* du parti, son style de direction et d'action dans l'organisation et l'orientation de la lutte des masses ; *et la forme de la théorie* du parti, indispensable pour réfléchir les expériences de la pratique politique et les situer dans la perspective des tendances contradictoires de la lutte des classes.

## L'ère des platitudes officielles

L'idéologie du parti est ainsi comme un condensé, où l'on peut faire l'expérience de l'état de l'unité du parti, et de son rapport aux masses et à la théorie.

Faut-il redire à quel point l'état de la théorie marxiste, est, dans le parti français, lamentable ? Non seulement le parti a hérité de la vieille tradition ouvrière française, qui ne voulait pas entendre parler de théorie, mais après les efforts théoriques méritoires de Maurice Thorez avant la guerre, il s'est arrimé à la galère stalinienne, et est entré, en y rajoutant de son cru, dans l'ère des platitudes officielles, qui faisaient de la théorie marxiste, dogme d'Etat international, un positivisme évolutionniste, et du matérialisme dialectique la « science des sciences ».

La théorie marxiste, qui n'était guère vivante dans le parti, ne s'est pas relevée de cette servitude volontaire. Et comme ce qui se produit d'officiel en U.R.S.S. n'a d'autre effet que d'étouffer la *théorie* marxiste, tous ceux qui se sont employés depuis vingt ans en France à « bricoler » sur les productions soviétiques ont contribué à achever ce qui subsistait chez nous de théorie marxiste. Il suffit de consulter les programmes des écoles du parti : à quelques rares *originaux* près, qui doivent à leur courage de penser par eux-mêmes et de chercher, nous avons atteint dans le parti le point zéro de la théorie marxiste. Elle a disparu.

Et rien ne laisse à penser que la direction du parti en soit préoccupée. Que le marxisme soit en crise dans le monde entier, laisse la direction aussi froide que la réalité mondiale de la crise économique pendant les années du programme commun. Que la crise du marxisme prenne en France la forme de la disparition de la théorie marxiste au sein du parti communiste la laisse indifférente. L'abandon de la théorie marxiste signifie à coup sûr l'aveuglement théorique, donc l'aveuglement politique (car la théorie est hautement politique) : nous venons d'en faire l'expérience depuis quelques années jusqu'au 19 mars. Vous croyez que la direction va faire le rapprochement ?

La direction s'en console aisément. Car le parti a une « théorie » et une « théorie » à lui : la « théorie » dite du C.M.E., version française (adornée de considérations boccariennes (1) sur la suraccumulation-dévalorisation du capital) de la théorie *soviétique* du capitalisme monopoliste d'Etat. Elle est d'une telle *portée* (théorique) qu'elle a été publiée *sous* le nom, lourd de sens pour une discipline dont Marx a fait la « critique », de *Manuel d'économie politique*. Qu'elle soit très peu appréciée, voire ouvertement dédaignée par de grands partis frères, comme l'italien, n'importe : c'est *notre* théorie. Et la preuve, c'est qu'elle a été fabriquée sur l'ordre de *notre* direction, par *notre* section économique « auprès du comité central » bien entendu épurée au préalable de ceux qui n'étaient pas d'accord.

Une *théorie sur ordre !* Pourquoi pas, après tout ? Combien de grandes œuvres musicales ont été exécutées *sur* commande ! Et d'ailleurs, tout n'est pas sans intérêt dans le *Manuel*. Mais dans l'ensemble, ce gigantesque travail était apologétique, c'est-à-dire avait à démontrer *une conclusion qui existait déjà*, sous sa forme politique, avant sa *démonstration* « économique ». Il s'agissait en somme d'adosser, comme à sa garantie théorique, la politique antimonopoliste du programme commun au C.M.E.

On connaît les deux conclusions majeures de ce travail : 1) nous sommes entrés dans une phase qui est « l'antichambre du socialisme », où la concentration monopolistique pénètre l'Etat, *qui* forme avec elle « un mécanisme unique » ; 2) la France est dominée par une « poignée de monopolistes » et leurs commis.

Les conclusions *politiques* de ces deux thèses sont claires : 1) l'antichambre du socialisme et le « mécanisme unique » Etat-monopoles *changent la question de l'Etat*. L'Etat revêt tendanciellement une forme qui va le rendre directement utilisable pour le pouvoir populaire, donc plus question de le « *détruire* », et à l'horizon de ce raisonnement se profile déjà « l'abandon » de la dictature du prolétariat ; 2) Si l'Etat est quasi prêt, les forces aussi sont *là*, quasi prêtes à l'occuper, car en face de cette « poignée de monopolistes » il y a *la France entière* victime des monopoles. A part une petite clique (étendue plus tard à 600 000 « grands bourgeois »), tous les Français ont *objectivement intérêt* à la suppression des monopoles.

Cette notion d'*intérêt objectif* est en soi une petite merveille théorico-politique que même d'Holbach et Helvétius, versés dans la théorie de l'intérêt, n'avaient pas osé penser. Car qu'est-ce qui distingue l'intérêt objectif de sa réalisation ? Rien que la *conscience*. Nous pensions, en *marxistes attardés*, *que cette* réalisation pouvait passer par quelque chose comme la lutte des classes. Non, elle ne passe que par la conscience. Eh bien, il suffit de l'éveiller ! Comme chacun sait, depuis Kautsky, la conscience, comme ça ne vient pas du dedans, *ça vient du dehors*. On va donc du dehors éveiller, réveiller la conscience à coups de propagande, de presse, de mass media : « Vous avez *objectivement intérêt* à lutter contre la poignée de monopoles qui vous exploitent : *prenez-en conscience*, et vous agirez en conséquence ! » Nulle raison de douter du succès : ou douteriez-vous à la fois de la toute-puissance de l'intérêt objectif et de la toute-puissance des idées sur la conscience ? Quel vulgaire matérialiste vous faites !

Le sort qui est réservé à la théorie marxiste dans le parti n'est pas au bout *de* ses conséquences. Ainsi, qui dit abandon de la théorie marxiste dit du même coup abandon de l'analyse concrète. Cette affirmation paraîtra curieuse à certains, qui se font une idée *abstraite* de la théorie marxiste, et l'opposent volontiers, pour *cette* raison, à l'idée d'analyse *concrète*. Pourtant, pour Marx et Lénine (« l'âme vivante du marxisme est l'analyse concrète d'une situation concrète »), *c'est la même chose*, ce qui varie, c'est seulement l'échelle de l'objet.

Or *toute* la tradition marxiste est marquée par l'exigence de l'analyse concrète. Cette exigence correspond à une nécessité politique. L'analyse concrète de tous les éléments pris dans la complexité des rapports ou effets de classe de la situation donnée est, au *sens* fort, *découverte* du réel (comportant toujours des surprises, du « nouveau »), et en même temps *détermination* de la ligne à suivre pour atteindre les objectifs de la lutte.

Or cette pratique infiniment précieuse a, elle aussi, disparu du parti. Maurice Thorez avait encore le courage, avant la guerre, de présenter des analyses concrètes sur les rapports de classes en France. Depuis *la* guerre, cette tradition s'est peu à peu perdue. Rien sur les rapports de classes en France aux vingtième, vingt et unième et vingt-deuxième congrès du parti. On comprend *pourquoi* : la direction avait « sa » théorie du C.M.E. : comme elle était pour elle une vraie théorie, elle tenait *donc* lieu d'analyse concrète par avance. Si on voulait « faire concret », il suffisait de l'*appliquer* d'en haut à n'importe quoi. Là aussi le parti retrouvait une vieille tradition de l'interprétation dogmatique/spéculative stalinienne du marxisme : la vérité concrète c'est quand on *applique* la théorie, qui est donc la vérité de toutes les vérités, et l'analyse concrète devient, à la limite, superflue, puisqu'elle n'est que la vérité appliquée. Ce schème de la vérité concrète comme « application » d'une vérité supérieure avait fait des ravages politiques sous la IIe Internationale. Ces ravages reprirent sous Staline, et n'épargnèrent pas le parti *français*. Concevoir l'analyse *concrète* comme l'*application* de la théorie, c'est, à moins d'être distrait, *s'engager* dans des impasses politiques totales, plus graves encore que les effets de la fabrication d'une « théorie » sur commande.

## Le « butoir »

Nous disposons, dans notre histoire nationale, d'un exemple édifiant. Il s'agit du « butoir ». Voilà quelques années, un secrétaire *fédéral* eut ce mot étonnant pour désigner le piétinement électoral du parti dans des élections partielles. Question à l'ordre du jour, quand on sait que depuis très longtemps le parti « tourne » autour de 20 - 21 % des voix sans pouvoir aller plus loin : bloqué. Il s'est même cette fois payé le luxe de battre de 0,8 point (en moins) le niveau de son « butoir » historique. Mais qui a pris le mot au *sérieux* et analysé le fait ? Qui s'est avisé de poser la *simple* question : quelles sont les limites réelles, quelles sont les raisons économiques, *sociales* et idéologiques de classe de ce piétinement ? Bref qui a fait l'*analyse concrète* de la *situation politique de classe* du parti dans la France d'aujourd'hui ?

La direction possédait... la réponse, dans la « théorie » du C.M.E., qui est complètement muette sur ce point, mais qu'il suffisait « d'*appliquer* » comme certains l'ont d'ailleurs tenté. La direction n'a jamais posé la question en termes d'analyse concrète. Car *c'eût été* découvrir pas *mal* de réalités malséantes : d'abord que le « butoir » ne réside pas avant tout dans la petite bourgeoisie, comme on aime à le croire, mais *dans la classe ouvrière elle-même*. La classe ouvrière n'a *voté* qu'à 33 % pour le parti, donnant 30 % de ses voix au P.S., 20 % à la droite, le reste se réfugiant dans l'abstention et le rejet farouche de toute politique (tradition anarcho-syndicaliste en France). Sacrée leçon de choses, quand on pense à la déclaration péremptoire de G. Marchais il y a trois ans : « La classe ouvrière a réalisé son unité politique ». (Il voulait parler de... l'union de la gauche !). Or, loin d'être un fait acquis, l'unité politique de la classe *ouvrière* est un objectif qui est devant nous.

Car il faut le rappeler, pas plus que les autres classes, la classe ouvrière n'est ni un tout, ni une, ni homogène, ni dépourvue par on ne sait quel miracle de contradictions internes. Elle a bien en partage l'exploitation subie par tous les travailleurs productifs (qui la distingue de l'exploitation subie par la paysannerie et la petite bourgeoisie), mais ses conditions de travail et de vie varient, la résistance à l'hégémonie, bourgeoise qui l'investit change selon la concentration de la production, et les résultats historiques des luttes, ce qui explique la variété des réactions politiques, et l'inégalité de la conscience de classe.

La direction du parti méprise l'analyse concrète et la théorie : que cela l'engage dans une impasse lui est indifférent, puisque de toute *façon* elle détient le contrôle de l'examen de la situation. Quand elle passera « à son peigne fin » les résultats électoraux, on peut être sûr d'avance des conclusions, outre la sociologie électorale, etc. : « pas assez de conscience » chez les militants et les travailleurs, « pas assez d'efforts pour faire *comprendre* nos idées ». La ligne étant intangible, et fixée par « l'intérêt objectif » du peuple de France, il n'y a, n'est-ce pas, que la conscience et l'effort *qui* puissent varier. En *tout* cas, *pas la réalité concrète et son analyse concrète*.

Mais qui oserait dire que l'image que donne, par *ses* pratiques, la direction de la *réalité interne* du parti, et les effets visibles qu'elle produit ne sont pas aussi pour quelque chose dans le « butoir » ? La direction a beau se figurer qu'elle a pris avec le XXIIe Congrès un bain de Jouvence qui l'a lavée des mauvais souvenirs du passé, les gens ont la mémoire tenace, et cette fois le chantage à l'anticommunisme est bien fini ! Lorsque la petite bourgeoisie rurale et urbaine, qui tient, que cela plaise ou non, à son idéologie mythique de la propriété et de la liberté, dans un monde qui l'en dépossède, voit venir les communistes, avec leurs promesses peintes de neuf sur la propriété et la liberté, elle laisse dire, mais n'en pense pas moins. Cause toujours ! On a beau être l'héritier de la révolution d'Octobre et garder le souvenir de Stalingrad, quand on traîne le massacre et la déportation de paysans récalcitrants baptisés koulaks, l'écrasement des classes moyennes, le Goulag, et la répression qui dure toujours, vingt-cinq ans après la mort de Staline et que, en fait de garanties, les seules qu'on offre sont des mots *aussitôt démentis* dans le seul domaine où une vérification était possible, celui des pratiques internes du parti... on comprend que le « butoir » tienne aussi au parti.

## La direction bat ses propres records

Il faut dire que la direction bat, sur cette question, ses propres records. On s'imagine que les gens sont à ce point stupides pour croire sur parole une direction qui parle haut et fort de changement, de démocratie et de liberté *pour un pays qu'elle ne gouverne pas et n'a jamais gouverné*. Dans ces conditions, où peut bien être la preuve ? Ah ! le terrible mot de Georges Marchais : « Les communistes français n'ont jamais porté la main sur les libertés »... mais les Français ont *tous* pensé : « Pardi, ils n'ont jamais été en état de le faire ! » Mais, en revanche, croit-on vraiment que la mémoire de ce peuple soit si courte qu'il ait *oublié* avec quel mépris de la liberté et de la vérité la direction du parti français a brisé et écrasé moralement des hommes sous l'ignominie d'accusations inventées de toutes pièces pour les déshonorer : de vrais « procès de Moscou » en France, l'exécution finale en moins, mais on peut aussi faire mourir un homme de déshonneur en le torturant par l'accusation d'être un « policier », un « escroc » ou un « traître », en obligeant tous ses vieux camarades de combat à le condamner à l'unanimité, à abjurer leur passé, à le fuir et le calomnier. Cela se passait en France, entre 1948 et 1965. Le parti communiste n'était pas au pouvoir, il n'a pas « porté la main sur la liberté des Français », c'est sans doute pourquoi il n'a pas un mot pour rappeler, pour regretter ou réparer ces abominations dont sa direction était seule responsable.

On comprend que la direction du parti n'aime pas l'analyse concrète. Celle-ci est exigeante et féconde : mais elle ne pardonne pas. Et comme elle met en œuvre la théorie, on comprend que le parti n'aime pas la théorie : quand elle est vivante, elle est exigeante et féconde mais, elle non plus, elle ne pardonne pas.

Il fallait prendre toute cette mesure pour se faire une idée de l'idéologie du parti. Enracinée dans la confiance des militants et son exploitation par la direction, adossée à une « théorie » arbitraire mais taillée sur mesure pour servir une ligne politique préétablie, méprisant la vraie théorie et l'analyse concrète de la situation concrète, l'idéologie du parti se réduit effectivement à cette caricature : « cimenter » à n'importe quel prix l'unité du parti autour d'une direction qui détient non seulement le pouvoir de commander aux hommes, mais le pouvoir de commander à la vérité, en fonction d'une « ligne » qu'elle a fixée toute seule.

L'idéologie, la « théorie », l'analyse, sont ainsi réduites à l'état d'instruments, de moyens de manipulation des militants pour les convaincre de s'engager « librement » dans une ligne et des pratiques fixées en dehors d'eux. Le pragmatisme de cette pratique se heurte et contredit le plus précieux de la tradition marxiste, les exigences fécondes de la théorie et de l'analyse vivante, comme l'élargissement de l'idéologie des militants jusqu'aux origines et aux perspectives de la lutte dans laquelle ils sont engagés. Ce qui est en cause, derrière toutes ces questions : théorie, analyse, idéologie, c'est en définitive *le rapport du parti avec les masses à travers sa pratique politique*.



Prochain article :

**UNE SOLUTION : SORTIR DE LA FORTERESSE**

(1) N.D.L.R. — Du nom de M. Paul Boccara, membre du comité central du P.C.F., membre du conseil de rédaction d'*Economie et politique*.

Le Monde

# société

## LES DIFFICULTÉS D'UN ÉTABLISSEMENT POUR TOXICOMANES

# La controverse se développe à propos du centre de La Boère

**Le Club des libertés et la Ligue de la santé organisaient mardi 25 avril, à Paris, un débat avec M. Lucien Engelmajer, dit « le Patriarche », qui dirige, à Saint-Paul-sur-Save (Haute-Garonne), le centre de postcure pour toxicomanes, La Boère. M. Engelmajer s'est efforcé, au cours de ce débat, de réfuter les vives critiques dont le centre est depuis quelque temps l'objet (« le Monde » du 7 avril). Il a cité une longue liste d'autorités médicales qui, a-t-il dit, lui ont fait confiance en envoyant des toxicomanes à La Boère, sans préciser toutefois jusqu'à quelle date cette confiance lui avait été manifestée.**

**M. Engelmajer a affirmé que, contrairement à ce que soutiennent un certain nombre de ses détracteurs, le centre de La Boère accueille bien des toxicomanes et non de simples résidents. Pour lui, comme pour ses amis, il n'y a ni mystère ni scandale dans l'origine et l'utilisation des fonds dont dispose le centre. Comme n'importe quel hôpital, La Boère est financé par la direction départementale de l'action sanitaire et sociale. Elle bénéficie, en outre, de dons de particuliers et de parents.**

**M. Engelmajer a, en outre, accusé « le Monde » d'être à l'origine de la tentative de suicide de plusieurs toxicomanes, qui, après les critiques dont nous nous sommes fait l'écho, auraient renoncé à se rendre à La Boère. Le climat passionnel qui entoure cette affaire nous a valu des lettres contradictoires de parents et d'éducateurs, dont on trouvera *ci-dessous* l'essentiel.**

## CORRESPONDANCE

### *Une lettre du comité de soutien*

*Le texte ci-après a été établi par le comité de soutien à l'association Le Patriarche et a reçu le plein accord de M. Engelmajer :*

**I. — A PROPOS DE LA POPULATION DE LA BOERE**

Votre collaborateur met en doute qu'il y ait « vraiment de » grands toxicomanes à La » Boère », insinuant que la population du centre, « en l'absence » de vraix toxicomanes », est faite de marginaux. Cette affirmation est fausse et les chiffres suivants sont vérifiables par tous.

Sur les 63 jeunes actuellement présents à La Boère, il y a 60 toxicomanes à proprement parler et 3 alcooliques. Sur les 60 toxicomanes, 47 l'ont été par voie intraveineuse. Leur âge moyen est de vingt-deux ans et neuf mois et ils ont en moyenne quatre ans et neuf mois d'usage de drogue dure. Les 60 toxicomanes résidant actuellement à La Boère totalisent 49 *over doses*, 21 empoisonnements, 15 tentatives de suicide, 9 septicémies, 50 hépatites virales.

**II. — A PROPOS DES RESULTATS**

Afin d'accréditer la thèse de la mystification, votre collaborateur met en avant, sur un ton de dérision, l'affirmation selon laquelle il y aurait 90 % de réussites.

Ce taux a été cité dans un entretien publié en mai 1977, à une époque où La Boère avait deux ans d'existence et 20 pensionnaires.

Votre collaborateur aurait pu se faire remettre les statistiques établies en avril 1977 sur les sorties des dix-huit mois précédents.

En ne considérant un cas comme une réussite que si, six mois après le départ du centre, aucune reprise de drogue n'a été constatée et une réinsertion sociale a été réalisée, il résulte de cette étude que, sur les 82 cas considérés, on compte 21 échecs (26 %) et 61 réussites (74 %).

**III. — A PROPOS DE LA VIOLENCE**

Une dent cassée, une mâchoire fracturée, cela a pu arriver. Des périodes de tension surviennent dans la vie communautaire qui sont parfois marquées par l'éruption d'une certaine violence du fait de Lucien comme des aidants et des toxicomanes eux-mêmes.

Ce qui est faux et que nous démentons catégoriquement, ce sont les « témoignages » faisant état d'utilisation d'instruments de combat. Il est également faux qu'un climat de violence généralisée règne à La Boère. Tout au contraire, de nombreux témoignages y ont constaté un très grand climat de chaleur humaine et de solidarité entre ses membres. Cependant, pour que les toxicomanes, arrivant dans un état de délabrement général extrême, parviennent à se restructurer, il faut au départ une contrainte. Elle se matérialise par des obligations imposées par la collectivité au plan des horaires, des travaux, de l'interdiction de toute drogue, y compris excitants, tranquillisants, alcool, café. C'est la seule violence faite au toxico qui longtemps a rejeté toute contrainte, une participation à un corps social ; est-elle mauvaise ? Idéologiquement tout le débat est là.

**IV. — A PROPOS DE LA MORALITE ET DES MŒURS DU PATRIARCHE**

Votre collaborateur dénonce un prétendu « racket » économique, citant sans aucune précision le témoignage d'un jeune dont les parents auraient été « volés de 8 000 F ».

Cette affirmation gratuite, jointe à celle selon laquelle il n'y aurait pas de vrais toxicos à La Boère, laisse penser que le patriarche tire un profit personnel du centre. Toutes affirmations face à de telles accusations étant vaines, nous proposons, à qui le désirera, de venir vérifier les livres comptables.

D'autre part, votre collaborateur fait état d'un témoignage anonyme où il est dit *« j'ai subi deux tentatives de viol »*. Rien n'est plus facile qu'une telle affirmation, aucun domaine n'est plus sujet à fantasme et mysification. L'article rapport d'autre part, qu'*« on dit que Lucien Engelmajer s'attribue le droit de cuissage »* et tente d'accréditer cet on-dit par la citation d'une remarque égrillarde entendue de la bouche d'un brigadier chef de gendarmerie. La gravité de telles affirmations aurait pourtant demandé d'autres preuves.

**V. — A PROPOS DES TEMOIGNAGES UTILISES**

La source centrale de l'information de votre collaborateur semble être une brochure anonyme rédigée, selon lui, par des libertaires, comportant cinq « témoignages » anonymes n'apportant aucun élément de preuve et remontant à des dates anciennes de trois à sept ans, ainsi que la réimpression de textes publiés dans *Tonus*, qui ont fait l'objet d'une action en diffamation actuellement en cours.

Enfin, et ce procédé nous semble particulièrement révélateur, l'article cite un passage du livre écrit par le docteur Olievenstein, extrayant une phrase d'un contexte général, ce qui en déforme totalement le sens. On peut en effet lire sur la mêm epage :

*« Car ce qu'il donne à ses pensionnaires, aucune institution, avant lui, n'avait su l'offrir, d'autant qu'il recueille, en premier lieu, presque tous nos échecs, ceux de la pédagogie comme ceux de la médecine. Ces filles et garçons, il les entour, les réinsère à l'intérieur d'un certain cadre de vie et de sensibilité. »*

**[I. — Il ne s'agit pas, pour ce qui concerne l'existence des grands toxicomanes à La Boère, d'un point de vue du collaborateur du « Monde », mais d'un témoignage.**

**II. — La thèse de 90 % de réussites n'est nullement accréditée, mais ce sont là les propos que M. Engelmajer lui-même a tenus au journaliste du « Monde » au mois d'août 1977.**

**IV. — Il ne s'agit nullement d'un témoignage anonyme mais de celui de Mlle Annie Bramardi, citée en toutes lettres dans l'article.**

**V. — La source centrale de l'information n'est pas « une brochure anonyme » mais un ensemble d'interviews et de témoignages écrits et dûment signés.**

**Quant à la citation du livre du docteur Olievenstein, elle tendait à démontrer que si le directeur du centre Marmottan a pu faire confiance à M. Engelmajer par le passé, il *émettait néanmoins* des réserves.**

**A quoi aurait-il servi de rapporter une ancienne opinion positive de M. Olievenstein puisqu'il reconnait s'être trompé ? — C. C.]**

### Le juste milieu

*Nous avons, d'autre part, reçu de nombreux témoignages de parents. Voici l'un des plus significatifs. Il est extrait d'une longue lettre du docteur Lebret, chef de service au centre hospitalier de Laval :*

Après avoir tout essayé, essuyé des échecs successifs et attendu vainement que mon fils soit « demandeur », pour reprendre les termes de ceux qui critiquent la *fermeté* de L. Engelmajer, j'ai décidé un jour d'emmener mon fils de force à La Boère, en août 1977... et depuis huit mois, il y séjourne de son plein gré, sans que lui soit venue l'idée de fuir *ce que votre journaliste décrit* comme un enfer : de là à pavoiser, à croire la partie gagnée... je connais trop le problème pour m'y risquer, mais je constate que malgré les bavures inévitables *dans toute collectivité*, L. Engelmajer a déjà réussi à le garder, ce qu'aucun de ses détracteurs n'a réussi (...).

Entre le fascisme, qui impose *l'oppression et le libéralisme* sauvage qui permet de tout dire, de tout écrire et de tout faire, je choisis le juste milieu : la discipline, d'abord subie, puis acceptée, l'amour sans faiblesse qui *est celui du partage, le travail* progressif au lieu de l'oisiveté totale, la suppression de toutes les drogues, y compris la camisole chimique ou l'alcoolisme, plutôt que ces pseudo-cures de désintoxication à répétition. La rupture brutale avec le milieu, le changement de région et de relations font également partie des conditions impératives à respecter.

*Pour reprendre les paroles d'un* père qui a perdu un fils d'une overdose et qui est fort engagé dans la prévention et l'accueil des toxicomanes, *« ne pourrait-il pas y avoir en France une trêve d'un an où chaque école s'abstiendrait de critiquer l'autre et s'efforcerait seulement de chercher la meilleure façon de lutter contre ce fléau. »*

### Corriger pour guérir

*Le docteur Guy Benoit, psychiatre, livre quelques réflexions :*

Le scandale de La Boère éclate. On peut s'étonner de voir l'administration être informée aussi tardivement de modes de faire qui ne sont pas tolérables, ne sont en rien thérapeutiques et à la limite mettent en danger la vie de ceux qui y sont soumis. On peut, à ce propos, mettre en cause une vigilance qui se révèle ainsi *en défaut et* qui aurait été mal servie par ceux qui, rendant compte d'enquêtes, doivent la renforcer.

Mais on ne doit pas s'étonner, l'administration a toujours su que La Boère fonctionnait de cette façon, qu'elle soit locale ou centrale, elle ne peut qu'être satisfaite d'un abord tel du problème de la drogue qui le démédicalise, qui fait intervenir la correction au niveau des deux valeurs fondamentales de notre société, l'autorité et le travail...

La Boère réalise ce que chacun, non-médecin, non-psychiatre, *non informé du vrai problème* psychique de la toxicomanie, souhaite et préconise au fond de soi, mais le tait de peur de passer pour un attardé : le coup de pied au cul, l'autorité paternelle, *le « qui aime bien châtie* bien », le travail qui abrutit et empêche de penser. (...)

Aussi dans cette politique menée à l'égard de la drogue, où *aucune orientation médicale* et psychiatrique rigoureuse n'a été définie ni observée, où le problème est resté politique à son niveau le plus sordide (« traiter » les victimes, comme s'ils étaient les coupables, d'un *marché* auquel il est impossible de *toucher*, non à cause des intérêts immédiats, mais à cause de sa liaison idéologique avec le marché ordinaire), La Boère, avec son régime de sévices et d'autorité, équilibre harmonieusement Marmottan, Ollivenstein et la théorie de la tolérance (...).

Dans ce combat confus de la *toxicomanie*, une *chose au moins* est claire, évidente, patente, c'est la volonté de tous ceux qui en sont devenus les généraux d'armée, de dépsychiatriser, de dépsychologiser.

C'est alors que comme à l'ordinaire jouent les bonnes volontés (les pires, nous le savons tous, le bénévolat étant assurément ce qui ferme le plus tous les chemins d'une recherche) et que *l'on* voit se mettre en place, garants et justificatifs d'une administration qui ne demande qu'à étouffer le problème, des organismes dont l'idéologie reste aux yeux du public bien cachée, communiant avec lui dans le développement hypocrite des bonnes intentions.

Et l'on ne saurait alors s'étonner *que La Boère soit La Boère*, il ne s'agit pas de Lucien Engelmajer, il s'agit de quelqu'un, lui ou un autre, qui, à ce créneau de bonnes intentions et de complicité, s'est trouvé là.

Enfin, soyons clairs, soyons francs, tout le monde savait que *ça se passait* comme ça à l'Espélidou...

### *Un climat de passion*

Piqué au vif par l'accusation d'après laquelle il n'y aurait pas une majorité de grands toxicomanes à la Boère, M. Lucien Engelmajer, *qui n'a pu longuement* parler à cause d'un récent infarctus, s'est surtout attaché, *mardi 25, à prouver que son établissement* abritait, au contraire, des drogués « durs ». Il est vrai qu'aucun doute ne doit plus subsister depuis que le *centre est devenu un centre* de postcure et perçoit des prix de journée de 175 F. Le « patriarche » s'est contenté sur ce point d'invoquer des cautions et de contredire les témoignages rapportés. Il eût été plus convaincant cependant de produire des preuves.

Pour répondre aux critiques concernant la gestion de la Boère, M. François Roche, membre du comité de soutien de l'association le Patriarche — à qui, selon son propre aveu, il a fallu pas moins de deux ans pour éclaircir la comptabilité du centre, — a toutefois reconnu *l'existence d'un chapitre* « dons », mais... il n'a pu se souvenir des sommes qui y figurait.

L'assistance, essentiellement composée de parents d'enfants « *gardés* » au centre, *entretenait un climat de passion* qui n'a pas permis d'ouvrir le dialogue que les organisateurs de la réunion attendaient. A peine *deux ou trois voix hostiles aux* méthodes de M. Engelmajer ont pu se faire entendre : *« Si les « toxicos » mécontents ne sont pas là, c'est parce qu'ils ont peur. »* Le fait est que le Patriarche et ses défenseurs n'ont pas répondu point par point aux témoignages — nullement anonymes — et aux accusations dont nous nous sommes fait l'écho dans l'article du *Monde*, article prétendument à l'origine de cette levée de boucliers.

CHRISTIAN COLOMBANI.

## *RELIGION*

### Prélat influent de l'Église orthodoxe de Yougoslavie

### Mgr KOSTITCH EST MORT

**Belgrade. — Mgr Vasilije Kostich, un des prélats les plus influents de l'église ortohodoxe de Yougoslavie, est mort le 25 avril à l'âge de soixante-douze ans.**

*Interné par les Allemands pendant l'occupation de son pays, il fut ordonné évêque à la fin de la guerre. Il occupa pendant une quinzaine d'années le siège épiscopal de Banafluka, avant d'être nommé évêque de Zitcha, le plus célèbre des monastères médiévaux serbes où saint Sava avait proclamé, il y a huit siècles, l'Eglise autocéphale serbe. Membre du Saint-Synode, président de la cour écclésiastique et délégué de l'Eglise serbe aux conférences orthodoxes de Rhodes et de Chambesy, près de Genève, Mgr Vasilije Kostitch a eu à plusieurs reprises des difficultés avec les autorités civiles : il fut, en 1961, expulsé de Banafluka et en 1972 condamné à un mois de prison ferme pour « excès nationalistes ».*

## *MÉDECINE*

### Doyen des « greffés » du cœur

### M. EMMANUEL VITRIA EST HOSPITALISÉ

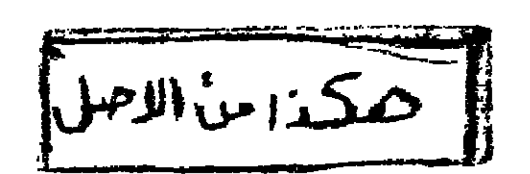
**M. Emmanuel Vitria, cinquante-sept ans, doyen mondial des « greffés du cœur », a été admis à l'hôpital Salvator de Marseille, dans le service du Pr Montiès, pour *y subir un certain nombre d'examens*.**

**M. Vitria, qui souffre de décalcification à la colonne vertébrale, provoquée par les médicaments qu'il a absorbés et continue de prendre, est obligé de temps à autre d'effectuer un séjour en établissement hospitalier, pour recevoir les soins que nécessite son état, précise-t-on dans son entourage.**

***Ces derniers temps, il s'était beaucoup surmené*, en tant que responsable d'une association de donneurs de sang bénévoles, d'où son état de fatigue.**

**Interrogée, son épouse a souligné qu'il n'y avait rien d'inquiétant, puisque, selon elle, tout allait pour le mieux sur le plan cardiaque. Le 28 novembre 1977, *M.* Emmanuel Vitria avait fêté le neuvième anniversaire de sa transplantation cardiaque. Cette dernière avait été pratiquée à Marseille par l'équipe du professeur R. Henry, décédé depuis.**





## …COMANES

# …re de La Boère

… outre, accusé « la … de la tentative … toxicomanes, qui, … nous nous … auraient renoncé à … Le climat passion… affaire nous a valu … de parents et … trouvera ci-dessous

## … climat de passion

… la comptabilité … chapitre … essentiellement … parents d'enfan…

CHRISTIAN COLOMBANI

## …ON

… influent … supérieur …

…TCH EST MORT

## MÉDECINE

Doyen … greffés du cœur

… EMMANUEL VITRIA EST HOSPITALISÉ

# JUSTICE

## AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE TROYES

# La légitime défense en procès

De notre envoyé spécial

Troyes. — Le bien, le mal, le bon et les méchants, la vertu et le vice, l'Honnête Homme et les Voleurs. Somme toute, l'association Légitime Défense a, de la justice, limitée à ces seuls critères, une conception d'autant plus intéressante qu'elle reviendrait volontiers à se passer de juges. Et de procès évidemment.

Lionel Legras est homme à adjectifs : *« sérieux, honnête, travailleur »*. Fils exemplaire d'une famille nombreuse. Père exemplaire d'une famille nombreuse. Un brave homme qui ne demande rien d'autre à la société que le droit d'y vivre et d'y travailler en paix. Et, de fait, Lionel Legras a beaucoup travaillé pour réussir une ascension sociale consacrée par l'ouverture, à Villenauxe-la-Grande (Aube), d'un garage : il a emprunté, il s'est serré la ceinture, il a remboursé. Et dans cette trajectoire d'honnête homme, *« unanimement respecté »*, est venu le moment où le garagiste a pu concrétiser un rêve, signifier la réussite : la construction d'une résidence secondaire, d'une petite maison perdue au fond des bois, à Barbuize. Un rêve baptisé Texas, bâti pierre à pierre, dimanche après dimanche.

Le rêve passe, reste la réalité. Elle est moins drôle. La maison *du fond des bois est trop isolée* pour ne pas tenter maraudeurs et cambrioleurs. Le Texas de M. Legras n'est pas peuplé que d'honnêtes citoyens. En avril 1966, premier cambriolage. En mai 1967, deuxième. Et ainsi de suite, au rythme d'un cambriolage l'an. En dix ans, la maison de M. Legras est visitée douze fois. Voilà une chose, comme on le dira à l'audience, *« plus facile à dire qu'à vivre »*. Le garagiste y subit une épreuve permanente, entre le découragement et l'exaspération. Découragement car rien n'y fait, les plaintes déposées à la gendarmerie aboutissent, quand elles sont enregistrées, à des procès-verbaux qui ne mènent à rien. Une série de P.V. qui finissent au rang des affaires classées sans suite. Et une série de cambriolages qui, elle, n'en finit pas.

Devant l'impuissance de la police et, partant, de la justice, M. Legras passe du découragement à l'exaspération de l'homme de bien *« constamment dépouillé »*.

### Bricoleur

*En 1976*, il décide de prendre des mesures, à la mesure justement de ses moyens. Pas question d'installer à Texas un matériel de protection ultra-sophistiqué — et coûteux — contre les cambrioleurs. Le garagiste est bricoleur. Il va bricoler son arme défensive : un poste à transistors bourré de poudre de cartouches de chasse, doté d'un détonateur et d'une minuterie. Bref, un engin calculé pour exploser, quatre-vingt-dix secondes après que le poste à transistors ait été déplacé ou mis en fonctionnement. M. Legras place son piège dans un placard fermé à clé, sur une étagère située hors de portée des enfants.

*L'intention* est *« d'occasionner des blessures légères aux malfaiteurs pour que ceux-ci soient dans l'obligation de se faire soigner et puissent ainsi être retrouvés »*. Vrai, faux ? En tout cas, M. Legras a placé une pancarte dans le jardin de la propriété. *« Danger de mort »*. Et il a tracé, à la craie, une inscription sur la porte de l'atelier, qui prévient les « visiteurs » : *« Danger, mine, charge violente »*. Puis il attend. Il attendra un an.

Les cambrioleurs, quand ils savent lire, ce qui d'ailleurs n'est pas le cas d'André Rousseau, ne se laissent pas bluffer, dissuader par semblable avertissement. Le 22 novembre 1976, vers 21 h. 30, André Rousseau, trente-deux ans, et René Vermeulen, trente-cinq ans, tous deux bûcherons, décident, probablement avec deux autres personnes, de *« sortir »*. *« Nous voulions aller chasser le lapin en voiture »*, dira André Rousseau à l'audience. Chasse-t-on le lapin, de nuit, à l'aide d'un démonte-pneu ? Plus sûrement, les bûcherons, et leurs amis, avaient-ils décidé d'aller « braconner » la maison de M. Legras. Les deux hommes parviennent à Texas, sautent le grillage, forcent la porte de l'atelier, entrent dans la maison, ouvrent le placard et, prennent le poste à transistors. René Vermeulen tourne le bouton du poste. Quatre-vingt-dix secondes plus tard, René Vermeulen, le ventre ouvert, une main arrachée, agonise sur le sol. André Rousseau, un œil crevé, s'enfuit et va alerter les secours.

Mardi 15 avril, c'est un double *procès qui s'ouvre devant le tribunal* correctionnel de Troyes : le procès d'André Rousseau, prévenu de vol par effraction, et de Lionel Legras, victime ; le procès de Lionel Legras, inculpé d'homicide et blessures involontaires, et d'André Rousseau, victime.

Car, scandale dans la région, on a osé poursuivre M. Legras. On, c'est-à-dire le parquet de Troyes qui a ouvert une information contre lui. Malgré le mouvement populaire, malgré les pétitions des honnêtes gens en faveur de l'honnête homme et les signatures que mille des mille huit cents habitants de Villenauxe-la-Grande sont allés apposer sur le registre ouvert à la mairie. Et *surtout, scandale des scandales*, le malfaiteur, devenu victime, ose demander réparations du préjudice subi. Cent dix mille francs de dommages et intérêts. Le monde et la justice à l'envers.

### « Un cadeau empoisonné »

Ne parlons pas du premier procès contre André Rousseau, bien piètre auteur d'un bien piètre méfait. L'avocat de M. Legras, Me Henri-René Garaud, demandera qu'il soit renvoyé devant la cour d'assises, car coupable de vol avec circonstances aggravantes : *« Vol de nuit, à plusieurs, avec escalade et effractions, à l'aide d'un véhicule motorisé. » Bref, une application stricte de la* loi pénale est invoquée par Me Garaud. Les assises pour Rousseau ? *« Certes non*, répond le substitut, M. Michel Provost, *puisque il est courant et constant et d'un usage immémorial de correctionnaliser les affaires de petits délinquants. Il faut viser à l'efficacité »*. Pour viser à cette efficacité, et parce que l'affaire a *« largement troublé l'ordre public »*, M. Provost demandera une peine exemplaire contre André Rousseau.

*Deuxième* procès. Changement de banc et de position, M. Lionel Legras inculpé. L'homme est timide, gêné, mal à l'aise ; la foule, la grande foule des amis, des parents, est là, prête à manifester son indignation. *« Je voulais marquer les cambrioleurs pour les retrouver, pas les tuer. » « Mais il n'était pas exclu que quelqu'un meure. Malheureusement, cela s'est vérifié »*, dira le président, M. Jean Bastide. *« Je ne savais pas*, répond le garagiste, *je ne savais vraiment pas. »*

Peut-être. Mais, parce que la victime est devenue coupable, parce qu'il est indécent de voir un coupable demander réparation à la victime, peut-être aussi parce qu'il n'est pas très sûr du bon droit de son client, Me Garaud demandera, paradoxe, le renvoi en assises. Il ne veut pas du *« cadeau empoisonné qu'est l'inculpation d'homicide et de blessures involontaires, qui occulte la notion de légitime défense »*. M. Legras, qui, il l'a admis, voulait volontairement blesser les cambrioleurs, doit être inculpé d'homicide et de blessures volontaires et renvoyé en cours d'assises Sous-entendu : pour y être jugé par un jury populaire et non seulement par des juges professionnels, eux bien forcés d'appliquer la loi.

*« Vous pouvez en effet prendre ce risque et faire prendre ce risque à votre client*, répondra le bâtonnier Lemeland, partie civile pour Rousseau. *Mais chacun sait qu'aucune décision de justice n'est jamais acquise d'avance. »* A Troyes, effectivement, *on le sait*.

En fait, l'article 328 du code pénal sur la légitime défense est sans équivoque : elle ne peut être invoquée que dans des conditions bien précises ; la défense de soi-même ou d'autrui, un danger imminent ou actuel, et une réponse proportionnelle à la nature de l'attaque. L'article 329 précise que pour motiver la légitime défense l'habitation cambriolée doit être habitée.

*« La loi, en effet, c'est la loi »*, dira avec une sorte de douloureuse résignation le procureur Provost. *« La vie de tout homme doit être respectée et la protection de vie humaine passe avant la protection des biens. Certes la constitution de partie civile est choquante et indécente mais elle est dans la loi. Certes chacun a de larges circonstances atténuantes. Mais je vous demande une peine de principe. Il faut enrayer l'escalade. Si l'on laissait faire il y aurait, dans quelques années, une mitrailleuse devant chaque résidence secondaire, et quand le facteur sonnerait à la grille il se ferait tuer. »*

*« La loi n'est pas bonne loi »* avaient répondu par avance les deux témoins de la défense. Le premier, M. Delahay, ancien maire de Villenauxe-la-Grande et président du comité de soutien au garagiste, est venu dire l'effet de choc qui avait produit sur la population l'inculpation de M. Legras.

Le second, M. Francis Romerio, ancien président de la Cour de sûreté de l'État et fondateur du mouvement Légitime défense, viendra raconter le traumatisme vécu par le cambriolé : *« Les tiroirs sont par terre, les affaires saccagées, tout ce que vous avez aimé est brisé, et l'odeur même du malfaiteur flotte encore dans la pièce. Que Legras ait perdu la tête, qu'il ait eu l'idée de se défendre lui-même, cela nous paraît normal. D'ailleurs la loi le permet. S'il s'était tapis dans un coin avec un fusil de chasse, s'il avait abattu les deux malfaiteurs, la loi n'aurait rien pu contre lui. Alors pourquoi établir une différence entre la légitime défense active et la légitime défense passive. Il n'y a ni crime ni délit. »*

Voilà ce que pense un homme qui fut l'un des plus hauts magistrats de France. Voilà ce qu'il a dit, dans une interprétation pour le moins audacieuse de la loi, estimant qu'une bombe artisanale vaut bonne justice. Voilà, ce que ses amis et lui-même, de l'Association légitime défense souhaitent faire passer dans les textes de loi. *(Voir ci-contre.)*

Les arrêts seront rendus le 24 mai prochain.

PIERRE GEORGES.

### AMNISTIE ?

L'association Légitime Défense souhaite *« voir inclure dans le projet d'amnistie qu'il est d'usage de présenter au Parlement au début de chaque nouvelle législature »* un article prévoyant l'amnistie pour ceux *« qui n'ont eu l'intention que de protéger leur personne ou leurs biens, et ceux d'autrui, contre les agressions du banditisme »*.

La proposition de Légitime Défense vise notamment les personnes qui ont *« directement ou indirectement, activement ou passivement, exercé des violences, porté des coups ou fait des blessures, quelle qu'en soit la gravité, et même s'ils ont entraîné la mort, sur des individus qui attentaient ou tentaient d'attenter à leur personne ou à leurs biens »*, comme aux personnes ou aux biens d'autrui. Elle devrait toucher aussi les policiers *« sans intention malveillante et de bonne foi »* qui se sont livrés aux mêmes gestes sur des *« individus qui pouvaient être pris pour des malfaiteurs »*.

[*En dehors des amnisties* présidentielles traditionnelles, la seule amnistie votée, en début de législature est celle qui est contenue dans la loi du 31 juillet 1968. Il s'agissait d'une « amnistie générale portant notamment sur toutes les infractions commises en relation avec les événements d'Algérie ainsi que celles commises par des combattants volontaires de la Résistance et relatives à des faits de collaboration ».]

∴

L'association Légitime défense a été créée au début du mois de janvier 1978 pour *« affirmer le droit à la légitime défense de soi-même et d'autrui et obtenir une protection efficace pour toutes les victimes de violences en exigeant une répression énergique des criminels et des délits »*.

Présidée par M. François Romerio, ancien premier président de la Cour de sûreté de l'État, cette association avait été désavouée par le ministre de la justice, M. Alain Peyrefitte, qui avait déclaré qu'il était *« tout à fait contre cette initiative »*. Légitime défense avait adressé au moment des élections législatives un questionnaire en sept points aux candidats leur demandant de préciser leur position face à la violence et à l'insécurité.



## Libres opinions

# Appliquer la loi

par ALAIN LE FÈVRE (*)

L'APPLICATION faite par la jurisprudence des articles 328 et 329 du code pénal relatifs à la légitime défense semble très restrictive, alors que le texte est fort clair.

La rédaction de l'article 328 implique que la légitime défense est, comme « *l'ordre de la loi et le commandement de l'autorité légitime* » prévus à l'article 327, un « *fait justificatif* » faisant disparaître le caractère même de crime ou de délit de l'acte de tuer ou de blesser : les articles 327, 328 et 329 constituent d'ailleurs un même chapitre du code pénal intitulé « *Homicide, blessures et coups qualifiés crimes et délits* ».

Il en résulte que les tribunaux correctionnels et cours d'assises, hormis les cas limites, ne devraient même pas avoir à juger les affaires de légitime défense, pas plus qu'ils n'ont à juger le bourreau qui exécute un condamné.

Lorsqu'il y a légitime défense apparente, le parquet devrait se contenter, lorsqu'il y a lieu de vérifier s'il ne s'agit pas d'une vengeance déguisée, d'ouvrir une information contre X... ou « *pour recherche des causes de la mort* ».

Or, chaque année, en France, des citoyens honnêtes en état apparent de légitime défense sont inculpés, traduits devant les juridictions, voire incarcérés, même lorsque sont réunies les conditions de l'article 329 du code pénal, qui précise : « *Sont compris dans les cas de nécessité actuelle de défense les deux cas suivants : 1) si l'homicide a été commis, si les blessures ont été faites ou si les coups ont été portés en repoussant pendant la nuit l'escalade ou l'effraction des clôtures, murs, ou entrées d'une maison ou d'un appartement habité ou de leurs dépendances ; 2) si le fait a eu lieu en se défendant contre les auteurs de vols ou de pillages exécutés avec violence.* »

L'obligation de réserve m'interdit de citer des exemples.

Une conception aussi limitée du principe de légitime défense ne serait logique que si la loi pénale était appliquée de manière à assurer aux personnes physiques une sécurité réelle. Nous savons bien que tel n'est pas le cas.

Que l'on se rassure : nul ne souhaite la multiplication des milices privées ou l'institutionnalisation de la vendetta, mais on doit pouvoir dire qu'il est anormal de privilégier la « réinsertion » au détriment de la sécurité publique et, simultanément, nier le droit à l'autodéfense tel qu'il est reconnu par le code, et pouvoir souhaiter que la justice ait le courage d'appliquer les lois sans se livrer au byzantinisme, et avec une sereine fermeté.

(*) Juge d'instruction au tribunal de Nanterre.

## FAITS ET JUGEMENTS

### L'explosion dans la poudrière de Clérieux : quatre condamnations.

Le président-directeur général de la Manufacture générale de munitions (groupe Gevelot), de Clérieux (Drôme), M. Jacques Bumiller, soixante-dix-neuf ans, a été condamné, mardi 25 avril, à un an de prison avec sursis et 300 000 francs d'amende pour homicides et blessures involontaires, et infractions à la législation du travail, par le tribunal correctionnel de Valence (*nos dernières éditions*). Le directeur technique, *M. Marius Deplaude*, s'est vu infliger une peine identique, tandis que son adjoint, M. Jean-Louis Roblin, a été condamné à trois mois avec sursis et 6 000 francs d'amende.

Les trois dirigeants, qui avaient comparu du 21 au 23 mars, étaient poursuivis après deux explosions qui avaient tué sept ouvrières et blessé onze autres, les 14 janvier 1975 et 15 avril 1976, au cours d'opérations de séchage d'amorces *au tricinate de plomb (le Monde* du 16 avril 1976). Le directeur de fabrication, M. Gérard Humbert, a été condamné à une amende de 3 000 francs, uniquement pour infraction au code du travail.

Outre les multiples incidents qui *« auraient dû servir d'avertissements »*, d'autant qu'ils avaient tous été provoqués par le tricinate de plomb, la liste des imprudences et négligences, imputées le plus souvent au directeur technique mais *« n'écartant pas ipso facto la responsabilité de M. Bumiller »*, est longue dans le jugement : mauvaise conception et inadaptation du bâtiment (*« il ne saurait être tiré argument de ce que tout ce qui n'est pas interdit est autorisé »*), erreur d'appréciation sur le tricinate de plomb, explosif d'une extrême sensibilité qui a remplacé le fulminate de mercure, moins dangereux, lorsque Gevelot *a pris le contrôle de la M.G.M.* en 1972, absence d'études exhaustives et préalables de sécurité, encombrement, absence de consignes de sécurité adaptées au nouveau procédé, etc.

L'origine de l'explosion est nettement établie : elle se situe dans l'*« inadaptation du mode opératoire utilisé »*, des « mains » d'aluminium plongées dans la masse des amorces ; l'empilage « aberrant » des plateaux d'amorçage a aggravé considérablement les effets de l'explosion. — *(Corresp.)*

### Un tableau de Van Gogh lacéré à Amsterdam.

*L'Autoportrait au chapeau gris*, de Van Gogh, a été gravement endommagé par un visiteur du musée Van Gogh d'Amsterdam. Il s'agirait d'un peintre mécontent, *âgé de trente-deux ans. L'œuvre*, peinte à Paris en 1887, a été lacérée à deux reprises sur tout sa surface. Le 5 avril dernier, un autre tableau de Van Gogh, *la Berceuse*, avait été lacéré au Musée municipal d'Amsterdam, par un artiste peintre qui avait voulu, par ce geste, manifester contre la décision des autorités municipales de supprimer sa subvention.

### M. Théodore Hervel s'est livré à la police suisse.

M. Théodore Hervel, un financier français âgé de cinquante-sept ans, compromis dans une affaire d'escroquerie, s'est livré, mardi 25 avril, à la police suisse à Genève. M. Hervel, qui a été écroué, avait pris la fuite lorsque la faillite de la société qu'il dirigeait avec son fils, Serge, à Genève, Hervel et Cie, avait été prononcée le 11 août dernier.

Les deux hommes auraient détourné entre 20 millions et 50 millions de francs suisses (47 millions et 118 millions de francs français). La fonction essentielle de l'établissement financier qu'ils dirigeaient était de gérer des capitaux étrangers pour lesquels ils proposaient des placements avantageux (*le Monde* des 16, 21 et 25-26 décembre 1977). M. Serge Hervel est détenu depuis plusieurs mois à la prison des Baumettes *à Marseille, pour un délit de grivèlerie*.

### Divorce et avortement.

Le tribunal administratif de Rennes vient de prononcer un jugement qui apporte un éclairage particulier sur l'application de la loi du 17 janvier 1975 relative à l'*interruption volontaire* d'une grossesse en considérant qu'un mari en instance de divorce n'avait pas à être consulté avant la prise de cette décision par son épouse.

En mai 1975, Mme Liliane L..., vingt ans, qui avait quitté son mari demeurant à Trappes (Yvelines) pour rejoindre sa famille dans les Côtes-du-Nord, alors qu'elle était enceinte de quelques semaines, sollicitait du centre *hospitalier de Dinan* (Côtes-du-Nord) une interruption volontaire de grossesse. L'intervention thérapeutique était pratiquée le 2 juin 1975, avant la dixième semaine selon l'hôpital, après selon le mari, qui demanda dix-sept *mois plus tard que le centre hos*pitalier soit déclaré responsable du préjudice que lui causait l'avortement de sa femme et la perte consécutive de son enfant.

Dans son jugement, le tribunal administratif, qui a rejeté cette requête, a considéré que *« si l'article L. 162-4 du code de la santé publique (loi du 17 juin 1975) dispose que « chaque fois que cela est possible le couple participe à la consultation et à la décision à prendre », le centre hospitalier n'a pas commis une erreur manifeste dans son appréciation en ne faisant pas participer le mari à la consultation en raison de l'instance de divorce en cours »*.

Répondant à un autre moyen soulevé par M. L..., le tribunal a estimé qu'il n'était pas établi que la loi du 17 juin 1975 portait atteinte à la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales dont l'article 2 proclame *« le droit de toute personne à la vie »*.

### Casinos de Nice : M. Fratoni et ses amis.

*M. Jean-Dominique Fratoni*, président-directeur général du casino Ruhl de Nice, a qualifié mardi 25 avril de *« diffamatoires, mensongères et calomnieuses »* les allégations selon lesquelles il serait un prête-nom de la Mafia. M. Fratoni, dans une déclaration à l'agence France-Presse, a en outre précisé : *« A la suite notamment d'une série d'articles s'interrogeant sur la provenance des fonds dont jouit ma société, un contrôle fiscal sévère est en cours. Il devra contribuer à mettre un terme aux affirmations diffamatoires associant mon nom à des organisations délictueuses, notamment à celle d'une mystérieuse Mafia. »*

*Le* P.-D. G. du casino Ruhl, qui contrôle quatre casinos de la Côte d'Azur, a ajouté : *« Je suis convaincu que les agissements d'une concurrente, qui, je tiens à le préciser, n'a rien à me reprocher, ont contribué à me dénigrer et à promouvoir à mon égard toutes sortes de manœuvres, dont des prises de position de certains journaux, surtout de gauche. » « Étant données mes opinions, connues depuis mon adolescence et pendant la dernière guerre, je suis une cible idéale, en même temps que mes amis politiques ou mes amis tout court »*, a conclu M. Fratoni.

● *Accident de travail dans le Rhône : deux morts.* — Deux ouvriers, MM. Francisco Costa, 35 ans, et José Dalmeda, 48 ans, d'origine portugaise, sont morts, lundi matin 24 avril, ensevelis dans une tranchée profonde de 7 mètres sur un lotissement de la colline de Ternay (Rhône).

● *Overdose : un mort à Paris.* — Un jeune homme, M. Patrick Roux, vingt ans, est mort, *dimanche 23 avril, à l'hôpital de la* Pitié, où il avait été admis après avoir absorbé une trop forte dose de stupéfiants M. Patrick Roux avait passé la nuit du samedi 22 au dimanche 23 avril dans l'appartement d'amis, boulevard Kellerman à Paris (13e), où il s'était adonné à la drogue.

● *Insultes à agents : huit jours de détention provisoire.* — Un commerçant de Montmagny (Val-d'Oise), M. Lionel André, qui avait insulté des agents de police le soir du 14 avril, a été condamné par le tribunal correctionnel de Pontoise à un mois de prison avec sursis et 1 000 francs d'amende. Les gardiens de la paix avaient, ce soir-là, dressé procès-verbal à un camionneur arrêté en double file et qui livrait de la marchandise à M. Lionel André, gérant d'une supérette Cemico. Irrité, ce dernier s'était alors adressé aux policiers en termes injurieux.

De nombreux membres du CID-UNATI étaient présents à l'audience et ont accueilli M. Lionel André à sa sortie de prison après huit jours de détention provisoire. Devant cet internement jugé arbitraire, le CID-UNATI pourrait se porter partie civile. — *(Corresp.)*

### Dix ans de prison par défaut pour Albert Spaggiari.

Le tribunal correctionnel de Grasse a condamné par défaut, mardi 25 avril, à *dix* ans d'emprisonnement pour *« détention illégale d'armes, munitions et explosifs »*, Albert Spaggiari, le présumé « cerveau » du fric-frac de la Société générale de Nice, commis les 17 et 18 juillet 1976, qui rapporta à ses auteurs quelque 50 millions de francs.

Sous la paille du poulailler des Oies-Sauvages, la villa que l'ancien baroudeur d'Indochine reconverti dans la photo et l'élevage de volailles possède à Bezaudun, dans le haut pays vençois, les enquêteurs découvraient en octobre 1976 un pistolet automatique, plusieurs revolvers « 38 spécial », un pistolet mitrailleur Mauser, des grenades, des cartouches, de la dynamite, des explosifs incendiaires, etc.

Pourquoi ces armes ? A qui et à quoi étaient-elles destinées ? Pas au « casse du siècle » en tout cas, opéré, on le sait, *« sans armes, sans haine et sans violence »*. A défaut du prévenu, à qui l'on prête des sympathies pour des milieux d'extrême droite, les débats ont été brefs et n'ont pas apporté de réponses. Seul « Bert » serait en mesure de le faire. Mais ne le dit-on pas aujourd'hui éleveur prospère en Argentine ? — *(Corresp.)*

● *Le hold-up du Club Méditerranée : une condamnation.* — Le journaliste italien Alessio Monselles, inculpé le 21 juillet 1977 pour complicité dans le hold-up du Club Méditerranée de Corfou en Sicile (*le Monde* des 21, 23, 27 juillet 1977), vient d'être condamné par la justice italienne à six ans d'emprisonnement et à une amende de plus de 15 000 francs.

C'est à bord du yatch *Alexia*, appartenant à M. Monselles, que trois malfaiteurs s'étaient enfuis emportant une somme de 1 200 000 F, après avoir tué un employé du club, M. Jean-Maurice Pacimbono, qui avait tenté de s'interposer. Deux des trois hommes en fuite, MM. Alain Engel et Maurice Lecomte ont été arrêtés le 15 février 1977 aux Baléares (*le Monde* du 18 février 1978), le troisième court toujours.

L'amie d'Alessio Monselles, Mlle Danièle Valle, *qui se trouvait* à bord du yatch à l'époque du hold-up et qui était également accusée de complicité, a bénéficié d'un non-lieu. — *(Reuter.)*

● *Un insoumis bordelais*, M. Patrick Restruhaut, *arrêté* le 27 juin 1977 et condamné à huit mois de prison par le tribunal militaire de Bordeaux, vient d'entamer une grève de la faim. Il avait été transféré, trois jours avant sa libération, fixée au 25 avril, de la prison de Gradignan (Gironde) à celle de Guéret (Creuse), puis à Noyon (Oise).

Selon les membres du comité de soutien à Patrick Restruhaut, les autorités militaires *craignaient une manifestation devant* la prison de Gradignan, où elles comptalent l'arrêter à nouveau pour lui demander de revêtir l'uniforme.

**Le Monde** DES ARTS ET DES SPECTACLES

*LES RESTAURATIONS EN ITALIE, EXEMPLE À SUIVRE*

# La survie contrôlée des œuvres d'art

L'EXISTENCE de l'Institut du *Restauro* à Rome a donné aux Italiens une énorme avance en matière de restauration. Sans l'expérience acquise et la qualité des praticiens, il n'était pas possible de faire face aux désastres accumulés en 1944 et 1945 — qu'on se rappelle les ruines de Viterbe et de Padoue — et aux tâches innombrables de la conservation. Mais cet institut, contrairement à ce que l'on croit souvent, n'est pas un grand atelier ; on y traite certaines pièces exceptionnelles, et le professeur C. Brandi a fait merveille autrefois en « révisant » les Duccio et les Bellini qui avaient souffert. En fait, il s'agit d'une école normale, d'un centre de formation qui a bénéficié d'une doctrine bien formulée ; il a su tirer parti des ressources techniques que l'âge atomique multiplie. Son prestige tient à la rigueur d'un enseignement qui a éduqué manuels et intellectuels, conservateurs et historiens. Et pas seulement à Rome.

Que s'est-il passé en 1966, au moment de l'épouvantable « *alluvione* » qui a noyé le centre de Florence. On a renforcé les éléments existants. Car, depuis 1932, il y avait un laboratoire d'étude et de travail animé par U. Procacci. Les Florentins ont montré alors leur savoir-faire dans une situation affolante, où les chefs-d'œuvre de Cimabue et de Donatello baignaient dans la « marée noire ». En 1972, à la « Forteresse d'en bas », aux portes de la ville, une exposition didactique remarquable a pu présenter les résultats anciens et récents (1). La pollution généralisée rendant la démobilisation impossible, le centre florentin est devenu autonome ; il a créé à son tour son é c o l e. Son directeur, M. Baldini, vient de publier un petit traité élégant, et même philosophique, sur les principes de la restauration : toutes ses recommandations sur l'utilisation des hachures pour combler les vides, sur le remplacement de l'or, sont à méditer (2). Une expérience amoureuse, un doigté, un scrupule de tous les instants, accompagnés d'une réflexion « historique » constante, voilà le secret d'une action de grande envergure, constamment sollicitée, à laquelle on reproche plutôt sa lenteur que ses fautes.

## Et la France ?

Les œuvres d'art, grandes et petites, occupent évidemment en Italie, dans la conscience publique, une place qu'on ne connaît pas ici. Le mois dernier, les journaux de Rome ont retenti d'imprécations au sujet de l'emploi d' « aluminate de potasse » dans la restauration des Loges du Vatican ; il avait altéré, décoloré, deux des panneaux raphaëliens. Les stucs qui font le charme de cet ensemble sont-ils, au moins pour la première travée, devenus trop blancs, la presse s'alarme. Ceci, à un moment où paraît, édité par l'Etat italien *lui*-même, un somptueux volume sur l'ensemble des Loges (3). Les polémiques s'allument vite et des arrière-pensées agressives se mêlent vite à la revendication des chefs-d'œuvre comme biens communs.

Il y a un fantastique du patrimoine ainsi vécu. La plus merveilleuse traversée de l'histoire est, certes, celle des quatre chevaux de Saint-Marc. Quand il a fallu les restaurer, les arracher à la corrosion, il y a trois ans, les débats ont été vifs, on peut le croire. Le traitement a eu lieu à Rome ; puis une exposition admirable en tous points, et dont le monde entier aurait dû parler, a présenté l'été dernier les observations effectuées sur leur origine, leur matière, leur facture, leur conservation. On a dressé la carte « photogrammétrique » du prodigieux quadrige. On sait maintenant, par exemple, que les griffures du cuivre ne sont pas dues au vandalisme des voleurs d'or — comme le croyait encore Gœthe —, mais à la science du ciseleur qui ne voulait pas produire une boule luisante (4). Cette restauration a enrichi la mémoire humaine.

Par contraste, la situation française apparaît moins ardente, moins animée — pas toujours de la faute des conservateurs, — et plus satisfaite d'expédients que d'organisation. Mais il y a une bonne nouvelle. Depuis janvier existe et prend forme un « Institut français de restauration des œuvres d'art », situé durablement, semble-t-il, auprès de la manufacture des Gobelins. Un concours est ouvert, dont les enseignements commenceront à l'automne. Le président, on le sait, en est Maurice Aicardi, le directeur Jean Coural. Des comités scientifiques ont été réunis pour fixer les programmes, préciser les orientations. Dans un premier temps seront ouverts les départements où l'urgence est la plus grande : peinture, sculpture, mobilier, arts du feu.

Il s'agit, selon la formule explicite des responsables, de former des « restaurateurs de haut niveau », ce qui signifie non l'apparition d'un nouvel atelier qui aurait le monopole des travaux — ce qui serait absurde, — mais la diffusion d'un esprit, d'une méthode, d'une intelligence, d'une volonté, qui pourront et devront s'imposer, grâce aux nouveaux spécialistes, dans tout le pays, dans tous les services. La discipline et l'initiative n'étant pas notre fort en ce domaine, c'est une petite révolution.

## Voilà le but

Dans tous les pays du monde, ce type d'institutions se consolide et se développe. Nous s o m m e s entrés, avant ou après les autres, dans une ère où ce qu'on nomme en gros et plus ou moins bien le patrimoine est soumis comme le reste à une sorte d' « aménagement général ». Mais, en France, nous ne nous sommes pas encore donné à cet égard l'équipement technique et intellectuel nécessaire ; faute, un peu, de tirer parti avec simplicité des exemples voisins. La pollution provoque une détérioration accélérée des statues, des fresques, des objets, de tout ce qui n'est pas encore dilapidé par ignorance ou par spéculation. Les services sont trop prisonniers d'une absence de doctrine que couvre mal une tradition trop facile d'empirisme ; comme il n'y a pas ici de « brevet technique », on s'adresse au privé, et c e r t a i n e s interventions pour le compte du Service des monuments historiques ont pu aboutir à de véritables catastrophes, à Vendôme, à Oiron, par exemple. On n'oublie pas une réussite comme le « distacco » de la lunette de Simone Martini, à Avignon, révélant les tracés des *sinopie* sous-jacents. Mais la liste inverse serait longue ! A un moment où l'érosion matérielle du patrimoine ne peut que s'aggraver, une discipline, c'est-à-dire un enseignement, est indispensable.

Recyclage et formation des intéressés, voilà le but. Les habitudes sont à changer, celles du public comme celles des services. Le nouvel institut peut et doit être le moyen d'y parvenir. Il serait inepte de prétendre que tout est mal fait. Mais les procédures et les problèmes doivent être mieux expliqués. Nous sommes trop littéraires et passifs ; mais les merveilles de Moissac se décomposent au cloître des Augustins à T o u l o u s e ; les panneaux anciens se couvrent de cloques sous des verrières mal étudiées par des peintres des Beaux-Arts ; les fresques de Tavant s'effacent, nous laissant leur copie au Musée des monuments français — que la jeunesse ignore. Le nouvel institut aura une importance nationale dans la mesure où il pourra attirer le personnel en charge du patrimoine, lui inspirer plus de conviction et d'aisance, à partir d'une information moderne.

Il ne s'agit pas seulement d'un service de plus, mais d'un centre qui devrait permettre une meilleure gestion, une meilleure protection des « objets » de la communauté. Il y a longtemps qu'on y songe. On trouverait dans les tiroirs des ministères une longue série de rapports, anciens comme celui d'Edith Cresson, récents comme celui de G. de Guichen. On finit par trouver admirable que le dispositif ait pu être enfin desserré pour y insérer un organe nouveau.

ANDRÉ CHASTEL.

(1) Firenze restaura, printemps 1972.

(2) Umberto Baldini, *Teoria del restauro et unità di metodologia*, Florence 1978.

(3) Nicola Dacos, *Le Logge di Raffaello*, Libreria dello Stato, Rome 1978.

(4) *I Cavalli di San Marco*, exposition au cloître de Santa Apollonia à Venise, été 1977.

## ENTRE HOLLANDE ET ITALIE

# *La dignité des choses*

LES ventes de dessins et de tableaux anciens, les 11 et 14 avril, chez Christie à Londres, n'avaient pas l'« éclat » d'une vente de prestige à la française. Trop de lots sans doute — près de trois cents au total, — mais cette robustesse du marché britannique n'exclut pas, bien au contraire, la qualité : les meilleures pièces, un peu perdues dans la multitude, sont supérieures à certaines pseudo — « vedettes » montées en épingle au palais d'Orsay. Les Anglais appellent cela — 1 843 000 livres pour les tableaux anciens — une « jolie vente de printemps ». Entendez qu'on n'y trouve pas de roses trop compliquées, mais, plus simplement, de bonnes tulipes, de jolies roses trémières, comme dans ce panier de fleurs signé de Van der Ast (0,36 × 0,60) et adjugé 140 000 livres à un marchand anglais. Il y a de la naïveté dans la composition très sage, dans la manière de reproduire fidèlement lézard, escargot ou papillon, de mêler fleurs des villes et fleurs des champs.

Le 17 avril, à Drouot-Rive gauche (étude Boscher et Grindel), deux autres bouquets ont atteint 790 000 F dans une sorte d'anti-vente de prestige : pas de catalogue, une estimation de 80 000 F seulement pour la paire, une attribution prudente à l'Ecole hollandaise, transformée *in extremis* en « atelier de Van der Ast ». Aucun bluff à dénoncer ici, mais une timidité peut-être excessive : la garantie trentenaire fait peur ! Christie, qui annonce dans ses catalogues que toutes les attributions ne sont que des opinions, est à la fois plus prudent et plus audacieux. Au moins, les estimations anglaises, toujours imprimées, ont-elles le mérite d'être généralement proches du prix d'adjudication, même si un panneau de Van der Neer (0,60 × 0,82), estimé 120 000 livres, monte jusqu'à 190 000 livres : les amateurs ont été sensibles à la qualité de la lumière, dans cette scène d'hiver où des patineurs glissent sur une rivière gelée, miroitement pâle menacé par un ciel de neige. Le même sens de la lumière se retrouve dans une scène maritime de Van de Velde le jeune (0,33 × 0,40 ; 70 000 livres), bateaux encalminés devant une jetée.



Les sujets religieux plaisent toujours moins, mais deux panneaux du Maître de la Sainte Famille (1,36 × 0,94), l'*Adoration des mages* et la *Résurrection*, ont fait de bons prix à 42 000 et 52 000 livres. Plus de cent ans avant les maîtres du dix-septième siècle hollandais, une gerbe de blé habilement nouée, l'usure d'une marche de pierre, un hibou perché sur le toit de l'étable composent déjà une nature morte ; mais, chez ce maître qui travailla près d'Aix-la-Chapelle, la même attention, la même générosité, s'appliquent aussi à rendre la pâleur ou la rougeur d'un visage, la marque des rides.

Il y a plus de brio, moins de retenue chez les *vedutisti* de Venise ; goût de l'architecture et de l'espace dans une vue de la place Saint-Marc de Canaletto (0,66 × 1,16 ; 90 000 livres), imagination déjà romantique dans une église de rêve entourée d'eaux sombres de Francesco Guardi (0,35 × 0,48 ; 75 000 livres) : les peintres italiens ne se satisferaient-ils pas de l'humble dignité des choses ?

Avec un dessin de Boucher (0,34 × 0,23), on revient à un amour plus modeste de la vie : à la manière hollandaise, une fenêtre d'un côté, le feu d'une cheminée de l'autre, éclairent un intérieur ; la lumière s'arrête sur une jolie crêpière et, en face d'elle, sur une toute jeune fille dont on regrette qu'elle nous tourne le dos ; dans la pénombre, deux enfants joufflus se préparent à faire des bêtises (15 000 livres). Survient un archange de Farinato (0,42 × 0,28), dessiné à la pierre noire, éloquent et sculptural. Tout rentre dans l'ordre ; 15 000 livres encore.

Enfin, on croit revenir aux écoles du Nord, à Rembrandt lui-même, avec un dessin à la plume, mais la froideur d'expression de ce despote oriental, Assuérus, la maladresse d'une main, une inscription, suggèrent une attribution au Guerchin (0,22 × 0,17 ; 1 700 livres). L'Italie et les plats pays du Nord ne sont donc pas irréconciliables.

JEAN-MARIE GUILHAUME.

PORTRAIT D'UNE NATION

# *La sociologie en visages d'August Sander*



Jeunes paysans se rendant à une danse (1914).

*POUR la sortie du volume 6 d'*Histoire de la photographie*, consacré à August Sander, la Galerie Nouvel-Observateur-Delpire expose une cinquantaine de ses portraits réalisés dans l'Allemagne de l'entre-deux-guerres.*

*Sander aligne des têtes, parfois avec des corps, parfois devant le fond blanc du studio, parfois à leur domicile ou à leur travail, des têtes qui regardent droit dans l'objectif et auxquelles Sander refuse de donner des noms. La physionomie est juste associée à une catégorie sociale ou à une implication politique, qui donnent son titre à la photo : p a y s a n, ouvriers, bourgeois, artiste, chômeur, chef communiste, révolutionnaire. Sander avait donc le projet laborieux de ficher la n a t i o n allemande démantelée par la défaite de 1918 et l'effondrement économique qui s'ensuivit, de définir les différents groupes humains, de fixer des types et des archétypes et de l e s associer à l e u r position sociale. Projet q u a s i m e n t kafkaïen dans sa démesure, et son élaboration minutieuse, entêtée, presque scientifique. Sander avait un souci d'exhaustivité, non d'exemplarité : aucune catégorie sociale n'est flouée par rapport à une autre. Elles ont toutes droit au même cadre, au même regard plat, direct, apparemment objectif.*

*Qu'est-ce qui différencie une telle démarche, d'une démarche policière qui fiche les individus ? Sander n'est pas répressif : sa nomenclature e s t pratiquement inutilisable, sinon par un sociologue ou un historien. Le regard de Sander s'arrête à la physionomie, au paraître et au costume social. Il ne va pas dans l'abandon des individus. L'histoire de chaque portrait reste à écrire. Mais l'histoire s'écrit par fragments, d'un portrait à l'autre.*

*En 1934, les nazis détruisirent les plaques d'imprimerie de son livre,* Antlitz der Zeit (Visages du temps), *paru en 1929. L'album, qui comprenait soixante portraits, n'était qu'une préfiguration de l'ouvrage à venir, qui se serait appelé* les Hommes du v i n g t i è m e siècle, *et aurait regroupé cinq cent quarante photographies, œuvre d'une vie qui ne vit jamais le jour. La répartition « objective » de Sander n'avait pas convenu aux nazis : ils préféraient les ouvrages qui glorifiaient la pureté d'une race à constituer. Les archétypes de S a n d e r étaient l o i n d'être aryens : on pourra aujourd'hui trouver dans ses photos une affection de la tare, du tératogène, d'autant p l u s insidieuse que les visages sont donnés pour quotidiens, et représentatifs. Ce sont presque les modèles de l'histoire d'une nation.*

*La biographie de Sander (1876-1964) donne quelques indications sur son œuvre. Fils de fermier, il travailla, à quatorze ans, dans une mine de charbon. Un oncle riche lui offrit un appareil photo. Il l'expérimenta à l'armée, puis s'établit comme artisan photographe dans un studio de Cologne. Ses clients, des riches, des industriels, venaient faire fixer leur image. Le portrait était encore au stade « pictural » du cliché posé, mis en scène, dramatisé et romantisé par les éclairages, les forts contrastes, les retouches. L'Allemagne déconstruite et appauvrie après la guerre, les studios de photographes sont désertés. Apparaissent également des appareils maniables et bon marché : les photographes durent se tourner vers des commandes industrielles. C'est ce que fit Sander, mais il continua à fournir son projet, à chercher, au cours de déplacements, et à accumuler des types sociaux et morphologiques. Il retira d'anciennes photos de clients, qu'il dédramatisa. Il avait innové la photographie directe, sans désir esthétique. La beauté est là de toute façon.*

*L'ordonnance de l'exposition de la Galerie Delpire, ni celle du volume sorti dans la collection* Histoire de la photographie *ne reprennent la structure donnée par Sander à sa nomenclature. Les photos sont justement choisies selon des critères esthétiques : toutes ces têtes sont mortes, nous sommes dans un autre moment de l'histoire. L'idée de Sander est peut-être un peu démantelée. Il s'agissait bien d'un désir sociologique de rendre compte de l'évolution, des mutations de la société allemande. Donc, pas de « bonnes têtes » ou de « mauvaises têtes », car il est possible de tricher avec la physionomie. Pas non plus de têtes qu'on puisse vraiment « aimer » : Sander avait dû prendre des distances avec son propre désir. Peu de têtes « aimables ».*

*Est-ce que l'histoire peut déterminer la morphologie ? Elle s'inscrit, en tout cas, dans l'environnement (qu'on découvre peu chez Sander, car il cadre près ses modèles), dans le costume, dans l'embonpoint ou la maigreur, la façon de croiser les mains, l'inquiétude du regard. Ce n'est pas un catalogue des métiers et des vêtements que voulait dresser Sander, c'était reconstituer p a r touches, p a r visages, le portrait d'un pays entier.*

*Pour Sander, la physionomie devait être révélatrice de l'histoire, de ses forces vives et décadentes, de ses dépressions. Son propos n'est jamais moral ou sélectif : il ne raye pas. Sander n'est ni un photographe marxiste, ni un collectionneur aveugle. Doit-on parler de folie, d'innocence, ou de mystère ?*

HERVÉ GUIBERT.

★ 13, rue de l'Abbaye, Paris (6e), Jusqu'au 20 mai.

# Écrits hors de la scène et de l'écran

## LES JEUX D'AUGUSTO BOAL

*AUGUSTO BOAL est un homme de théâtre brésilien. Aujourd'hui exilé en Europe, il travaille hors de la scène. Deux livres publiés aux Editions Maspero,* le Théâtre de l'opprimé, Jeux pour acteurs et non-acteurs, *témoignent de ses expériences récentes, ce qu'il appelle « théâtre invisible, théâtre forum », et qui consiste à créer un événement en rupture avec le courant de la vie, avec sa démarche machinale.*

*Par exemple : dans un supermarché, une femme enceinte emplit son caddy et déclare à la caissière qu'elle n'a pas d'argent, qu'elle a pris tous ces produits parce que la publicité lui a appris qu'elle en avait besoin. Des comparses sont là, font des commentaires et entraînent dans la discussion le public, qui prend en charge le développement de l'action.*

*La scène a été soigneusement préparée, répétée. Toutes les solutions possibles ont été envisagées, afin que les acteurs soient capables d'y répondre. Il ne s'agit pas de happening, il ne s'agit pas de libérer les forces instinctives, mais au contraire de provoquer une réflexion, des actes responsables. Le but de ces événements est le « désenchaînement » de l'expression, le détournement du rituel quotidien et que ce rituel devienne l'insolite. C'était déjà celui de l'Arena, la troupe d'Augusto Boal à Sao-Paulo. A cette époque, il montait des pièces, classiques ou non, qu'il ramenait à la réalité brésilienne. Parallèlement, des groupes de comédiens parcouraient les territoires sous-développés, jouaient dans la rue, les villages, les lieux non théâtraux. Lorsque la censure a été promulguée, s'est organisé le « teatro jornal », représentation de l'actualité, une sorte d'information dramatisée.*

*Et puis, Augusto Boal est arrêté, il doit s'exiler. Il est coupé de ses racines, il n'a plus de troupe. Il abandonne à d'autres l'écriture dramatique et scénique, et radicalise son propre travail.* « Je peux écrire, *dit-il,* une pièce sur l'oppression, en faire un spectacle très fort... Quelle que soit la scénographie, il y a toujours des spécialistes d'un langage qui s'adressent à des gens qui regardent, écoutent sans intervenir, et ne savent toujours pas qu'eux aussi possèdent ce langage. »

*Augusto Boal a participé à des expériences d'alphabétisation au Pérou. Au lieu de se limiter à l'enseignement de l'espagnol, il a fait travailler ses élèves sur la photo, le dessin, la musique, chacun choisissant son moyen d'expression, en toute liberté, sachant que personne ne jugera la qualité du produit réalisé. Augusto Boal met son expérience théâtrale au service d'une sorte de pédagogie active, qui ne vise absolument pas à former des comédiens professionnels, amateurs ou militants, mais à dégager, à élargir des possibilités atrophiées.* « Je laisse développer, *dit-il,* ce qui existe déjà. Alors tout le monde devient productif, l'enseignant est à son tour enseigné. »

*Quand Antoine Vitez, par exemple, parle de son travail avec ses élèves au Conservatoire, ou avec ses comédiens, il fait lui aussi valoir la réalité de l'échange. Mais pour Augusto Boal, la différence est fondamentale.* « L'échange est réel, mais reste à l'intérieur d'un cadre spécialisé. Il est sans rapport avec la relation du public. » *Augusto Boal ne remet pas en cause le théâtre, mais l'illusion que le théâtre peut agir sur les spectateurs et amener les spectateurs à agir sur lui.* « Il ne suffit pas de ne pas aller vers la catharsis — d'ailleurs, toute forme élaborée finit par y parvenir, finit toujours par s'inscrire dans la culture. On sait ce qu'on va voir, on s'y prépare. Ce que je cherche, c'est à créer des béances, à ouvrir des conflits, à en remettre la solution entre les mains des spectateurs. Ils ne sont plus seulement témoins, ils deviennent protagonistes. »

*Augusto Boal se sert de pratiques théâtrales comme moyen de connaissance, comme moyen d'action. Il affirme qu'en Sicile le fait d'avoir joué la révolte d'une jeune fille contre son père a amené les villageoises à revendiquer davantage de liberté. Qu'en France, une dispute dans un café à propos de la Coupe du monde de football en Argentine s'est terminée par la signature d'une pétition. Ce qui est aussi manipulateur qu'un meeting avec orateurs, tracts, pétition préparée ; à cette différence que, dans un meeting, le public est généralement acquis, et qu'ici ce sont les clients du café qui ont choisi leur forme de protestation.* « Nous nous limitons à des thèmes simples, précis, pouvant offrir des solutions immédiates. Je ne suis pas don Quichotte, je n'appelle pas à la révolution. Nous ouvrons des possibles sans nous substituer à personne, sans connaître à l'avance les réponses. Nous essayons d'établir un échange égalitaire, de stimuler l'imaginaire pour casser la surface lisse du réel. »

*Quoi qu'il en soit, les exercices mis au point par Augusto Boal, même s'ils n'ont rien à voir avec les habituels « trainings », peuvent répondre au besoin qu'éprouvent les comédiens d'approcher les spectateurs sans se laisser engloutir. Plusieurs groupes, en particulier l'Aquarium, les mettent en pratique, les adaptent à leur travail.*

COLETTE GODARD.

★ *Le Théâtre de l'opprimé,* 200 pages, 30 F.

★ *Jeux pour acteurs et non-acteurs,* 212 pages, 35 F.

## « Procès du spectacle », de Christian Zimmer

LE *cinéma,* de part en part, est en éruption ; poussées dans l'industrie : les distributeurs, *les producteurs, les acteurs* engagent une redistribution de leurs places respectives, cinéma et télé*vision cherchent de nouveaux équi*libres ; poussées hors de l'industrie, les cinéastes indépendants *inventent des modes de réalisation,* de distribution, de réflexion ; poussées dans l'université où les univer*sitaires redéfinissent un découpage* cinématographique, soit en prenant la place abandonnée par la critique, *soit en élaborant les discours qui* gratifient le cinéma de la légitimité scientifique, soit en surmontant ces *clivages pour leur substituer la pos*sibilité d'être simultanément un cinéaste, un enseignant et un chercheur.

*C'est dans cette conjoncture* agitée que paraît *Procès du spectacle,* de Christian Zimmer. Un livre *tout en circonvolutions* autour de ces questions : qu'est-ce que *le* cinéma produit ? et comment ce *produit façonne-t-il* le spectateur, le social ?

Christian Zimmer nous entraîne *dans un parcours qui va du mar*xisme à ses déprises, qu'il traverse comme des frontières ; mais il nous *entraîne aussi dans un balayage des* réflexions actuelles, sur le cinéma, l'économie, la sociologie des mé*dias,* à la lisière *desquelles* il se tient toujours. Livre-frontière, livre-*lisière* qui, au confluent des mémoires qu'il élabore, a l'étonnante qualité d'être sans haine mais en*preint de la ferveur froide de celui* qui accompagne les films longuement.

*Procès du spectacle* s'ouvre sur la description d'un plan du film *les Intouchables,* de Françoise Cécile : une file d'Indiens encadrés par des forces de police qui attendent dans *la plus profonde tristesse* d'entrer dans une salle de cinéma ; de ce plan, Christian Zimmer tire des séries d'exclusions, sur lesquelles il revient tout au long du texte, pratiquées par et sur le cinéma : cinéma occidental/cinéma oriental, cinéma divertissement/hébétude des spectateurs, spécificité du langage cinématographique/uniformisation des cinémas mondiaux, demande cinématographique / uniformisation graphique...

Dans un premier temps, l'auteur analyse ces opérations d'exclusion *ou de séparation selon l'analyse* marxiste et situationniste de la fonction et des effets aliénants du *cinéma ; dans un second temps,* il se dégage de l'analyse économique, qui ne prend pas en considération *les ambiguïtés, les oppositions rota*tives, qui viennent d'une autre orbite, celle où le spectateur ou *l'observateur intervient dans le pro*cessus du spectacle.

### *Le choix de la séparation*

C'est autour du concept de *séparation* que s'articule ce livre : la séparation est le mécanisme privilégié du pouvoir, parce qu'il lui assure le maintien du social, qu'il fixe le pouvoir et l'impouvoir, et qu'il garantit son développement en suscitant une surproduction de films, de signes.

Le pouvoir économique fait du cinéma un divertissement au lieu *de favoriser la contemplation ;* ce constat établit le choix social de la *séparation.* Il y a prolifération des images, des signes qui actualisent la substitution du réel par la représentation, mais qui coupe ce réel de l'*imaginaire. Ces* coupures sociales interviennent de manière identique à la coupure historique entre l'espace médiéval, en mosaïque mais unifié, et l'espace renaissant, clivé et binaire, dont procède notre situation. Ces séries de séparations engendrent la solitude du spectateur dans la foule, que la salle de cinéma *délimite,* que la répétition des films et la demande des spectateurs attestent.

Mais Christian Zimmer note que le spectateur pas plus que sa demande n'est unique ni homogène : *« Malgré, donc, tout le conditionnement du spectateur-consommateur, malgré le réseau d'incitations à voir-consommer qui le ligote impitoyablement, il y a chez lui une demande : celle du moi profond, que n'a pas totalement étouffé le moi social... (il faut absolument abandonner cette idée ridicule de la cohérence, de l'unité, du moi spectatoriel). »* Il n'y a pas non plus d'unité quant aux effets produits par les films, la prolifération d'images, de signes, de sens, ne renforce pas nécessairement le pouvoir et la séparation, mais leur saturation fait tourner l'ordre du pouvoir et surgir des demandes, des effets, qui échappent au pouvoir et le désarticulent. Ce que le cinéma produit est infixable. Ainsi se trouve finement déroulée la chaîne hétérogène des positions du cinéma : spectacle, divertissement, contemplation, pouvoir, fête, fausse fête ; l'instabilité filmique redéfinit le problème ainsi : comment évoquer le pouvoir sans lui substituer l'affect ? Comment évoquer la séparation sans l'assimiler au manque ?

C'est à partir d'éléments constitutifs du dispositif cinématographique, le *noir* et son corrélat, le *discontinu,* que Christian Zimmer reprend la question de la séparation.

La plage de noir qui alterne chaque photogramme est ce qui rend le cinéma discontinu, celles qui apparaissent sur l'écran ne sont pas essentiellement des hors-champ, des occultations, des manques, des séparations, mais comme les traces d'un processus qui ne cesse de fluctuer : l'auteur repère ces traces de séparation dans l'attitude de Monod et Blanchet envers les Piaroas dans leur film *l'Histoire de Wahari : « En censurant radicalement notre propre altérité, c'est-à-dire en faisant table rase de notre savoir, de notre propre spécificité culturelle, ils éliminent tout processus de comblement de la distance, toute tentative de médiation... »* Ce qui s'impose ici, c'est le mode de relation entre les cinéastes et les Piaroas, les spectateurs et le film : les Piaroas ne sont pas d'entrée de jeu pensés comme coupés d'avec une quelconque réalité, ils ne sont donc pas supposés devoir être réintroduits dans une réconciliation, dans un *rapprochement ;* ils ne sont pas préséparés, ils n'ont donc pas à être assimilés. Ni séparation ni coupure, mais un autre mode de relation. Non pas l'ennemi mais le singulier, non pas la séparation précicatrisée mais la mise en relation sécante, silencieuse, vacillante ; la juxtaposition, non pas la dialectique.

Ainsi *Procès du spectacle* fait bien apparaître deux ordres : l'un qui relève de l'économique et l'autre du psychique ; le second infirme toujours la régulation, la canalisation du premier ; cela semble être la figure qui anime le discours de l'auteur, et c'est pourquoi par endroit il réintroduit le pouvoir de l'économique, auquel il impute la responsabilité dernière : le *pouvoir occi*dental, le pouvoir de celui qui peut filmer. La recherche des imputations est l'autre face de la recherche des origines ; mais d'un parcours des lisières on passe à une traversée des frontières.

N'en faisons pas grief à Christian Zimmer dont le texte fait apparaître les orientations de la recherche cinématographique aujourd'hui, et rend irréversibles un certain nombre de points.

Ainsi l'*économique* et le *psychique* ne sont pas en état de rivalité de pouvoir, mais dès que les effets du psychique apparaissent, leur importance, leur complexité sont telles qu'il faut totalement faire tour*ner l'ordre des priorités :* c'est la sphère du psychique qui redistribue, qui redéfinit la problématique cinématographique en fonction des deux éléments : le spectateur ou l'*observateur* cinématographique qui produit des réponses en excès, des faisceaux de réponses pour chaque stimulus que le film envoie, et d'autre part l'*intermittence* grâce à laquelle le cinéma (et la vidéo) produit à ce jour la plus grande quantité d'informations parce qu'elle associe la *série* (de photogrammes), *la mise en relation* et *le visuel.*

### *Les deux complexités*

Pour aborder le cinéma il faut donc procéder à *l'arrimage* de deux complexités : celle de *l'observateur* et celle des *dispositifs intermittents,* d'où découlent une infinité d'effets instables, *de réponses stratifiées :* l'émergence d'une réalité débordante en comparaison de la réalité *économique.*

Alors, le pouvoir du cinéma, que devient-il ? Christian Zimmer dit clairement que le pouvoir c'est la production économique, mais c'est aussi la *production* de *mises en relation* pratiquement imprévisibles. Ces mises en relation qu'on appelle aussi effets Koulechov viennent de la pulsation de lumière et d'obscurité interceptées des séries d'images ins*crites sur un ruban :* voici l'une des modalités de l'intermittence qui est à l'origine de la *complexité cinématographique et de son attraction sur* la *complexité psychique :* c'est donc à partir de l'*intermittence* et des *mises en relation qu'on* peut aussi réfléchir et produire des films et des supports sans subordination aux sciences.

*Les médias intermittents peuvent-ils s'auto-analyser ?* Les médias intermittents ne sont-ils pas un accès à cette « science » de l'*observateur,* du psychique tel que Freud très tôt en a formulé le projet, et qui fut abandonné par la psychanalyse au profit de la pathologie ?

*Procès du spectacle* est à double sens : procès comme intruction d'une responsabilité, imputation d'une origine du pouvoir, mais aussi procès comme processus, déploiement de la complexité. Délimitation des frontières et festonnage des lisières ; par-delà ce double jeu, se préparent d'autres ordonnancements de la complexité cinématographique.

CLAUDINE EIZYKMAN.

★ *Procès du spectacle,* de Christian Zimmer, collection « Perspectives critiques », PUF, 1977, 200 pages, 48 F.

## « Le cinéma exploité » de René Bonnell

*PHOTO de couverture ; trois spectateurs dans une mini-salle, moderne, devant un écran blanc.*

*On parle beaucoup, et avec une inquiétude grandissante, de la crise du cinéma français. Le livre de René Bonnell vient à point pour éclairer l'opinion publique sur les causes, la réalité et les solutions possibles de cette crise. Docteur ès sciences économiques, diplômé de l'Institut d'études politiques, René Bonnell donne ici la version condensée et actualisée d'une thèse (« Initiative culturelle en économie de marché : l'exemple du cinéma français depuis 1945) qu'il a soutenue, en novembre 1976, à l'université Paris-I.*

*Ce livre très sérieux demande une lecture attentive. Sachons le faire. Il y a là une somme d'informations impossible à réunir dans des articles de revues et de journaux, des informations primordiales. Partant de l'instabilité qui a toujours marqué le cinéma,* « produit culturel né de la technologie », *René Bonnell démonte un à un les mécanismes économiques qui, depuis 1957 (date à laquelle commença, sous l'effet de diverses concurrences dans les loisirs, la baisse de fréquentation des salles), se sont efforcés de maintenir un monopole industriel factice, aux dépens de la création cinématographique. Concentration de la production et de la distribution, rapports du cinéma avec l'Etat et les sociétés de télévision, rôle d'organismes comme le Centre national de la cinématographie, désillusions de la politique, d'abord audacieuse, « d'art et d'essai », l'auteur passe tout au crible de son analyse socio-économique et réunit un dossier, à bien des égards accablant. Il trace aussi la voie constructive d'une gestion, d'une action culturelle nouvelles. Mais ses propositions, fort claires, de transformations à court et à moyen terme seront-elles entendues ? On n'a jamais si bien démontré l'urgence d'un changement.*

JACQUES SICLIER.

★ Editions du Seuil, 384 pages, 65 F.

## DES ATELIERS SUPER-8 EN FRANCE ET AU MOZAMBIQUE

# *Partir vers les chemins qu'on n'emprunte jamais*

« *IL y a en France près d'un million cinq cent mille caméras super-8* » constatait, au début de son texte d'introduction, la brochure *Bilan et perspectives des ateliers de production super-8*, à l'occasion de la présentation à Paris d'un choix de films super-8 produits par les Ateliers régionaux, encouragés par l'Institut national de l'audio-visuel. Ces ateliers existent et fonctionnent régulièrement à travers le pays dans la plus totale autonomie. « *Pour la majorité* (des utilisateurs), *il ne s'agit que d'offrir aux familles une version plus sophistiquée de l'album traditionnel* », poursuivait ce texte. Or « *le super-8 peut être l'instrument d'une nouvelle pratique sociale et culturelle* ».

Cette séance parisienne faisait suite à la rencontre, du 31 mars au 2 avril, à Villeneuve-lès-Avignon, de tous les ateliers qui projetèrent non-stop leurs films, puis discutèrent de la qualité technique des produits, des débouchés offerts et des milieux atteints. Pour Henri False, ingénieur, responsable du secteur expérimental du département recherche de l'INA, la prise de son demeure le point faible de certains de ces films : « *En confrontant leurs expériences avec celles des autres, les groupes découvrent leurs insuffisances. Nous leur fournissons le complément de formation nécessaire pour le son, l'éclairage.* » L'INA s'occupe particulièrement de cette partie technique, propose des stages de formation, mais les décisions d'attribution d'aide, de fourniture de prestations à tel ou tel atelier, sont prises par un collectif où se retrouvent les divers partenaires financiers.

En un premier temps, en 1975-1976, le C.N.A.V. (Centre national pour l'animation audio-visuelle, devenu l'OCAV, Office culturel audio-visuel, fin 1977), le C.N.C. (Centre national de la cinématographie), le FIC (Fonds d'intervention culturelle), associent leurs efforts et leurs moyens. Un fonds commun va permettre d'acheter des équipements super-8. Les ateliers qui sollicitent l'aide doivent justifier d'un budget, de leurs besoins en personnel et en matériel. Mais les projets d'utilisation des ateliers seront ouverts à d'autres partenaires dans les villes et les régions. La seconde année, l'INA entre dans le circuit, le FIC se retire. La troisième année, celle actuellement en cours, le C.N.C. se retire, le FIC revient. Le budget passe de 600 000 F à 1 million, il est géré par l'OCAV.

Le « fonds d'incitation », qui recouvre les subventions des partenaires administratifs intéressés, sert donc tantôt à l'équipement des ateliers, tantôt à la formation de moniteurs et à l'encadrement technique. Vingt ateliers ont déjà été implantés, certains fonctionnent depuis plus d'un an, d'autres viennent seulement d'entrer dans la phase opérationnelle. Une douzaine de nouveaux ateliers vont être mis en place. Pour Henri False, « *le support est secondaire. Mais le super-8 offre de grands avantages pour la diffusion, l'image couleur est bonne, supérieure à celle de la vidéo portative noir et blanc, l'utilisateur ne peut se contenter d'enregistrer des mètres de ruban magnétique avec des discours ininterrompus. Vu la faible autonomie des bobines super-8 — trois minutes, — il faut construire une histoire, se montrer plus inventif. Le transfert sur vidéo deux pouces, le format utilisé à la télévision, s'effectue sans problème. Sept ou huit de nos programmes ont déjà été projetés sur TF 1 entre 18 heures et 18 h. 30* ».

La moindre surprise n'est pas de lire, dans la liste des premiers utilisateurs d'équipements super-8 fournis par l'INA, le comité du film ethnographique et l'université de Nanterre où enseignent Jean Rouch et les frères Blanchet : pour Jean Rouch, comme pour Richard Leacock et James Blue aux États-Unis, dès l'apparition d'équipements super-8 dotés d'un minimum de fiabilité technique, aucune hésitation : le super-8 synchrone (sons et images enregistrés synchrones) va être l'outil de travail idéal « en extérieur », idéal, pour Rouch et les siens, en Afrique et dans tous les pays qui ne disposent pas d'une infrastructure technique développée.

Un projet vient d'être mis au point entre Jean Rouch et l'Institut national du cinéma du Mozambique, avec l'active collaboration de l'attaché culturel français à Maputo, Jacques d'Arthuys, ancien élève du cinéaste des *Maîtres fous*, à Nanterre. Le 1er juin prochain, trois étudiants du comité du film ethnologique à Paris vont partir pour Maputo : Philippe Costantini, trente ans, qui a tourné au Portugal, en 16 millimètres, dans la région du Tras-os-Montes, *Terra de Abril* (montré le 30 juillet 1977 à l'antenne) et enseigne à Nanterre ; Miguel Alenkar, Brésilien ; Nadine Wanono, qui a pratiqué le super-8 au Mali. Selon un accord de coopération signé entre l'Institut du cinéma mozambicain et les affaires étrangères à Paris, la France finance dix « ateliers » super-8 autonomes. Chaque atelier disposera de caméras super-8 Sankyo, de visionneuses, d'un groupe électrogène permettant de projeter les films en n'importe quel lieu, et, initiative originale, de l'appareil Processor, de Kodak, qui assure le développement quasi instantané, en cinq minutes, de la pellicule impressionnée. Les caméras fonctionnent « single system », c'est-à-dire que le son est enregistré directement à côté de l'image.

« *On va former vingt personnes au super-8*, explique Philippe Costantini : *des étudiants de Maputo. Au bout de dix à quinze jours, on s'éparpille à la demande. Nous utiliserons des cassettes super-8 de longue durée, assurant une autonomie de tournage d'une dizaine de minutes. Notre stage est prévu pour trois mois et renouvelable. L'expérience va se répéter pendant cinq ans. L'intérêt de l'aventure : des gens partent de zéro, sur un terrain neuf. Ce n'est pas tellement une question de format. Nous amenons aussi avec nous des films en 16 millimètres que nous montrerons dans les villages. Ce qui compte, c'est l'état d'esprit : vivre avec des gens, partager quelque chose avec eux, et finalement apprendre autant et plus qu'eux. Je leur mettrai des caméras dans les mains.* » Ainsi se réalisera le vieux rêve de Jean Rouch, qui ne voulait plus que le cinéaste « *monopolise l'observation des choses. Il sera à son tour observé* ».

Le cinéaste et sociologue belge Armand Mattelart, l'auteur de *la Spirale*, fort de son expérience au Chili, du temps de l'Unité populaire, a été invité à aller préparer le terrain pour une expérience qui s'annonce unique, et, à en croire Jacques d'Arthuys, s'inscrit dans un projet encore plus vaste qui fait honneur à l'imagination du gouvernement mozambicain.

« *L'Institut national du cinéma*, nous raconte Jacques d'Arthuys, *a invité le cinéaste brésilien Ruy Guerra* (les Fusils, A Queida) *à rentrer dans sa patrie*, — il est né au Mozambique. *Il va raconter l'histoire du Frelimo, le Front de libération du Mozambique, reconstituer sa naissance, et filmer la réaction des gens, montrer leurs rapports avec l'histoire récente. Ruy Guerra veut d'autre part mettre en pratique un apprentissage de l'image : soixante points de diffusion vont être créés à travers le pays, fixes et mobiles, en 16 mm. Cet apprentissage du cinéma sera d'abord muet, on montrera dans un premier temps les films de Lumière, Méliès, et ainsi de suite. Des équipes de super-8, formées par le trio parisien, filmeront ce qui se passe quand on raconte ainsi l'histoire du cinéma à une population qui l'ignorait.* »

Jean Rouch sera sur place pour suivre le démarrage de l'entreprise super-8. Le centre de communications de l'Institut de recherche du Mozambique est aussi partie prenante à l'entreprise, un budget est prévu qui fera participer le cinéma léger à la campagne d'alphabétisation, à la connaissance des problèmes de santé. Il est même question que Jean-Luc Godard, fort de son expérience vidéo, vienne travailler au Mozambique. Titre du projet : « Naissance d'une nation ».

Peut-être assistons-nous tout simplement à la re-naissance du cinématographe, sous des apparences multiples : Hollywood, Joinville, Cinecitta, Mosfilm, ne sont naturellement plus tout le cinéma. Une révolution technologique a éclaté, au tournant des années 50-60, dont nous commençons seulement à réaliser l'impact.

LOUIS MARCORELLES.

## Quand les exclus parlent d'eux-mêmes

**Monique Hennebelle-Martineau, qui fait partie de l'atelier super-8 du lycée de Nanterre, était aux Rencontres de Villeneuve-lès-Avignon. Paroles de paysan et de balayeur, de lycéen et de femme de ménage, films d'animation, témoignages importants, comme ce film de la clinique de La Borde, dirigée par Félix Guattari : il y avait à Villeneuve-lès-Avignon des échanges d'images, d'expériences, d'idées, différents des colloques de spécialistes.**

*LES utilisateurs des ateliers ont appris à filmer et commencent à donner vie au rêve d'un cinéma fait par tous qui* ne soit plus confisqué par les spécialistes. *Pourtant, à les écouter parler, à entendre aussi les animateurs, il apparaît clairement que les problèmes de formation, de financement, de temps, de rapport aux institutions, pèsent lourd sur le quotidien des ateliers. Ils tentent de les résoudre de multiples manières. Ainsi sur la question du rôle de l'animateur, l'éventail des attitudes est très large, depuis celui qui filme seul un événement — souvenir pour une collectivité — jusqu'à celle qui s'investit dans un projet commun et crée en symbiose avec tous, en passant par tel autre qui a le souci de communiquer ses connaissances techniques aux utilisateurs pour qu'ils puissent à leur tour lancer un film. Même diversité sur la question de savoir s'il faut s'attacher surtout au processus de création, et donc ne pas trop se soucier de l'aboutissement du projet, ou au contraire donner une grande importance au fait qu'un groupe termine et perfectionne ce qu'il a entrepris. On peut discerner pourtant quelques constantes dans leur attitude : presque tous les ateliers affirment leur volonté de favoriser la création collective plutôt que les réalisations individuelles. Une autre dominante est le désir que les films soient faits par ceux qui sont directement concernés. Chaque groupe conflictuel, chaque expérience un peu originale, attirent comme des mouches les preneurs d'images qui débarquent sans prévenir, filment et repartent sans avoir la courtoisie élémentaire de revenir montrer leur produit à ceux qu'ils ont filmés — comme l'a justement souligné une monitrice de la clinique de La Borde.*

*Ceux et celles qui d'ordinaire sont exclus du pouvoir parce qu'ils ou elles sont des émigrés, des handicapés, des femmes, des malades mentaux, des jeunes, des Bretons ou des Occitans peuvent se dire et se mettre eux-mêmes en scène avec le super-8 et un minimum de formation. Ils/elles prennent parfois en charge la diffusion de leur réalisation. Ainsi les femmes du Planning familial qui ont travaillé avec l'Atelier de Saint-Cadou, dans le Finistère, pour produire* Si ça continue, faudra qu'ça cesse, *projettent le film chez l'une ou l'autre pour des petits groupes. Dans le Quercy et les Cévennes aussi les ateliers organisent des veillées :* « Le super-8 a réintroduit le cinéma dans les régions où il n'existait plus », *lit-on dans* Cahier inter-ateliers.

*La production des ateliers semble se répartir principalement en trois genres puisqu'on y trouve des films de reportage, de fiction et d'animation. L'avantage du super-8 vient de sa légèreté et de la rapidité avec laquelle il permet de terminer un documentaire. Ainsi* Cité de transit *a été réalisé par une classe de seconde au lycée Jean-Macé de Vitry en deux demi-journées (une pour le tournage, une pour le montage).*

*Parmi les autres sujets de reportage : une randonnée des soignants et des soignés de la clinique de La Borde, le Festival de la voile à La Rochelle, un club du troisième âge au Café d'Edgar à Paris, une fête foraine à Nice...*

*Les œuvres de fiction sont moins nombreuses, ce qui n'est pas surprenant car elles exigent un temps d'élaboration plus important. Il s'agit surtout de films faits avec des enfants ou des adolescents dans le cadre d'une maison de jeunes ou d'une école. Ainsi* le Vélo, *réalisé à Amiens, montre un accident où les ambulanciers ne s'occupent que de la bicyclette et laissent sur le trottoir le petit garçon accidenté : à travers cette histoire, les jeunes ont traduit leur révolte contre l'obsession de la voiture chez les adultes. D'autres réalisations, comme* Quand j'entends le mot mathématiques..., Moby Dick, Cinq mailles à l'endroit, cinq mailles à l'envers, *reflètent le malaise des adolescents au sein de la famille, de l'école ou du monde qui les entoure.*

*Enfin le cinéma d'animation semble couvrir tout un champ d'expérimentation. L'atelier de Villeneuve-lès-Avignon (qui accueillent les participants de la rencontre) présente* Du rêve au cauchemar, *réalisé en dix jours par quinze enfants de huit à douze ans, à partir de marionnettes en pâte à modeler. Un professeur de dessin du Morvan explique qu'il privilégie cette technique pour que chaque élève puisse utiliser la caméra en filmant une image : comme cet enseignant se refuse à ne former qu'une élite et que la pellicule coûte cher, chacun est responsable d'une prise qui ne dure que quelques secondes.*

*L'un des soucis qui a présidé à l'implantation de ces ateliers était qu'ils ne soient pas clos sur eux-mêmes mais largement ouverts sur la vie locale ou régionale. Ces rencontres, entre autres mérites, ont permis de vérifier que dans la majorité des cas ce vœu était devenu réalité.*

MONIQUE HENNEBELLE-MARTINEAU.










# cinéma

### COMMENT ÇA VA
**d'Anne-Marie Miéville et Jean-Luc Godard**

*Suite de la réflexion de Jean-Luc Godard et Anne-Marie Miéville sur l'information : savoir analyser une photographie, ne pas se contenter de formules toutes faites, assumer ses responsabilités de journaliste. A travers une critique qui semble s'adresser expressément au parti communiste français, des questions posées à la gauche dans un montage très dialectique.*

### LE BAL DES VAURIENS
**de John Cassavetes**

*Le monde coloré du Sunset Strip à Hollywood : des gangsters laids à faire peur, des strip-teaseuses attendrissantes, tout un monde onirique réinventé par le cinéaste de* Shadows *et* d'Une femme sous influence. *Deux morceaux de bravoure : l'interprétation de Ben Gazzara (Cosmo Vitelli, patron de boîte) et celle de Meade Roberts (M. Sophistication, échappé d'un film de Daniel Schmid).*

### LA CHAMBRE VERTE
**de François Truffaut**

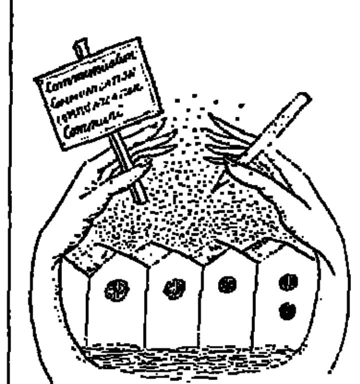
*On doit tromper l'absence et sauver nos morts, dit le dernier film de Truffaut. Au dernier étage de sa maison, Julien a retenu Julie disparue. Son combat fou et tranquille contre le temps conduit très simplement, prosaïquement, aux frontières de l'irréel et de l'ineffable.*

### LE NOUVEAU « CARTOON »

*Pour les enfants et les adultes, un merveilleux programme de films d'animation réalisés aux Etats-Unis par des artisans très indépendants.*

ET AUSSI : *la Barricade du point du jour*, de René Richon (la Commune et une manière de vrai cinéma populaire) ; *Stay Hungry*, de Bob Rafelson (un jeune homme passe, entre deux mondes et deux façons de vivre) ; *Violanta*, de Daniel Schmid (la ronde éblouie des amours impossibles) ; *Commencez la révolution sans nous*, de Bud Yorkin (1789 interprété par Gene Kelly et Donald Sutherland) ; *la Fièvre du samedi soir*, de John Badham (le premier film disco) ; *Tras-os-Montes*, d'Antonio Reis et Margarida Martins Cordeiro (synthèse admirable de phénomènes sociologiques et de mythes culturels) ; *Nos héros réussiront-ils à retrouver leur ami mystérieusement disparu en Afrique ?* d'Ettore Scola (comédie picaresque dans une Afrique de poésie) ; *A la recherche de M. Goodbar*, de Richard Brooks (pour l'interprétation de Diane Keaton) ; *la Terre de nos ancêtres*, de Rauni Mollberg (un monde inconnu — celui des sédentaires et des nomades de Laponie, — qu'on dirait peint par quelque Breughel nordique) ; *la Terre de la grande promesse*, d'André Wajda (nouvelle sortie — nécessaire — d'une fresque romantique, d'un style fougueux et déchaîné, sur les méfaits du capitalisme naissant, à Lodz, à la fin du dix-neuvième siècle) ; *Vera Romeyke n'est pas dans les normes*, de Max Willutzki (l'intérêt — politique et social — du sujet : les interdictions professionnelles qu'encourent, en Allemagne fédérale, les fonctionnaires considérés comme politiquement subversifs).

# une sélection



« Comment ça va ? » vu par Bonnaffé

# théâtre

### JEAN-JACQUES ROUSSEAU
**au Petit Odéon**

*Très singulière, attachante, entreprise théâtrale qui rappelle un peu les expériences parapsychiques : en touchant des livres de Rousseau, des plantes qu'il a étudiées, en « goûtant » comme un vin des phrases qu'il a écrites, l'acteur Gérard Desarthe fait ressurgir le visage et les gestes de cet écrivain aux heures de la nuit où il inventait des idées qui allaient redresser l'histoire. On voit aussi Rousseau perdre le fil de ses idées, et ce n'est pas moins remarquable.*

### LA MANIFESTATION
**à l'Odéon**

*A l'époque du théâtre populaire dans une ville du Midi, des militants communistes manifestent contre un meeting d'extrême droite. Adaptation très fouillée dans un beau roman de Paul Nizan et une foule d'excellents jeunes acteurs bien orientés par Jacques Rosner.*

### PAS MOI et PAS
**au Théâtre d'Orsay**

*Une bouche lumineuse flotte dans la nuit et saisit des bribes de vie. Une femme dialogue avec ses fantômes. Les paroles sont une musique humaine, il suffit qu'elles soient là. La voix invisible de Madeleine Renaud enchante la nuit, charme la détresse, la domine, domine et charme le public.*

### MAITRE PUNTILA ET SON VALET MATTI
**au TEP**

*Comme une chanson gaie aux refrains amers, le spectacle de Guy Rétoré développe l'affrontement d'un Henri Virlojeux-Puntila « sympathique » et d'un Jacques Weber-Matti renfrogné. Entre les deux Stephanie Loïk concentre toutes les ambiguïtés de la pièce.*

### LES CONTES DE LA DAME BLANCHE
**à la Gaîté-Montparnasse**

*Les morts, légers comme des costumes de théâtre, déchirent les brumes pâles des cimetières. L'au-delà inverse les lois d'ici-bas. La beauté y règne, immatérielle, et la fantaisie. La cruauté est douce, et la gaieté mélancolique. Les Mirabelles chantent leurs rêves gothiques.*

ET AUSSI : *Punk rats*, au Mouffetard (la tragédie des zonards), *les Rustres*, à la Michodière (les comédiens en folie et les fous rires du public) ; *David Copperfield*, à la Cartoucherie du Soleil (voyage aux greniers de la mémoire) : *Parade*, de Jean Bois, à l'Aire libre (fracassante beauté des oubliés de la nuit ; *France Lea* à la Cour des miracles (un clown parle, une femme) : *Gotcha*, au Marie-Stuart (grandiose violence du quotidien) ; *Louise Michel*, au La Bruyère (une dame vraiment bien) ; *les Peines de cœur d'une chatte anglaise*, au Montparnasse (un conte de fées en forme de chef-d'œuvre).

# musique

### UN IMPORTANT VISITEUR : LE CONCERTGEBOUW

*La dernière fois que l'orchestre du Concertgebouw (en néerlandais « bâtiment de concert ») vint à Paris, c'était en 1956 au Vel'd'Hiv'. C'est dire le caractère exceptionnel de la visite que nous rend cet orchestre nonagénaire, un des plus célèbres du monde, que Mengelberg façonna à sa mesure pendant cinquante ans, et qui fut peut-être le seul à toujours célébrer Gustav Mahler pendant son purgatoire. Trois symphonies et deux concertos de Beethoven (par Ashkenazy) figurent aux programmes que dirigera Bernard Haitink avant que le Concertgebouw parte pour les Etats-Unis. (Champs-Elysées, les 3 et 4 mai.)*

### QUATORZE CHORALES POUR BERLIOZ

*Le Centre lyrique de Grenoble inaugure un cycle complet, sur quatre saisons, consacré à son compatriote Berlioz avec le* Te Deum *qui sera chanté par quatorze chorales de la région préparées par Jean Laisné, et joué par l'Orchestre symphonique de la ville sous la direction de Stéphane Cardon, avec aussi l'*Ouverture tragique *de Brahms et le* Concerto *de Beethoven, interprété par Jean Mouillère. Ce pourrait être l'amorce d'une vie musicale à l'échelle de l'importance de l'agglomération. (Eglise du Sacré-Cœur, les 27 et 28 avril.)*

### LE PETIT RAMONEUR DE CAEN

*L'Atelier lyrique de Caen dirigé par Jean Malraye poursuit une activité d'animation très intéressante. Après* Albert Herring, Angélique, le Directeur de théâtre, la Voix humaine *et d'autres petits opéras, il présente un opéra de Britten pour enfants :* Faisons un opéra — le Petit Ramoneur *où les enfants collaborent aux décors, aux costumes et à l'action de façon très active. Ce spectacle sera donné en matinée scolaire ou en soirée publique à Caen (les 27, 28, 29 avril), à Deauville (le 5 mai), à Vire (le 9), à Cherbourg (le 11).*

— ET AUSSI : *le Bal masqué*, avec L. Ligabue, C. Bergonzi, Orchestre national, dir. N. Santi (Pleyel, le 27, à 20 h) ; *9e Symphonie* de Beethoven, par l'Orchestre de Lille, dir. J.-Cl. Casadesus (Saintes, le 27, La Rochelle, le 28, Angoulême, le 29) ; A. Weissenberg (Champs-Elysées, le 27, Auditorium de Lyon, le 2 mai) ; Tchaïkovski, par la Philharmonie roumaine de Transylvanie (Le Vésinet, 59, bd Carnot, le 27 avril) ; œuvres de Masson, Donatoni, Dusapin, et créations mondiales *de Nilovic et Sinopoli*, par l'Ensemble 2e2m, dir. Sinopoli (TEP, le 27) ; Bach, Hummel, Brahms, par l'Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet, avec A. Bernard, trompette (Stains, le 27, et Châtenay-Malabry, le 29) ; *Idoménée*, mise en scène J.-L. Martinoty (Opéra de Lyon, les 28, 30 avril, 2, 3 mai) ; *Pelléas et Mélisande* (Strasbourg, les 28, 30 avril, 1er mai) ; Bach, Stravinski, Schumann, par G. Frémy (fac de droit, le 28) ; 50e anniversaire des Ondes Martenot, avec le Sextuor Jeanne Loriod (Gaveau, le 28) ; *Mozart, Chostakovitch*, Brahms, par le Quatuor Suk (Th. de la Madeleine, le 29, à 17 h) ; *Nabucco* de Verdi (Th. de Genève, les 30 avril, 2, 4, 6 mai) ; Debussy, Ravel, Maderna, Amy, par l'ensemble Musique vivante, dir. D. Masson (Th. d'Orsay, le 30, à 11 h) ; intégrale des *Sonates* et *Partitas* de Bach, et des *Caprices* de Paganini, par S. Accardo (Champs-Elysées, les 2, 11, 23 mai) ; Ensemble intercontemporain : Allbright, Boucourechliev, *Fortner*, Tabachnik (Palais des arts, le 2 mai) ; *les Contes d'Hoffmann*, mise en scène P. Chéreau (Opéra de Paris, le 3 mai, à 19 h 30).

# expositions

### CEZANNE
**au Grand Palais.**

*Les dernières années du maître retiré à Aix. Une rétrospective 1895-1906, qui comporte une soixantaine de toiles et quarante aquarelles ; des natures mortes, mais surtout des paysages de Provence, les célèbres* Vues de la montagne Sainte-Victoire *dont l'exposition réunit une quinzaine de versions ; s'y ajoutent une dizaine de compositions sur le thème des* Baigneuses. *Ce rassemblement exceptionnel permet pour la première fois de suivre de très près la démarche de Cézanne et de comprendre mieux son influence sur la génération d'artistes qui a suivi. Il vient d'être présenté au Musée d'art moderne de New-York qui l'a organisé avec la réunion des musées nationaux, et au Musée des beaux-arts de Houston.*

### JASPER JOHNS...

*Depuis les tableaux-drapeaux (américains), les tableaux-cibles et les boites de conserves coulées en bronze, jusqu'aux plus récentes peintures de grand format, un travail sur la couleur et l plat du tableau, la trajectoire d'un artiste américain qui, au milieu des années 50, a marqué le passage de la peinture expressionniste abstraite au pop'art et ses objets courants. Cette première rétrospective Jasper Johns en Europe est organisée par le Whitney museum de New-York avec l'aide de Philip Morris Incorporated. Après Paris, elle sera présentée à Cologne, Londres, Tokyo, pour finir à San-Francisco.*

### ... MALEVITCH...

*Une cinquantaine de tableaux, beaucoup de dessins, des maquettes d'architecture, des documents : la première grande exposition à Paris d'un peintre de l'avant-garde russe au temps de la révolution. Elle réunit la majeure partie de l'œuvre connue en Europe et permet sur pièces de suivre les péripétie d'une quête exigeante de peinture pure. A un moment où dessiner et peindre un carré était une grande aventure, sans précédent.*

### ... et HENRI MICHAUX
**au Centre Georges-Pompidou**

*Depuis les premiers « alphabets » de 1927, où Michaux glissait de l'écriture alphabétique au graphisme libre, jusqu'aux dernières peintures acryliques de 1977, images de villes détruites dérivées des célèbres « fissures » mescaliniennes des années 50. On verra aussi les fonds noirs de 1938, les têtes effarées et les paysages absents de 1942, les batailles rangées de 1950 : toute une vie affairée.*

### RODIN ET LE MONUMENT DES BOURGEOIS DE CALAIS
**au musée Rodin**

*Une exposition remarquable, préparée avec le Musée des beaux-arts de Calais, où elle vient d'être présentée (*le Monde *du 16 février). C'est le dossier complet du monument des* Bourgeois *depuis sa commande en 1884 jusqu'à son inauguration en 1895, et même au-delà, quand Rodin en exploite les figures pour de nouvelles créations. De nombreux documents d'archives accompagnent l'ensemble des esquisses, maquettes, études et dessins préparatoires, qui permettent d'étudier le monument à la fois du point de vue de l'histoire de l'art et en tant que commande municipale, avec toutes les contraintes que cela a représenté pour l'artiste.*

ET AUSSI : *Takis* (un environnement sonore) et *Alain Jacquet* (retrospective d'un jeune artiste vivant entre Paris et New-York), à l'Arc-Paris ; *Mathieu*, au Grand Palais (les œuvres récentes) ; le Salon d'été de *Jean Dubuffet*, au Musée des arts décoratifs (une sculpture monument en question).

# variétés

### TOTO BISSAINTHE
**au Théâtre de la Ville**

*Haïtienne, cette chanteuse (et danseuse) s'est donné pour tâche de faire découvrir le vrai folklore vaudou, en remontant aux sources des chants d'esclaves de Saint-Domingue et de Haïti (18 h. 30).*

### DANIEL VIGLIETTI
**à la Gaîté-Montparnasse**

*Un des auteurs-interprètes les plus connus de la nouvelle chanson populaire d'Amérique latine : le cri d'un continent blessé exprimé avec force, sérénité, simplicité (les 27, 28 et 29 avril, à 22 heures).*

### BAYOU SAUVAGE
**à la Vieille Grille**

*Un jeune groupe qui développe les divers aspects de la musique des cajuns de la Lousiane : valses, two-step, zydeco, blues (23 heures).*

### BERNARD HALLER
**au Palais des Arts**

*Dernières représentations du dernier spectacle de Bernard Haller : le quotidien, l'absurde, les folies brusques, la tendresse et le rêve (20 h. 45).*

### DJAMEL ALLAM
**à la Gaîté-Montparnasse**

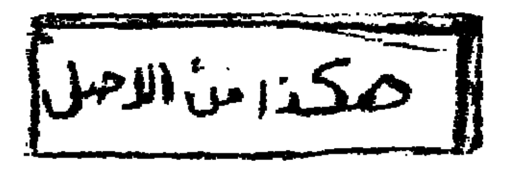
*Un auteur-compositeur et interprète algérien de langue berbère et profondément moderne (26 avril, à 22 heures).*

# rock

### KRIS KRISTOFFERSON
**au Palais des congrès**

*Un des meilleurs auteurs-compositeurs américains actuels, un chanteur de* country music *moderne. Kris Kristofferson se produit avec un bon groupe de* rock country *et en compagnie de Rita Coolidge et de Billy Swan. Au cinéma, Kris Kristofferson est notamment l'acteur de* Pat Garret and Billy the Kid *(le 3 mai, à 21 heures).*





## DANS LES OPÉRAS DE LONDRES

# «Freischütz» et «Julietta» célébrés

UN *Freischütz* étincelant, une *Julietta* délicieuse que Paris ne connait pas encore, c'est ce qu'on peut voir actuellement dans les deux opéras de Londres, la même semaine qu'*Otello, les Noces de Figaro, Carmen* et *la Traviata*, ce qui confirme la santé florissante du théâtre lyrique en Angleterre (*le Monde* du 13 octobre).

*Le Freischütz* de Weber, joué plus de deux cents fois à Paris au dix-neuvième siècle, n'a plus reparu au Palais Garnier depuis 1926, on se demande bien pourquoi, car cette œuvre d'un romantisme ardent et juvénile n'a pas pris une ride depuis que Berlioz écrivait : « *L'intelligence, l'imagination, le génie, brillent de toutes parts avec une force de rayonnement dont les yeux d'aigle pourraient seuls n'être point fatigués, si une sensibilité inépuisable autant que contenue ne venait en adoucir l'éclat et étendre sur l'auditeur le doux abri de son voile.* »

La musique jaillit spontanément, sans une formule creuse ou vieillotte, avec une invention inépuisable, en airs, ensembles et chœurs, alliant, sans aucune rupture de tons, les tableaux paysans pleins de truculence, les scènes délicieuses et émouvantes dans la chambre d'Agathe, les épisodes dramatiques qui opposent les rudes chasseurs et la terrifiante magie de la Gorge aux loups.

Ce naturel de la musique qui colle aux moindres détails de l'action, Götz Friedrich le retrouve dans une mise en scène aussi minutieuse et fourmillante que celle de son maître Walter Felsenstein, située à la fin de la guerre de Trente Ans, qui fait penser tour à tour à Le Nain et à Callot, dans de beaux décors de Günther Schneider-Siemssen reflétant la même époque, où pourtant les arbres décharnés et les vestiges gothiques mettent une touche préromantique qui se réfère explicitement à Caspar David Friedrich. Seul le tableau de la Gorge aux *loups*, d'un fantastique grimaçant, surcharge à l'excès cette scène d'une rigueur prodigieuse chez Weber.

La distribution réunissait les deux « jumeaux incestueux » de la *Walkyrie* de Bayreuth : Peter Hoffmann (Max), jeune, impétueux, à la voix rongée par le doute, la colère, paraissait cependant parfois un peu trop statique, mais le dernier air où Max rend les armes touchait au sublime. Hannelore Bode était une Agathe très émouvante avec cette voix comme un lac profond, un peu lourde parfois ou mal assurée avant de jaillir en mélodies tendues d'une pureté merveilleuse, tandis qu'auprès d'elle Lucia Popp (Annchen), c'était le charme et la tendresse du rossignol viennois, au jeu inimitable de naturel. On n'oubliera pas le Caspar de Donald McIntyre, terriblement efficace dans ce personnage diabolique.

### Le rêve et la vraie vie

Dans l'autre opéra londonien, au Coliseum, la New Opera Company présente, pour la première fois en Grande-Bretagne, *Julietta*, de Bohuslav Martinu, qui est sans doute le chef-d'œuvre dramatique du musicien tchèque. Mais la date de sa création (Prague, mars 1938) a sans doute fait son malheur : le nazisme et la guerre ont brisé la carrière de cette œuvre ravissante et profonde écrite d'après la célèbre *Juliette ou la clé des songes* de Georges Neveux, qui reflétait un esprit et une sensibilité spécifiques de l'entre-deux-guerres, un peu comme les pièces de Jean Giraudoux. De ce fait, *Julietta* n'a guère été montée que six fois en Europe depuis la guerre (en France, à Rouen seulement, en 1976) et n'a pu entrer au répertoire.

Au vrai, cette méditation sur le rêve, pays sans mémoire, et la réalité plate, sans dimension profonde, apparaît dans cet opéra sous une forme trop anecdotique pour être totalement perçue. La profusion des figurines pittoresques (les Arabes, les marchandes d'oiseaux et de poissons, les agents de police, la diseuse de bonne aventure, le marchand de souvenirs, le groom, le conducteur de locomotive, etc.) disperse l'attention, sans que le rôle symbolique de ces santons se révèle toujours, ce qui donne une trame un peu inconsistante, surtout pour un opéra où les personnages doivent être au contraire plus fortement caractérisés qu'au théâtre.

En revanche, Martinu, compositeur plus lyrique que dramatique, a écrit une musique d'une harmonie inoubliable pour les scènes qui réunissent Michel, le jeune représentant en librairie à la recherche d'une voix jamais oubliée, et Julietta, cette femme dont on ne sait si elle est là près de lui ou si son rêve toujours la réinvente. Elle est la « clé des songes », celle qui va faire définitivement basculer Michel de son petit univers bourgeois dans le rêve (et finalement peut-être dans la folie). Mais n'est-ce pas là pour Neveux et pour Martinu que réside la vraie vie, celle que pressentait Michel en vendant des livres et à laquelle seuls les artistes et les amoureux peuvent avoir accès, celle qui resplendit, fascinante, dans les grandes symphonies hymniques du dernier Martinu ?

Dans de jolis décors stylisés de John Stoddart en gris, noir et blanc ou métallisés, le rêve flotte à la proue d'un navire, dans les profondeurs d'une forêt du Douanier Rousseau, dans la grosse lune où à la fin se dessine le profil de Julietta penchée vers Michel. Tous les acteurs mis en scène par Anthony Besch ont le charme et l'activité baroque des silhouettes entrevues en songe qui s'évanouissent sans laisser de trace. Et Stuart Kale incarne un Michel savoureux avec ses grands yeux naïfs dans un visage barbu, ce costume de citadin respectable, cette voix tendre et passionnée, cependant que Joy Roberts est une Julietta très attirante, un peu trop réelle pour ce rôle de sylphide, mais qui chante avec une délicieuse poésie.

Charles Mackerras dirige à merveille cette musique qui habille les voix avec une sveltesse exquise, tendre, enveloppante, et qui résonne longtemps dans la mémoire comme un parfum capiteux.

JACQUES LONCHAMPT.

## La musique contemporaine à Antibes

# Qu'est-ce qu'un festival réussi ?

LES beaux titres ne font plus recette, du moins le public d'Antibes - Juan-les-Pins ne s'en laisse-t-il pas si facilement conter : pour lui, Gabrieli Schoenberg, l'ensemble 2e 2m, Marie-Françoise Bucquet, restent des noms. Il n'est même pas bien sûr que le Strauss annoncé soit bien celui des valses. De là peut-être une certaine timidité à se risquer à l'intérieur du Palais des congrès. Ce n'est pas une fin de non-recevoir. Ce public-là est circonspect : en 1972, lors du premier festival des jeunes solistes, il restait beaucoup de sièges vides dans la salle ; à présent, on refuse du monde.

A cela près que la musique contemporaine ayant beaucoup plus mauvaise réputation que les jeunes solistes, il aurait été essentiel de faire tomber les préjugés, de préparer l'auditoire, d'aller dans les écoles et même de sortir un peu de l'agglomération, à Vence, à Saint-Paul, à Cannes, tant il est vrai qu'un festival bien fait devrait être aussi un festival bien plein... Compte tenu de la qualité des artistes engagés : Marie-Françoise Bucquet, l'orchestre régional de Provence - Côte d'Azur, l'ensemble 2e 2m, de l'intelligence d'une programmation faisant alterner des œuvres de références (Gabrieli, Liszt, Strauss), des classiques du vingtième siècle (Schoenberg, Ives, Varèse), et des compositeurs contemporains (Xénakis, Donatoni, Schwarz, Kagel, Finnissy), pourquoi s'être arrêté en si bon chemin et avoir renoncé aux animations prévues à l'origine, aux répétitions publiques, aux ateliers où devaient être travaillées des œuvres de jeunes compositeurs de la région aux colloques ?

Si l'on ne peut que saluer l'initiative de M. Pierre Merli, maire d'Antibes - Juan-les-Pins, d'avoir tenté l'aventure en se plaçant immédiatement à un haut niveau de qualité, d'avoir confié la direction artistique à un compositeur, Tristan Clais, on s'étonne qu'il ne se soit pas donné les moyens de réussir aussi le Festival du point de vue de la fréquentation.

Il est toujours difficile de savoir sur quoi on peut économiser, mais quand certaines économies vont à l'encontre du projet, celui-ci devient ruineux : la musique contemporaine n'est pas un objet de luxe qui s'achète au prix fort. C'est d'abord une politique d'information et de diffusion, un travail d'équipe aussi. Il est dommage que M. Pierre Merli, qui est à l'origine de ce festival, n'ait assisté à aucune des quatre soirées : l'enthousiasme assez réconfortant des auditeurs faisait un contraste cruel avec leur trop petit nombre. S'il doit y avoir un second Festival l'an prochain, l'accent doit être mis sur le travail préparatoire.

### *Donatoni ne se raconte pas*

Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, les artistes ont spontanément présenté eux-mêmes leur programme. Marie-Françoise Bucquet a voulu commencer par une sonate de Haydn pour amener les étranges dernières pièces pour piano de Liszt, *In the Inn* de Ives, *Evrvali* de Xenakis. Entre le concerto pour piano et petit ensemble de Michael Finnissy et *la Valse de l'empereur* de Strauss (orchestrée par Schoenberg), Kazuoki Fuji à joué *la Lava-Pièce* d'Albeniz montrant comment le chromatisme, ici, modifiait la sonorité, et non la syntaxe comme chez Schoenberg. Paul Méfano, qui, le premier soir, avait dirigé l'orchestre régional Provence - Côte d'Azur (*Octandre*, de Varèse ; *Central Park in the dark*, de Ives, *Symphonie de chambre n° 2*, de Schoenberg, et son *Hommage à Maderna*), retrouvait pour les deux derniers concerts son ensemble 2e 2m.

En guise de bilan, trois créations importantes : le concert pour piano et petit ensemble de Michael Finnissy dure une heure et demie. Cela ne va pas sans longueurs, surtout que, jusque-là, la seconde cadence de piano, les événements très différenciés, se juxtaposent par grandes plages. C'est cet aspect trop didactique qui lasse le plus vite. Que surgisse cette grande vague de piano, qui s'éteint dans un dialogue avec une flûte en coulisse, se fond dans un tutti pianissimo avec de longues tenues calmes sur des pizzicati de contrebasse, et toute la dernière partie, où passent comme des souvenirs du début, vient mettre en cause une impression jusque-là mitigée. En soliste, Kazuoki Fujii, d'une virtuosité d'autant plus étonnante qu'il n'a eu qu'une semaine pour travailler cette partition qui compte parmi les plus périlleuses du répertoire contemporain.

Comme directeur musical-compositeur, Tristan Clais devait en quelque sorte se présenter au public. Il l'a fait avec une pièce pour huit cuivres, cinq cordes, flûte et soprano. Chaque musicien a devant lui un certain nombre de traits, des « *réservoirs de notes* », et réagit aux *injonctions du chef d'orchestre* — l'auteur en l'occurrence, — qui, une fois de plus, a fait la preuve d'une étonnante aisance, à exploiter sur le vif un matériau volontairement restreint, mais bien choisi : dix minutes de répétition à peine, mais, lors de l'exécution, où le compositeur sait seul ce qui doit arriver, une disponibilité totale des instrumentistes suspendus à chaque signe. La partie de soprano solo était confiée à Colette Alliot-Lugaz : une grande sûreté d'intonation, un timbre clair, on retrouve avec plaisir la Pamina de l'Opéra - Studio actuellement en saison à Lyon.

La dernière création, *Diari 76*, de Donatoni, n'était pas exactement « mondiale », l'œuvre pour quatre trompettes et quatre trombones ayant déjà été exécutée à Milan. Mais il s'agit certainement de la pièce maîtresse de ce festival. Son seul défaut, c'est qu'elle ne se raconte pas. D'abord, comment évoquer cette écriture pour cuivres si différente de ce qu'on a l'habitude d'entendre, proche tantôt des cordes, tantôt des bois par le jeu des sourdines et la souplesse des traits ; comment rendre compte ensuite du détail de ces cinquante-quatre variations qui s'étendent comme des développements ou des aventures au pays de la variation ? La musique commence parfois où s'arrêtent les mots, celle de Donatoni en particulier.

GÉRARD CONDÉ.






# Expositions

Le Centre Georges-Pompidou et la plupart des musées nationaux seront fermés le lundi 1er mai.

## CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphonées : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. : sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

**CASIMIR MALEVITCH.** — Jusqu'au 15 mai.

**HENRI MICHAUX.** Rétrospective. — Jusqu'au 14 juin.

**CENT HUIT PORTRAITS DE L'OISEAU QUI N'EXISTE PAS** Sur un poème de Claude Aveline. — Jusqu'au 29 mai.

**ATELIERS AUJOURD'HUI 7 :** Louis-René des Forêts et Andrew Sherwood. — Jusqu'au 8 mai.

**JASPER JOHNS.** — Jusqu'au 29 mai.

Centre de création industrielle
**CONCEPTION ASSISTEE PAR ORDINATEUR.** — Jusqu'au 22 mai.

## B.P.I.

**L'ENFANT ET LE LIVRE.** — Jusqu'au 28 août.

**ALICE, ULYSSE, OH ! HISSE...** .. Jusqu'au 28 août.

**ANIMAUX ET PHOTOGRAPHIES EN LIBERTE.** — Jusqu'au 11 mai.

## MUSÉES

**MATHIEU.** — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F. Jusqu'au 26 juin.

**CEZANNE**, les dernières années (1895-1906). — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Jusqu'au 23 juillet.

**REALISME ET POESIE DANS LA PEINTURE RUSSE, 1850-1905.** — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 mai.

**BOROBUDUR.** Chef-d'œuvre du bouddhisme et de l'hindouisme en Indonésie. — Petit Palais (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 15 juin.

**PEINTURES COREENNES CONTEMPORAINES**, de style traditionnel. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (522-23-31).

**AUGUSTE RODIN** : le monument des *bourgeois* de Calais (1884-1895). — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F ; dimanche : 2,50 F. Jusqu'au 25 septembre.

**LE DIX-SEPTIEME SIECLE FLAMAND DU LOUVRE.** Histoire des collections. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 13 mai.

**LA DESCENTE DE CROIX.** Groupe sculpté italien du treizième siècle. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 septembre.

**LE SALON 1978** de la Société des artistes français : Magritte et le surréalisme en Belgique. — Grand Palais, avenue Winston-Churchill (359-52-49). Tous les jours (y compris le 1er mai), de 10 h. à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 22 mai.

**SALON DE MAI.** Peinture, poésie, sculpture. — Galerie, esplanade de la Défense (796-25-49). Tous les jours, de 11 h. à 19 h. Entrée : 5 F. Du 28 avril au 21 mai.

**COLLECTION THYSSEN-BORNEMISZA.** — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuit le dimanche. Jusqu'au 20 mai.

**JOAN PONÇ.** — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 juin.

**ECRIRE L'ARCHITECTURE - PIERRE FAUCHEUX.** — Musée d'Art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 juin.

**JOHNNY FRIEDLAENDER.** Gravures, peintures, tapisseries 1948-1978. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). A partir du 28 avril.

**TAKIS.** Espace musical. — ARC Paris, au musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 juin.

***ALAIN JACQUET*** : Donut flight 6978. — ARC Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 juin.

**ATELIERS PORTUGAL.** — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, quai de New-York (*voir ci-dessus*). Entrée gratuite pour les enfants et les groupes. (Animations. Prendre rendez-vous au 723-61-27). Jusqu'au 29 octobre.

**MUSEE D'ART ET D'ESSAI.** Présentation temporaire d'œuvres du *musée du Louvre. — Palais de Tokyo*, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 5 F.

**TROIS SIECLES D'AFFICHES FRANÇAISES.** — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'à fin août.

**JEAN DUBUFFET** : le Salon d'été et autres. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 30 avril.

**SUCRE D'ART.** — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 22 mai.

**L'HERBIER DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU.** — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 octobre.

***MYSTIQUE ET POESIE DANS*** **L'ŒUVRE D'HEBERT.** — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi. Sauf Mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 29 mai.

**CENT ANS DE REPUBLIQUE.** — Archives nationales, 87, rue Vieille-*du-Temple (277-11-30). Sauf mardi*, de 10 h. à 18 h. 30. Entrée : 6 F. le dimanche : 3 F. Jusqu'au 23 mai.

**LA FRANCE EN 1789 D'APRES LES CAHIERS DE DOLEANCES.** — Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (277-11-30). Sauf mardi, de 14 h. à 17 h. Entrée : 2 F ; le dimanche : 1 F. Jusque fin décembre.

**RAYMOND QUENEAU.** — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Jusqu'au 30 avril.

**ROLAND DORGELES**, de Montmartre à l'*Académie Goncourt*. — Bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue de Sully. Sauf dimanche et fêtes. Entrée : 6 F. Jusqu'au 24 juin.

**LE VITRAIL**, Art et technique. — Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt (359-16-65). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.

## CENTRES CULTURELS

**DURER.** Œuvre gravé et dessins. **LA GRAVURE ET SES TECHNIQUES.** — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 4 juin.

**LIZZIE OLSSON-ARLE.** Peintures, collages, textiles ; **ASMUND ARLE.** Sculptures. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). *Jusqu'au 29 mai.*

**STEFAN WEWERKA.** Rétrospective. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 mai.

**BURKHARD JUTTNER.** Photographies « Rencontres ». — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 12 mai.

**HERBES FOLLES.** Eaux-fortes de Dirk van Gelder, Han van Hagen, Willem Minderman, Fred Couprie et Simon Koene. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 12 mai.

**LES LAURENTIDES** : peintres et paysages - **RECONSTRUCTIONS FUTURES** by **GENERAL IDEA** (trois artistes de Toronto). — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 7 mai.

**MINIATURES PERSANES**, du quatorzième au dix-septième siècle. — Galerie Cyrus, 65-71, avenue des Champs-Elysées (225-62-90). Jusqu'au 15 mai.

**PHOT-UNIVERS 1978.** Art photographique. — *Mairie du cinquième* arrondissement (326-42-94). Jusqu'au 7 mai.

**FRANCISKA CLAUSEN.** Peintures, gouaches et collages de 1920 à *aujourd'hui. — Maison du Dane*mark, 142, avenue des Champs-Elysées. Jusqu'au 28 mai.

**UNG NO LEE.** Peintures, sculptures, tapisseries. — M.J.C. les Hauts de Belleville, 43, rue du Borrégo (636-68-13). Sauf dim. et jours fériés, de *15 h. à 22 h. Jusqu'au 13 mai.*

**ARTISTES HONGROIS CONTEMPORAINS.** — Maison hongroise, 9, square de Vergennes (828-08-57). Tous les jours, de 14 h. à 22 h. Jusqu'au 15 mai.

## GALERIES

**DOMELA**, relief - **GEORGES KOSKAS**, peintures 1951-1952. — Galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36). Sauf dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 5 juin.

**LES 7** : Ado, Kato, Matsutani, *Omichi*, Key Sato, Tabuchi, Watanaba. — Art Yomiuri France, 5, quai de Conti (033-93-00). Jusqu'au 13 mai.

**HELENA ALMEIDA.** — Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-87-98). Jusqu'au 20 mai.

**JACQUES BERNAR** : la mécanique *des fluides. Peintures. — Galerie* Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 13 mai.

**BLONDEL.** — Galerie C, 10, rue des Beaux-Arts (325-10-72). Jusqu'au 22 mai.

**CHRISTINE BOUMEESTER.** — *Galerie Bellechasse-Internationale*, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 12 mai.

**POL BURY.** Fontaines et reliefs. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 6 mai.

**LOURDES CASTRO.** — Galerie *Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud* (326-85-51). Jusqu'au 13 mai.

**JOEL CAZAUX.** Œuvres sur papier, bronzes. — Galerie la Tortue, 11, rue Jacob (326-09-85). Jusqu'au 27 mai.

**CUECO.** Dessins et lavis (1977-1978). — Galerie le Dessin, 43, rue de Verneuil (261-12-55). Jusqu'au 27 mai.

**GEORGES DAYEZ.** — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 27 mai.

**DEL PEZZO.** Paraphrases. — Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69) Jusqu'au 20 mai.

**MARC DEVADE.** — Galerie G. Pfitzer, 38, rue des Blancs-Manteaux (278-74-33). Jusqu'au 13 mai.

**PIERRE FICHET.** — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 20 mai.

**CHRISTIAN FRAPPIER.** Acryliques, dessins. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 15 mai.

**HENRI GOETZ.** — Galerie S. Badinier, 15, rue Guénégaud (633-04-38). Jusqu'au 20 mai. — Galerie Bellechasse-Internationale, 28 bis, boulevard Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 12 mai.

**PAUL JENKINS.** Grands formats 1973-1977. — Balcon des arts, 141, rue Saint-Martin (278-13-03). Jusqu'au 27 mai.

**ISCAN.** Carnet de voyages. Peintures récentes. — L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 3 juin.

**JASPER JOHNS**, estampes 1967-1978. — Galerie Gillespie-de Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 18 mai.

***KARAVOUSIS.*** — Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot (326-99-73). Jusqu'au 5 mai.

**RAOUL DE KEYSER.** Peintures, dessins. — Galerie Jean Leroy, 37, rue Quincampoix. Jusqu'au 13 mai.

**LAGRANGE.** Grands formats 1950-1977. — Villand et Galanis, 127, boulevard Haussmann (225-59-91). Jusqu'au 20 mai.

**JEAN-PIERRE LE BOUL'CH.** Fragments de seconde 1973-1978. — Galerie de Larcos, 9, rue Linné (331-23-84). Jusqu'au 9 mai.

**CLAUDE LEPAPE.** Œuvres récentes, — Galerie Documenta, 45, rue Saint-Merri (278-35-99). Jusqu'au 13 mai.

**GEORGES LEPAPE** (1887-1971). — Galerie du Luxembourg, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 15 juin.

**JEAN LEPPIEN.** Peintures récentes. — Galerie M. Lechaux, 202, rue Saint-*Honoré (296-31-30). Jusqu'au 20 mai.*

**LOUTTRE.** Aquarelles, gravures et plaques. — Galerie Lear, 54, rue du Faubourg-Saint-Honoré (073-77-94). Jusqu'au 17 juin.

**LUICHY MARTINEZ.** — Galerie de l'Université, 52, rue de Bassano (720-79-76). Jusqu'au 11 mai.

**MERKADO.** — Galerie d'Amécourt, 4, rue Beaubourg (277-15-12). Jusque fin mai.

**MESSAGIER.** — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 20 mai.

**JEAN-MICHEL MEURICE.** — Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 20 mai.

**HENRI MICHAUX.** Œuvres récentes. — Galerie Le Point Cardinal, 3, rue Jacob (033-32-08). Jusqu'au 31 mai.

**MUSIC.** Rétrospective. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 20 mai.

**FRANCIS PICABIA.** — Galerie P. Belfond, 3 bis, passage de la Petite-Boucherie (326-34-60). Jusqu'au 13 mai.

**MARIE-THERESE PINTO.** Sculptures. — Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au 13 mai.

**A ROZELAAR GREEN.** — Galerie des Orfèvres, 66, quai des Orfèvres (326-81-31). Jusqu'au 13 mai.

**JOSE-LUIS SANCHEZ.** — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-82). Jusqu'au 13 mai.

**AUGUST SANDER.** — Galerie Nouvel Observateur/Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 20 mai.

**EMMANUEL SAULNIER.** — Galerie Charley Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 25 mai.

**SCHNEE.** — Galerie Pierre Lescot, 28, rue Pierre-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 25 mai.

**DIDIER STEPHANT.** Angles, pentes. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 27 mai.

**PAUL VAN GIJSEGEN.** Sculptures, dessins, peintures. — Galerie La Dérive, 17, rue des Saints-Pères (260-81-65). Jusqu'au 6 mai.

***DAVID WICRESS.*** *Dessins. — Art* et culture, 90, rue de Rennes (548-12-51). Jusqu'au 2 mai.

**ZAPKUS.** — Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (033-78-41). Jusqu'au 3 juin.

## REGION PARISIENNE

**BEAUVAIS.** Roger Vieillard et Anita de Caro. — Musée départemental de l'Oise (445-13-60). Jusqu'au 15 juin.

**BOBIGNY.** Boitapoèmes. — Bibliothèque centrale, 154, avenue Jean-*Jaurès (831-17-50). Jusqu'au 13 mai.*

**BONNEUIL-SUR-MARNE.** Gustave Courbet. — Centre culturel, avenue de la République. Après-midi, sauf dim. et lundi (899-65-65). Jusqu'au 6 mai.

**MONTROUGE.** 23e Salon de Montrouge : hommage à Georges Braque et art contemporain. — Centre culturel et artistique, 2, avenue Emile-Boutroux (253-21-75). Jusqu'au 28 mai.

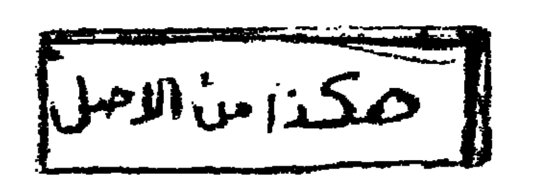
**SAINT-DENIS.** Corps : peintures et dessins de Jean Kiras. — Tour de la basilique. Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 juin.

**SCEAUX.** Voltaire, voyageur de l'Europe. — Orangerie du château (661-06-71). Entrée : 5 F. Du 28 avril au 5 juillet.

**VILLEPARISIS.** Michel Gérard. — Centre culturel municipal, place Henri-Barbusse (427-05-05). Mer. et sam., de 14 h. à 19 h. ; dim. de 10 h. à 12 h et de 14 h. à 19 h. Du 29 avril au 28 mai.





# Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

## Les salles subventionnées

**OPERA** (073-57-50), les 26, 29 avril et 2 mai : Pelléas et Mélisande ; le 28 avril, à 19 h. 30 : Carolyn Carlson et le G.R.T.O.P. ; le 3 mai, à 19 h. 30 : les Contes d'Hoffmann.

**COMEDIE-FRANÇAISE** (296-10-20), le 26 avril, à 20 h. 30 ; les 30 avril et 3 mai, à 14 h. 30 : les Femmes savantes ; les 27, 29, 30 avril et le 2 mai, à 20 h. 30 : En attendant Godot ; le 28 avril, à 20 h. 30 : les Acteurs de bonne foi ; On ne badine pas avec l'amour ; le 3 mai, à 20 h. 30 : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ?

**CHAILLOT** (727-81-15), Gémier (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Dans la jungle des villes.

**ODEON** (325-72-32) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : la Manifestation (dernière).

**PETIT-ODEON** (325-70-32) (L.), 18 h. 30 : la Nuit et le Moment ; 21 h. 30 : Rousseau.

**TEP** (636-79-09) (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Maître Puntila et son valet Matti ; le 29, à 14 h. 30 : Films.

**PETIT-TEP** (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : l'Arrière-Boutique (dernière).

## Les salles municipales

**CHATELET** (223-40-00) (D. soir, L. et Ma.), 20 h. 30, mat. sam. à 14 h. 30 ; dim., à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Volga.

**NOUVEAU CARRÉ** (277-88-40), les 26, 29 et 30, à 15 h. 30 : Cirque à l'ancienne ; le 29, à 17 h. 30 : Libre parcours jazz ; Un drame musical instantané ; les 26, 27, 28, 29 avril et 2 mai, à 21 h. : Kibbutz Dance Company. — Salle Papin (D., L.), 20 h. 30 : Yddish Story ; 22 h. 30 : la Vague ; les 26 avril et 3 mai, à 14 h. 15 : Mercredis verts.

**THEATRE DE LA VILLE** (274-11-24), les 26, 27, 28 et 29, à 18 h. 30 : Toto Bissainthe ; le 27, à 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain ; les 26, 28 et 29, à 20 h. 30 : les Derniers ; le 2 mai, à 20 h. 30 : M. Louis Dance Cy ; les 2 et 3 mai, à 18 h. 30 : Semaine internationale de guitare.

## Les autres salles

**AIRE LIBRE** (322-70-78) (D., L.) 20 h. 15 : Parade. V., Sam., à 18 h. 30, Dim. à 18 h. et 20 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste.

**ARTS-HEBERTOT** (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Dim. à 15 h. : Si t'es beau, t'es con.

**ATELIER** (606-49-24) (D.), 21 h. : la Plus Gentille.

**BOUFFES-PARISIENS** (073-87-94), les 27, 28 et 29, à 14 h. 20 : les Fourberies de Scapin.

**CARTOUCHERIE DE VINCENNES**, Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. à 16 h. : Si l'été revenait. — Théâtre du Soleil (374-24-08) (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Sam. et Dim., à 15 h. 30 : David Copperfield.

**CENTRE CULTUREL DE L'ABBAYE** (033-30-75), les 29 et 30, à partir de 14 h. : Vidéo-Théâtre.

**CITE INTERNATIONALE** (589-38-69), La Galerie (D., L.), 21 h. : l'Intervention. — Grand-Théâtre (D., L., Mar.), 21 h. : Dialogues d'exilés.

**COMEDIE-CAUMARTIN** (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. Dim. et le 1er à 15 h. 10 : Boeing-Boeing (rel. le 1er en soirée).

**COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES** (359-37-03) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim. à 15 h. : le Bateau pour Lipaïa.

**DAUNOU** (261-69-14) (J., D. soir, le 1er), 21 h., mat. Dim., à 15 h. : les Coucous.

**FONTAINE** (874-74-40) (D.), 21 h. : Y'a des jours comme ça.

**GAITE-MONTPARNASSE** (633-16-18), 20 h. 30 : les Mirabelles (dern. le 28).

**HUCHETTE** (326-38-99) (D., le 1er), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve, la Leçon.

**IL TEATRINO** (322-28-92) (D.), 20 h. : le Bluff ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.

**LA BRUYERE** (874-76-99) (D., le 1er), 21 h. : Louise Michel.

**LUCERNAIRE** (544-57-34). L., Mer., V., D., à 18 h. 30 : la Belle Vie ; J. S., Mar., à 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts ; (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., à 15 h. : Punk et Punk et Colegram. (L.), 22 h. : la Gioconda. — II. (D., L.), 18 h. 30 : les Ecrits de Laure.

**MADELEINE** (265-07-09) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. Dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Trois lits pour huit.

**MANDAPA** (589-01-60), 21 h. : Rêves sur le mont Gellert (dern. le 28).

**MARIGNY** (256-04-41) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim à 15 h. : Miam-Miam.

**MICHEL** (265-35-02) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat dim. à 15 h. : Lundi, la fête (dern. le 3).

**MICHODIERE** (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Rustres.

**MODERNE** (874-10-75) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : la Nuit des Tribades.

**MOGADOR** (Théâtre et Culture : 950-13-42), le 27 à 14 h. 30 : le Médecin malgré lui, les Précieuses ridicules.

**MONTPARNASSE** (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. à 17 h., dim. à 15 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise ; (535-57-34) (D., S., le 1er), 14 h. 20 : le Barbier de Séville.

**MOUFFETARD** (336-02-87) (D.), 20 h. 30 : Punk-Rats.

**NOUVEAUTES** (770-52-76) (J., 1er soir), 21 h., dim., à 15 h. 30 et 21 h., le 1er, à 15 h. 30 : Apprends-moi, Céline.

**OBLIQUE** (355-02-94), 20 h. 45, dim., à 18 h. : la Turista (dern. le 30).

**ŒUVRE** (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat sam. à 15 h., dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Dom Juan.

**ORSAY** (548-38-53) I : les 26, 27 et 2, à 20 h. 30 : Beckett ; le 29, à 20 h. 30, le 30, à 15 h. et 18 h. 30 : le Rhinocéros ; le 28, à 20 h. 30 : Harold et Maude. — II (20 h. 30) : 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Esther (rel. à partir du 1er).

**PALAIS-ROYAL** (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles.

**PARIS** (280-09-30) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Hôtel particulier.

**PARIS-NORD** (228-43-42) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : l'Etoile (opéra-bouffe).

**PLAISANCE** (320-00-06) (D.), 20 h. 45 : Turandot (rel. le 1er).

**PRESENT** (203-02-55) (D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : la Tour de Nesle (le 1er : journée « portes ouvertes »).

**RENAISSANCE** (208-18-50) (D., le 1er), 21 h., mat. sam. à 15 h. : le Journal d'un fou.

**THEATRE ADYAR** (555-67-63) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : les Mystères de Paris.

**THEATRE D'EDGAR** (322-11-02) (le 1er), 20 h. 30 : Il était la Belgique... une fois.

**THEATRE DU MARAIS** (274-14-84) (D.), 20 h. 30 : les rêves de Fa riatev (à partir du 3).

**THEATRE MARIE-STUART** (508-17-80) (D.), 19 h. : les Femmes à poils ; 20 h. 45, mat. sam. à 16 h. : Gotcha ; 22 h. 30 : Fragments d'un discours amoureux.

**THEATRE SAINT-JEAN** (293-60-43), 21 h. : Fin de partie (dern. le 27).

**THEATRE 347** (874-28-34) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Ménagerie de verre.

**TROGLODYTE** (222-93-54), J., V., mardi, à 21 h. : l'Amythocrate ; sam., à 14 h. 30 et 21 h., dim., à 15 h. 30, mer., à 14 h. 30 : Gugozone.

**VARIETES** (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Boulevard Feydeau.

## Les cafés-théâtres

**AU BEC FIN** (296-29-35) (Mer., J., D.), 19 h. 45 : la Crosse en l'air ; (D.), 20 h. 45 : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : Vitse Side Story (Rel. le 1er mai).

**AU COUPE-CHOU** (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Francis Perrin (Rel. le 1er mai).

**BLANCS-MANTEAUX** (277-42-51) jusqu'au 29, à 20 h. 30 : M. Buhler ; (D), 22 h. : Au niveau du chou.

**CAFE D'EDGAR** (322-11-02). — I. jusqu'au 29, à 20 h. 15 : Ernesto Rondo ; (D.), 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II. (D.), 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon (Rel. le 1er mai).

**CAFE DE LA GARE** (278-52-51) (D., L.), 22 h. : Plantons sous la suie.

**CAMPAGNE PREMIERE** (322-75-93) (D., L.), 20 h. : le Prix du Nobel ; 21 h. 30 : P. Chatel ; 22 h. 45 : la Matriarche.

**COUR DES MIRACLES** (548-85-60) jusqu'au 29, à 20 h. 15 : J.-P. Rambal ; (D.), 21 h. 30 : France Léa ; 22 h. 30 : C. Kursner ; à partir du 2, 20 h. 30 : A. Burton (Rel. le 1er mai).

**LE FANAL** (233-91-17) (D.), 19 h. 30 : Un coin dans le sens de la marche ; 21 h. : le Président (Rel. le 1er mai).

**LUCERNAIRE** (544-57-34) (L.), 21 h. : J. Antonin ; 22 h. 30 : Tchouk, Tchouk Nougah (Dern. le 2).

**LA MAMA DU MARAIS** (272-89-51) (L.), 18 h. 30 : Zäsette ; 19 h. 45 : Help, Mummy Help ; 20 h. 45 : les Diables ; 22 h. : Kuillères valises.

**LA MURISSERIE DE BANANES** (508-11-67) (D., L.), 20 h. : Ringard and Co ; 21 h. : J.-C. Vannier ; 22 h. 15 : les Etoiles.

**PETIT BAIN NOVOTEL** (858-90-10) (D.), 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.

**LE PETIT CASINO** (747-62-75) (D., L.), 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. : J.-C. Montéils.

**LES PETITS PAVES** (607-30-15) (D.), 20 h. 30 : Poésie ; 21 h. 30 : Flash dingue ; 22 h. 20 : Bonbons acidulés ; 23 h. : M. Fontenay.

**LE PLATEAU** (271-71-00) (D., L.), 20 h. 30 : Sado et Maso sont sur un bateau ; 21 h. 45 : R. Pavey.

**LE POINT VIRGULE** (278-67-03) (D., L.), 22 h. 30 : Horizon graffitti.

**AUX 400 COUPS** (329-39-69) (D.). 19 h. : Flic frac (à partir du 1er mai) ; 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade.

**LE SELENITE** (033-53-14) (Mar.) rel. le 1er mai). — I. 19 h. 45 : Huis-clos ; 21 h. 15 : M. Truffaut ; 22 h. 30 : Roméo et Juliette. — II. 22 h. 30 : Rodéo et Juliette. — II. 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : Qui a tué la concierge ? ; 22 h. 30 : Ah ! les petites annonces ; 24 h. : Black Movement.

**LA SOUPAPE** (278-27-34) (D., L., M.), 21 h. : la Dame au bidule ; 22 h. 30 : Michel Lalet.

**LE SPLENDID** (887-33-82) (D., L.), 22 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés.

**LA TANIERE** (337-74-39), les 27, 28 et 29, 22 h. 30 : T'es toi et suis moi.

**LA VIEILLE GRILLE** (707-60-93) (L.). — I. 20 h. 30 : Agrupacion Musica ; 22 h. : C. Astier ; 23 h. : J. Coutureau, conteur. — II. 20 h. 30 : C. Ricard ; 21 h. 45 : Plurielle ; 23 h. : Bayou sauvage.

## Région parisienne

**ANTONY**, Théâtre F.-Gémier (666-02-74), le 29 à 20 h. 45 : le Brave Soldat Sveïk.

**ARGENTEUIL**, Salle J.-Vilar (961-25-29), le 28 à 20 h. 45 : Valeria Munarriz.

**BOULOGNE-BILLANCOURT**, T.B.B. (603-60-44), le 27 à 20 h. 45 : A. Louvier (Scarlati, Haydn, Bartok, Louvier, Bach, Levinas).

**BRETIGNY**, C.C.C., les 28 et 29 à 20 h. 30 : l'Homme et la Perruche.

**BURES-SUR-YVETTE**, M.J.C. (907-74-70), le 27 à 21 h. : la Célestine.

**CACHAN**, C.C. (665-66-12), le 2 à 20 h. 45 : les Parents terribles.

**CHAMPIGNY**, le Soleil dans la tête (886-64-79), le 28 à 23 h. : Tenango ; le 29 à 21 h. : Christian Dobrianski.

**CHATENAY-MALABRY**, Faculté de pharmacie, le 29 à 20 h. 30 : orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet, soliste A.-Bernard (Bach, Hummel, Brahms).

**CHELLES**, C.C. (421-20-36), le 29 à 20 h. 30 : Zouc.

**CHOISY-LE-ROI**, Théâtre P.-Eluard (890-89-79), le 28 à 21 h. : Nuova Compania di canto populare.

**CRETEIL**, Maison A.-Malraux (899-94-50), les 26, 28, 29 à 20 h. 30 ; le 30 à 15 h. 30 : Dick Annegarn.

**DAMMARIE-LES-LYS**, M.J.C. (437-31-14), le 29 à 21 h. : Duo Mottelay-Bœuf (Sor, Bach, Haendel, Vivaldi, Weiss...).

**EAUBONNE**, Salle des Fêtes (959-74-76), le 29 à 20 h. 30 : Lyre amicale d'Eaubonne.

**ELANCOURT**, Maison pour Tous (062-82-81), le 28 à 21 h. : Ubu.

**ENGHIEN-LES-BAINS**, Théâtre du Casino (989-95-95), le 29 à 20 h. 30 : Manolita et Rafael Aguilar.

**ERMONT**, Théâtre P.-Fresnay (959-09-48), les 28 et 29 à 20 h. 30 : la Maison de Bernarda Alba, Ubu ; le 30 à 17 h. : chorale d'Ermont et Adriese.

**EVRY**, Studio (077-93-50), le 26 à 21 h. : le Défunt, la Cantatrice chauve.

**FREPILLON**, Salle des Fêtes (960-15-71), le 29 à 21 h. : Fest-Noz.

**GOUSSAINVILLE**, Théâtre Pablo-Neruda (988-99-52), le 28 à 21 h. : le Grand Valet.

**L'ISLE-ADAM**, église Saint-Martin (469-00-52), les 29 et 30 : finale des Chorales de France.

**JOINVILLE-LE-PONT**, C. J.-Prévert (883-22-26), les 27, 2 et 3 à 21 h. : la Grammaire ; les Deux Timides.

**LONGPONT-SUR-ORGE**, église, le 28 à 20 h. 45 : chœurs et orchestre J.-B. Corot (Mozart : Requiem).

**MANTES-LA-JOLIE**, C.C. (477-30-24), le 26 à 21 h. : P. Artero, P. Diaz, M. Gaudry ; le 27 à 21 h. : B. Clayton (en hommage à A. Combelle).

**NANTERRE**, Théâtre des Amandiers (721-18-81), les 26 et 27 à 21 h. : François Béranger.

**POIGNY-LA-FORET**, Eglise, le 28 à 21 h. : M. Stilz et M. Dintrich (Vivaldi, Telemann, musique de la Renaissance).

**PONTOISE**, Théâtre des Louvrais (030-46-01), le 29 à 21 h. : Nuova Compania di canto populare.

**RIS-ORANGIS**, Salle R. Desnos (906-72-72), le 28 à 21 h. : Isabel et Tita Parra, Patricio Castillo.

**SAINT-LEU-LA-FORET**, Salle de la Croix-Blanche (803-48-29), le 28 à 21 h. : les Petits Paradeurs de la rue du Canal.

**SAINT-MAUR**, Théâtre de la Pie (883-41-00), le 27 à 21 h. : Gérard Dole (folk) ; le 29 à 21 h. : Rufus.

**SANNOIS**, C.C. Cyrano de Bergerac (981-11-41), le 28 à 21 h. : J'y suis, j'y reste.

**SARCELLES**, Forum des Cholettes (990-74-85), le 29 à 21 h. : les Clowns Macloma.

**SARTROUVILLE**, Théâtre Gérard-Philipe (962-33-73), le 29 à 14 h. : Anodis, Grattons Labœurs, Los Raulis ; à 20 h. 30 Téléphone, Gérard Gauche ; le 30 à 17 h. : Henri Tachan ; à 20 h. 30 : Rufus.

**SENLIS**, Chapelle Royale (453-38-99), le 29 à 17 h. : I. Gitlis et A. Rabinovitch (Liszt).

**STAINS**, C.C., le 27 à 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France. Dir. J. Fournet (Bach, Brahms, Hummel).

**SURESNES**, Théâtre J.-Vilar (772-38-80), le 28 à 21 h. : François Béranger. Centre Léo-Lagrange (506-13-10), le 26 à 20 h. 30 : le Roman de Renart ; le 29 à 20 h. 30 : Soirée Chili ; le 30 à 20 h. 30 : Folk.

**TAVERNY**, Eglise Notre-Dame, le 28 à 21 h. : Ensemble vocal Saint-Caillat (Bach, Carissimi).

**VERSAILLES**, Théâtre Montansier (950-71-18), le 26 à 21 h. : Mime Marceau.

**LE VESINET**, C.A.L. (976-32-75), le 27 à 21 h. : Philharmonie roumaine de Transylvanie (Tchaïkovski).

**VILLEJUIF**, Théâtre R. Rolland (726-15-02), le 29 à 21 h. : Spectacle musical et chorégraphique de la M.J.C. d'Alfortville.

**VILLEPARISIS**, C.C.M. (427-01-01), le 28 à 20 h. 30 : Los Incas.

**VILLEPREUX**, Théâtre du Val de Gally (462-49-97), le 28 à 21 h. : Marian Marciak (piano) (Beethoven, Debussy, Chopin, Liszt).

**VILLIERS-LE-BEL**, C.C. Marcel-Pagnol (992-08-94), le 28 à 21 h. : Claude Bolling et Show Biz Band.

**VINCENNES**, Théâtre Daniel-Sorano 374-73-74), les 26, 27 et 28 à 21 h. ; le 30 à 18 h. : l'Ombre.

**YERRES**, Maison pour tous (948-38-06), le 28 à 21 h. : Folklore du Maghreb.

# Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

## *La cinémathèque*

**CHAILLOT** (704-24-24) :

**Mercredi 26.** — 15 h. : Cinq semaines en ballon, d'I. Allen ; 18 h. 30 : l'Homme de la Sierra, de S.-J. Fury ; 20 h. 30 : Rocking Horse, The Sea, In Separation, Changes, de J. Scott ; 22 h. 30 : Night Cleanest, de J. Scott.

**Jeudi 27.** — 15 h. : la Chartreuse de Parme, de Christian-Jaque ; 18 h. 30 : Victoire sur l'Anapurna, de M. Ichac ; 20 h. 30 : la Baie des Anges, de J. Demy ; 22 h. 30 : Adult Fun, Antoni Tapies, de J. Scott.

**Vendredi 28.** — 15 h. : les Espions, de F. Lang ; 18 h. 30 : le Patriote, de M. Tourneur ; 20 h. 30 : le Procès, d'O. Welles ; 22 h. 30 : Film collectif, de M. Karlin, J. Sanders, J. Scott, H. Trevekyan.

**Samedi 29.** — 15 h. : Que viva Mexico, Kermesse funèbre, de S.-M. Eisenstein ; 18 h. 30 : l'Amour à vingt ans, de F. Truffaut et R. Rossellini ; 20 h. 30 : l'Héritage de la chair, d'E. *Kazan* ; 22 h. 30 : A Foreign Affair, de B. Wilder.

**Dimanche 30.** — 15 h. : le Guépard, de L. Visconti ; 18 h. 30 : Une femme mariée, de J.-L. Godard ; 20 h. 30 : le Lien, d'I. Bergman ; 22 h. 30 : le Bonheur, d'A. Varda.

**Lundi 1er mai.** — Relâche.

**Mardi 2 mai.** — 15 h. et 18 h. 30 : Le cinéma et les arts : l'architecture ; 20 h. 30 : Le cinéma et les arts : Michel-Ange, la vie d'un titan ; 22 h. 30 : Le cinéma et les arts : la Vie passionnée de Van Gogh, de V. Minnelli.

## *Les exclusivités*

**ADIEU A ELVIS** (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

**A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR** (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v. f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

**L'AMOUR VIOLE** (Fr) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

**L'ANGE ET LA FEMME** (Can. (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; la Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).

**ANNIE HALL** (A.,v.o.) : Galerie Point-Show, 8e (225-67-29) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

**L'ARGENT DE LA VIEILLE** (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

**ATTENTION, LES ENFANTS REGARDENT** (Fr) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; jusqu'à J., Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; jusqu'à J., Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (605-34-25), jusqu'à jeudi.

**LE BAL DES VAURIENS** (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

**BARBEROUSSE** (Jap., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

**LA BARRICADE DU POINT DU JOUR** (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) (H. Sp.).

**LE BOIS DE BOULEAUX** (Pol., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

**BRANCALEONE** (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

**LA CHAMBRE VERTE** (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-43).

**CINQ LEÇONS DE THEATRE D'A. VITEZ** : Palais des Arts, 3e (272-62-98) (H. Sp.).

**COMMENCEZ LA REVOLUTION SANS NOUS** ((A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

**LE CRABE-TAMBOUR** (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

**DIABOLO MENTHE** (Fr.) : Lord-Byron, 8e (225-04-22) ; Calypso, 17e (754-10-68).

**ELLES DEUX** (Hong.), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

**EMMANUELLE 2** (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

**L'EPREUVE DE FORCE** (A.) (*) v.o. : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), jusqu'à jeudi. — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29), jusqu'à jeudi ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-*Opéra, 9e (073-34-37)* ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), jusqu'à jeudi ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), jusqu'à jeudi ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), jusqu'à jeudi.

**EQUUS** (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

**L'ETAT SAUVAGE** (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

**LA *FIEVRE DU SAMEDI SOIR*** (A.) (*) v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

**LA FRANCE DE GISCARD** (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).

**FREDDY** (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

**LA GUERRE DES ETOILES** (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55).

**L'HOMME-ARAIGNEE** (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), jusqu'à J. ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), en matinée et jusqu'à J.

**HOTEL DE LA PLAGE** (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).

**L'INCOMPRIS** (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

**IPHIGENIE** (Grèce, v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

**JESUS DE NAZARETH** (It.), prem. partie ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03 ; 2e partie, v.f. : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Madeleine, 8e (073-56-03).

***JULIA*** (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98). — V.f. : Français, 9e (770-33-88).

**LA JUMENT VAPEUR** (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

**MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ?** (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

**LA *MAITRESSE LEGITIME*** (It., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71).

**LE MIROIR** (Sov., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

**LE MYSTERE DU TRIANGLE DES *BERMUDES*** (Mex., v.f.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Les Images, 18e (522-47-94).

**NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ?** (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

**L'ŒUF DU SERPENT** (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

**POUR QUI LES PRISONS** (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.

**POURQUOI PAS ?** (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

**QUI A TUE LE CHAT ?** (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).

**RENCONTRES DU TROISIEME TYPE** (A.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

**SALE REVEUR** (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Styx, 5e (633-08-40) ; *Montparnasse 83, 6e (544-14-27)* ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Diderot, 12e (343-19-29).

**STAY HUNGRY** (A.), v.o. : Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

**SYBIL** (A.), v.o. : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), jusqu'à jeudi.

**TENDRE POULET** (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

**LA TERRE DE NOS ANCETRES** (Finl.) (*), v.o. : Studio Logos, 5e (033-26-42).

**LE TOURNANT DE LA VIE** (A.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

**LA TRAPPE A NANAS** (A.) (*), v.o. : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

**TRAS OS MONTES** (Port.), v.o. : Action-République, 11e (805-51-33).

**VA VOIR, MAMAN, PAPA TRAVAILLE** (Fr.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

**VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES** (All.), v.o. : le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.

**LA VIE DEVANT SOI** (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47).

**VIOLANTA** (Suisse), v. it. : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

**VIVA ABBA** (Suède), v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

**VOYAGE A TOKYO** (Jap.), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

**VOYAGE AU JARDIN DES MORTS** (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.

**LA ZIZANIE** (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70).

## Les films nouveaux

**COMMENT ÇA VA ?** film français de Jean-Luc Godard : Palais des arts, 3e (272-62-98), le Seine, 5e (325-95-99), la Pagode, 7e (705-12-15).

**LA RAISON D'ETAT**, film français d'André Cayatte : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

**L'AFFAIRE MORI**, film italien de Pasquale Squitieri : v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

**ONE, TWO, TWO, 122, RUE DE PROVENCE**, film français de Christian Gion : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Mercury, 8e (225-75-90) ; U.G.C. gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; *Mistral, 14e (539-52-43)* ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

**LE ROTI DE SATAN**, film allemand de Rainer Werner Fassbinder : v.o. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

**LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD**, films américains d'animation : v.o. : la Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

**LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVE**, film français de Jean-Luc Voulfow : ABC, 2e (236-55-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse *83, 6e* (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; National, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

**JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES**, film amér. d'A. Page : (*) v.o. : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : U.G.C. gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, *19e (206-71-33)*.

**LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE**, film américain de Just Jaeckin : v.o. : Cluny-Palace, 3e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; *Clichy-Pathé*, 18e (522-37-41).

**A PARTIR DE VENDREDI 28 AVRIL**

**LES ROUTES DU SUD**, film français de Joseph Losey : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-*12-28) ; Paramount-Gaîté, 14e* (326-99-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

## *Les grandes reprises*

**AFFREUX, SALES ET MECHANTS** (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

**AMERICAN GRAFFITI** (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

**AUTANT EN EMPORTE LE VENT** (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

**AU FIL DU TEMPS** (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

**BUTCH CASSIDY ET LE KID** (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi).

**CADAVRES EXQUIS** (It., v.f.) : Le Club, 9e (770-81-47).

**LA CONQUETE DE L'OUEST** (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).

***CRIS ET CHUCHOTEMENTS*** (Suéd., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).

**EASY RIDER** (A., v.f.) ((**) : Eldorado, 18e (208-18-76).

**ELMER GANTRY LE CHARLATAN** (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

**L'ENIGME DE KASPAR HAUSER** (All., v.o.) : Lucernaire, 6e.

**FREAKS** (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

**HEAT** (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

**HIROSHIMA MON AMOUR** (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

**IVAN *LE TERRIBLE*** (Sov., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

**MON ONCLE** (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).

**MURIEL** (Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).

**ORANGE MECANIQUE** (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

**LA PLANETE SAUVAGE** (Fr.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

**PUNISHMENT PARK** (A., v.o.) (**) : *Studio Bertrand, 7e (783-64-66)*.

**ROLLERBALL** (A., v.o.) (*) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mardi).

**LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE** (Pol., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

**UNE VIE DIFFICILE** (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).

**LA VALLEE** (Fr.) (*) : Escurial, 13e (707-28-04).

## *Les séances spéciales*

**ADOPTION** (Hong., v.o.) : Saint-An*dré-des-Arts, 6e (326-48-18)*, à 12 h.

**AMARCORD** (It., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

**L'AUTRE** (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.

**CHIENS DE PAILLE** (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71) à 22 h.

**DELIVRANCE** (A., v.o.) (**) : Olympic, 14e (542-67-42) à 18 h. (cf S. et D.).

**DE L'INFLUENCE DES RAYONS GAMMA...** (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. à 21 h.

**EL TOPO** (Mex., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34) à 12 h. et 24 h.

**L'EMPIRE DES SENS** (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 24 h.

**HAROLD ET MAUDE** (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10 h., 12 h. et 24 h.

**INDIA SONG** (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) à 12 h. 20 (sf D.).

**LES INDIENS SONT ENCORE LOIN** (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam. à 17 h.

**JEREMIAH JOHNSON** (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

**KING OF MARVIN'S GARDEN** (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), à *18 h. (sf S. et D.)*.

**MOI, PIERRE RIVIERE...** (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mar. à 21 h.

**LA MONTAGNE SACREE** (A., v.o.) (**) Le Seine, 5e (325-95-99), à 20 h. 15.

**MORT A VENISE** (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

**SECRETE ENFANCE** (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.).

**THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW** (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83) à 13 h. et 24 h.

**UN APRES-MIDI DE CHIEN** (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

**UN TRAMWAY NOMME DESIR** (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) à 12 h. 15 (+ V. et S. à 24 h. 15).

**UN VRAI CRIME D'AMOUR** (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.

**LA VOIX DE SON MAITRE** (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), à 18 h. 45.

## *Les festivals*

**J.-L. GODARD** : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30 : A bout de souf*fle* ; *18 h. 30* : Alphaville. Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 12 h. et 24 h. : Pierrot le fou.

**MARLENE DIETRICH** (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : I. : mer., lun. : la Maison des sept péchés ; jeu. : Ange ; ven. : Blonde Vénus ; sam. : Morocco ; dim. : Shanghaï express ; mar. : Désir. II. : tous les jours : l'Impératrice rouge.

**F. TRUFFAUT** : La Pagode, 7e (705-12-15), mer. : la Peau douce ; jeu. : Tirez sur le pianiste ; ven. : Jules et Jim ; sam. : Fahrenheit 451 ; dim. : l'Amour à 20 ans (v.o.) ; lun. : les 400 Coups ; mar. : la Mariée était en noir.

**REGARDS SUR *L'ALLEMAGNE*** (v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33) ; mer. : non réconciliés ; jeu., ven. : l'Ombre des anges ; dim., lun. : les Larmes amères de Petra von Kant ; mar. : Made in Germany and U.S.A.

**PASOLINI-FELLINI** (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 15 h. : les Mille et une Nuits ; 17 h. : Satyricon ; 19 h. 30 : Casanova ; 22 h. : Fellini-Roma.

**VISCONTI** (v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44) en alternance : le Guépard, Violence et passion, le Crépuscule des Dieux.

**C. GABLE** (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : mer., j. : Dancing Lady ; ven., sam. : l'Esclave libre ; dim., lun., mar. : Misfits.

**STUDIO 28** (v.o.), 18e (606-36-07), mer. : Dernier avertissement ; jeu. : Sur la piste des mohawks ; ven. : les Nuits de Chicago ; sam. : Gueule d'amour ; dim., lun. : la Symphonie des brigands ; mar. : 50 ans de cinéma au studio 28.

**ROOK-CONFRONTATIONS** (A.) (v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91.

**JAZZ ON MOVIES** (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).

**A. HITCHCOCK** (v.o.) : La Clef, 5e *(337-90-90)*, mer., jeu. : *Frenzy* ; ven., sam. : la Mort aux trousses ; dim., lun., mar. : Psychose.

**C. CHAPLIN** (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : mer., mar. : la Ruée vers l'or ; jeu. : Charlot soldat ; ven. : les Lumières de la ville ; sam. : les Temps modernes ; dim. : l'Emigrant ; lun. : le Kid.

**WESTERNS : CLASSIQUES ET RENOUVEAU** (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), mer., jeu. : la Poussière et la sueur ; ven. : le Reptile ; sam. : The shooting ; dim. : la Chevauchée fantastique ; lun. : l'Ouragan de la vengeance ; mar. : *la Chevauchée sauvage*.

**BOITE A FILMS** (v.o.) 17e (754-51-50) I. : 13 h. : Frankenstein Jr ; 14 h. 45 : Qui a peur de Virginia Woolf ? ; 17 h. : New-York, New-York ; 19 h. 45 : Repérages ; 22 h. : Cabaret ; ven. et sam. à 24 h. : Un après-midi de chien. — II. : 13 h. : Let it be ; 14 h. 30 : Easy rider ; 16 h. 15 : le Lauréat ; 18 h. 15 : Transamerica express ; *20 h. 15 : Mort à Venise ; 22 h. 30* : Phantom of the paradise ; ven. et sam. à 24 h. 15 : Délivrance.

**CHATELET-VICTORIA** (v.o.) 1er (508-94-14), 13 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 15 h. 45 : Taxi driver ; 17 h. 45 : Au-delà du bien et du mal ; 20 h. 10 (+ sam. à 24 h.) : Cabaret ; 22 h. 20 : Pierrot le fou ; ven. à 24 h. : A bout de souffle.






**Le Monde**

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

**ABONNEMENTS**

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | 115 F | 210 F | 305 F | 400 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | 295 F | 390 F | 575 F | 760 F |
| ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE | 143 F | 265 F | 388 F | 510 F |
| II — TUNISIE | 180 F | 340 F | 500 F | 660 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

# Cinéma

## *Dans la région parisienne*

### YVELINES (78)

**CHAVILLE**, Chaville (926-51-96) : Woodstock ; l'Homme araignée.
**CHATOU**, Louis-Jouvet (960-20-07) : Jésus de Nazareth (deuxième partie) ; Israël-Palestine. — Olympia (966-11-53), Festival Elvis Presley : Salut les cousins ; Tomber ces demoiselles.
**CONFLANS - SAINTE - HONORINE**, U.G.C. (972-60-96) : la Zizanie ; Rencontres du troisième type ; la raison d'Etat.
**LA CELLE-SAINT-CLOUD**, Elysée II (969-69-65), mer., jeu. : la Jument vapeur ; ven. : les Routes du sud ; One two two 122, rue de Provence.
**LE CHESNAY**, Parly 2 (954-54-00) : la Zizanie ; l'Etat sauvage ; la Fièvre du samedi soir (*) ; le Dernier Amant romantique ; l'Affaire Mori.
**LES MUREAUX**, Club AB (474-04-53 : Rencontres du troisième type ; le Dernier Amant romantique. — Club YZ (474-94-46) : la Fièvre du samedi soir (*) ; Attention ! les enfants regardent (*) ; mar., 20 h. : Emerson Lake and Palmer (v.o.).
**LE VESINET**, Médicis (966-18-15) : l'Incompris. — CAL (976-32-75), mer. : Car Wash (v.o.). — Cinécal (976-39-17) : On a retrouvé la 7e compagnie ; Marathon Man (**) (v.o.) ; les Oiseaux (*) ; la Mort aux trousses.
**ELANCOURT**, Centre des Sept Mares (062-81-84) : Freddy ; la Trappe à nanas (*).
**MANTES**, Domino (092-04-05) : One two two 122, rue de Provence ; la Raison d'Etat ; l'Etat sauvage. — Normandie (477-02-35) : l'Epreuve de force (*).
**MAULE**, Etoiles (478-85-74) : Mort d'un pourri ; Il était une fois la légion.
**POISSY**, U.G.C. (965-07-12) : le Dernier Amant romantique ; l'Affaire Mori ; la Fièvre du samedi soir (*) ; Attention les enfants regardent (*).
**SAINT-CYR-L'ECOLE** (045-00-62) : l'Œuf du serpent (*) ; l'Hôtel de la plage.
**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**, C 2 L (963-04-08) : One two two 122, rue de Provence ; la Zizanie. — Royal (963-09-72) : l'Ami américain (*) ; l'Homme araignée.
**VELIZY**, Centre commercial (946-24-26) : l'Etat sauvage ; Rencontres du troisième type ; Le beaujolais nouveau est arrivé ; la Fièvre du samedi soir (*).
**VERSAILLES**, Cyrano (950-58-58) : Rencontres du troisième type ; l'Epreuve de force (*) ; la Raison d'Etat ; One two two 112, rue de Provence ; Le beaujolais nouveau est arrivé ; Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses (*). — C 2 L (950-55-55), mer., jeu. : Sale rêveur ; ven. : les Routes du sud. Club (950-17-96) : la Guerre des boutons ; Complot de famille ; Quatre garçons dans le vent ; Repérages ; Frenzy (*) ; Providence (v.o.).

### ESSONNE (91)

**BOUSSY - SAINT - ANTOINE**, Buxy (900-50-82) : la Fièvre du samedi soir (*) ; Va voir maman, papa travaille ; Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses (*) ; mer., jeu. : les Trois Caballeros ; ven. : les Routes du sud.
**BURES - ORSAY**, Ulis (907-54-14) : la Raison d'Etat ; la Zizanie ; One two two 122, rue de Provence ; Attention les enfants regardent (*).
**CORBEIL**, Arcs (088-06-44) : One two two 122, rue de Provence ; Attention les enfants regardent (*). — Centre P.-Neruda (496-57-86) : la Ballade de Bruno ; les Chasseurs ; Alice Constant.
**EVRY**, Gaumont (077-06-23) : le Dernier Amant romantique ; Le beaujolais nouveau est arrivé ; l'Etat sauvage ; la Zizanie ; Rencontres du troisième type.
**GIF**, Central Ciné (907-61-85) : les Vacances de M. Hulot ; Annie Hall.
**GRIGNY**, France (906-49-96) : Freddy ; Sauvez le Neptune. — Paris (905-79-60).
**PALAISEAU**, Casino (014-26-60) : Génération Proteus (*) ; Il était une fois la légion ; la Toubib aux grandes manœuvres.
**RIS-ORANGIS**, Cinoche (906-72-72) : Zazie dans le métro ; Bobby Deerfield ; l'Epouvantail ; Vol à la tire ; Pourquoi pas.
**SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS**, Perray (016-07-36) : les Trois Caballeros ; la Fièvre du samedi soir (*) ; le Bal des vauriens ; Sale rêveur.
**VIRY-CHATILLON**, Calypso (921-85-72) : l'Epreuve de force (*).

### HAUTS-DE-SEINE (92)

**ASNIERES**, Tricycle (793-02-13) : le Dernier Amant romantique ; l'Etat sauvage ; Le beaujolais nouveau est arrivé.
**BAGNEUX**, Lux (664-02-43) : Va voir maman, papa travaille.
**BOULOGNE**, Royal (605-06-47) : Julia ; Bernard et Bianca.
**LA GARENNE**, Voltaire (242-22-27) : Freddy.
**GENNEVILLIERS**, Maison pour tous (793-21-63) : Julia ; le Miroir.
**MALAKOFF**, Palace (253-12-69) : Comment se faire réformer ; Julia ; Sauvez le Neptune.
**NEUILLY**, Village (722-83-05), mer., jeu. : Attention les enfants regardent (*) ; ven. : les Routes du sud.
**LEVALLOIS**, Sadoul (270-22-15) : Haro ; Julia.
**RUEIL**, Ariel (749-48-25) : Rencontres du troisième type ; l'Etat sauvage. — Studios (749-19-47) : la Trappe à nanas (*) ; l'Epreuve de force (*) ; Freddy.
**SCEAUX**, Trianon (661-20-52) : la Coccinelle à Monte-Carlo ; la Vie devant soi. — Gémeaux (660-05-64) : le Théâtre des matières ; Taxi Driver.
**SURESNES**, Th. Jean-Vilar (772-38-80), mer. : Next Stop Greenwich Village.
**VAUCRESSON**, Normandie (970-28-60) : l'Homme araignée ; l'Incompris.

### SEINE-SAINT-DENIS (93)

**AUBERVILLIERS**, Studios (833-06-16 : Salo ou les Cent vingt Journées de Sodome (**) ; la Voix de son maître.
**AULNAY-SOUS-BOIS**, Parinor (931-00-05) : Rencontres du troisième type ; la Zizanie ; la Raison d'Etat ; One two two 122, rue de Provence. — Prado : Comment se faire réformer ; Les Indiens sont encore loin.
**BAGNOLET**, Cinoche (360-01-02) : Pourquoi pas ; Hiroshima mon amour.
**BOBIGNY**, Centre commercial (830-69-70) : l'Epreuve de force (*) ; les Trois Caballeros ; la Trappe à nanas. — Salle E.-Vaillant (830-08-95) : l'Argent de la vieille ; Omar Gatlato ; la Voix de son maître.
**DRANCY**, Trianon (284-00-10) : la Coccinelle à Monte-Carlo.
**EPINAY**, Epicentre (826-89-50) : Emmanuelle II ; Mondwest ; Transamerica-Express ; Sugarland ; Holocaust 2000.
**LE BOURGET**, Aviatic (284-17-85) : l'Etat sauvage ; le Dernier Amant romantique ; Sale Rêveur.
**MONTREUIL**, Méliès (858-45-33) : One two two 122, rue de Provence ; la Fièvre du samedi soir ; l'Affaire Mori.
**PANTIN**, Carrefour (843-28-02) : la Fièvre du samedi soir (*) ; la Raison d'Etat ; One two two 122, rue de Provence ; le Beaujolais nouveau est arrivé ; Freddy ; l'Affaire Mori.
**LE RAINCY**, Casino (927-11-98) : la Zizanie.
**ROSNY**, Artel (528-80-00) : la Fièvre du samedi soir (*) ; mer., jeudi : American Graffiti ; ven. : les Routes du Sud ; l'Epreuve de force (*) ; la Coccinelle à Monte-Carlo ; Attention ! les enfants regardent (*).
**SAINT-OUEN**, Alhambra (254-02-27) : Generation Proteus (*) ; Il était une fois dans la légion ; Cours après moi shérif.
**VINCENNES**, Palace (328-22-56) : l'Homme araignée.

### VAL-DE-MARNE (94)

**CACHAN**, Pléiade (253-13-58) : le Tournant de la vie, les Orphelins (v.o.)
**CHAMPIGNY**, Pathé (880-52-97) : Rencontre du troisième type, l'Etat sauvage, la Zizanie, le Dernier Amant romantique, Le beaujolais nouveau est arrivé.
**CRETEIL**, Artel (898-82-54) : la Fièvre du samedi soir (*), Sale Rêveur, la Trappe à nanas (*), l'Affaire Mori, la Raison d'Etat, Attention les enfants regardent (*). —MAC (899-94-50) : 100 (deuxième partie). — Mont-Mesly (207-37-67) : Dora et la lanterne magique, Secrète Enfance.
**JOINVILLE-LE-PONT**, Royal (883-22-28) : Qui a tué le chat ?
**LA VARENNE**, Paramount (883-59-20) : Mer., J. : Freddy, V. : les Routes du sud, One Two Two 122, rue de Provence, Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses (*).
**LE PERREUX**, Palais du Parc (324-17-04) : la Raison d'Etat.
**MAISON - ALFORT**, Club (376-71-70) : Julia, Sale Rêveur, le Bal des vauriens.
**NOGENT - SUR - MARNE**, Artel (871-01-52) : la Fièvre du samedi soir (*), Mer., J. : Freddy, V. : les Routes du sud, One Two Two 122, rue de Provence, Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses (*). — Port : l'Affaire Mori.
**ORLY**, Paramount (726-21-69) : Mer., J. : Attention les enfants regardent (*), V. : les Routes du sud, One two two 122, rue de Provence.
**THIAIS**, Belle-Epine (686-37-90) : l'Etat sauvage, A la recherche de M. Goodbar (**), Rencontre du troisième type, le Dernier Amant romantique, la Zizanie, Le beaujolais nouveau est arrivé.
**VILLEJUIF**, Théâtre R.-Rolland (726-15-02) : Iphigénie (v.).
**VILLENEUVE - ST - GEORGES**, Artel 389-08-54) : One two two 122, rue de Provence, le Mystère du triangle des Bermudes, Mer., J. : Freddy, V. : les Routes du sud.

### VAL D'OISE (95)

**ARGENTEUIL**, Alpha (981-00-07) : la Fièvre du samedi soir, la Raison d'Etat, Le beaujolais nouveau est arrivé, One two two 122, rue de Provence, le Dernier Amant romantique, Attention les enfants regardent (*). — Gamma (981-00-03) : Rencontre du troisième type, la Zizanie, le Mystère du triangle des Bermudes, l'Affaire Mori.
**CERGY - PONTOISE**, Bourvil (030-46-80) : la Fièvre du samedi soir (*), Mer., J. : l'Homme araignée, V. : les Routes du sud, One two two 122, rue de Provence, l'Etat sauvage.
**ENGHIEN**, Français (417-00-44) : Va voir maman, papa travaille (Mer., J.), V : les Routes du sud, Rencontres du troisième type, Sale Rêveur, Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses (*). — Marly : l'Etat sauvage. — Hollywood : la Fièvre du samedi soir.
**SAINT-GRATIEN**, Toiles (989-21-89) : Betsy, l'Incompris, la Fête sauvage.
**SARCELLES**, Flanades (990-14-33) : la Fièvre du samedi soir, Rencontres du troisième type, Attention les enfants regardent (*) l'Affaire Mori, Le beaujolais nouveau est arrivé.

# Variétés

## *Le music-hall*

**AMERICAN CENTER** (033-99-92), les 27, 28, 29 et 30, à 21 h. : Teca et Ricardo.
**ANTOINE** (208-77-71) (L.), 20 h. 30 : Raymond Devos.
**BOBINO** (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Thierry Le Luron.
**GALERIE 55** (326-63-51) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Colette Renard.
**GAITE-MONTPARNASSE** (322-16-18), les 27, 28 et 29, à 22 h. : Daniel Viglietti (Am. du Sud) ; le 26, à 22 h. : D. Allam (Maghreb) ; les 2 et 3 mai, à 20 h. 30 : Geza Orgon, Veronica Codolban, Kostia Kazansky (Europe de l'Est) (Festival des chansons étrangères).
**GYMNASE** (770-16-15) (Me., D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Coluche.
***OLYMPIA*** (742-25-49) (D. soir), 21 h., dim. à 17 h. : Michel Fugain ; le 3 mai, à 18 h. : M. Haumont.
**ORSAY** (548-38-53), les 26, 27, 28 et 29, à 18 h. 30 ; le 30, à 21 h. 30 : les Quilapayun.
**PALAIS DES ARTS** (272-62-98), jusqu'au 29, à 20 h. 45 : Bernard Haller.
**PALAIS DES SPORTS** (250-79-80) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. et dim. à 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on ice.
**PIGALL'S** (526-04-43) (D., L.), 22 h. : Ingrid Caven.
**STUDIO DES CHAMPS - ELYSEES** (723-35-10) : les Ayacucho.

## *Les comédies musicales*

**MOGADOR** (285-28-80), ven., sam., mardi, à 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 14 h. 30 : Valses de Vienne.

## *Les chansonniers*

**DEUX-ANES** (606-10-26) (Me.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Le con, t'es bon.
**DIX-HEURES** (606-07-48) (L.), 22 h. : le Troisième Tour.
**CAVEAU DE LA REPUBLIQUE** (278-44-45), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Ce soir on actualise.

## *La danse*

**THEATRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN** (607-37-53) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h., sam. à 17 h. : Fiesta flamenca.
**STUDIO CHANDON** (250-07-86), les 27, 29 et 30, à 21 h. : Danse moderne.
**CENTRE CULTUREL DE L'ABBAYE** (033-30-75), le 26, à 21 h. : Compagnie du Lion vert.
**MUSEE GUIMET**, le 26, à 20 h. 30 : Kumari Kamala.

## *Jazz, pop', rock et folk*

**AIRE LIBRE** (322-70-78), sam. à 16 h. : Glubab's Follies.
**CAMPAGNE PREMIERE** (322-75-93), jusqu'au 29 à 22 h. 45 : Nico.
**STADIUM** (583-11-00), le 28 à 22 h. : R. Boone Group ; le 2 à 30 h. : Flamin' Groovies.
**BATACLAN**, le 26, à 19 h. 30 : The Motors.
**THEATRE MOUFFETARD** (336-02-87), le 30 à 15 h. : Baby Doll.
**AMERICAN CENTER** (033-99-92), le 26 à 21 h. : Grand Hootnanny ; le 2 à 21 h. : Monsieur Dupont (rock).
**THEATRE MOGADOR** (285-28-80), le 27 à 21 h. : Jonathan Richman and the modern lovers.
**PALAIS DES ARTS** (272-62-98), 18 h. 30 : Cie Bernard Lubat (jusqu'au 29).
**GOLF DROUOT**, le 28 à 22 h. : Mephisto, Lovin' Bed High School, Timberlane, War machine, John Mami Wata ; le 29 à 22 h. : Mike Lecuyer.
**PAVILLON DE PARIS** (202-02-21), le 26 à 20 h. : Alvin Lee Ten Years Later.
**PETIT JOURNAL** (326-28-59), à à 21 h. 30, le 26 : Charquet and Cie ; le 27 : Demokrate Quintet ; le 28 : New Orleans Wanderers ; le 29 : Philippe Depressac Swing Orchestra.

# Concerts

(Voir aussi les salles subventionnées)

### MERCREDI 26 AVRIL

**PALAIS DES CONGRES** (758-27-78), 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. K. Boehm, sol. P. Zukerman (Beethoven, Brahms).
**THEATRE DES CHAMPS - ELYSEES** (225-44-36), 20 h. 30 : Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. A. Lombard, sol. B. Soustrot et C. Herzog (Debussy, Scriabine, Jolivet, Landowski). (Printemps musical de Paris.)
**EGLISE ALLEMANDE**, 20 h. 30 : M.-C. Alain (Bach : L'art de la fugue).
**SALLE CORTOT** (924-80-16), 20 h. 45 : G. Delune et G. Salomon (Delune, Debussy, Granados, Delannoy, Rosenthal, Mendelssohn).
**EGLISE DE LA MADELEINE**, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J.-P. Lore (Haydn).
**SALLE PLEYEL** (227-88-73), 21 h. : Philharmonie de Transylvanie, dir. E. Simon (Tchaïkovski).

### JEUDI 27 AVRIL

**SALLE PLEYEL**, 20 h. : Orchestre national de France, dir. N. Santi, et chœurs de Radio-France (Verdi : Un bal masqué).
**PALAIS DES CONGRES**, 20 h. 30 : voir le 26.
**EGLISE SAINT-SEVERIN**, 20 h. 30 : Le livre d'or de J. Charpentier (Printemps musical de Paris).
**SALLE GAVEAU** (225-29-14), 20 h. 30 : Société symphonique et chorale des P.T.T., dir. R. Andréani (Telemann, Schubert, Beethoven).
**THEATRE DES CHAMPS - ELYSEES**, 20 h. 30 : A. Weissemberg (Bach).
**REID HALL**, 4, rue de Chevreuse, 20 h. 30 : T. Braverman et C. Biehl (Locatelli, Chostakovitch, Crumb, Beethoven)
**CENTRE CULTUREL AMERICAIN**, rue du Dragon, 20 h. 30 : Heinz Chapel Choir of The University of Pittsburgh, dir. G. Wilkin (Bernstein, Janson, Ives, Negro spirituals).
**HOTEL HEROUET** (278 - 62 - 60), 20 h. 30 : C. Jean et A. Pellerin (Schubert, Wolf).
**SALLE CORTOT**, 21 h. : A. Coppey et J.-L. Paya (Mendelssohn, Roussel, Ravel).
**ESPACE CARDIN**, 21 h. : Ars Nova, dir. P. Nahon (Bruni-Tedeschi, Komives).
**EGLISE DES BLANCS-MANTEAUX**, 20 h. 45 : Ensemble français de musique de chambre, dir. P. Ferraris (Haendel).
**E.S.C.P.** (805-06-80), 12 h. 30 : M. Geliot, harpe (Respighi, Bach, Haendel, Dussek).
**SALLE BERLIOZ**, 20 h. 30 : B. Vandermeersch, chant (Schubert, Duparc, Fauré) ; C. Tsan-Mathern et G. Armana (Brahms, Debussy).

### Vendredi 28 avril

**HOTEL HEROUET**, 20 h. 15 : S. Escure, piano (Bach).
**SALLE GAVEAU**, 20 h. 30 : Sextuor J. Loriod (Murail, Lachartre, Bousch, Scelsi, Tamba, Levinas, Coroupos). (Printemps musical de Paris.)
**SALLE CORTOT**, 20 h. 30 : M. Tagliaferro (de Bach aux contemporains).
**RADIO-FRANCE** (524-15-16), 20 h. 30 : P. Ibanez (Albeniz, Borges, Villa-Lobos, Barrios, Hinojosa), C. Mertens (musique argentine), A. St-Clivier et P. Ibanez (Arienzo, Spongi, Moskowski, Scheidler). Los Calchakis (des mélodies sud-américaines aux Charangos).
**FAC DE DROIT**, 20 h. 30 : G. Fremy, piano (Bach, Schumann, Stravinski).
**PALAIS DES CONGRES**, 21 h. : Musique de la police nationale.
**EGLISE SAINT - THOMAS-D'AQUIN**, 21 h. : Coro Universitario de Mendoza (Palestrina, Monteverdi, Bach, Ginastera).

### SAMEDI 29 AVRIL

**THEATRE DE LA MADELEINE**, 17 h. : Quatuor Suk de Prague (Mozart, Chostakovitch, Brahms).
**CONCIERGERIE**, 17 h. 45 : B. Verlet, clavecin (Couperin).
**HOTEL HEROUET**, 20 h. 15 : voir le 28.
**EGLISE SAINT-MERRI**, 21 h. : J.-M. Planton et P. Vidal (Bach, Vivaldi, Telemann).
**PALAIS DE CHAILLOT**, 15 h. : Quatuor Napoca (Beethoven, Haydn, Mozart) ; 21 h. : Quatuor Napoca (Beethoven, Chostakovitch).

### DIMANCHE 30 AVRIL

**THEATRE D'ORSAY**, 10 h. 55 : Ensemble de musique vivante, dir. : D Masson (Debussy, Ravel, Amy, Maderna).
**EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES** 16 h. : Ensemble vocal et instrumental des Lazaristes, dir. : L. Casali (Buxtehude, Telemann, Mozart, Ber...er, Lejeune).
**EGLISE SAINT-MERRI**, 16 h. 30 : Ensemble instrumental de Saint-Merri (Bach, Mozart, Monteverdi).
**EGLISE LUTHERIENNE DE BON SECOURS**, 17 h. : Musiciens de Trévise, dir. : C. de Azevedo (Haendel Lubeck, Mozart, Purcell).
**CONCIERGERIE**, 17 h. 45 : voir le 29.
**NOTRE-DAME DE PARIS**, 17 h. 45 : T. Klein, orgue (Bach, Töpfer, Bialas)
**EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN**, 17 h. 45 : Ensemble vocal G. Binchois (Aufay).
**EGLISE AMERICAINE**, 18 h. : Quintette à vent « Quintessence » (Milhaud, Reicha, Danzi, Rossini).
**SALLE CORTOT**, 20 h. 30 : voir le 28.

### LUNDI 1er MAI

**THEATRE 13**, 17 h. : Orchestre de chambre de Transylvanie (Corelli, Bach, Mozart)

### MARDI 2 MAI

**THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE** 15 h. et 21 h. : Fresque audio-visuelle, en multivision et stéréophonie (Venise et Vivaldi).
**LUCERNAIRE**, 19 h. : J.-Mc Lear et K. Besson (Musique du Moyen Age et de la Renaissance).
**THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES**, 20 h. 30 : S. Accardo, violon (Bach, Paganini).
**RADIO-FRANCE**, 20 h. 30 : Ensemble instrumental de Radio-France, dir. : B. Albin (Albin, Komives, Moussorgski, Mikiprowetsky).
**SALLE CORTOT**, 21 h. : D. My-Deville, piano (Beethoven, Schubert, Chopin, Debussy).
**CENTRE CULTUREL SUEDOIS**, 20 h. 30 : M. Jonth et K. Aberg (Mozart, Liszt, Ravel, Rorem, de Frumerie, Karkoff, Soderman).
**PALAIS DES ARTS**, 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. : M. Tabachnik (Allbright, Boucourechliev, Portner, Tabachnik).
**EGLISE SAINT-SEVERIN**, 21 h. : Orchestre et chorale P. Kuentz (Vivaldi).







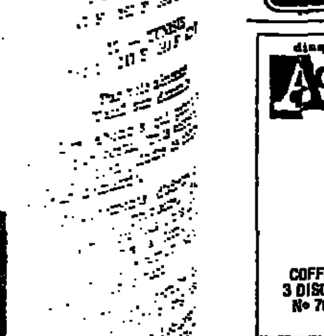













# RADIO-TÉLÉVISION

## MARCEL BLUWAL PRÉSENTE « LULU » D'APRÈS WEDEKIND

● Une rencontre avec Marcel Bluwal, organisée avec le concours de l'INA par Antenne 2 et le Ciné Forum d'Aix, aura lieu les 27 et 28 avril au Palais des congrès d'Aix-en-Provence. Le réalisateur présentera en avant-première son film *Lulu*, d'après Frank Wedekind. Sous ce titre sont regroupés *l'Esprit de la terre*, drame en quatre actes (1895), et *la Boite à Pandore*, drame en cinq actes (1902). Ces deux pièces, qui exposent l'histoire de la démoniaque Lulu, ont inspiré à Alban Berg une œuvre (1937) considérée comme l'une des plus importantes du théâtre lyrique moderne. Deux films également en ont été tirés : l'un réalisé en 1928 par G.W. Pabst, l'autre en 1961 par Rolf Thiele, tous deux ont pour titre *Loulou*.

Pour cette dramatique, la traduction, l'adaptation et la réalisation sont de Marcel Bluwal. On pourra d'autre part revoir à Aix-en-Provence son *Dom Juan* (1965) et *le Jeu de l'amour et du hasard*, qui fut diffusé la première fois en 1968.

● *Depuis trois mois, Radio-Libre Sortie de secours* émet régulièrement le mercredi et le dimanche, de 12 h. 30 à 13 heures, à Lille, sur 100 MHz. *Des émissions* spéciales sont réalisées de temps à autre : ainsi le jeudi 27 avril sera programmée une « Nuit musicale » de 20 heures à 24 heures. Renseignements : Sortie de secours, V. Fruchart, 1, square Dutilleul, 59000 Lille.

## DEUX PROPOSITIONS DE LOI DE M. LE TAC

# Publicité clandestine et répartition de la redevance

Une proposition de loi de M. Le Tac, député R.P.R. de Paris, présentée le mardi 25 avril à l'Assemblée nationale, vise à obliger toutes les personnes qui, à quelque titre que ce soit, ont collaboré à une *émission* pour les chaînes nationales de radio et de télévision, à fournir à la société de programme le relevé des rémunérations ou des prestations reçues de tiers à propos desdites émissions. Au cas où les demandes de déclaration formulées par les sociétés de programme se heurteraient à des refus de la part des personnes visées, il est prévu des sanctions *s'inspirant de celles qui* frappent le délit de corruption de fonctionnaires. Il appartiendrait aux tribunaux, après un débat contradictoire, de statuer sur la réalité du délit et de fixer le montant de la peine. Dans l'exposé des motifs, M. Le Tac note que cette proposition vise les personnes qui sont payées et non pas celles qui paient. « *l'expérience laissant penser qu'en matière de publicité clandestine et d'intérêts croisés les corrupteurs sont le plus fréquemment ceux qui demandent à être payés, en cherchant à négocier une parcelle du monopole public dont ils se croient les détenteurs, alors que ceux qui paient sont parfois des victimes, obligées de verser un droit de péage pour l'accès à l'écran ou à l'antenne* ».

Une seconde proposition de M. Le Tac prévoit la suppression de tous les *mécanismes du système* actuel de répartition de la redevance — indices d'audience et de qualité, — la répartition, qui devrait tenir compte des coûts et de la qualité, devrait être calculée par une commission de répartition de la redevance. Le partage des ressources serait confié à un conseil, composé pour moitié de membres nommés par le gouvernement et pour moitié de membres désignés par le Parlement et le haut conseil de l'audiovisuel, qui devrait apprécier la manière dont sont respectées les obligations de *service public*, les *prescriptions* des cahiers des charges, et devrait surtout tenir compte de la qualité et de la valeur culturelle des programmes. Il devrait rendre compte chaque année au Parlement de ses activités dans un rapport annexé au programme de loi de finances.

## TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 27 AVRIL

— Le « Petit déjeuner politique » *est consacré au problème* du transport du pétrole par voie de mer, sur France-Inter, à 7 h.

— *M. René Monory*, ministre de l'économie, est l'invité du journal de TF 1, à 13 h.

## MERCREDI 26 AVRIL

### CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 50, Comment faire ? 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes : si votre enfant cherche *un job pour l'été...* ; 19 h. 40, Eh bien, raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : Les Claudine (troisième partie : Claudine en ménage), d'après Colette ; adaptat. et dialogues de B. Groult ; musique de C. Bolling : avec J. Desailly, Dani, L. Chardonnet, G. Marchal. Réal E. Molinaro.

*Claudine mariée et son amitié amoureuse pour une autre femme.*

22 h., Série documentaire : Journal de voyage avec André Malraux (Afrique et Océanie), par J.-M. Drot ; 23 h., Journal.

### CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessins animés ; *18 h. 40, C'est la vie* ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Football : Bastia-Eindhoven (finale de la coupe de l'U.E.F.A., match aller).



22 h. 20, Magazine : Question de temps.

*Première émission d'une série réalisée par Eric Cloué et Philippe Gildas. Quelle France ? Les Pyrénées-Atlantiques.*

23 h. 10, Journal.

### CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la C.G.T. ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LA BATAILLE DE LA NERETVA, de V. Bulajic (1969), avec H. Kruger, A. Dawson, Y. Brynner, F. Nero, S. Koscina, O. Welles, C. Jurgens, S. Bondartchouk.

*En 1943, en Yougoslavie, l'armée des partisans de Tito se replie devant l'assaut des forces allemandes et italiennes, emmenant avec elle les habitants des régions qu'elle avait libérées. Une grande bataille s'engagera sur la rive du fleuve Neretva.*

*Fresque à la gloire de la résistance yougoslave, un peu confuse pour ceux qui ne connaissent pas tous les faits historiques. Ampleur de la mise en scène et rebondissements continuels de l'action.*

22 h. 40, Journal ; 22 h. 55, Magazine : Ciné regards... les cascades.

### FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « De la vie d'un vaurien », de R. Barthe ; 19 h. 25, La science en marche : la vulgarisation scientifique ;

20 h., La musique et les hommes : Nerval et la musique, par C. Mettra ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, les Belges *font du foin*, par J.-P. Verhegen.

### FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Thèmes variés : Mozart, Beethoven, Schubert ;

20 h. 30, Musique ancienne... Concert à l'église des Billettes de Paris, avec J. Nelson, piano ; R. Jacobs, haute-contre ; W. Christie, clavecin : « Dialogue de Madeleine et de Jésus » (M.-A. Charpentier) ; « Tombeau de Lully » (M. Marais) ; « Leçon des ténèbres pour le mercredi saint » (M.-A. Charpentier) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : Rita Streich, le désir du chant ; 23 h., La dernière image ; 0 h. 5, Le compositeur Gérard Masson ; 1 h., Bizarre, bizarre : Grieg, Sperger, Berlioz, Liszt, Pleyel, Wolf.

## JEUDI 27 AVRIL

### CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 25, Faire ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis (émis. pédag.) ; 18 h., A la bonne heure : le boycott est-il un droit ? ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 50, Comment faire ? ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes (Soyez économe) ; 19 h. 15, Monsieur Neige ; 19 h. 40, Eh bien, raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Jean-Christophe (9e épisode : La nouvelle journée), d'après Romain Rolland, adapt. C. Mourthé, réal. F. Villiers, musique de B. Rigutto et J.-L. Florentz. Avec K. M. Brandauer, G. Casile, M. Simon.

*Après l'exil suisse et la romance avec la belle Grazia, Christophe, rentré à Paris pour diriger des concerts, retrouve ses amis. Dernier épisode de la bonne adaptation du Jean-Christophe, de Rolland.*

21 h. 20, Magazine d'actualité : L'événement.

22 h. 35, Ciné première (l'écrivain Robert Sabatier ; 23 h. 05, Journal.

### CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h 50, Feuilleton : Malaventure ; 14 h. 3, Aujourd'hui madame : le mensuel ; 15 h. 5, Série : Le magicien ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... la télédétection ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Emission réservée aux formations politiques : La majorité : le R.P.R. ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Le grand échiquier, de Jacques Chancel : Robert Hossein.

*Avec Frédéric Dard, Robert Dalban, Jean Lefebvre, Jacques Lanzmann, Guy Di Rigo, Mouloudji, Marie-France Pisier, Paul Toscano, Jean Vallée...*

23 h. 15, Journal.

### CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le P.S. ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : UN CRIME ORDINAIRE, de V. Schlöndorff (1971), avec S. Berger, P. Ehrlich, H. Griem, M. von Trotta, M. Seidowsky, K. H. Merz.

*La femme, frustrée, d'un fabricant de corsets devient la maitresse du professeur de dessin de sa fille. Le mari finit par s'en apercevoir.*

*Etude de mœurs par un grand réalisateur du nouveau cinéma allemand. Ce film est inédit en France.*

21 h. 55, Journal ; 22 h. 5, Portrait : Louise Weiss.

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Marc Petit (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La diaspora des Indo-Européens ; à 8 h. 32, Triomphe et *misère de l'enfant* ; *à 8 h. 50*, Autour de Louis XIV ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag ; 11 h. 2, IRCAM, le temps musical : autour d'Elliott Carter ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama (avec R. Paseyro) ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un *livre, des voix* : « *Miroir d'ici* » et « l'Enfant de Bohème », de D. Boulanger ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Les deux Espagne ; à 16 h. 25, En direct avec... M. Monory sur les OVNI ; 17 h. 32, IRCAM, le temps musical : autour d'Elliott Carter ; 18 h. 30, Feuilleton : « De la vie d'un vaurien », de R. Barthe ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

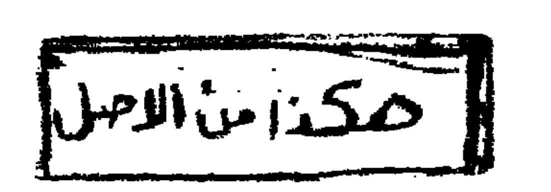
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Nina, c'est autre chose », de M. Vinaver, avec Douchka, F. Darbon, et « Abraham et Samuel », de V. Haim, avec M. Aumont et J.-P. Roussillon (rediffusion) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Biographie : Verlaine, par A. Borer ; à 23 h. 35, Musique et lecture.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... l'école de Vienne : Schoenberg, Stravinski ; *12 h., Chansons : les années 30* ; 12 h. 40, *Jazz classique* ;

13 h. 15, Stéréo *service* ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : Herbert, Wal-Berg ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Marchand, Finzi, Boieldieu, Clostre, Rameau ; 15 h. 32, Musique française d'aujourd'hui... Roger Albin, chef d'orchestre et compositeur : Tansman, Albin, Bailly, Casanova, Hasquenoph ; 17 h., Postlude : Campra, Pierné, Barraud, Kantuser ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Eveil à la musique ;

20 h., En direct de la salle Pleyel... « Un bal masqué », de Verdi, par l'Orchestre national de France. Direction N. Santi et les chœurs de Radio-France. Avec I. Ligabue, C. Bergonzi, S. de Salas, R. Hesse, A.-M. Rodde ; 23 h., France-Musique la nuit... Actualité des musiques traditionnelles ; 0 h. 5, Le compositeur G. Masson ; 1 h., Bizarre, bizarre : Dohnanyi, Schnyder, R. Strauss, C. *Franck*



# RADIO-TÉLÉVISION

VU

AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

## Un film incomplet, un débat sans relief

*R.A.S., le film d'Yves Boisset sorti en 1973 et qui relate la vie de rappelés envoyés en Algérie en 1956 a précédé, aux « Dossiers de l'écran », mardi soir, un débat que l'on pressentait « explosif ». Rien de tel ne s'est passé et nous avons vu finalement une sorte de « table ronde » d'anciens combattants qui a fait à quelques nuances près l'unanimité pour dire que le film choisi, parce qu'il avait accumulé et mis bout à bout des exemples peu glorieux et parfois honteux de la présence française en Algérie dans le contexte d'une guerre qui ne voulait pas dire son nom, n'avait pas donné le reflet exact de ce qui se passa durant huit ans dans ces départements alors français.*

*En l'absence d'un véritable sursaut national totalement exempt de doutes, l'incertitude qui pesait sur les esprits, la peur, l'isolement, l'irrespect parfois de la personne humaine, le racisme, le pouvoir de vie et de mort sur tout être vivant, la générosité déçue aussi, ont certes libéré des instincts bas ou cruels. Mais le soldat du contingent a été, en vérité, tout autre : l'homme de base d'une « pacification » naturellement admise dans son ensemble, dont les motivations, mal soutenues par la métropole, s'effritèrent ensuite au fil des ans. Qui disait « pacification » disait aussi écoles, antennes médicales, routes, administration. Qui disait maintien de l'ordre disait aussi protection d'une population tirée à hue et à dia, souvent victime de la terreur, arme de terrain de toute guerre révolutionnaire.*

*Les conditions étaient réunies pour que la vie des rappelés et des appelés en poste, en opérations de ratissage ou de bouclage, menées souvent par des cadres de carrière marqués par l'humiliation de la défaite indochinoise, débouche un jour ou l'autre sur la vengeance, l'assassinat facile ou la torture, il reste que l'abnégation, le sens du devoir, la générosité, l'ont emporté dans la grande majorité des cas. Tant du côté du contingent que de l'armée d'active. C'est une politique qui était en cause.*

*Tout cela a été dit hier soir par les invités d'Alain Jérôme : MM. Petetin, de l'Association des combattants de l'Union française ; le colonel J. Romain-Desfossés, président de l'Union nationale des parachutistes ; F. Porteu de la Morandière, président de l'Union nationale des combattants d'Afrique du Nord ; Y. Courrière, écrivain et journaliste ; M. Sabourdy, secrétaire national de la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie ; J.-Y. Alquier, écrivain ; J. Goujat, des Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc ; A. Filiere, de l'Association républicaine des anciens d'Algérie.*

*Mais l'a-t-on suffisamment bien dit à l'intention de ceux qui aujourd'hui ont vingt ans et ne comprennent sûrement pas comment la France se laissa entraîner dans un tel guêpier ?*

CLAUDE LAMOTTE.

● *La Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc* (CATM) s'indigne, dans un communiqué, du refus qui lui a été opposé par les responsables des « Dossiers de l'écran » de faire participer l'un de ses membres au débat du mardi 25 avril. Les CATM considèrent que les témoignages présentés ne pouvaient tou srépondre à l'esprit du débat. Une protestation a été adressée à la direction d'Antenne 2.

# PRESSE

### CONDAMNATION DE LA « PRESSE GRATUITE »

L'Association professionnelle de la presse républicaine, que préside M. Edouard Bonnefous, sénateur des Yvelines (gauche démocratique), vient de tenir son assemblée générale. Après avoir réélu le tiers de son bureau, dont deux de ses vice-présidents, Frédéric Pottecher et Roland Faure, elle a approuvé le rapport de la « table ronde » sur la presse gratuite organisée au Sénat par son bureau le 9 février dernier.

L'assemblée a condamné la prolifération des publications administratives et para-administratives éditées par les ministères, les préfectures, le secteur public ou nationalisé, l'Agence nationale pour l'emploi (qui publie maintenant un journal gratuit de petites annonces). Elle estime que cette multiplication de titres gratuits, dont certains ont des tirages importants (plus de 300 000 pour celui du ministère de la jeunesse et des sports) et qui bénéficient généralement des mêmes avantages fiscaux et postaux que la presse, porte atteinte à la situation matérielle des journaux et, par conséquent, à terme, à celle des journalistes.

Elle a demandé à son président d'intervenir auprès de M. Lecat, ministre de la culture et de la communication, afin que le gouvernement définisse rapidement les mesures qu'il compte prendre en vue de garantir le statut professionnel de la presse et des journalistes.

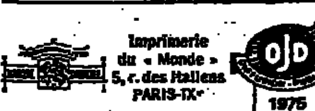
### M. CLAUDE BELLANGER CÈDE SES ACTIONS DU « PARISIEN LIBÉRÉ »

*La Correspondance de la Presse* annonce que M. Claude Bellanger et son épouse viennent de céder au groupe représenté par M. Jean-Claude Aaron environ mille actions de la S.A. *le Parisien libéré*.

Dorénavant, M. Jean-Claude Aaron contrôle près de 25 % du capital de cette société. On sait que les cinq mille actions détenues à sa mort par Emilien Amaury doivent être attribuées à ses deux enfants, Mlle Francine Amaury et M. Philippe Amaury. Certaines de ces actions sont revendiquées à titre personnel par Mlle Francine Amaury.

M. Claude Bellanger a conservé le nombre d'actions de garantie nécessaire pour lui permettre de rester président-directeur général du *Parisien libéré*.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.





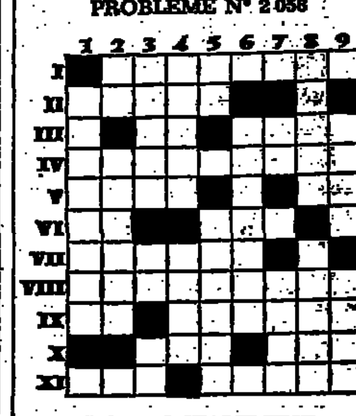

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

# AUJOURD'HUI

## MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 058



HORIZONTALEMENT

I. Rend la soupe au lait difficile à supporter. — II. Dissemblable. III. Fractionne le temps ; Laid quand il est bot. — IV. A mérité le paradis. — V. Qualifiés de Beaux par une administration compétente ; Donne le choix. — VI. Agit selon ses convictions (épelé) ; Roi. — VII. Souvent pris en écharpe par des photographes. — VIII. N'a rien appris ou rien retenu. — IX. Fin de participe ; Ne s'arrête pas à Pavie. — X. Baie ; Le premier est loin d'être parfait. — XI. Il est normal de considérer ses pensionnaires comme des bêtes curieuses ; Pour le casser, il faut au moins être deux.

VERTICALEMENT

1. Permet de respirer plus librement. — 2. Symbole ; N'est pas commune. — 3. Ravissant ; Préfixe ; Perdit de sa grâce en prenant du poids. — 4. Vases ; Renvois motivés. — 5. Terme musical ; Point confinées. — 6. Incitas. — 7. Extrait de Chopin ; Abréviation. — 8. Combattu par les jardiniers ; Voie d'eau. — 9. En nombre suffisant pour entamer un duo ; Produit de la terre.

Solution du problème n° 2 057

*Horizontalement*

I. Sédiments. — II. Etourdies. — III. Ios ; Elie. — IV. Mies. — V. El ; Ou ; Eté (époque de la vie). — VI. Etude ; Ur. — VII. As ; Pilera. — VIII. Minaret. — IX. An ; Remise. — X. Celé. — XI. Eternue.

*Verticalement*

1. Seime ; Agace. — 2. Etoiles ; Net. — 3. Dose ; Le. — 4. IU ; Soupirer. — 5. MR ; Udine. — 6. Eden ; Elam. — 7. Nil ; Erine. — 8. Teintures (cheveux blancs). — 9. SSE ; Eratées.

GUY BROUTY.

## Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 26 avril 1978 :

DES DECRETS

— Fixant les attributions du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'environnement et du cadre de vie (logement) et du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'environnement et du cadre de vie (environnement).

## MÉTÉOROLOGIE




Evolution probable du temps en France entre le mercredi 26 avril à 0 heure et le jeudi 27 avril à 24 heures :

Les basses pressions qui recouvrant le sud-ouest de l'Europe évolueront lentement et maintiendront l'ensemble de la France sous l'influence d'air humide et instable.

Jeudi 27 avril, des pluies ou des averses se produiront encore dans la plupart des régions. Des côtes de la Manche à l'Aquitaine, les vents s'orienteront au nord-ouest ou au nord-est et, après un début de journée brumeux et souvent pluvieux, le temps deviendra plus frais avec quelques éclaircies. Sur l'Alsace et la Franche-Comté, on notera quelques belles éclaircies matinales, puis des averses ou des orages auront lieu l'après-midi. Ailleurs, des pluies ou des averses éparses seront parfois accompagnées d'orages. Des bancs de brouillard sont à craindre au lever du jour dans les vallées et les éclaircies seront peu fréquentes.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 avril ; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26) : Ajaccio, 16 et 8 degrés ; Biarritz, 17 et 9 ; Bordeaux, 16 et 9 ; Brest, 11 et 7 ; Caen, 15 et 7 ; Cherbourg, 8 et 7 ; Clermont-Ferrand, 14 et 7 ; Dijon, 18 et 8 ; Grenoble, maximum 19 ; Lille, 14 et 7 ; Lyon, 17 et 8 ; Marseille-Marignane, 15 et 9 ; Nancy, 19 et 6 ; Nice-Côte d'Azur, 15 et 10 ; Paris-Le Bourget, 19 et 10 ; Pau, 15 et 8 ; Perpignan, 16 et 9 ; Rennes, 12 et 8 ; Strasbourg, 21 et 7 ; Tours, 15 et 9 ; Toulouse, 16 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 9 degrés ; Amsterdam, 12 et 4 ; Athènes, 20 et 14 ; Berlin, 11 et 0 ; Bonn, 17 et 5 ; Bruxelles, 15 et 6 ; îles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 4 et —1 ; Genève, 17 et 7 ; Lisbonne, 17 et 12 ; Londres, 10 et 5 ; Madrid, 14 et 6 ; Moscou, 5 et 4 ; Nairobi, maximum 25 ; New-York, 11 et 7 ; Palma-de-Majorque, 19 et 10 ; Rome, 17 et 10 ; Stockholm, 2 et —2 ; Téhéran, 27 et 13.

## Religion

### LES OFFICES DE PAQUES SELON LE RITE ORTHODOXE

● *Offices de la Semaine Sainte et de Pâques à la cathédrale orthodoxe russe* (12, rue Daru, Paris-8°).

— Jeudi 27 avril, Liturgie de saint Basile : 9 h. 30 ; vêpres, lecture des Evangiles de la Passion : 18 heures.

— Vendredi 28 avril, Translation du Saint Suaire : 14 h ; Mâtines « Ensevelissement du Christ » : 19 heures.

— Samedi 29 avril, Liturgie de saint Basile : 9 h. ; Vigile pascale : 22 h. 30 ; Procession pascale autour de la cathédrale : 22 h. 50 ; Mâtines pascales : 23 h.

— Dimanche 30 avril, Liturgie pascale : 10 heures ; Vêpres pascales : 18 heures.

● *Eglise orthodoxe française* (30, boul. Sébastopol, Paris-4°.)

— Jeudi, Liturgie de la Sainte Cène : 11 h. 30 ; Office de la Passion : 18 heures.

— Vendredi, Les Grandes Heures royales : 11 h. 30; Saint Office de l'ensevelissement de Notre Seigneur : 18 heures.

— Samedi. Vêpres pascales et liturgie de saint Basile : 10 h. ; Saint Office de la Résurrection de Notre Seigneur : 21 heures.



# SPORTS

## FOOTBALL

AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION

### Deux équipes pour un seul titre

L'antépénultième journée du championnat de France de première division n'aura pas permis d'éclaircir la situation dans le haut du tableau. Au terme de leur match contre Paris-Saint-Germain et contre Lyon, Monaco et Nantes restent au coude à coude, guettés par Strasbourg, à qui il ne manque que deux points pour les ratraper. Marseille, battu à Nîmes, voit s'éloigner ses chances de finir en tête.

Monaco va disputer ses deux derniers matches à domicile en recevant Metz le 28 avril et Bastia le 2 mai. Nantes ira à Rouen (le dernier du classement) et recevra Nice. Strasbourg, enfin, recevra Sochaux avant d'aller à Laval.

Le moindre faux pas remettrait tout en question. Si, comme on peut le penser, aucun des trois premiers ne connaît la défaite au cours des deux dernières journées, le titre se jouera d'après la différence entre les buts marqués et les buts encaissés.

RESULTATS
(36e journée)

| | |
|---|---|
| Monaco b. Paris-St-Germain | 2-1 |
| Nantes b. Lyon | 2-0 |
| Nîmes b. Marseille | 2-1 |
| Strasbourg b. Troyes | 2-0 |
| Reims b. Sochaux | 3-2 |
| Lens b. Nancy | 1-0 |
| Nice b. Rouen | 6-1 |
| Laval b. Bordeaux | 2-1 |
| Metz et Valenciennes | 1-1 |

Classement. — 1. Monaco et Nantes, 49 pts ; 3. Strasbourg, 47 ; 4. Marseille, 45 ; 5. Saint-Etienne (35 m.) et Nice, 40; 7. Bastia (35 m.), Sochaux et Nancy, 39 ; 11. Paris-Saint-Germain, 36 ; 12. Metz, 33 ; 13. Bordeaux, 32 ; 14. Valenciennes, 31 ; 15. Lyon, Reims et Nîmes, 30 ; 18. Troyes et Lens, 27 ; 20. Rouen, 18.

— *L'Argentine, au terme d'un match d'entraînement en vue de la Coupe du monde, a été battue 2 à 0 par l'Uruguay, mardi 25 avril, à Montevideo.*

### LE PROJET DE FUSION DES CLUBS PARISIENS

M. Jacques Chirac, maire de Paris, a reçu mardi 25 avril, à l'Hôtel de Ville, les dirigeants des trois grands clubs de football de la capitale (Paris-Saint-Germain, Paris-F.C. et Racing-Club de France), ainsi que le maire de Saint-Germain, M. Michel Péricard.

L'entretien a porté sur l'éventualité d'une fusion entre les trois clubs, afin de former une équipe parisienne de niveau international. Les négociations se poursuivront sur ce point, aucune décision n'étant attendue avant le 15 mai.

De leur côté, les dirigeants de la Fédération française de football et du Groupement du football professionnel ne paraissent pas favorable à cette formule. Selon l'expression de M. Jean Sadoul, président du Groupement, cela reviendrait à vouloir obtenir un excellent bordeaux en mélangeant un bon vin de Béziers avec du vinaigre.

CYCLISME. — *Le Français Bernard Hinault a gagné le prologue du Tour d'Espagne — 8 kilomètres contre la montre — mardi 25 avril, à Giron.*

## BIBLIOGRAPHIE

### « L'ESCRIME »

S'il est une discipline sportive dans laquelle les Français ont constamment brillé, c'est bien l'escrime : dix-huit médailles d'or aux Jeux olympiques, quarante-deux titres de champion du monde dans les trois armes (fleuret, sabre et épée). Mais s'il est une discipline sportive assez peu suivie, c'est bien l'escrime aussi. Qui ne l'a pas pratiqué s'y perd dans la vivacité des ripostes et le jargon qiu les définit.

C'est pour rapprocher le public de ce sport difficile que trois escrimeurs de niveau international ont rédigé ce livre attrayant et précis à la fois. La technique y est décrite avec minutie, mais on s'intéressera tout autant à la partie historique ou à la partie médicale.

Un glossaire s'ajoute aux chapitres, ce qui n'était pas inutile. Car même si le français est demeuré la langue officielle, toujours employée par les arbitres, il restait à s'entendre sur les mots. — F. S.

★ *L'escrime*, de Jacques Donnadieu, Christian Noël et Jean-Marie Safra, Denoël, 120 pages, 220 photos, 78 francs.

TENNIS. — *L'Afrique du Sud renonce à participer à la Coupe Davis. Cette décision a été annoncée, mercredi 26 avril, par M. Ben Franklin, président de la Fédération de tennis d'Afrique du Sud (SATU), qui ne groupe que des Blancs. Selon M. Franklin, sa fédération a acquis la conviction que la majorité des équipes seraient empêchées, sur ordre de leurs gouvernements, de rencontrer les Sud-Africains.*

# CARNET

## Décès

— Mme Albert Abramovitch,
M. et Mme René Abramovitch et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Marc Abramovitch,
Mlle Jeanne Laborde,
Mme Edouard Laborde,
M. et Mme Jean-Paul Dusolle et leurs enfants,
Les familles Gamas, Lamotte, Gounelle de Pontanelle, Dubois, Carrier-Belleuse, Le Bozec, Girault, Darras, Mille, Salz, Haas, Rechner,
Et les amis
ont la douleur de faire part du *décès de*

**Albert, Abraham ABRAMOVITCH,**
ingénieur de l'Ecole polytechnique de Lausanne
ancien chef du bureau d'études du service Ponts et Charpentes à la compagnie de Fives-Lille-Cail,
ancien déprté,

survenu à son domicile, le 22 avril, dans sa quatre-vingt-septième année.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière Rabelais dans le caveau de famille.
29, rue des Remises,
94100 Saint-Maur-des-Fossés.

---

— On nous prie d'annoncer le décès, après une longue maladie, de

**Suzanne ANDRÉ-GILLOIS,**

médaillée de la Résistance.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière de Passy.

[Suzanne André-Gillois était l'épouse d'André Gillois, né Diamant-Berger, journaliste et écrivain, résistante de la première heure, responsable de Radio-Patrie à Londres.]

---

— Mme Cyrille Arnavon, son épouse,
Mme Fritsch-Estrangin, sa mère,
M. et Mme Bruno Charpentier,
M. André Arnavon,
ses enfants,
Nathalie Charpentier, sa petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Cyrille ARNAVON,**

chevalier de la Légion d'honneur,
professeur
à l'université de Paris-X-Nanterre,

survenu le 20 avril 1978, en son domicile parisien.

Les obsèques civiles ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

42, rue Cortambert, 75016 Paris.

[Né le 2 avril 1915 à Marseille, Cyrille Arnavon était agrégé d'anglais et docteur ès lettres. Spécialiste de la littérature et de la civilisation des pays de langue anglaise, il avait étudié aux Etats-Unis, à l'université de Princeton, puis enseigné à l'université de Buffalo et à Harvard. En France, il enseigna aux universités de Lyon d'abord, de Lille ensuite. Après avoir été doyen de la faculté des lettres de Dakar, de 1957 à 1959, puis directeur de l'Institut francais de Londres de 1959 à 1959, il reprend un poste de professeur à l'université de Caen en 1963, à Paris-X-Nanterre en 1964, à la création de cette université.]

---

— Saint-Vallier, Saint-Victor-sur-Rhins, Lyon, Paris, Marseille, Clermont.
M. Jean Bourgogne,
M. et Mme André Passot, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Nathaniel Mac Mullen,
M. et Mme Jacques Bourgogne, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Maurice Bourgogne et sa fille Pascale,
Mme Jérôme Genevrier et sa fille Anne-Laure,
Mme Jean Bourgogne, ses enfants et sa petite-fille,
M. et Mme André Bourgogne et leurs enfants,
M. et Mme Régis Bourgogne et leurs enfants,
M. et Mme Michel Jacotot,
Mme Paul Robert,
Les familles Sthème de Jubecourt, Guitton, Servais, Bourgogne, Jauffret, Rastoin,
Leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

**Mme Jean BOURGOGNE,**
née Paule Sthème de Jubecourt,

leur épouse, mère, grand-mère, arrière-grand-mère et sœur, le 25 avril 1978 dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques auront lieu en l'église de Saint-Vallier (Drôme) le jeudi 27 avril 1978, à 15 heures.

---

— Le président, le conseil d'administration, le médecin chef,
Et tous les collaborateurs du Centre médical des entreprises travaillant à l'extérieur,
ont le regret de faire part du décès du

**docteur Henri CHAGNOUX,**
médecin en chef honoraire
du service de santé des armées,
assistant des hôpitaux des armées,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 16 avril.

---

— Mme Andrée Cuissard,
M. et Mme J.-C. Langlois et leurs enfants,
M. et Mme Y. Argüelles et leurs enfants,
M. et Mme M. Selvin et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Marcel CUISSARD,**
ingénieur I.C.P.,

le 10 avril 1978 à Meschers-sur-Gironde.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
M. Pelliza 1282, 1636 Olivos,
République Argentine.
11, allée des Platanes,
94160 Saint-Mandé.

---

— Jacques Delmotte, Henri et Anne,
Mme Henri Gateau,
Gérard Desert et Mme, née Gateau, et leurs enfants,
Les familles Delmotte, Rambault, Terestchenko,
ont la douleur de faire part du décès de

**Michèle DELMOTTE,**
née Gateau,
combattant volontaire
de la Résistance,

survenu le 21 avril 1978 à Boulogne.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité à Boulogne, le 25 avril 1978.

30, rue Brochant, 75017 Paris.
19, avenue Jugurtha, Tunis.

---

— Mme Ambroise Jean, son épouse,
M. Kerdrson, directeur du collège Saint-François-de-Sales d'Evreux, et son épouse,
Les enseignants et le personnel du collège,
Le conseil d'administration,
L'OGEC, l'APEL,
L'amicale des anciens et anciennes élèves du collège,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Ambroise JEAN,**

survenu le 24 avril 1978, dans sa soixante-dix-huitième année.

Ses obsèques religieuses auront lieu le jeudi 27 avril 1978, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-de-Bon-Secours, La Madeleine, Evreux, sa paroisse.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Collège Saint-François-de-Sales,
14, rue Portevin, 27000 Evreux.

---

— Mme Jacques Rueff,
Mlle Carine Rueff,
M. et Mme Henri Pigeat,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jacques RUEFF,**
chancelier de l'Institut de France,
de l'Académie française,
de l'Académie des sciences morales et politiques,
grand-croix de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu à Paris, le 23 avril 1978.

Les obsèques auront lieu le jeudi 27 avril 1978, à 9 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

51, rue de Varenne, Paris (7e).

— Le président, les membres et le personnel de la Cour de justice des Communautés européennes ont le profond regret d'annoncer le décès de

**M. Jacques RUEFF,**
ancien juge à la Cour de justice
des Communautés européennes,
survenu le 23 avril 1978.
*(Le Monde du 25 avril.)*

---

— Geneviève Sanua-Seymour,
Les familles Chardin, Milhaud, Tourey-Piallat, Verschave,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Helmi SANUA,**
née Edith Seymour-Gunther,
chevalier de la Légion d'honneur,
présidente de la section féminine
de la Légion américaine
(Paris, poste n° 1) 1938-1947,
régente du Chapitre Rochambeau
Filles de l'Indépendance américaine
1940-1946,
régente d'Etat (France)
de la Société nationale
des Filles de l'Indépendance
américaine 1948-1949,
régente honoraire à vie 1950,
vice-présidente du Chapitre IV
des Dames coloniales d'Amérique,
survenu le 23 avril 1978, en son domicile, 36, rue de Laborde, Paris-8e.

---

— M. et Mme P. Chennevière-Buhler, ses fils et belle-fille,
Mme P. Lévy-Buhler, sa sœur,
Mme Janine Huppert et Joëlle,
M. J.-C. Buhler et ses enfants,
M. et Mme Maxime Buhler et leurs enfants,
M. et Mme A. Tal et Benjamin,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Germaine SCHNEEBERGER,**

survenu le 25 avril, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques auront lieu au cimetière du Montparnasse (3, boulevard Edgar-Quinet) le jeudi 27 avril, à 10 h. 45.

## A L'HOTEL DROUOT

**Jeudi**

*EXPOSITIONS*

S. 1. - Tableaux anc., objets d'art.
S. 8. - Art d'Orient et d'Extr.-Or.
S. 11. - Tablx anc., ivoires, mobil.

*VENTES*

S. 9. - Egypte, Extrême-Orient.
S. 12. - Objets d'art principalement du 18e, Extrême-Orient.

PALAIS D'ORSAY
Coll. Louis Carre (1re vente) : import. dessins et tablx modernes. Bonnard, Delaunay, R. Dufy, Léger, Picasso, sculptures.



## Remerciements

— Mme Gustave Leroy,
Le colonel et Mme Yves Leroy et leurs enfants,
Mme Gilbert Nicolaon et son fils,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du

**général d'armée aérienne Gustave LEROY,**

et dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les personnes qui se sont associées à leur peine, les prient de bien vouloir trouver ici leurs sincères remerciements.

## Messes anniversaires

— A l'occasion du sixième anniversaire de la mort de

**Boris SIMON,**

Une messe sera célébrée le jeudi 27 avril, à 18 h. 30, en l'église de la Trinité.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se joignent à nous en pensée.

## Communications diverses

— L'Association saint Pie V de l'Orléanais organise à Orléans, les samedi 29, dimanche 30 avril et lundi 1er mai, un triduum de prières à sainte Jeanne d'Arc. Son Excellence Mgr Lefèbvre, célébrera la grand-messe solennelle, le dimanche 30 avril, à 10 heures, au hall de prestige du parc des expositions.

## Visites et conférences

**JEUDI 27 AVRIL**

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., entrée du Grand Palais, Mme Bachelier : « Exposition Cézanne ».

15 h., entrée du château, Mme Guillier : « Le fort de Vincennes ».

15 h., rue Pierre-Lescot, entrée R.E.R., Mme Legregeois : « Le R.E.R. aux Halles ».

15 h., 57, rue C.-Lorrain, Mme Pennec : « Le cimetière d'Auteuil ».

15 h., 57, rue Cuvier, Mme Vermeersch : « Jardin des plantes et Muséum d'histoire naturelle » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 30, 87, rue Vieille-du-Temple : « Cent ans de République à l'hôtel de Rohan » (l'Art pour tous).

15 h., 20, rue Pierre-Lescot : « Les Halles, le Marais, le Centre Beaubourg » (A travers Paris).

15 h., 78, rue de la Verrerie : « Crypte de Saint-Merry » (Histoire et Archéologie).

15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel de Lauzun » (M. de La Roche).

14 h. 30, entrée Petit Palais : « Exposition Boroboudour ».

15 h., 1, rue de la Perle : « Hôtel Libéral-Bruant et Musée de la serrure » (Paris et son histoire).

15 h., 42, avenue des Gobelins : « Les Gobelins en activité » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 14 h. 30, 18, rue Greuze, Mme Wisdorff : « Le château de Vaux » (Art et Histoire).

20 h. 45, Musée des monuments français, palais de Chaillot, M. Schwars : « L'Egypte secrète » (Nouvelle Acropole).

20 h. 30, 17, rue de la Victoire, M. Hillel : « O Israël, trente ans d'humour » (Cercle Bernard-Lazare).

17 h. 30, 11, rue La Fayette (deuxième, gauche), Mme Lacoume : « Les provinces de Maramures et les monastères de Bucovine » (AFFDU).

18 h., 33, rue du Faubourg-Saint-Honoré, M. Demarne : « Les peintres que j'ai connus » (Union interalliée).

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 43,00 | 49,19 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 10,00 | 11,44 |
| IMMOBILIER | 30,00 | 34,32 |
| AUTOMOBILES | 30,00 | 34,32 |
| AGENDA | 30,00 | 34,32 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 80,00 | 91,52 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADREES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 24,00 | 27,45 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 5,00 | 5,72 |
| IMMOBILIER | 20,00 | 22,88 |
| AUTOMOBILES | 20,00 | 22,88 |
| AGENDA | 20,00 | 22,88 |





## emplois régionaux

**urgent**

**région de Rouen**

GROUPE INDUSTRIEL
leader dans sa branche, recherche

**ingénieur chef de projet industriel**

pour une de ses filiales en diversification.

De formation A.M. ou équivalent, le candidat a une expérience dans le domaine de la conception d'équipements mécaniques adaptés à la PRODUCTION EN SERIE.

- Il a le sens des responsabilités et le goût de l'innovation.
- Anglais nécessaire, allemand souhaité.

Le candidat retenu aura pour mission première de concevoir avec une équipe pluridisciplinaire la CONSTRUCTION ET LA MISE EN OEUVRE D'UNE UNITE DE FABRICATION, faisant appel à des technologies nouvelles relevant des domaines du moulage, du formage, de l'hydraulique...

Sa réussite lui permettra de se voir confier ensuite la Direction Technique de la filiale.

*Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à :* ORION, *à l'attention de Madame BERIOT, 35, rue du Rocher 75008 PARIS sous la référence 225. Réponse et discrétion assurées.*

---

Recherchons pour TROYES et SAINT-DIZIER chef comptable niveau certificats supérieures ou D.E.C.S. Expérience indispens. Ecr. n° 7 027, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e - avec prétentions.

---

Banque privée Lyon rech. pr son service immobilier

**CADRE (H. ou F.)**

Ayant très bonne expérience (4 à 5 a. min. ds établissement spécialisé ou banque de dépôt) de l'étude, mise en place, gestion, suivi des concours aux promoteurs (crédits, garanties, participations).
Poste à pourvoir : adj. au responsable du service.
Ecrire n° 850 Archat, 69288 Lyon, Cedex 1.

---

ORGANISME PARA-PUBLIC recherche région de Dijon PROGRAMMEUR CONFIRME Format. I.U.T. ou équivalent 1 an expérience minimum, parfaite maîtrise du Cobol ANS, notions d'analyse.
Adresser C.V. détaillé et prétentions, à MEDIA CONSEIL, n° 879, 7, boulevard Kir, 21000 DIJON

---

USINE, branche automobile, fabrication très grandes séries. Recherche pour son bureau études à Dijon, un ingénieur ou TS 30 ans min., formation de base mécanique ayant expérience des plastiques.
Ecrire avec C.V. et prétentions à n° 7057 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

### QUAKER FRANCE

Pour assurer son développement sur les marchés en forte croissance des céréales et des aliments pour chiens et chats, la société a créé deux nouveaux postes de :

**CHEFS DE PRODUITS (H. ou F.)**

- 6 mois à 2 ans d'expérience marketing/études de marché/ventes, dans société commercialisant des produits de grande consommation avec des techniques avancées de product management.
- Diplôme Grande Ecole Commerciale ou équivalent.
- Anglais parlé et écrit couramment.
- Lieu de travail : Marseille.
- Evolution de carrière intéressante.
- Responsabilité immédiate de lignes de produits.

Env. C.V. av. photo au n° 7.071 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e, qui transm.

---

### GRANDE BANQUE REGIONALE

demande pour son siège social à

**NEVERS**

**jeunes ingénieurs grandes écoles**

(Polytechnique, Centrale, etc...)

Souhaitant s'orienter vers une carrière financière.

Expérience professionnelle non exigée.

Formation assurée par l'Institution.

*Adresser lettre manuscrite avec C.V. succinct à No 61064 CONTESSE Publicité, 20, Av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.*

## emplois internationaux

Société française de grande notoriété secteurs mécanique et électricité développant son implantation internationale

recherche

**LE DIRECTEUR**
DE SA
**FILIALE BRÉSILIENNE**

- Créée en 1976 en association avec importante Sté Brésilienne, cette filiale est appelée à un large développement.

Ce poste de responsabilités et d'avenir, dans le cadre d'un groupe international, s'adresse plus précisément à un candidat Brésilien :

- âgé de 28 ans minimum,
- ayant expérience française,
- *formation supérieure,*
- aptitudes à l'animation.

Ecrire n° 61028 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

---

### IMPORTANT ORGANISME
implanté dans la Région de NICE

recherche pour **développement et maintenance d'applications de télé-informatique en temps réel (400 terminaux) sur deux ordinateurs 370/158 - 370/168**

**ANALYSTES PROGRAMMEURS**

Les candidats devront pouvoir justifier d'une expérience de l'assembleur sous OS-IBM.

Rémunération annuelle 57 000 F à 75 000 F.

Les candidats de la région parisienne seront reçus à PARIS.

Envoyer C.V. + photo à C.N.R.O., Direction du Personnel - B.P. 6 - 06020 NICE CEDEX.

---

Société Française
recherche pour
Mission Temporaire Algérie

***un chef service paye et chef pointeau***

Connaissances ANGLAIS nécessaires.

Urgent - Tél. 225.74.20.

HAVAS CONTACT

---

**JEUNE INGENIEUR AM** OU EQUIVALENT.

Le Directeur de cette carrosserie industrielle en développement cherche, pour lui succéder à court terme un ingénieur 28 ans minimum, ayant une expérience de gestion de production. Les actionnaires envisagent favorablement une association ultérieure.
Réponse aux candidats retenus avant le *15 Mai.*
Adresser sous No 691, C.V. dét. avec photo et salaire actuel au

Bretagne Sud

CEIP CONSEIL D'ENTREPRISES 56270 PLOEMEUR

---

### COIGNET

Importante Société de bâtiment et T.P recherche pour sa filiale au NIGERIA

**UN CHEF COMPTABLE**

min. 30 ans, *5* ans d'expérience bâtiment Niveau BTS - DECS ou équivalent. Sérieuses références. Anglais indispensable

Adresser CV et prétentions à COIGNET 11 av. Myron T.Herrick 75008 PARIS.

PL

---

*La filiale d'un important groupe pétrochimique international basée à Paris*
recherche pour son AGENCE DE LYON

**UN CADRE COMMERCIAL**
**DE PREMIER ORDRE**

Pour la vente d'une gamme très complète de matières plastiques industrielle.
Agé de 30 ans environ, le candidat idéal aura une expérience de 3 à 5 ans dans la vente de produits de consommation pour l'industrie de préférence dans le secteur chimique.

Ecrire n° 7067 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

---

IMPT GROUPE INTERNATIONAL recherche pour

**DJEDDAH**
ARABIE SAOUDITE

QUALIFIES

**VENDEURS**
*Matériaux construction*

**COMPTABLE**
DECS ou équivalent avec expérience
Connaissances des langues arabe et anglaise indispensables.

Adr. C.V., photo et prétentions à n° 61035, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

---

En Australie, Canada, Afrique, *Moyen-Orient, Amérique, Asie,* Europe, des EMPLOIS vous attendent. *Demandez le mensuel* spécial MONDEMPLOIS (M 43), 14, rue Clauzel, 75009 Paris

---

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, r. Richer, Paris-(9e)

---

**ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES :**
**296-15-01**

---

Impte entreprise fabrication aliments du bétail Région Ouest recherche

**CHEF DU SERVICE ACHAT**
**MATIÈRES PREMIÈRES**

Expérience dans ce domaine exigée.
Connaissance de la langue anglaise souhaitée.

Ecrire avec C.V. et prét. à n° 7058 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transm.

## offres d'emploi

*Afin de faire face à de nouveaux développements*

**Tektronix**
COMMITTED TO EXCELLENCE

recherche pour
**SA DIVISION INFORMATIQUE GRAPHIQUE**

**– DES INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX**

- formation DEA ou équivalent (option structure d'ordinateur serait appréciée)
- anglais indispensable
- après formation, chargés d'apporter à l'équipe de vente et aux clients un support matériel et logiciel de qualité.

**– UN TRADUCTEUR INFORMATICIEN ANGLAIS-FRANCAIS**

- pour rédiger des documents techniques français

**– UNE OPERATRICE SUR COMPOSEUSE OU EXCELLENTE DACTYLO**

- pour réaliser des manuels d'utilisation des matériels Informatique.

**PARTICIPATION AUX BENEFICES**

Envoyer rapidement C.V., photo et prétentions à TEKTRONIX — B.P. 13 — 91401 ORSAY.

---

J. H. ou J.F., dynamique, bonne présentation, Bac G 2, 3 années d'expér. dans la gestion des assurances export contentieux. 246-41-57 pour R.-Vs.

---

IMPORTANTE STE rech. pour son département INFORMATIQUE DE GESTION

**ANALYSTE-PROGRAMMEUR**
TITULAIRE MAITRISE ou équivalent
Ecrire avec C.V. et prétentions, référence 7.638, à SPERAR, 12, r. J.-Jaurès, 92807 Puteaux.

---

PRIVE S.A. CONSTRUCTIONS METALLIQUES recherche

**PROGRAMMEUR**
niveau M.I.A.C.E. ou I.U.T., ayant connaissances approfondies de FORTRAN, si possible l'ayant pratiqué 1 ou 2 ans en milieu industriel.
ANGLAIS apprécié.

Ecrire avec C.V. : Service du Personnel, 63, rue Victor-Hugo, 94701 MAISONS-ALFORT.

---

S.S.C.I. Paris recrute

**ANALYSTES PROGRAMMEURS**
MIAGE ou 1 à 2 ans expérience pour réalisation systèmes gest. sur mini-ordinateurs.
Ecr. à T. 04845 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

---

**10 INGENIEURS Logiciel**
1 an expér. microprocesseurs
TER INTERIM - 208-35-54 29, r. Beaurepaire (10e).

---

**TATI**
cherche

**INFIRMIÈRE D.E.**
Se présenter ou écrire 4, bd Rochechouart, Paris-18e. (3e étage.)

---

Urgt Sté CAUTION MUTUELLE recherche

**ANALYSTE DE CRÉDIT**
EXPERIENCE P.M.E. indisp. 70.000 F annuel, poste évolutif. Env. C.V. sous réf. V.M. : 10, r. de Marignan - 75008 Paris

---

BANQUE PRIVEE 9e ARRDT cherche
**EMPLOYEE CLASSE 2**
pour service titres. Expér. administrative et comptable de préférence. Env. C.V. à ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 Paris (réf. D. 041) q. tr.

---

Etablissement Public recherche

**DOCUMENTALISTE**
HAUT NIVEAU
pour supervision d'un centre de documentation à mission nationale, et conception et mise en place d'une politique d'échanges documentaires.
— Formation supérieure en sciences sociales, plus techniques documentaires et anglais courant exigés.
— Expérience professionnelle d'environ 10 ans ;
— Rémunération annuelle brut : 100.000 F.
Ecr. en joignant C.V. détaillé et photo à Richard Nonnenmacher, 23, bd Colbert, 92160 Antony, qui transmettra.

---

# ÉTUDIANTS

vous recherchez
UN "JOB" INTÉRESSANT PENDANT VOS VACANCES

nous vous offrons
la possibilité de devenir

**RESPONSABLE DE LA GESTION**
D'UN LIBRE SERVICE ALIMENTATION

**Conditions :**
- être disponibles 7 à 8 semaines durant la période du 15 juin au 15 septembre,
- minimum 18 ans.

Écrivez-nous dès maintenant en joignant C.V. et photo.

**VINIPRIX**
Service Étudiants
1, rue des Transports 94150 RUNGIS
Réponse assurée par retour avec note d'information.

bleu

---

**chef de laboratoire** réf. 3367 LM

L'un des tout premiers fabricants français de peinture cherche un **ingénieur chimiste** expérimenté, depuis au moins cinq ans, dans la formulation des peintures pour le bâtiment. Sur la base des objectifs de recherches de la direction, **il anime et gère un laboratoire d'une dizaine de collaborateurs** et coordonne son action avec les impératifs du chef de produit.

**ingénieur commercial** réf. 3366 LM

Un constructeur allemand de **machines pour le travail du verre plat** (coupe, calendrage, laminage, trempe, feuilletage) cherche pour prendre la responsabilité des ventes pour la France, la Belgique et l'Espagne un **ingénieur mécanicien** (AM, IDN, etc.) connaissant bien les milieux du verre plat, producteurs et transformateurs. ***Le poste basé à Düsseldorf, exige une bonne maîtrise de la langue allemande.***
Écrire à J.-P. DOURY, sous la référence correspondante.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

---

STE CHIMIQUE FRANÇAISE poursuivant son expansion

recherche pour Région parisienne

**RESPONSABLE**
DEPARTEMENT COMMERCIAL

susceptible de prendre en charge son Département Produits et Accessoires pour la Recherche.

— Formation ou expérience chimique nécessaire.
— Formation ou expérience commerciale nécessaire.
— Références dans une activité similaire appréciées.
— Anglais souhaité.

Ecrire candidature avec C.V. sous n° 62295, Havas Contact, 156, bd Haussmann, Paris (8e).

---

Société de Service embauche pr rég. parisienne et rég. Est

**ANALYSTES-PROGRAMMEURS**
**CHEFS DE PROJETS**
Connaissances DL 1-CICS ou IMS
Envoyer C.V. à M. CARUCCI, Promo - Informatique 28, rue Hamelin, Paris (16e)

---

Sté internationale d'assistance rech. pour ETE 78
**EMPLOYES (EES) TEMPORAIRES**
2 à 3 mois de présence consécutifs exigés, 21 ans minimum, 1 à 2 langues étrang. parlées.
Adresser C.V. + photo à n° T 04.889 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

---

CAISSE REGIONALE d'ASSURANCE MALADIE d'ILE-DE-FRANCE recherche pour son LABORATOIRE de CHIMIE

**TECHNICIEN CHIMISTE**
Homme, diplômé B.T.S. ou équivalent, possédant permis de conduire, pour prélèvements d'atmosphère dans usines et analyses chimiques en laboratoire.
Salaire annuel brut de début : 40.096,89 Francs.
Adresser C.V. complet manuscrit à Mme le Chef du Personnel 17-19, rue de Flandre 75935 Paris Cedex 19.

---

**E 1 à P 2**
**HT 400 - 250 - 63 - K.V.**
SCHEMAS ELECTRONIQUES
TER INTERIM - 206-73-58 29, rue Beaurepaire (10e)

---

**CISI** COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche

**Ingénieurs**

**Pour son Service Calcul Industriel et Scientifique**

Réf. 01. Un ingénieur ayant plusieurs années d'expérience en calcul de mécanique (solide ou fluide) intéressé par des responsabilités à fortes composantes commerciales : suivi des marchés et des produits, promotion des activités et prospection de nouveaux domaines.
Poste pouvant conduire à d'importantes responsabilités pour un candidat de valeur.

Réf. 02. Un ingénieur intéressé par une activité technique et technico-commerciale dans le domaine de la mécanique.

Réf. 03. Un ingénieur informaticien spécialisé en programmation scientifique.

Adresser C.V. et prétentions, en précisant la référence du poste choisi à CISI, 35, boulevard Brune, 75014 Paris.

emplois et carrières

# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 43,00 | 49,19 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 10,00 | 11,44 |
| IMMOBILIER | 30,00 | 34,32 |
| AUTOMOBILES | 30,00 | 34,32 |
| AGENDA | 30,00 | 34,32 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 80,00 | 91,52 |

| ANNONCES ENCADREES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 24,00 | 27,45 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 5,00 | 5,72 |
| IMMOBILIER | 20,00 | 22,88 |
| AUTOMOBILES | 20,00 | 22,88 |
| AGENDA | 20,00 | 22,88 |



## offres d'emploi

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

**telesystemes**

Importante Société de Services en informatique spécialisée dans le conseil et les outils d'aide à la décision recherche pour participer au développement de ses activités «MODELES FINANCIERS»

### ingénieur spécialiste produits

La fonction comporte :
- une participation active à la vente, en collaboration étroite avec nos vendeurs
- la responsabilité du développement des applications
- la mise en place des outils nécessaires (logiciels, documentation, séminaires...)

Nous vous demandons pour ce poste :
- une connaissance approfondie des techniques financières
- une bonne connaissance de l'informatique
- le goût des contacts humains

Ce poste offre une évolution vers la fonction de Chef de produits.

- Lieu de travail : Boulogne

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous réf. 114 à :
TELESYSTEMES - DSR
10 rue de Verdun 92100 BOULOGNE

---

**MSL**

73, Bd Haussmann 75008 PARIS. Tél. 266.04.93
11, Pl. A.Briand 69003 LYON. Tél.(78)62.08.33

### DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Un groupe international crée pour sa récente filiale française spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de biens d'équipement destinés aux travaux publics, le poste de responsable administratif et financier. Dépendant du directeur général, avec lequel il agira en étroite collaboration, sa mission consistera à mettre en place les structures administratives et financières internes suivant les normes et procédures du groupe. Il sera chargé du contrôle des comptabilités générale et analytique, de l'établissement et du suivi des budgets prévisionnels, des relations avec les banques et organismes financiers. Il assurera lui-même les contacts avec la maison mère. Agé d'environ 30 ans, diplômé d'une école supérieure de commerce, plus DECS ou équivalent, ayant une pratique courante de l'anglais parlé et écrit, il aura 4 à 5 ans d'expérience dans des fonctions équivalentes ayant impliqué de réelles responsabilités. Ecrire à MSL - Réf M 178 (Paris).

Adresser un curriculum vitae à Paris. Les réponses seront transmises directement à notre client pour suite à donner, sauf si l'enveloppe porte la mention «conditionnelle» signifiant que la lettre porte en tête les noms des sociétés auxquelles elle ne doit pas être communiquée.

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE PARIS EXPORTATRICE DE PRODUITS SIDÉRURGIQUES ET INSTALLATIONS INDUSTRIELLES recherche pour son

**DÉPARTEMENT EXPORTATION**
*EUROPE DE L'EST*

### ATTACHÉ DE DIRECTION EXPORTATION

Formation grande école commerciale, 28 ans min., disposant quelques années expérience vente de produits industriels à l'étranger et spécialement pays Europe de l'Est.

Situation d'avenir dans société solidement implantée pour candidat dynamique.

Langue allemande et/ou anglaise indispensable, russe souhaité.
50 % du temps voyages.

Ecrire sous référence CN 464 AM.

4, rue Massenet, 75016 Paris
discrétion absolue
**etap**

---

PUISSANT GROUPE TRAVAILLANT AU NIVEAU INTERNATIONAL PRODUITS GRANDE CONSOMMATION RECHERCHE POUR L'ENSEMBLE DE SES FILIALES FRANCE ÉTRANGER

### RESPONSABLE AUDIT

RATTACHÉ A LA DIRECTION FINANCIÈRE CENTRALE, IL DEVRA :

- disposer d'une formation supérieure école de commerce + D.E.C.S. ou expertise comptable ;
- connaissance langue anglaise ;
- avoir une expérience de 5 ans environ acquise de préférence dans cabinet audit anglo-saxon ou au sein groupe important.

Lieu de travail : PARIS.

Poste intéressant impliquant très bonnes perspectives d'évolution de carrière au sein du groupe.

Ecrire sous référence DN 364 AM.
PUBLIPANEL, 20, r. Richer, 75441 PARIS cedex 09, qui transmettra.

---

### DEUX COMPTABLES ITINÉRANTS

**Proche banlieue Nord-Ouest**

Un groupe international diffusant des véhicules (VL et PL) et des biens d'équipement recherche deux Comptables Itinérants. Sous l'autorité du Chef des services comptables, ils seront chargés de missions de remplacement de plus ou moins longue durée auprès des services comptables des différentes filiales. Ils assureront alors la totalité des tâches se rapportant à la fonction (passation des écritures, élaboration de comptes, analyse de résultats...).
Les candidats retenus, âgés d'au moins 30 ans, de formation comptable D.E.C.S., B.P., ..., posséderont une expérience de comptable principal acquise dans une société industrielle ou commerciale. Ces postes impliquant 90 % du temps en mission en Afrique francophone, ils seront confiés de préférence à des célibataires. Ecrire sous la référence 158/M à :

**GRH Conseils**
3, avenue de Ségur. — 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

---

**HACHETTE**
recherche
pour son DEPARTEMENT INFORMATIQUE

### INGÉNIEUR SUPPORT TECHNIQUE

A l'intérieur de l'équipe, il sera chargé d'améliorer et de contrôler la qualité des réalisations techniques.

Il devra posséder un niveau Ecole d'Ingénieurs ou Maîtrise Informatique et connaître l'OS/VS1, IMS/VS DB, PL/1 et si possible Assembleur CICS/VS, VM/CMS, avoir l'expérience d'un poste système.

### HOMME SYSTÈME

Il sera chargé d'assurer la mise en œuvre et la maintenance des logiciels d'exploitation.

Il devra posséder une formation scientifique, connaître l'assembleur et l'OS/VS1 et si possible DOS, VM-CICS, et avoir une expérience similaire de 3 ans minimum.

Envoyer C.V. et prétentions au Service Emploi HACHETTE, 79, bd Saint-Germain, 75006 PARIS, sous référence 20.478.

---

**Factory Mutual System**

*Nous sommes associés à un des plus importants groupes d'assurances en risques industriels du monde*

Dans le cadre de notre programme de développement continu, nous recrutons pour notre bureau Ingénierie de Paris

### JEUNES INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE

L'anglais courant est indispensable, les autres langues sont appréciées. Les postes impliquent des contacts humains à tous les niveaux hiérarchiques de l'industrie et des déplacements en France et pays limitrophes pour environ 40 % du temps.

Si vous êtes intéressés par une carrière dans l'ingénierie de prévention des sinistres industriels,

écrivez en joignant un curriculum vitae à M. B.D. Watson

**FACTORY MUTUAL INTERNATIONAL**
Avenue Charles-de-Gaulle
78150 Le Chesnay, France.

---

**telesystemes**

Importante Société de Services en téléinformatique recherche pour renforcer les équipes d'animation et de développement de stages portant sur l'utilisation des gros matériels,

### un (e) animateur (trice) de formation

Nous demandons pour ce poste :
- Le niveau I.U.T. ou équivalent
- 1 an d'expérience de la programmation dans les langages évolués (COBOL de préférence)
- Une aptitude au travail en équipe et à la parole en public.
- *Formation assurée*
- Lieu de travail : PARIS

Adresser C.V. + prétentions sous la réf. DFO/113 à :
TELESYSTEMES
DEPARTEMENT FORMATION
*115, rue du Bac 75007 PARIS*

---

### INGENIEUR CALCUL

Calculs de structures métal ■ tôles soudées ■ Expérience chaudronnerie et résistance des matériaux.
Résidence TROYES — réf. 030

### CHEF SERVICE ACHATS

(C.A. annuel 50 millions F.)
Ingénieur Grande Ecole ■ Connaissance approfondie des matériels électroniques (composants et sous ensembles).
Lieu de Travail PARIS — réf. 032

### DIRECTEUR TECHNIQUE RAFFINERIE

Supervision construction et lancement ■ Mise en route technico-administrative ■ Formation du personnel local.
Résidence N'DJAMENA (TCHAD) — réf. 034

**STAFF & LINE**
98 rue Lafayette 75010 PARIS

---




**Z.I. VÉLIZY**

recherche pour son département ALARME ET SYSTÈMES

### 2 JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

— Connaissances en logique programmée ;
— Expérience 8080 appréciée ;
— Anglais lu indispensable.

L'un pour un groupe RECHERCHE et DÉVELOPPEMENT
- Etude et mise au point de systèmes à base de microprocesseurs.

L'autre pour le service PRODUCTION
- Industrialisation, contrôle et suivi de systèmes à base de microprocesseurs.

Adresser curriculum vitae, prétentions et photo à :
Direction du Personnel,
15-17, avenue Morane-Saulnier, 78140 VELIZY.

---

**BREVETS D'INVENTION**

UN CABINET FRANÇAIS RENOMMÉ OFFRE DE TRÈS INTÉRESSANTES POSSIBILITÉS DE COLLABORATION A

### INGÉNIEUR PREMIER PLAN

ayant plusieurs années d'expérience en propriété industrielle, capable d'assumer la responsabilité d'affaires complexes, de s'affirmer auprès de la clientèle comme un conseil très qualifié, puis de participer à la poursuite du développement du Cabinet.

Connaissance de l'anglais et de l'allemand (au moins parfaitement lu) indispensable.

Lieu de travail : PARIS.

Ecrire sous référence BM 463 AM.

4, rue Massenet, 75016 Paris
discrétion absolue
**etap**

---

**La Division SIMULATEURS ET SYSTEMES ELECTRONIQUES** de notre Société recherche un

### ingénieur commercial

pour participer à la définition et à la promotion de simulateurs dans des domaines nouveaux.

Ce poste s'adresse à des **ingénieurs de haut niveau** ayant une formation ou une expérience polyvalentes, le goût de la rigueur, l'esprit d'équipe et une très bonne connaissance de l'anglais.

Lieux de travail : **(78) Trappes** banlieue Ouest Parisienne ou **(95) Cergy** banlieue Nord-Ouest Parisienne ; desserte assurée par lignes SNCF.

Adresser curriculum vitae et photo en précisant *la référence 17/M* à F. BOURRE, Service du Personnel, L.M.T. Division Simulateurs et Systèmes Electroniques, BP 116 - 78192 Trappes Cedex

**L.M.T.**

---

**SHARP**
DEPARTEMENT INFORMATIQUE
recherche
pour analyse, programmation, mise en route de FACTURIERES, COMPTABLES, ORDINATEURS de BUREAU

### ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Une formation I.U.T. débutant ou la connaissance de la comptabilité des P.M.E. serait un avantage.

Envoyer C.V. détaillé à Société S.B.M.
151-153, avenue Jean-Jaurès,
93300 AUBERVILLIERS.

---

SOCIETE IMPORT-EXPORT PRODUITS CARNES
recherche

### CADRE COMPTABLE + FINANCIER

— Excellente connaissance des opérations financières liées au commerce international.
— Pratique courante de l'ANGLAIS.

Envoyer C.V. et prétentions à : N° T 04.886 M, REGIE-PRESSE - 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

---



### Consultant(e) droit du travail

Depuis 1968, le CENTOR conseille les Directions Générales dans la définition et la mise en oeuvre des politiques de gestion *et animation du personnel.*
Il recherche UN (E) CONSULTANT (E) spécialiste du droit du travail.
De formation supérieure juridique ou similaire, ce cadre a acquis une expérience pratique dans une direction du personnel d'une durée d'environ 5 ans, de bonnes connaissances de droit social et d'administration du personnel (paie, procédures, tableaux de bord), une approche réaliste des problèmes, alliant la conception de solutions jusqu'à la mise en place (animation de groupes).
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous référence 819 M à

**centor**
*DEPARTEMENT EMPLOI*
13 bis, rue Henri Monnier
75009 - PARIS

---

**CMC** SYSTEMES D'INFORMATIQUE REPARTIE

La poursuite de notre croissance et l'extension de nos lignes de produits d'informatique distribuée (CMC séries 5000, 1800 et 400) nécessitent le renforcement de nos services aux utilisateurs et la création d'un poste de :

### DIRECTEUR DES SERVICES
**150.000F +**

Il aura la responsabilité des activités de la maintenance, du Support Technico Commercial, de la Formation et du Service Applications Clients, SOIT PLUS DE 150 PERSONNES.

Il devra être Ingénieur diplômé d'une grande école et apporter la preuve d'une expérience similaire réussie chez un constructeur de systèmes informatiques dans un poste de responsabilités comparables.

Son lieu de travail sera le siège de CMC à VERSAILLES

*Envoyer C.V. s/réf. 032 à :*
CMC FRANCE - Direction du Personnel
26 rue de Mademoiselle
78000 VERSAILLES

---

**Ets Financier**
en formation à Paris 75008 -recherche-

### DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Le poste : *rattaché au PDG dans le cadre d'une très large délégation de pouvoirs.*
Le candidat : *de formation supérieure, âgé de 35 ans minimum.*
*Expérience souhaitée :*
*— comptabilité*
*— gestion informatique*
*— gestion du personnel*
*— organisation*

Adresser CV et prétentions sous réf 7703
LTP 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris
qui transmettra

---

*Dans le cadre de son expansion*




INTERACTIVE GRAPHIC SYSTEMS

Groupe international d'origine américaine spécialisé dans le domaine des systèmes graphiques gérés par informatique
recherche
**pour son centre Européen basé à Suresnes**

### INGÉNIEUR INFORMATICIEN

pour support technique après-vente au niveau européen.

- Le candidat souhaité est diplômé d'une grande école et possède de bonnes connaissances en programmation de systèmes.
- La connaissance de la langue anglaise et celle de l'allemand est indispensable.

### NOTRE ENTREPRISE OFFRE :

- Une rémunération qui ne sera pas inférieure à 85.000 F/an.
- De larges perspectives d'évolution et de promotion.
- Une formation complémentaire aux Etats-Unis.

*Ce poste implique de courts déplacements en Europe.*

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence MP/40 à notre Conseil qui vous garantit réponse et discrétion.



**DS Sélection SA**
CONSEIL EN RECRUTEMENT
2, Boulevard Montmartre - 75009 Paris
Tel. 246 70.37 - 246.70 67 - 246.71.43

## offres d'emploi

### SOCIÉTÉ CONSEIL DE RÉPUTATION INTERNATIONALE

recherche

POUR SES DIVISIONS MANAGEMENT ET MARKETING

● **UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE**
(X, E.C.P., SUP. AERO., MINES, SUP. ELEC.), 27 ans environ, ayant au moins 2 ans d'expérience professionnelle.
(Référence : CL 5000.)

● **UN DIPLOMÉ H.E.C., débutant**
(Référence : CL 8000.)

Pour les faire participer à des missions de conseil de haut niveau, au sein d'équipes pluridisciplinaires, dans une ambiance dynamique de profession libérale.

FORMATION AU MÉTIER DE CONSEIL ASSURÉE

Ecrire avec curriculum vitae et photo récente, en précisant la référence du poste à :
INTERMEDIA, 69, rue La Fayette. — 75009 PARIS, qui transmettra.

### LOGISTA

Société de conseils, de services et d'assistance en informatique
recherche

**ingénieurs informaticiens**

ayant une première expérience professionnelle.
Date d'entrée en fonction au choix des candidats.

Adresser C.V. et prétentions à :
LOGISTA, 50, rue Arago, 92800 Puteaux
*(réponse et discrétion assurées)*

Emplois et Carrières.

### LABORATOIRES DEBAT

recherchent

pour leur centre de Garches

**TECHNICIEN (NE)**

en pharmacologie, niveau BAC, débutant ou 1 à 2 ans expérience.

Envoyer curriculum vitae détaillé et photo à :
Directeur de Recherche
153, rue de Buzenval, 92380 GARCHES.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DU SECTEUR PRIVE

recrute

### PROGRAMMEUR D'APPLICATION

COBOL ANS, diplômé I.U.T. ou équivalent, 2 à 3 ans d'expérience.

Travail Paris-St-Lazare sur ordinateur IBM 370/135, DOS sur VS, CICS, RJE.

Rémunération de haut niveau et nombreux avantages sociaux.

Envoyer C.V. détaillé sous la réf. 15.966 à P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy. — 75008 PARIS.

Importante Société
recherche

### UN INGÉNIEUR

pour service approvisionnement

### UN INGÉNIEUR

bureau d'études constructions métalliques

### UN INGÉNIEUR

ou CADRE SPECIALISE
dans les transports et si possible connaissant les transports exceptionnels.

Durée de mission pouvant aller de 1 mois à 3 mois.

Envoyer C.V. à REGIE-PRESSE, n° T 604.861 M, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

## autos-vente

**5 à 7 C.V.**

Austin, Mini 1000, année 1968, cardan embrayage neuf, couleur vert anglais. Tél. : 929-39-75.

Collaborateur Renault vend R 14 TL, couleur Saintonge (option peint. métal.), 2.800 km., ann. 78, état nf, prix 23.000 F. Téléphone : 648-00-17.

LEYLAND - BOURSAULT
Mini spécial, noire, neuve, disponible, crédit au leasing possible. — Téléphone : 293-45-65, 11, rue Boursault, Paris (17e).

## divers




## capitaux ou proposit. com.

Petite Maison d'Edition de LIVRES souhaite en vue réactivation Association sous forme d'apport de capitaux Participation possible
Ecrire à SPRENG
12, rue du Jura, 75013 PARIS.

Marchand de biens demande : 300.000 F par tranche de 50.000 F sur garanties immobilières. Bon rapport. Ecr. s/réf. 3255, GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009 PARIS

## animaux

**200** CHIENS - Visite sur place Miniat. et divers. - Prix mod. 184, av. d'Italie. 588-76-99.

## demandes d'emploi

*UN*

### DIRECTEUR GÉNÉRAL

*opérationnel et de métier,*
*à la dimension de votre entreprise,*
*prêt à n'être qu'un homme de transition,*
*ce n'est pas monnaie courante*

JE SUIS PEUT-ÊTRE
CET HOMME QUE VOUS CHERCHEZ :

- J'ai 56 ans — déjà l'âge de la sagesse, encore celui du dynamisme — et une large formation supérieure.
- 11 ans de Direction Générale sur 28 ans de fidélité à une très grande P.M.E. de l'industrie lourde : le temps d'en faire l'entreprise la plus performante de sa branche (C.A. X 9 en 11 ans, effectif : 700 personnes).
- Mon métier de Directeur Général : un vrai métier de généraliste, gestionnaire complet, sachant dominer les problèmes et pourtant proche au jour le jour de toutes les fonctions et des hommes : penser, susciter, planifier, animer, gérer, c'est ce que j'ai fait de ce développement étonnant.
- Je n'ai pas peur des risques, j'aime les mesurer, les assumer, y associer les hommes en qui j'ai foi, et gagner.
- Je suis libre pour vous, même si votre entreprise est en difficulté, à condition qu'elle soit viable et résolue à gagner sa bataille.

Ecrire sous le numéro 2 544, « LE MONDE » Publicité - 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT d'une société industrielle de 2000 personnes (C.A. 250 millions de Francs) désire assumer une responsabilité de

### direction générale

dans une entreprise de dimension similaire ou plus importante.

- *48 ans. Formation supérieure et Business School.*
- *Gestionnaire dynamique de très haut niveau, est convaincu qu'une entreprise ne se justifie que si elle est rentable ; place néanmoins les relations humaines en tête de ses préoccupations.*
- *Maîtrise parfaitement l'ensemble des problèmes économiques et financiers de l'entreprise. Pratique les méthodes modernes de management et de marketing.*
- *Habitué aux négociations à l'échelon le plus élevé ; grande expérience des relations avec les partenaires sociaux : syndicats, organismes patronaux et Administration.*

*Ecrire à No 59852 CONTESSE Publicité 20, Avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.*

### CADRE EXPORT

34 ans - Etudes Supérieures (doctorat scientifique - I.A.E. - Informatique) - 3 ans expérience dans
Gestion *administrative* et *financière*
Marchés exports (Systèmes « clés en main ») : Techniques bancaires - COFACE - Assurances Suivi général.
Recherche poste responsabilité.
Ecrire N° 2.538 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

MEILLEURE APPROCHE DU

**MARCHÉ GREC**

36 a., nation. fr. (orig. grec), expér. ing.-conseil management, dipl. maths + stat. + inf. gest. + IAE, étud. tt problème relatif au marché grec. Vacat., miss., plein ou mi-temps. Tél. 577-50-75.

**TECHNICIEN SUPÉRIEUR**

Fabrication mécanique - 30 ans 12 ans d'expérience - Atelier Méthodes - Commercial Etudierait toute proposition de poste à responsabilité Paris - Banlieue Est
Ecrire : M. BLANDIN GUY 23, allée Albert-Thomas, 93320 Pavillons-sous-Bois.

CADRE FEMININ, 56 ans, chef comptable et chef serv. personnel, recherche poste similaire ds P.M.E. Paris ou banlieue Nord. 960-55-08.

30 ans, maîtrise informatique I.A.E., 3 a. d'exp., ét. tts prop. notamment temps partiel. Ec. n° T 04883 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Ingén. A.M., 29 a., coop. milit. Hte-Volta (entretien parc nat., T.P.) et 4 a. d'exp. mécanique en France dont 2 a. de respons. de serv., ch. situat. Afrique Noire francophone, sect. mécan. ou T. P.
Ecr. n° 7.070 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Avocat anglais, 29 ans, B.A., LLB (Hon.) LLM, 5 a. av. un des grands cabinets de la City, spécialisé droit commercial, ch. situation stable dans cabinet avocat, banque ou société multinationale, préférence Paris. A.S. Hawley, 6 Fitzjames Ave. London W 14 ORP.

DESSINATEUR PUBLICITAIRE ET ILLUSTRATION
33 a., ét. pub., C.A.P., diplôme école, dossier, lib. O.M., ch. ag. publicitaire et illustration. Libre de suite. Ecrire J.-L. TESSIER, Lignières de Touraine. 37130 LANGEAIS. (47) 55-72-28.

Recherche emploi à l'étranger 33 ans, ingénieur bâtiment génie civil, réalisation ou supervision. Expér. 8 ans. Langues arabe et français. Ecrire : GHANDOUR, 101-103, bd Péreire, 75017 Paris.

Dame demeurant 5e arrt, ayant dirigé pendant 12 ans une sté personnel intérimaire

**LICENCIÉE EN DROIT**

ch. poste intéres. Libre fin juin. Ecr. n° T 04405 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

**INGÉNIEUR D'ÉTUDES**

39 ans - Formation CNAM Constructions civiles
Not. anglais, 15 ans expér. BET charp. métal., dessins, calculs, ch. place stable ingénierie ou BET. - Paris ou région paris. Tél. : 207-72-85

**JOURNALISTE**

5 ans expér. ch. trav. rédaction pige, relations publiques. Ecr. n° T 04888 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.F. 25 ans, ch. EMPLOI stable

**COMPOSPHERISTE**

Ecr. à D. SAINTHERAND, 43, r. de la Folie-Regnault, Paris-11e.

**CADRE - 39 ans**

formation juridique, 12 ans d'expérience professionnelle dont 5 ans dans CONTRATS

**GRANDS ENSEMBLES INDUSTRIELS**

A L'EXPORTATION
ainsi que suivi problèmes

**ARBITRAGE INTERNATIONAL**

Etudie toute proposition.
Ecr. n° 7008 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

## secrétaires secrétaires

*de direction*

**PARIS**

Pour LE DIRECTEUR GÉNÉRAL D'UN GROUPE
agissant dans le domaine de l'habitat social, nous recherchons :

### Secrétaire de Direction

- d'un niveau élevé sur le plan du secrétariat, ayant quelques années d'expérience, âgée de 28 ans minimum.

Le poste comporte :
- la tenue du secrétariat des Conseils et Assemblées du Groupe ;
- le classement, la correspondance et l'agenda du Directeur Général ;
- le contrôle du courrier général, la transmission et le suivi des notes de service ;
- la prise et la rédaction de comptes rendus de réunions ;
- les liaisons avec des tiers extérieurs et les services et Directions du Groupe.

Le candidat devra :
- faire la preuve d'une excellente maîtrise de sténo et dactylo, et d'une bonne expression orale et écrite ;
- être capable d'autonomie et d'ascendance naturelle.
- pouvoir assurer des relations aisées à tous les niveaux.

Des connaissances juridiques sont souhaitables ainsi qu'une pratique de l'anglais.

*Les candidatures (lettre manuscrite et C.V., photo et rémunération) seront adressées à N° 60.883 - CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75 PARIS-1er, qui transmettra et traitées avec toute la discrétion d'usage.*

Le Directeur Général

de l'un des tous premiers groupes industriels français recherche une vraie

### secrétaire de direction

28 ans minimum. Bilingue Français-Anglais.

ayant une réelle pratique du métier avec ce qu'il comporte de disponibilité, d'aisance dans les relations et de rigueur professionnelle.

La rémunération ne sera pas inférieure à 70.000 F/an.

Adresser C.V. détaillé, photo avec indication de rémunération sous réf. 379.

SVP RESSOURCES HUMAINES
65 avenue de Wagram 75017 Paris

*Secrétaires*

EUROPE SECRETARIAT
Secrét. - Direction. Bilingue. Secrétaires bilingues. Dactylos et sténos
27, r. du 4-Septembre (2e) 742-09-89
61, bd Voltaire - PARIS (11e) 355-82-35
27, r. Henri-Barbusse, Clichy 739-43-40

POUR STE AMERICAINE

**QUARTIER ÉTOILE**

D'urgence : Secrétaire expér. Biling. anglais aimant chiffres. Av. socx. S/RV, 723-78-02, P. 225

IMPORTANTE STE INDUSTRIELLE
recherche

**SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO**

Une bonne connaissance de l'anglais serait appréciée.

Env. C.V. et prét. : Mme Clerc-Renaud, 13, r. Antonin-Reynaud 92309 Levallois-Perret Cedex

*Sténodactylos*

Entreprise de Bâtiment, Arcueil recherche très bonne STENODACTYLO. Téléph. : 655-21-40

**STÉNODACTYLO BILINGUE**

ANGLAIS-FRANÇAIS
débutante, connaissance sténo anglaise appréciée. Téléph. : 371-12-65

# L'immobilier

## locations non meublées Offre

**Paris**

Récent, étage élevé, plein Sud, studio, tout confort, balcon, parking, 1.100 francs + charges. Jeudi, de 17 h. 30 à 18 heures, RUE BRANCION - N° 62.

A louer, Porte des Lilas, 2 Pièces, jardin, neuf, 1.100 F + ch. 208-60-76 a/c 18-30.

**AV. BRETEUIL** GRANDS APPTS
2 sal. de bains, cab. toil., cuis., tél., cave, park., ds immeuble. GRAND STANDING - 293-58-66.

SANS COMMISSION
**AUTEUIL** Immeuble neuf jamais occupé
STUDIOS stand., 950 à 1.250 F. 2 PIECES, 60 m2, cuis. équipée, 2.000 F. - Tél. 608-11-64.

**XVe** Résid. Part. loue **STUDIO** imm. gd stand. nf cuis. équipée, tt cft, 4e, balcon. Disponible 1er mai. 800 F + ch. Tél. bur. 329-73-04 - 626-09-79.

**AV. FOCH - SOLEIL**
350 m2 - 7 PCES - 3 services Garage - 8.300 F - Conditions intéressantes - 525-56-84.

**CAPITAL**
137, rue du Mt-Cenis, Paris-18 Immeuble neuf - Disponible immédiatement appart. 3 PCES
**2.600 F/MOIS**
RECUPERATION INTEGRALE DES LOYERS
Sur place tous les jours sauf dimanche de 14 à 18 h. 30. — Tél. : 254-13-48.

ILE SAINT-LOUIS
**UNIQUE A PARIS**
S/Seine côté soleil
IMM. 17e - LOYER ELEVE
DUPLEX 250 m2 - CFT MAX.
APPT 100 m2 - CONFT MAX.
206-74-64 et 208-37-54

**Région parisienne**

NOGENT, splendide 6 Pièces, cuisine, 2 wc, 2 bains, balcon, box, 2.700 F. Tél. : 344-71-97.

**CHENNEVIERES** - Belle villa 7 P. tt confort. beau jardin. 5.500 F mens. 387-77-64.

## locations meublées Offre

**Paris**

16e, M° RANELAGH - rue des Bauches, 150 m2, 4 chambres + double living, box, téléphone, 6.000 F + charges. - 227-11-89.

Marais, Part. à Part., studio, caract., tt cft, 1.300 F ch. comp. Tél. : 626-15-25, après 20 heures.

## locations meublées Demande

**Paris**

Embassy Service rech., direct., studio ou appt Paris, villa banlieue Ouest. — Tél. : 265-67-79.

Ch. Appts de standing, pour locations 1 à 12 mois ou plus. SER. REFER. OFFERTES.

**PARIS PROMO - 325-28-77**

**Région parisienne**

Ménage 2 enfts ch. locat. mblée environs de Paris, du 29 avril au 6 mai. Tél. : (53) 57-22-54.

**Province**

Désire trouver à louer chambre campagne, Centre Ouest ou Sud-Ouest N° 6.013, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

## locations non meublées Demande

**Paris**

Urgent, Part. cherche, 15e, appt étage, imm. réc., ascens., surf. 60 m2 environ. Tél. : 579-77-19. Agence s'abstenir.

Collaborat. Journal rech. 2 pces, tt cft, ds 20e arrdt. Prix max. 800 FF. Ecr. 3, r. des Cascades, Paris (20e), à M. José Alonso.

Particulier à Particulier cherche 1 ou 2 Pièces, loyer ancien, dans le 5e, 6e, 11e, 12e ou 13e, ass. urg. Ecr. n° 6.695, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES **556-17-49**
Pour Cadres de banque et Fonctionnaires.

**Région parisienne**

Pour Société européenne cherche villas, pavillons, pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-02.

## locaux commerciaux

**17e - RUE LANTIER**
A vendre en toute propriété LOCAL COMMERCIAL
**200 m2 OCCUPÉS**
Revenu 19.800 F. Px 280.000 F. JOUBERT et ANDRE
Tél. : 266-67-06.

NATION - A louer 1.800 m2, bel imm. tt cft, 170 F le m2. TELEPH. : 878-97-52

## bureaux bureaux

### ORION Croix-de-Chavaux

Bureaux neufs - Location

A 5 minutes du périphérique, à 30 mètres du métro (Pont de Sèvres-Mairie de Montreuil)

**il reste 6.000 m2**

Divisibles en zones privatives indépendantes à partir de 110 m2
Téléphone - Parking - Restaurant

**GEFIC CTI - 723-78-90**

## fonds de commerce

**MENTON** COTE D'AZUR Vends hôtel
Pension 40 chambres, 1 étoile, murs et fonds. Agence Carnot 22, av. Carnot - 06500 Menton. Tél. : (93) 35-97-80

Arrière-Pays (06), hôtel-restaur. murs et fonds, terr. 6 ha, bord rivière, 19 chbr. dont 12 deux étoil., tr. bne install., équipem. compl. : 1.600.000 F compt. ou viager. — Exclusivité Agence Gailbard, place Maréchal-Juin, 06140 - Vence - Tél. : 58-27-15.

MONTPARNASSE. — Vend en S.A.R.L. agence immobilière : transactions, 3 bureaux, sous-sol aménagé, 2 téléphones. Téléphone : 320-36-52.

Paris (20e) - P. à P. vd Pressing bien situé, matériel impecc. Bon chiffre d'affaires. Téléphoner au 797-65-31 après 20 heures.

## Boutiques

GARE LYON - Boutique à céd., 35 m2 + sous-sol refait neuf, 3 lignes téléph. Loyer annuel : 8.000 F - Cession bail 65.000 F. 325-89-90

## locaux indust.

A louer ou à vendre. Local industriel ou commercial 200 m2, Paris 11e. Tél. heures bureau au 357-07-05

## usines

Recherche USINE plastique ou Electronique, bonne rentabilité. Téléph. : 387-96-50

## pavillons

**GARCHES** Part. vend pavillon, 2 mn gare, ent., cuis. éq., salon, s. à mang., 2 chbres, jard. 175 m2. 430.000 F. Tél. : 970-50-43, après 19 h, ou 963-33-00, p. 32, heures bur.

**200 m LAC ENGHIEN**
URGENT - Villa caractère, living, 6 chambres, bains, 3 cabinet toil., confort, jard., 900 m², RARE, 550.000 F. 34, rue PHILIPPE-DARTIS à SAINT-GRATIEN - Mercredi, jeudi, vendredi, de 14 à 18 h., ou TEL. 989-60-60.

## Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière, M° Opéra, 84, rue d'Alésia, M° Alésia. Frais abonn. 350 F. - 266-52-04.

## maisons individuelles

### INVESTISSEZ

DANS UN SITE EXCEPTIONNEL

**A BELLE-ILE-EN-MER**

MAISONS EN BORD DE MER
à partir de 186.000 F

Renseignements : SERVIMO, 21, rue des Murlins, 45000 ORLEANS
TEL (38) 62-05-68.

## maisons de campagne

REGION IDEALE POUR LE SKI DE FOND, LA CHASSE, LA PECHE ARDECHE

**MAS**

en très belles pierres de pays. Beaucoup de caractère. 350 m2 en 2 plans. Gros œuvre bon état. 4 pièces habitables à peu de frais + dépendances à aménag. S/2.000 m2 de terrain arborisé. Eau, électricité sur place. Expo sud. Jolie vue dégagée sur hameau. Prix : 120.000 F.

**FERME**

belles pierres, ds petit hameau. 250 m2 en 2 plans + cour. Gros œuvre et toiture bon état. Expo sud - Eau, élect. - Belle vue. - Intérieur à aménager. Prix : 60.000 F.

CATRY, 28, rue Sylvabelle, MARSEILLE (6e).
Tél. ce jour (91) 37-09-27 ; jours suivants, pour rens. et visites, tél. ou se présenter : « Hôtel Carrefour des Lacs » Coucouron ARDECHE. - Tél. : (66) 33-90-29 Demander M. ou Mme BLANC. Pour ces affaires, crédit possible 80 %.

Rég. Verneuil (27), vds maison anc., entièr. restaurée, tt conft, prix à débat. Tél. : 487-47-97.

OISE, 1 h. Paris, charm. résid. second., 2 ch., gd séj., s. bns, cuis., chf. c., 5.000 m2, parf. ét., tél. 415.000 F. Salomon 500-59-52.

ANET (près), maison rustique, rénovée, 6 P., conft, dép., puits, sur 850 m2, fleurs et fruits. Px 330.000 F. T., soir : 37-64-98-26.

Pyrénées, vallée d'Ossau, 40 km. Pau, 15 km. Gourette, site exc., calme, Part. vd mais. anc. rén., tt cft, tél., s/3 nivx, gd garage, annex., 6 P., cus. équ., 2 salles d'eau, 3 wc, terras. plein Sud, jardinet. Affaire rare. - Prix : 850.000 F. Tél. : (59) 04-33-66.

Part. vd belle mais. camp., E. et L., sur terrain de 1.200 m2. Prix : 190.000 francs. Tél. : (1) 951-60-53, après 19 h.

Maisonnette pour week-end, sur 600 m2 terrain, entourée de bois, près de Melun (77) Prix à déb. Tél. : 439-15-74, à M. ARION.

## villas

ST-RAPHAEL. Part. vend villa nve, 6 P. princ., 3 s. de b., gar., Splend. vue mer. Ter. 1.300 m2. Px 780.000. T. (94) 44-08-12 H. R.

MONTFORT-L'AMAURY
Chaumière 17e sur 1.000 m2 : séjour, cheminée, loggia, 3 chambres, bains, sauna, 750.000 F. PIERRE BAHON : 720-72-72 - Poste 241.

RUEIL-MALMAISON
dans domaine privé : belle propriété sur 2.500 m2, living double, 4 chambres. PIERRE BAHON : 720-72-72, Poste 241.

Sortie village, proche MILLY-LA-FORET, lisière FORET FONTAINEBLEAU
Part. vd mais. et dépend. sur jardins 1.500 m2, entièrement clôturés, excellent état, tt cft. Téléphone : (94) 69-56-29.

**PARC DE SCEAUX**
Magnif. villa moderne, 270 m² habit. + 135 m² ss-sol, grand séj. + gde cuis. + 6 chb., 3 sanit. JARDIN AVEC PISCINE
Prix 1.400.000 F - ROB. 34-86, de 9 à 16 h. ou après 19 heures.

# L'immobilier

## appartements vente

### Paris Rive droite

**3 P. 87 m2** Charme provincial
Ravissant jardin 65 m2
Cuis. équipée - Parfait état
750.000 F — 325-56-84

Mº VILLIERS
**2 P.** Cuis., bains, tél.
Sur cour - jardin
Tout le charme rive gauche
168.000 F — 266-16-65

PALAIS-ROYAL - Rénovation de luxe. Dans bel immeuble pierre de taille, asc. STUDIOS A PARTIR DE 150.000 F. 292-28-51

MIRABEAU récent, standing, 2 pces, tt cft, 60 m2, balc., ét. élevé, asc. Mercr., jeudi, 15 h à 19 h, 3, rue des Pâtures (16e)

GARE DE LYON
Entr., séj. + salon, 1 ch., cuis., wc, bains, chff. centr., pender. 265.000 F - Téléph. : 344-71-97

R. LAMARCK, près métro
S/rue, 2 pces, cuis., entr., wc, cab. toil. Poss. bains. Bel imm. 159.000 F - 255-66-18

NATION, av. Philippe-Auguste Très bel imm. pierre de taille, 3 p. aven. et cour, cft, soleil, 3e ét. 225.000. Gierl, 373-05-81.

9e, r. N.-D.-de-Lorette - Part. à part. 4 p., cuis., s. bns, ch. cent. individ., 2e ét. s/cour, calme. B. état, 380.000 F. Vis. : samedi. Téléph. : 874-68-61

BUTTES-CHAUMONT
Imm. stdg. 41, r. des Solitaires, 19e, 2 p., lib., imm., poss. créd. bénéf. nouveaux prêts conventionnés. Vis. jeudi 15 h à 19 h. Renseign. : 280-98-56 et 98-59.

MAIRIE VINCENNES
Gd 2 pces, entr., cuis., wc, bns, chauff. cent. 182.000 F. 346-63-85.

Mº BOLIVAR - Bel imm. p. d. t. appt décoré, 2 p. tt cft, 45 m2, 1er étage. 185.000 F - 202-87-09

9e - Ds bel imm. p. d. t., splend. 5 pièces, entr., cuis., wc, bns, 135 m2. Prix exception. 878-41-65

17e GUY-MOQUET
2 p., entr., cuis., wc, sal. eau, 4e sur rue et cour, 115.000 F.

STUDIO, entrée, cuisine, wc, bains, 1er étage, 90.000 F. Cab. ARDOUIN, 229-44-61

R. Pergolèse - 5 pces 140 m2 à rénover, 3e étage sur rue. Possib. chbre service. Bel imm. 790.000 F - LAM. 89-39

St-Fargeau, immeuble 1972
3 pces 74 m2 + loggia, 4e ét., ascenseur, très bon standing. Parking. 300.000 F - 387-05-55

255, avenue DAUMESNIL près bois, 2 PETITS Studios, 2e ét. Asc. Chff. centr. 45.000 et 55.000 F. JEUDI, 14 h à 17 h.

Métro ROME
4 p., entr., cuis., wc, bains, 1er sur rue, chauff. centr. 100 m2. Impeccable - Tél. : 229-44-61

Quart. République Part. vd libre appt 2 p. cft, perf. état, 5e ét., balc., sol. 180.000 F. Vis. s/pl. : 28, 29, 30 avril. 190, r. Saint-Maur (10e) - Tél. : 206-94-02.

**17e** Vend chbre de bonne, rue Guy-Môquet, bel imm., 27.000 F. - Tél. : 504-15-29.

**TERNES** NEUF 1976 LUXUEUX
DUPLEX 7 P., 200 m2, 6e-7e ét. Terrasses 80 m2 - 2 parkings. MICHEL & REYL - 265-90-05.

**XXe** rue Pelleport - Bel imm. récent, grand 3 pièces, confort, 2e ét. s/rue, soleil, balc. 297.000 F. GIERI : 373-05-81.

Pour investisseur
NATION, près R.E.R.
**NEUF** Studio 26 m2, confort. 150.000 F. - 266-27-65.

**16e - DR-BLANCHE**
Prop. vd appt 156 m2 caractère, beau séjour, 3 chbres, bains, cabinet toilette, belle cuisine, parking, parfait état, accès privé, 2e étage. Tél. 527-63-67.

PARTIC. VEND 18e
près RUE **DAMREMONT**
**STUDIO** entrée, sal. de bains, cuis., asc., chauffage central, 28 m2, imm. 65, tél., impeccable, 155.000 F. - 029-87-03.

**20e** Particul. vend beau studio tt confort, refait neuf, 90.000 F. - Tél. 504-15-29.

**RUE DECAMPS**
Immeuble neuf, 3 pièces, stand. 720-72-72 (poste 241)

**DOMINANT TOUT PARIS**
20e - Part. cède 125 m2, loggias, 17e ét., liv., 3 ch., 2 bns, gd st. Panorama extraordinaire. Park. 3 v. T. 362-01-90 et 797-03-37, h.b.

**TROCADÉRO**
Imm. neuf très grand standing
2 P. 67 M2 SUR JARDIN
48, RUE DE LONGCHAMP - 16e
Tél.: 720-17-54

**XVIIe - WAGRAM**
DANS BEL IMM. RENOVE
**STUDIO CONFT**
EXCELLENT PLACEMENT
**PRIX : 189.000 F**
Mercredi, jeudi, 14 h à 18 h : 4, RUE PUVIS-DE-CHAVANNES

Bon 20e, 4-5 pièces, 80 m², 2 terrasses, 60 m², dernier étg., double living+3 chbres, douches, bains, wc, parking. Imm. 73, 480.000 F - Téléph. 360-91-70.

Part. à Part., 2 p., 42 m², bon état, moqu., ch. imm., kitchen. équ., s. bs, wc, tél., 4e étg., vue, ts commerces, supermarché et Mº dans un rayon de 50 mètres. 160.000 F. Tél. 267-63-71 après 19 h. 30, ou bureau : M. Etourneau, 805-16-60.

PORTE de SAINT-CLOUD
Neuf, calme, studio, balc., gar., lam. hab., cuis. équ., s. bns, pl. Direct. pptaire au 577-79-78, soir.

MONCEAU - Beau 5 p. + 2 ch. serv., 5e ét., balc., soleil, grand standing. 1.150.000 F. 622-22-56.

BUTTE-MONTMARTRE
**COQUET STUDIO**
wc, douche, cuisine équipée, tél. Rentabilité assurée. 110.000 F - 266-16-65

**CHARDON-LAGACHE**
PROPRIETAIRE VD dans hôtel particulier rénové :
— UN 2 PIECES de 70 M2.
— UN STUDIO de 35 M2.
Tt confort. S/pl. MERCREDI, JEUDI, 14 h à 17 h : 25 bis, r. CHARDON-LAGACHE

**13, PLACE DES VOSGES**
IMMEUBLE RESTAURE
APPTS de 100 M2 à 225 M2
Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h à 18 h, ou 227-91-45 et 755-98-57

**PLACE DES VOSGES (MÊME)**
MAGNIFIQUE APPT 8 PCES + dépendances et garage. Exceptionnel. 1.850.000 F. Etude des Vosges - 277-84-40

### Paris Rive gauche

**JUSSIEU** Bon immeuble 5e sans asc., 2 p., entrée, cuis., bains, tél. 190.000 F. - Jeudi, 13 h. - 19 h. : 49, rue Geoffroy-Saint-Hilaire

**CENSIER** 2 p., cuis., w.-c., bains. 3e étage - Travaux - 331-89-46.

**CENSIER** 5e sans asc. Bon 3 P., calme. 290.000 F. - 331-81-11.

**PLACE D'ITALIE**
Dans immeuble rénové
IDEAL PLACEMENT
**STUDIOS et 2 PIÈCES**
Tout confort - Prix intéressant
Le propriétaire : 265-11-66.

**CAMBRONNE**
Sur rue calme et jardins
Immeuble neuf grand standing
**GRAND 4 P. 101 m2**
+ LOGGIA. 650.000 F.
**Vis. s. rend.-vs 766-13-14**

**FRANK ARTHUR**
134, bd Haussmann - 766-01-69
propose 1 APPT de 4 P. très prestigieux dans le quartier des ministères et des ambassades, entre Matignon et Invalides
26, RUE BARBET-DE-JOUY
174 m2, magnifique réception, chambre de service, parking, calme, belle hauteur sous plafond, soleil, grand confort, 2.500.000 F.
Visite sur rendez-vous en semaine et sur place : jeudi 27, de 12 h à 16 h.

LOURMEL - Immeuble standg. Living double + chbre 70 m², 7e étage. Parking - 261-85-28.

S/PARC MONTSOURIS, dans hôtel part., standg, gd luxe, 3 PIECES - 306-82-08.

BD ST-GERMAIN Mº ODEON. Duplex 140 m² + terrasse; chbre serv., 5e et 6e étg., asc., tél., ch. central. Propriétaire : 857-36-88.

ITALIE, CHARMANT 2 P., cuis., bains, imm. 1930, 7e étage, asc. CALME, 165.000 F - 535-56-92.

GEORGES PITARD. ODE. 95-10
Vue imprenable
Séj. + chbre 47 m², luxe, asc.

PASTEUR. Très bel imm., tout conft, appt 6 p., 6e étg., ppté 15 ans. Prix très intéressant - 747-66-00, de 11 h. à 13 heures.

7e - RUE DE LILLE
STUDIO 38 m²
280.000 F - 743-96-96.

ALESIA, PRES Mº. Rue calme, imm. anc., 2e étg., 2 P., belle cuis., wc, possibilité s. de bains, 121.500 F+rente 10.000 par an. SENEZE - 331-23-74.

ITALIE - Vue imprenable, exposition EST, TRES GRAND 5 P., 2 s. de bains - Loggias, parking. PRIX 850.000 F. SENEZE - 331-68-80.

ECOLE MILITAIRE
Bel imm. 1930, tt conft, ascens., vide-ordure, vaste studio, coin chbre possib., 38 m², cuisine équipée, bains moderne. Prix : 265.000 F, crédit 80 % - Voir pptaire mercredi, jeudi 14 h. 30 à 18 h. 30, 13, rue CHEVERT.

VAUGIRARD - EXCEPTIONNEL
Ravissant petit 4 pièces, tt cft, bains et cuisine moderne, 3e étg. sur rue, état impeccable, bel immeuble 1932, ascenseur, tapis, rare, 400.000 F - 532-66-10.

VUE SUR ILE SAINT-LOUIS, RAVISSANT 5 P., 2 bains, cuisine équipée, 200 m², étage élevé grand standing, parking. EICHER - 359-99-69.

Bd St-Germain, près Concorde, pptaire vend dans très bel imm. duplex, 5e+6e ét., asc., 110+25m², 4+2 p. Excell. état, balcon, sud. calme. 326-79-45 (12 h. à 14 h.).

DUPLEIX. P. vd ds imm. réc. 106 m², 3 chbres, living double, 2 bains, box, soleil, calme, 7e ét. Tél. 575-08-06 après 19 heures.

**BD SAINT-MICHEL**
Part. vd direct. appt tt confort, chauff. imm., 3e ét., ensoleillé, entrée, 3 gdes pces sur boulev. (dbles vitres), 3 ch. sur cour, cuis., bns, wc, dégagement, cve, 2 escaliers, 170 m2 ds tr. bel imm. pierre de t. rénové, asc. poss. prof. libér. Px 1.160.000 F. Téléph. : 033-78-52

**Près PLACE RUNGIS**
9e et dernier étage, 6 pièces, 2 bains, 165 m2. Gar. Sur place, jeudi 15, à 18 heures au 22, rue des Orchidées I.M.O. 23 - Tél. : 033-38-39

**PANTHÉON**
9, RUE LAROMIGUIERE
MAGNIFIQUE STUDIO
Très récent, 30 m2 + parking, en sous-sol. Pptaire, sur place : Mercredi, de 14 h à 18 h.

### Région parisienne

**SEVRES** Part. vend 2 p. 40 m2, Récent + garage
Prix : 180.000 F. Tél. 749-11-92.

**VAUCRESSON** Pr. bois B. studio moderne - Parking. - 320-73-37.

**CHAMPIGNY - 10' R.E.R.**
**F 3** 63 m2, quart. calme, cuis., s. de bs, séj., 2 ch., park., cave, 150.000. 706-55-93, ap. 17 h.

**VINCENNES** près Mº - 55, rue de la Prévoyance
Imm. neuf pierre de taille, gd standing, studio 29 m2 + balcon sur jardin, 170.000 F. 2 pièces 44 m2 + 7 m2 balcon, 250.000 F. PARIS PROMO - 325-28-77

BANLIEUE OUEST
Belle résidence
**LUXUEUX APPT**
5 P. Tél. Park. - 727-84-24.

**CHATOU - Près R.E.R.**
Vend F 4 dans imm. 2 étages. Résid., calme. Prix : 280.000 F. Tél. 071-08-01, à partir de 14 h.

Face BOIS de VINCENNES et PARC, près R.E.R.
FONTENAY-SOUS-BOIS
Imm. récent tout confort + box, dble living + 3 chbres, entrée, 2 bains, 2 w.-c., cuis., tél.
**5.750 F LE m2**
Balcon sur parc. Tél. 873-57-80.

**NEUILLY - ST-JAMES**
Belle réception + 2 chambres, dernier étage, terrasse plantée.
**P. DOUX - 500-16-62**

**LE VÉSINET - CENTRE**
Dans petit imm. stand., dernier étage, bel APPARTEM. 4-5 P., 115 M2, 2 bains, loggia, gar. cft. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

**30' ÉTOILE - R.E.R.**
STUDIOS, 2 et 3 P.
tt confort, imm. récent, ascens. S/JARDIN. Prix intéressant. 574-54-84.

BOULOGNE RESIDENTIEL NOYE DANS LA VERDURE
5 P. + terrasse 30 m²,
1.200.000 F - 743-96-96.

(78) Parc MAISONS-LAFFITTE BEL IMM. réc., séjour double, 3 chbres, tt cft, tél., parking, 490.000 F - Téléph. 878-75-90.

VERSAILLES/CHATEAU - Dans imm. refait neuf, prop. vd beau DUPLEX av. mezzanine, caract. poutres, s. de bains, kitchenette équipée. 155.000 F. T. 953-86-56.

VILLEJUIF. 2 km pte Italie, imm. stdg, près futur métro. Studios : cuis., bains, balcon, étage élevé, parking. 130.000 F. Placement et possibilité gestion. AUNE. Administrateur de biens, 3, av. M.-Renaudin, 92-Clamart. Tél. : 644-22-16.

BOULOGNE. Part. vd, proximité Bois, 1971, gd living, 2 chbres, impeccable, parkg - 603-01-81.

BOIS D'ARCY. A vendre appt 2-3 p., 65 m² ds rés. très calme, libre fin juill., 160.000 F, cave, parkg. Tél. 045-49-29, après 18 h.

Part. vd F2, 55 m² dans résid., 120.000 F + C.F. 15.000 F, à CROSNE. Tél. après 19 heures : 948-60-94.

Restent 4 appartements du 3 au 5 pièces

**4, Rue Soyer, Neuilly-sur-Seine**

à 100 m du Pont de Neuilly - Un petit immeuble de 6 étages, 13 appartements du 3 au 5 pièces. Jardins privatifs au rez-de-chaussée - Prestations de grand standing - 8.000 F le m² (prix moyen)

Livraison immédiate.

Visite de l'appartement-témoin, lundi et jeudi de 14 à 18 h.

Pour recevoir une documentation, écrivez ou téléphonez à CODA, 4, rue de Vienne 75008 PARIS

Tél. : 293.32.21

PA SVP

NEUILLY, près BOIS ? pièces et débarras, cft, 1/2 sous-sol, sur jardin. Prix intéressant. - 747-66-00, de 11 h. à 13 heures.

NEUILLY - ROULE
220 m² - 4 chambres, parfait état, immeuble pierre de taille - P. DOUX - 500-16-62.

92-PAVILLONS-SOUS-BOIS
Part. vend dans quart. calme appt F3, 50 m², séjour, 2 chb., cuis. équipée, s. de bs, wc, cave, parkg, près gare (25' Paris Est), commerçants, écoles. - 140.000 F. Agence s'abstenir. Tél. : 847-89-72 - M. BLANDIN.

A Vendre appt F3, cave, parkg, téléph. - 641, Résid. Galilée, 77190 Dammarie-les-Lys. Tél. : 434-18-76 à partir de 18 h. 30, ou écr. M. BLANCHEMANCHE.

Part. vend Andrésy (Yvelines), appt duplex, 5 pces. 1er : 1 séj. dble, cuis., chbre, s. bains, wc ; Etage : 2 ch., wc, douche + débarras, 1 parkg. gare, écoles proximité, excellent état. Prix : 290.000 F. Tél. domicile 974-48-97, bureau 965-40-00, poste 23-99.

### Province

Part. vd appt F3 Toulouse 75m², patte d'oie, 2e étg., exonéré impôt fonc., asc., tt cft, 150.000 F. Ecrire Cleenewerck, 27, rue Lacépède, 75005 PARIS.

AGENCE « EN GARNET »
MERIBEL-LES-ALLUS
VACANCES ETE-HIVER
vend appartement grande surface, lieu-dit « EN GARNET », exposition Sud-Ouest, tout confort. Prix intéressant. Téléphone : (79) 08-62-51.

G.B. IMMOBILIER
157, rue de Paradis.
(91) 37-11-70
**MARSEILLE LA CADENELLE**
Imm. grd standing, F-4 130 m2 + jard. Terrasse 135 m2 + gar. 680.000

**NICE CIMIEZ**
Appt grand luxe ds imm. récent de 3 étages, 148 m2 + terrasse. Vue magnifique : 735.000 F.

## appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris-15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

Rech. STUDIOS, PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. - Paiement comptant chez notaire. - Tél. 873-23-55.

POUR PERSONNEL SOCIETES recherche Studios, APPARTEM., Paris, Neuilly, Boulogne - LAGRANGE (fondée en 1876), tél. 265-53-94.

**SERGE KAYSER**
recherche appartements 4e, 5e, 6e, 7e, 14e, même à restaurer.
329-60-68

## constructions neuves

**S.C.I. « RICHARD-LENOIR »**
Sur le boulevard, 51 à 55, Paris-11e.
LIVRAISON EN FIN D'ANNEE.

**AZED S.A.**
Richard-Lenoir (11e).
Tél. : 355-35-34 +

**« RÉSIDENCE AMBROISE »**
16-18, rue de la Folie-Méricourt, Paris-11e.
LIVRAISON ETE 1978.

**AZED S.A.**
25-27, bd Richard-Lenoir, 11e.
Téléphone : 355-35-34 +.

**S.C.I. LES JARDINS DE VOLTAIRE**
68-70, boulevard Richard-Lenoir, Paris-11e.
LIVRAISON IMMEDIATE.

**AZED S.A.**
25-27, bd Richard-Lenoir (11e).
Tél. : 355-35-34 +

## domaines

**YONNE** Limite LOIRET 150 km PARIS
Très belle **PROPRIETE**
12 PCES principales, gd conft, dépendances, écuries.
Avec 68 ha libres terres et bois. Situation exceptionnelle BELLE CHASSE
Sté Degrais-Lavollée
89130 TOUCY
Tél. : 16 (86) 45-41-28 ou 44-05-28

**59 km de DEAUVILLE**
115 km. PARIS
LUXUEUSE CHAUMIERE XVIIe
300 m², possibilité 4 ha. 1/2.
Tél. : (32) 35-87-55.

## manoirs

Dpt 89, 120 km PARIS, autor. à 5 km, petit CHATEAU avec dépend. Parc 1 ha 1/2, état parfait. Confort. - J. PINCHON, 10, place de l'Hôtel-de-Ville (36) CHATEAUROUX

## propriétés

**564 PROPRIÉTÉS**
De la fermette au château autour de Paris : 0 à 120 km.
L'ordinateur de la
**MAISON DE L'IMMOBILIER**
sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par téléph. Questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents immobiliers, F.N.A.I.M., 27 bis, avenue de VILLIERS, 75017 PARIS. Téléph. : 757-62-02.

85 km. lim. S.-et-M., beau pav., 3 P., cuis., conft, garage, sur 2.000 m2 clos : 198.000 F, avec petit comptant. Tél. : 808-25-52.

ALPES HTE-PROVENCE
Le ciel le plus pur d'Europe
**HAMEAU A VENDRE**
en pierre de pays, ds un site sauvage, idéal chasse, champignons.
STATIONS SKI A 30 km
2 maisons habitables et plusieurs grandes ruines à restaurer ou reconstruire. Prairie de 7.000 m2 av. arbres fruitiers. A prévoir : eau forage, électr. par groupe. Expo sud - Vue panoramique
AFFAIRE UNIQUE
**500.000 F**
CATRY, 28, rue Sylvabelle, MARSEILLE (6e)
Tél. ce jour : (91) 37-13-50 ; jours suivants : (91) 65-15-87.

**NORMANDIE**
BELLE PROPRIETE PRES YVETOT
10 p., tt cft, jdin, dépendances, herbage. Prix : 700.000 F. Ecr. à M. Philippe Boulard, B.P. 51, 76190 YVETOT.

**C.P.H. IMMOBILIER**
propose
VALLEE DE CHEVREUSE
Proximité écoles, centre ccial, R.E.R., tennis, piscine, golf.
MAISON 7 p., 188 m2. R.-de-ch. grand hall entrée, cabinet toil., s. a mang., salon à dble exposition avec cheminée, gde cuis. équipée, cellier, 1 chambre. A l'étage : galerie, 1 chbre avec terrasse et s. de bns, 3 chbres, s. de bains, nombreux rangements, lingerie. Dble garage et env. 700 m2 de jardin privatif.
PRIX : 665 000 F.
R. BERNARD
**TÉL. : 012-12-12**

BANLIEUE. Luxueuse propriété, 600 m2 habitables, aménagement intér. grand luxe, belle réception, 10 chbres, 7 S. de B. ; une maison de gard., jardin, beaux arbres, 1.500 m², vue uniq. sur rade, 2.200.000. T. 15-93-80-24-90.

## terrains

Placement retraite calme, soleil, GARD, terrain bâtir + petite vigne 5.000 m2 à 20 F le M2. Ferrari - St-Marcel-de-Careiret, 30330 CONNAUX.

## fermettes

Région Villeneuve-sur-Yonne : fermette non mitoyenne, 3 Pièces, poutres, grange, écurie, grenier, 2.000 m2 clos, eau, électricité, 160.000 F, crédit possible. T.I.R : (86) 65-56-95.

**ISOLÉE**
Au nord de la Creuse, sur 17.700 m2 de terr. att. clos, maison restaurée, 4 pces habit. de suite, s. d'eau, w.-c., ch. cal. Tél. - Dépendances - Garages.
**PRIX 200.000 F.**
CREDIT POSSIBLE
PROGECO, 107, rue Nationale, 36400 LA CHATRE.
Tél. : (16-54) 48-10-66.

Particulier à Particulier
**VENDÉE**
FERMETTE MEUBLEE
3 grandes pièces rénovées, avec cheminées, toiture neuve, wc, dépendances, sur 2.000 m² entouré d'arbres, pêche, 150.000 F. Tél. : (4) 456-40-13.

## viagers

8e Bel appt. Gd séjour double + 3 chbres cft + 2 serv. Petit cpt, rente 2.200 F p. mois. Occupé 1 tête 66 ans. 236-76-04.

18e - Près métro - Imm. mod.
**2 PIECES** Belle cuisine, bains. Tt conft - Asc.
Occupant ayant congé légal 55.000+RTE. RARE. VOL. 58-70.

VAL-DE-GRACE - Libre dans un an. 4 PCES. TT CFT. 230.000 F + rente 2.300 F. Fme 72 ans.
**F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00

# l'agenda du Monde

### Offres de particuliers

Particulier vend mini-tracteur autoporté Hako 8 CV. Larg. de coupe 92 cm, 2 lames. Tél. 974-84-74 de 18 h. à 20 h.

Très bonne affaire. Canapé convertible + 2 fauteuils velours uni or. Valeur 9 000, vendu 2 000. Téléph. : 288-17-40 ou 806-35-44.

### Ameublement

Sur TOUT l'ameublement
**REMISE 15 % prix livré ou 20 % prix emporté**
literies, salons, toutes marques.
**MOBILIA**
TEL. : 322-56-41,
30, bd de Vaugirard, Paris-15e (à 60 m. gare Montparnasse).
ou
9, avenue d'Italie, PARIS - 13e. TEL. : 535-42-58.

### Appareil ménager

**2 SUPERBES AFFAIRES**
● Gdes marques, neuf garanti HOTTES ASPIRANTES cuisine modèle à recycler, val. 850 F. PRIX : 280 F.
● AUTO - RADIOS cassettes touches pré-réglées, complet avec accessoires. Valeur 575 F. PRIX : 320 F.
CIRATEL : 49, rue de la Convention. T. 578-09-44.

### Artisans

POUR VOS TRAVAUX MAÇONNERIE, PLOMBERIE, ELECTRICITE, MENUISERIE ET PEINTURE - TRU. 00-75.

Tailleur de pierre, sculpteur, très bon profession, faisant tour de France avec sa famille cherche un chantier de restauration ou de construction neuve en pierre à partir de septembre pour un an environ. Seul ou avec deux apprentis. Toutes régions. Ecrire M. Chevenement chez Ets Digan, La Borne par Henrichemont 18250.

Artisan exécute rapidement peintures, papiers peints, tissu moquettes, vitrification. 906-81-96.

### Art

GALERIE SUISSE DE PARIS 17, rue Saint-Sulpice, Paris-6e.
BURSCH : gravures
STERLING : sculptures
ULRICH : sculptures
WILLI : aquarelles
Ouvert 1 mois du mardi au samedi de 12 heures à 19 heures

### Débarras

**DÉBARRAS 2000**
TEL. : 326-81-35.

### Bijoux

ACHAT TOUS BIJOUX OR brillants. 136, rue Legendre. Mº Brochant. Tél. : 627-36-12.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

### Cadeaux

Nouvelle bout. Maud, 56, rue Verneuil-7e. Faïences, couverts assortis pastels-mouchetés. Vte à la pièce. Verreries givrées. Tables chaises « bistrot », etc. Prix intéressants.

### Cérémonies

UN BEAU MARIAGE
UN BANQUET REUSSI
SALLES pour toutes REUNIONS
UN CADRE, DES PRIX à 40' DE PARIS.
TEL. : 404-42-01.

### Cours

SERPER FORMATION
24, rue de Saint-Genès, 33000 BORDEAUX.
Format. permas. mai-juin.
Psychothérapie inst. Dr. Oury.
Psychogériatrie. Dr. Wertheimer
Rorschach. Rausch Traubenberg
Psychodrame. D. Anzieu.
Examen Psycho. E. Lesage.
Série Piaget. S. Rayna.
T.A.T. V. Shentoub.
Stages agréés par F.A.F.

Français, philo, orthographe, allemand par professeur. Spécialiste rattrap. 250-77-71.

INSTITUT FRANÇAIS DE LANGUES VIVANTES
cours audio-visuel privé.
Démonstrations gratuites, 46, bd Saint-Michel, Paris. T. 329-02-88.

### Décoration

Agencement Décoration
pose revêtements sols, murs. Cuisines, meubles sur mesures. Travail rapide et soigné. ROLLIN. Téléphone : 287-86-50.

### Hi-Fi

**Vends 2 AMPLIS TUBES QUAD II**
excellent état, révisé, tubes neufs, 1 600 F. Ecr. nº 6 010, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9e.

### Meubles

**CANAPE CUIR** 3 PLACES NEUF
Tél ds l'Eure. T. (32) 35-87-55.

Part. à part. vend salon bois doré sculpt. style Louis XVI, ayant appart. Dr. Paul ; grand meuble argentier à déc., espagnol. Prix à débattre. 208-60-78, de 12 à 15 heures.

### Instruments de musique

**PIANO CENTER**
loue les meilleures marques mondiales
**PIANOS-ORGUES**
neuf, occasion récente
**« LOCATION-VENTE PIANO-BAIL »**
en cas d'achat, dès six mois récupération totale des versements (caution, location, transport).
PARIS-OUEST : pianos TEL. : 782-75-67.
PARIS-EST : pianos, orgues. TEL. : 857-63-38.

25 AVRIL AU 15 MAI
A vendre, suite à inventaire, 40 pianos neufs et occasions droits et queues, très bon état. Anciens tarifs et importantes réductions pour légers défauts d'aspect. Pianos Magne, 50, r. de Rome, 75008 Paris. T. 522-21-74 et 30-90. Atelier occasions : 757-19-74.

Piano à queue acajou laqué noir, cadre métallique, refait complètement à neuf. Tél. dans l'Eure (32) 35-87-55.

PIANOS neufs depuis 6.800 F. Occasion 3.500 F. Créd. Daudé. 75, av. Wagram. WAG. 34-17.

### Modes

Les plus belles collections
**COSTUMES et SPORTSWEAR**
dégriffés à prix discount.
5, av. de Villiers, Mº Villiers.

### Moquette

**MOINS CHER 30 à 60 %**
sur 10 000 m2 moquette belles qualités variées. Laine et synthétique. Téléphone : 757-19-19.

### Offres de service

« LA BOITE A MESSAGES » un répondeur est impersonnel... en votre absence je peux prendre vos messages. Conditions à débattre : Mme VINCHES, 15, rue Chateaubriand, Paris-8e.

### Psychanalyse

UNE AUTRE PSYCHANALYSE L'ANALYSE SPONTANEE. GEISSMANN. Tél. : 705-62-14.

### Psychologie

PSYCHOLOGUE-CONSEIL DIPLOMEE
Entretiens individuels de conseil et de soutien psychologique. TEL. : 589-32-19.

### Relations

PARMI NOS ADHERENTS SE TROUVE CELUI OU CELLE QUE VOUS CHERCHEZ
**ALLISON CLAY**
CONSEIL MATRIMONIAL
RENC. - MARIAGES - LOISIRS.
SOIREES DANSANTES.
ECRIRE OU TEL. :
35, rue La Boétie, 75008 PARIS.
TEL. : 256-04-02.

### Transports

**LOUAGEUR avec R.C.**
disp. véhicule fourgonnette 304 + estafette ch. transports plein temps, même service de nuit.
DISPONIBLE IMMEDIAT.
M. HUBERT VASSEUR.
TEL. : 607-26-78,
de 9 h. à 12 h. - 14 h. à 18 h. du lundi au vendredi.

### Institut de beauté

Professionnelle de soins esthétiques ass. détente et décontraction par relaxation et massages. TEL. : 543-04-37.

### Rencontres

ENTRE NOUS
Clubs de rencontres, H., Fmes, cples, conditions spéc. pour les fmes. T. (1) 246-65-66 10 à 19 h.

**Maître Ruckebusch**
depuis 30 ans

à PARIS
5, rue du Cirque
(Rond-Point des Champs-Elysées)
Tél : 720.02.78/720.02.97

à LILLE
4 & 6
rue Jean Bart
Tél : 54.86.71/54.77.42

propose avec le tact et la discrétion qui s'imposent, des rencontres entre personnes libres se distinguant par le bon équilibre, l'intelligence du cœur, l'excellence de l'éducation, selon leurs aspirations et leurs valeurs communes.

## VACANCES - TOURISME - LOISIRS
## Mer - Montagne - Campagne

**BRETAGNE - SUD**
PRESQU'ILE DE RHUYS
CHOIX DE LOCATIONS
Juin, juillet, août, septembre.
CABINET BENEAT-CHAUVEL
56640 P.-NAVALO (97) 26-22-00.
56370 SARZEAU (97) 26-71-91.

**CORSE**
Plage LOCATION stud., appts nfs de juin à sept. Prix 600 à 1 000 F/p/sem tout comp. Villas, accueil p/pptaire. S/pl. ts com., excurs., possib voyage charter.
VOYAGES CORSES,
58 bis, Chaussée-d'Antin, 75009. Téléph. : 526-22-72, lic. 76043.

CORSE PORTO-PIANA
site merveilleux, double séjour, 5 chambres, 3 sanitaires. 2 hectares privés PRES MER. TEL. : 525-56-84.

Près DEAUVILLE
mer et campagne. Manoir double séjour, 8 chbres, 5 sanitaires. Grand confort. Juillet ou août. TEL. : 525-56-84.

MENTON près de la plage. Studio meublé 2/3 personnes cft. Mois JUIN. Téléph. : 857-63-04.

COLLIOURE F 2 meublé cft : du 15/6 au 15/9. Rés. Val Saint-Elme, 4/5 pers. Accès direct à la mer (100 m.) Ecr. Havas 1808 66004 PERPIGNAN, B.P. 442.

**GRÈCE - TURQUIE A LA VOILE**
Prenons 3/4 personnes A BORD DE NOTRE KETCH pour CROISIERES SAUVAGES ILES EGEE
INITIATION PERFECTIONNEMENT FARNIENTE.
TEL. : 524-04-29.
ENTRE 19 H. ET 20 H.

STE-MAXIME. Face St-Tropez. Sur hauteur, vue splendide mer. villa réc. 4 ch. (réf. 18/1). Juil., août : 12 000 F. AGENCE PROVENÇALE, 83120 Ste-Maxime.

Ste-Maxime, appt. bord de mer, face au port, 3-4 personnes août 4.500 F. 2e quinz. juin 2.000 F. Tél. (42) 23-12-01.

AGAY. Côte d'Azur. Dispon. juin appt. meublé tt cft. pour 8 pers. Vue sur mer, jard., park., pied dans l'eau, port et plage priv. T. (94) 44-00-39, soir.

CHATEAULIN (Finistère-Sud). Maison indép., jardin, conft., 4-5 pers., juin 2.000 F. SAUCET. 5, villa R.-Lindet, 75015 Paris.

12 km mer, 4 km ville, VILLA 10 ch., espace, du 1er au 31 juil. 3.000 F. 1er-15 août 1.800 F. LAGET, rue du Pont-Laverune, 34000 Montpellier.

LOCATION CAP-D'AGDE
appts neufs, studios, 2 pièces, 3 pièces. Px studios juin 300 F, juillet/août 1 050 F, septembre 500 F par semaine tout compris. Px 2 pièces juin 400 F, juillet/août 1 550 F, septembre 750 F par semaine tout compris. Prix 3 pièces juin 500 F, juillet/août 1 750 F, septembre 900 F par semaine, tout compris. Piscine, supermarché, boutique, foyer d'animation.
Renseignem. et réservations : SAINT-LOUP
avenue des Soldats, 34300 Cap-d'Agde. T. (67) 94-20-50.

CAP-D'AGDE. Loue 3-8 au 17-8 appt 6 pers. 2 500 F. V/port. Ecr. DERENNES, 9, allée des Roses, 13330 Pelissanne. T. (90) 55-10-66.

Vosges, juillet. Dans chalet, alt. 850 m, appartement 2 pièces. MARIN Marcel, 88290 Saulxures-sur-Moselotte. Tél. (29) 61-62-24.

A louer près LAC LAFFREY juillet et août VILLA F 4 meublée tout confort. Ecrire : NEGRO Roger, 30, r. Emile-Zola, 38100 Grenoble. (76) 87-90-06

**ITALIE - TOSCANE**
loue belle maison pleine camp. TEL. : 504-29-73.

**PÉRIGORD NOIR**
loue région SARLAT, maison périgourdine restaurée, tt cft (av. gde chem.) pr 2/8 pers. Libre juin, septembre, octobre. TEL. : 16 (53) 29-43-13.

AILE DE CHATEAU 9 PIECES, 3 bains, parc, pêche. Site tranquille. Libre juillet, août. Près de Caen. Tél. le matin av. 10 h. 548-02-08.

50 km Paris autoroute Ouest. Chaumière confort, vue unique, calme, parc de 2 ha tt boisé, pisc. chauff. Août 8.000 F + ch. T. 224-41-48 soir, 476-31-38 W.-E.

Pet. appt ds villa tr. calme ind. cft., kit., pet. séj. ch. s. de bns. Juin, juil., août, sept. Mme MARTINEZ, 29, rte de Venise Anglet. TEL. : (59) 63-13-22.

A louer ds le Cantal (900 m. alt.) 25 km LA BOURBOULE - LE MT - D'OR - SUPER - BESSE 2 appts (6 p.), 1 appt (4 p.). Tél. Jean CREGUT : 848-29-44.

A 40 minutes DE PARIS UN CLUB DE LOISIRS (à la carte) tennis, piscine, chevaux, night club, pêche, etc. DES WEEK-ENDS DE REVE TEL. : 404-42-01.

Centre culturel Fontenay-aux-Roses organise voyage ATHENES 450 F ALLER-RETOUR AVION du 7 au 12 mai. T. : 660-25-72.

L'anglais à Oxford, 3 sem. de cours £ 150 tt compr. Mrs Allen, 8 Grunsell Close, Oxford.

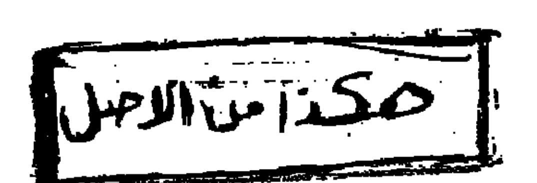
Vacances Anglaises, séjours d'études ou séjours libres. Adultes et enfants. 033-12-19.

STAGES EN PROVENCE dessin, peinture. Travail artisanal du bois. Les Compagnons du XXe siècle. 84210 VENASQUE. (90) 61-65-98.

### l'agenda du Monde

*Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.*

هكذا من الأصل





# Le Monde économie-régions

## LA HAUSSE DES TARIFS PUBLICS

### POINT DE VUE — Le rail est d'abord victime de la route

par PH. EMANGARD (*)

JAMAIS, depuis un quart de siècle, un déplacement ferroviaire n'a été aussi bon marché. Entre 1953 et 1978, le prix réel (1) du billet a baissé de 75 %. En 1953, un ouvrier devait travailler deux heures quarante minutes pour se payer un kilomètre de voyage en train ; en 1977, quarante et une minutes seulement.

Quelles ont été les conséquences de cette baisse de la recette au voyageur-kilomètre sur la compétitivité et la rentabilité du trafic express et rapide de la S.N.C.F. ?

Les résultats sont éloquents : malgré la baisse spectaculaire de ses tarifs entre 1955 et 1977, le train n'a guère amélioré ses positions vis-à-vis de l'automobile. Cette situation tient à la chute du prix du litre de supercarburant qui a diminué, pendant cette période, de 61 % au lieu de 68 % pour le kilomètre S.N.C.F. en deuxième classe (voir tableau).

Cette évolution a eu des conséquences importantes sur le trafic voyageurs de la S.N.C.F. Elle a, tout d'abord, aggravé le déclin du trafic car, pour des trajets courts, le rail a été progressivement incapable de compenser, par des tarifs compétitifs, l'incomparable qualité du service offert par l'automobile. Elle a, ensuite, réduit la part du rail dans le marché des voyages à longue distance et subordonné la croissance du trafic express et rapide à l'abaissement du prix réel des déplacements. L'évolution fluctuante de ce trafic de 1953 à 1963, sa stagnation de 1963 à 1967, puis sa croissance régulière depuis 1969, suivent fidèlement les variations du rythme de baisse du tarif S.N.C.F. en deuxième classe.

De 1953 à 1963, hausses de tarif et de trafic maintiennent au même niveau les recettes « express et rapide » de la S.N.C.F. De 1963 à 1969, les augmentations des tarifs compensent à peine la stagnation du trafic. De 1970 à 1976, la croissance du trafic ne compense plus la baisse du tarif. Ce retard tarifaire s'accuse, et c'est la rentabilité même du service express et rapide qui est, à terme, mise en cause.

Depuis 1973, les gains de productivité du travail ne compensent plus l'alourdissement des charges de main-d'œuvre qui représentent, à elles seules, 57 % des coûts d'exploitation de la Société nationale.

Pour rattraper ce retard tarifaire, les pouvoirs publics vont autoriser la S.N.C.F. à relever substantiellement ses tarifs. Pour autant, rien ne sera réglé aussi longtemps que le prix de l'essence restera au niveau incroyablement bas qui est le sien actuellement. Ou bien la Société nationale augmente ses tarifs, mais alors elle perd du trafic au profit de la route ; ou bien, au contraire, elle sacrifie ses recettes à son trafic et, dans ce cas-là, elle se trouve dans la situation du marchand de casseroles qui décuple ses ventes en perdant sur chaque casserole, mais... en se rattrapant sur la quantité.

#### La glace autour du thermomètre

Do cette analyse se dégagent, en conclusion, cinq thèmes de réflexion sur l'avenir du transport collectif et la situation financière des entreprises publiques :

— Dans un pays miné par l'inflation, les comportements économiques sont complètement faussés par le décalage existant entre les prix nominaux, dont la forte croissance polarise les réactions superficielles, et les prix réels dont l'effondrement est néanmoins perçu en profondeur par la masse des usagers ;

— Lorsque les pouvoirs publics se servent des tarifs publics pour manipuler l'indice des prix au nom de la lutte contre l'inflation (méthode de la glace autour du thermomètre), il est inéluctable qu'à la longue les entreprises nationales courent au déficit ;

— Il est illusoire d'espérer restaurer la rentabilité financière du trafic voyageurs de la S.N.C.F. tant que le coût de l'essence, calculé en prix réel, sera aussi faible qu'actuellement. Tout relèvement des tarifs risque de provoquer une évasion de clientèle, qui ne s'accompagnera d'aucune réduction simultanée des charges d'exploitation ;

— Si une baisse des tarifs est incapable d'endiguer une chute ou d'entraîner une augmentation du trafic lorsque d'autres causes profondes interviennent dans les rapports de concurrence entre modes de transport (exemple du trafic omnibus), il est tout aussi illusoire de croire que les améliorations continues de l'offre ferroviaire — vitesse, fréquence, confort — sont, à elles seules, capables d'accroître la fréquentation des trains express et rapides ;

— Une politique d'économie d'énergie, qui se propose de promouvoir les transports collectifs tout en excluant une véritable majoration du prix de l'essence ou une limitation réglementaire de la circulation automobile, conduit inévitablement à la dégradation de la situation financière de la S.N.C.F.

(1) Il s'agit du prix, rapporté au temps de travail nécessaire pour se procurer un bien d'une valeur donnée. Ce concept a été défini par M. Jean Fourastié, dans *Pouvoir d'achat et salaires*.

(*) Chargé d'études au Centre d'études techniques de l'équipement (C.E.T.E.) de Nantes.

FAITES DES BÉNÉFICES !

ENSEIGNEMENT

(Dessin de KONK.)

### Questions... Le client paiera ...Réponses

**M. Alain Paulus, quarante-huit ans, est P.-D. G. des établissements Paulus et Foulon, à Lys-lez-Lannoy, dans la banlieue roubaisienne. Il s'agit d'une entreprise de construction mécanique qui emploie cinquante personnes et travaille en sous-traitance, notamment pour la sidérurgie. Il répond à nos questions.**

« *L'augmentation des tarifs des services publics vous semble-t-elle opportune ?*

— Il est un principe de base fondamental : la vérité des prix doit apparaître partout. Si le ticket de métro vaut 2 francs et qu'on le fait payer un franc, c'est l'ensemble des contribuables qui fera finalement les frais de l'opération. Ce n'est qu'un exemple, mais il illustre une politique néfaste dans les services publics comme dans le secteur privé. Le consommateur doit payer la somme réellement due.

— *Vous approuvez donc les mesures gouvernementales ?*

— Oui, sur le principe, mais avec quelques réserves. Oui à condition que l'Etat employeur se comporte comme un employeur pleinement responsable. Dans le secteur public il se trouve en situation de monopole. Il est peut-être tentant alors d'accorder aux agents certains avantages que le secteur privé ne peut pas supporter. Alors qui paiera ? L'augmentation des tarifs des services publics ne peut se justifier que si elle s'accompagne d'une gestion très rigoureuse. Eliminer la gabegie et le gaspillage est un impératif si l'on veut parler honnêtement du juste prix d'un service.

— *Quelles seront pour votre entreprise les conséquences de la hausse ?*

— Nous avons déjà connu tellement de situations tangentes que nous finiront bien par surmonter cette nouvelle difficulté, tant bien que mal. Car il est d'autres éléments très importants. Le budget de notre commune a augmenté de 74 % en 1977, soit pour nous une augmentation de l'ancienne patente de près de 4 millions de francs. Comment voulez-vous récupérer cette somme alors que M. Barre avait fixé un plafond d'augmentation à 6,5 % ? De plus en plus les budgets communaux pèsent sur les entreprises, ce qui est fort mal ressenti par les industriels...

» Mais d'une manière ou d'une autre, il faudra bien répercuter la hausse des services publics dans les prix et sur les devis. Cela ne se fera pas tout de suite mais progressivement... Or dans notre cas et en raison de la crise de la sidérurgie, pour obtenir des commandes dans un climat de concurrence très vive nous devrons rogner nos prix au maximum. »

*Propos recueillis par* Georges SUEUR.

## LES RÉACTIONS

### ● LES USAGERS : dépenses supplémentaires sur la route.

Depuis 1958, le prix du litre d'essence a été multiplié par 2,6 alors que le prix du carnet de métro l'a été par 5, ce qui est la meilleure manière d'inciter les habitants de la région parisienne à utiliser leur voiture plutôt que les transports en commun. Le même raisonnement vaut pour la S.N.C.F.

La volonté du gouvernement d'assainir les comptes des sociétés nationales risque d'aboutir paradoxalement à des dépenses supplémentaires d'investissements routiers, pour faire face à l'augmentation du trafic engendré par la désaffection d'une partie des usagers des transports en commun, découragés par des augmentations importantes des tarifs.

Qui doit payer le déficit des transports en commun ? Il nous paraît plus juste de faire participer à ces dépenses les contribuables plutôt que les usagers, pénalisés par un mauvais urbanisme qui éloigne le lieu de travail du domicile et les contraint à des déplacements quotidiens, longs, pénibles et coûteux.

JEAN-CLAUDE DELARUE,
*président de la Fédération des usagers des transports.*

### ● LES CHEMINOTS C.F.D.T. : mettre fin aux gaspillages.

L'augmentation des tarifs de la S.N.C.F. ne peut être dissociée de l'orientation générale de la politique des transports. En effet, sous couvert de concurrence, l'actuelle politique libérale est source de gaspillages énormes, de suréquipement, d'accroissement des nuisances de tout ordre, donc d'un alourdissement des coûts sociaux.

Le gouvernement porte une lourde responsabilité dans la situation financière actuelle de la S.N.C.F. Le contrat de programme signé en 1969 entre l'Etat et la Société nationale avait pour objectif de rétablir l'équilibre budgétaire et l'autonomie de gestion de l'entreprise. Or, cette dernière condition n'a pas été respectée. Le gouvernement est sans cesse intervenu dans l'évolution des tarifs au nom de sa prétendue lutte contre l'inflation, en limitant chaque année les hausses de tarifs.

Cette situation conduit à placer la S.N.C.F. sous la dépendance de fait du ministère des finances et en position d'assistée permanente, ce qui a donné des armes aux adversaires des nationalisations. La Société nationale, d'autre part, a été contrainte à des économies excessives qui hypothèquent lourdement son avenir.

Il est indispensable de mettre un terme à une situation qui profite aux grandes industries par le biais de la sous-tarification du transport de marchandises. En revanche, il convient de nuancer les augmentation des tarifs de vogageurs qui devraient être plus faibles pour la 2e classe que pour la 1re classe. Il est, d'autre part, souhaitable de pratiquer des tarifs sociaux afin de ne pas pénaliser les familles modestes dans leurs déplacements.

GILBERT BILLON,
*Secrétaire générale de la Fédération générale des transports et de l'équipement C.F.D.T.*

### ● LES ROUTIERS : une étape vers l'assainissement.

Les décisions annoncées par le gouvernement sur les augmentations des tarifs publics marquent une étape décisive vers le retour à une politique de vérité des prix des chemins de fer, condition de l'assainissement du marché des transports.

En effet, l'objectif de l'équilibre financier de la S.N.C.F., prévu par le rapport Nora en 1974, a été reporté, puis sacrifié aux impératifs de la politique conjoncturelle. Il en résulte des retards tarifaires considérables auxquels s'attaque enfin le gouvernement.

Les transporteurs routiers ont subi les effets de cette politique, qui s'est traduite par des augmentations de charges insuffisamment couvertes par les réajustements de prix, et, contrairement aux entreprises publiques, ont toujours assumé la pleine charge de ce déséquilibre.

HUBERT GHIGONIS,
*délégué général de la Fédération nationale des transports routiers.*



## TRANSPORTS

### A PROPOS DE... Malfaisantes autoroutes

**« Dès le lendemain des élections, le lobby autoroutier a lancé une puissante offensive. Nous lui répondons par une déclaration de guerre. » C'est par ces mots que M. Jean-Claude Delarue, animateur de S.O.S. Environnement, a présenté, le mardi 25 avril, à Paris, le comité Transport-Écologie qu'il vient de créer. Celui-ci regroupe une dizaine d'associations qui, en région parisienne comme en province, luttent pour une modification radicale de la politique des transports.**

Transport-Ecologie entend mener sa contre-offensive sur plusieurs fronts. D'abord à Paris où, selon M. Roger Lapeyre, animateur des Droits du piéton, la situation se dégrade à nouveau. « *Les autobus sont bloqués par le nombre insuffisant des couloirs réservés et leur encombrement,* a-t-il affirmé. *Les piétons sont de plus en plus gênés par les voitures. Quant aux riverains des grands boulevards, ils sont de véritables sinistrés du bruit.* »

Transport-Ecologie lance une campagne pour obtenir de nouveaux couloirs réservés, l'abaissement de la vitesse limite des véhicules dans Paris à 50 kilomètres à l'heure, la multiplication des zones piétonnes et l'interdiction de la circulation des poids lourds entre 23 heures et 6 heures du matin.

En région parisienne, Transport-Ecologie s'élève contre la réapparition de tous les projets de rocades. « *Lors des élections,* a déclaré M. Yves Drans, de la Fédération des usagers des transports, *tous les partis sans exception se sont engagés à donner la priorité aux transports en commun dans les liaisons banlieue-banlieue... Il est temps de passer aux actes en modifiant le schéma directeur de l'Ile-de-France.* » Chiffres en main, M. Drans a démontré qu'avec les 2 milliards de francs que coûterait le seul bouclage sur 12 kilomètres de la rocade A-86 à l'ouest de Paris, on pourrait remettre en activité 126 kilomètres de voies ferrées assurant des relations inter-banlieues.

En province, Transport-Ecologie ne demande rien de moins que l'abandon de « *la plupart des projets autoroutiers* ». Plusieurs membres du comité se sont livrés à une critique en règle du réseau que la direction des routes entend développer. « *Une autoroute bétonne des milliers d'hectares de bonne terre, entraîne des remembrements désastreux, la fermeture de nombreux petits commerces locaux, accélère la désertification des campagnes, renforce la centralisation dans les métropoles régionales.* »

Transport-Ecologie propose une politique de développement des transports régionaux entraînant, s'il le faut, la restauration des chemins de fer départementaux. Le comité prône encore certaines modifications techniques des bus, des métros et des trains afin que les handicapés, les enfants, les personnes âgées puissent « *avoir droit au transport comme tous les Français* ».

MARC AMBROISE-RENDU.

★ Pour appuyer la campagne, plusieurs manifestations sont prévues : la première, le 3 mai à Paris, sera dirigée contre le bruit ; une autre, le 26 mai à Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), rassemblera les associations opposées au développement des rocades en région parisienne.
S.O.S.-Environnement, 31, rue d'Enghien, Paris (10e).





## URBANISME

### A LA COMMISSION DU VIEUX-PARIS — La restauration trop lente de l'hôtel de Saint-Aignan

La commission du Vieux-Paris qui s'est réunie mardi 25 avril, a examiné la situation de deux immeubles situés 152 et 154, rue Rambuteau, qui vont être démolis pour faire place aux constructions du quartier de l'Horloge, au nord du Centre Beaubourg. Or la rue Rambuteau est parfaitement homogène puisque tous ses immeubles sont de style Louis-Philippe. Il est plus que regrettable de porter atteinte à ces immeubles, et la commission, faute de mieux, a souhaité que les éléments architecturaux tels que cheminées, appuis de fenêtres et ornements intérieures soient soigneuseemnt déposés et soient rendus à la Ville de Paris.

La question toujours brûlante de l'hôtel de Saint-Aignan (*le Monde* du 8 novembre 1977), rue du Temple, a été une fois de plus soulevée. Ce merveilleux édifice, œuvre de Le Muet, dont les travaux de restauration commencés il y a six ans ont été entièrement interrompus, devait abriter les archives de Paris, moins bien partagées d'ailleurs que celles de n'importe quelle sous-préfecture puisque terriblement à l'étroit dans un petit immeuble du quai Henri-IV.

Or, d'après des renseignements fournis récemment par la sous-direction de l'architecture de la Ville de Paris, une tranche de travaux représentant la réfection de la charpente a été entreprise et ne sera terminée qu'à la fin de 1979. Quant à la deuxième tranche qui intéresse la couverture, la date de son éventuel démarrage n'est pas précisée. Pendant ce temps, la belle façade à colonnes cannelées continue à se dégrader. La commission du Vieux-Paris, unanime, a émis un vœu énergique pour que le très beau projet de restauration de l'hôtel Saint-Aignan, conçu il y a quelques années, soit réalisé et qu'on y transporte dans les délais les plus brefs les archives de la Ville de Paris.

Enfin Mme Nebout, adjointe au maire de Paris, a annoncé à la commission qu'une exposition réalisée avec le concours de la direction des affaires culturelles de la Ville de Paris aurait lieu en juin prochain pour le deuxième centenaire de Bagatelle. Mais, là aussi le temps et l'abandon ont fait leur œuvre, et si Mme Nebout a obtenu que le gracieux belvédère et la cascade soient remis en état, rien jusqu'à présent n'a été fait pour que la terrasse qui menace ruine et l'intérieur de la « folie » du comte d'Artois retrouvent leur grâce et leur beauté.

ANDRÉE JACOB.

### Au rond-point des Champs-Élysées — BUREAUX ET RESTAURANTS DANS L'IMMEUBLE DU « FIGARO »

L'ancien immeuble du *Figaro*, situé au rond-point des Champs-Elysées à Paris, va être transformé en un ensemble de bureaux et de restaurants, après une reconstruction estimée à 340 millions de francs, a annoncé, mardi 25 avril, à Londres, le consortium qui s'est porté acquéreur du bâtiment.

Cet immeuble (*le Monde* du 8 mars) est actuellement la propriété d'un groupe réunissant l'Union des assurances de Paris, la banque d'affaires Keyser-Ullmann, de la City, et la société anglaise Heron.

La façade sera conservée telle qu'elle existe actuellement, et ouvrira, en 1980, sur six étages de bureaux, avec deux restaurants donnant sur le rond-point et l'avenue Franklin-Roosevelt. Ce projet devra cependant être examiné au préalable par la commission départementale des sites.

## TOURISME

### M. SOISSON RECEVRA PROCHAINEMENT L'ENSEMBLE DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

« *Je suis un ministre du tourisme à part entière* », a déclaré M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, en prenant la parole le 25 avril devant le congrès de la Confédération des hôteliers, restaurateurs, cafetiers et limonadiers, réuni à Rouen.

« *Je suis persuadé,* a poursuivi M. Soisson, *que le rapprochement intervenu entre la jeunesse et les sports et le tourisme donnera au ministre qui en est chargé une autorité et des moyens accrus.* »

M. Jean-Pierre Soisson a mis l'accent sur sa volonté de dialogue et de concertation, annonçant qu'il recevrait au cours des trois prochaines semaines l'ensemble des organisations professionnelles et des associations touristiques nationales.

# SOCIAL

## LES ENTRETIENS A MATIGNON

## Rien ne sera obtenu sans la pression des travailleurs

### *estime M. Georges Séguy*

**Le cycle des entretiens entre le premier ministre et les organisations syndicales, professionnelles et sociales, s'est achevé mardi *25 avril* par une *rencontre entre M. Barre et* la C.G.T. Commentant l'entrevue, M. Séguy a constamment fait alterner son absence d'illusions devant la poursuite de l'austérité, sa volonté de négocier « sérieusement » et sa conviction que rien ne sera obtenu si les travailleurs n'exercent pas une pression croissante. Il a lancé, devant la presse, un appel à la C.F.D.T. en vue d'organiser l'action revendicative, la même proposition devant être faite aux autres syndicats.**

**Le cabinet du premier ministre a confirmé que les décisions du gouvernement prises au conseil des ministres ce mercredi 26 avril seront transmises par lettre aux interlocuteurs sociaux dans les vingt-quatre heures.**

***Le relèvement du SMIC sera sans doute* décidé au premier conseil des ministres du mois de mai. Il sera rétroactif au 1er mai. La réunion de la commission supérieure des conventions *collectives a en effet été reportée* du 28 avril au 2 mai.**

*La délégation de la C.G.T. a* été la dernière à être reçue à l'hôtel Matignon, en raison de l'absence de Paris de M. Seguy et de plusieurs autres dirigeants qui participaient au congrès de la Fédération syndicale mondiale à Prague.

La C.G.T. est sans illusions, a déclaré M. Séguy à l'issue de l'entretien, le discours de M. Barre, dit-il ayant confirmé que sa politique serait la même qu'avant les élections : « *Austérité pour les travailleurs, privilège pour les gros possédants, acceptation des exigences du patronat, notamment en ce qui concerne la liberté des prix.* » « *Notre intérêt ne se concentre pas sur de simples problèmes de procédure,* a poursuivi M. Séguy, *mais sur le contenu concret des négociations. Sur toutes les revendications, nous sommes résolument pour que s'engagent des discussions à tous les niveaux : entreprises, branches professionnelles et niveau national interprofessionnel où des décisions peuvent être prises. Nous avons posé des questions, avancé des propositions concrètes au premier ministre. Il n'a fait qu'enregistrer, sans prendre d'engagement.* »

### L'agressivité de la C.F.D.T. n'a duré qu'un temps

Rappelant qu'il a écrit neuf fois à M. Barre pour demander des négociations sans recevoir de réponse, M. Séguy poursuit : « *Les mesures gouvernementales sur les retraites, l'accord sur la retraite anticipée avec le C.N.P.F. et les quelques accords partiels ayant abouti ne sont que le produit de la pression, de l'action des travailleurs.*

» *De même nous ne faisons pas nôtre l'analyse selon laquelle nous aurions négligé ces derniers mois l'action sociale pour ne penser qu'à l'objectif politique d'une alternative de gauche. (...)*

» *Au moment où une nouvelle flambée des prix restreint le pouvoir d'achat des salaires et alors que les licenciements collectifs et les fermetures d'entreprises se multiplient (...) la C.G.T. saisira toutes les possibilités de négociations. Mais elle ne cessera de dire aux travailleurs qu'en définitive, tout dépend de leur union et de leur action.*

« *Nous constatons que l'agressivité dont ont fait preuve à notre encontre les dirigeants de la C.F.D.T., au lendemain des élections, n'a duré qu'un temps. Aujourd'hui, comme nous l'espérions, l'esprit d'unité d'action reprend le dessus. Si l'actuelle session du conseil national de la C.F.D.T. confirme cette orientation unitaire, une rencontre C.G.T.-C.F.D.T. aura lieu prochainement. Et les décisions d'unité d'action qui s'imposent pourront être prises et proposées aux autres organisations syndicales représentatives. (...) L'heure n'est pas à l'esprit de clocher, mais à la cohésion syndicale à commencer par le 1er mai.* »

L'ambiance de l'entrevue à l'hôtel Matignon ? « *Il faut tenir compte des réalités,* répond M. Séguy. *On sait bien que nous n'approuvons pas la politique actuelle ; nous sommes là pour faire entendre la plus importante des organisations syndicales.*

» *Nous avons dit au premier ministre qu'il serait tout à fait regrettable qu'on en revienne à conclure des accords séparés avec des organisations ne représentant qu'une minorité des travailleurs.* »

Pour la C.G.T., deux tests vont lui permettre de juger la valeur des intentions du gouvernement. *Sera-t-il admis, à la prochaine* réunion de la commission supérieure des conventions collectives, qu'elle discute d'un instrument de mesure des prix autre que l'indice officiel ? L'espoir lui paraît mince, M. Barre a dit, au cours de l'entrevue, que l'indice français était le meilleur d'Europe. Les discus*sions de salaires dans le secteur* public et nationalisé s'engageront-elles sans que le gouvernement ait fixé préalablement « l'enveloppe » ? M. Barre a dit qu'il serait « *intéressé* » par une procédure inverse : que les syndicats chiffrent leurs revendications et proposent des étapes d'application. Mais il n'a rien promis.

## Petites et moyennes entreprises

### PAS DE LIBÉRATION DANS L'IMMÉDIAT DES PRIX DES SERVICES ET DU COMMERCE

M. Raymond Barre a reçu le mardi 25 avril *M. Léon* Gingembre, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.) Le chef de file des petits patrons a réclamé la libération des prix pour les commerçants et les prestataires de services. « *Nous pensons que nous devons aller peu à peu vers une libération des prix de l'ensemble de l'économie* », a déclaré à la sortie M. Gingembre, précisant que le premier ministre envisageait une libération progressive des prix des services et du commerce « *à la fin de l'année, et en fonction des résultats obtenus* ». Dans l'entourage du premier ministre, on assurait cependant que M. Barre, bien que s'étant déclaré « *favorable au principe de la libération des prix dans tous les secteurs* », n'avait pris aucun engagement précis concernant les services et le commerce.

M. Gingembre a également réclamé un abaissement des taux du crédit pour les petites et moyennes entreprises, ainsi qu'une modification des règles de calcul de la taxe professionnelle. Répondant au souci exprimé par la Confédération générale des P.M.E., M. Barre a rappelé « *la volonté du gouvernement de reconnaître le caractère spécifique des P.M.E. et des mesures pouvant les concerner* ».

### M. JACQUES BARROT A L'INTENTION D'AIDER LE COMMERCE ET L'ARTISANAT A PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.

« *Le commerce et l'artisanat ne constituent pas un monde en retard qu'il faut prendre en charge, mais un monde qui peut parler en termes de performances, de réussites* », a déclaré mardi matin en recevant pour la première fois la presse le nouveau ministre du commerce et de l'artisanat, M. Jacques Barrot.

Celui-ci a l'intention d'aider ce secteur à « *participer à la poursuite du développement économique du pays* » en l'encourageant à « *faire l'apprentissage de la liberté des prix sous le vent stimulant de l'authentique concurrence* », en favorisant la création d'emplois, notamment dans l'artisanat, en incitant les métiers à faire un effort vers l'exportation, en diminuant le nombre des formalités et de la paperasserie inutiles, en donnant aux femmes d'artisans et de commerçants un véritable statut, etc., etc.

● *E.D.F. : 1 milliard pour la recherche.* — L'Electricité de France (E.D.F.) consacrera 1 milliard de francs en 1978 aux études de développements et de recherches, a annoncé, le 24 avril, M. Maurice Magnien, directeur *des études et recherches d'E.D.F.*

# CONFLITS

## GRÈVE DANS DEUX SERVICES DES P.T.T. DE LA RÉGION PARISIENNE...

Le fonctionnement de deux services des P.T.T. de la région parisienne a été perturbé, ce mercredi 26 avril, par des mouvements de grève.

Il s'agit d'abord du service de renseignements, appelé désormais Centre d'assistance à l'annuaire, et que l'on obtient, pour Paris et les départements de l'Ile-de-France, en composant le 12. Un mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures avait été lancé par la C.G.T. et la C.F.D.T. Il a été largement suivi.

La C.G.T., la C.F.D.T. et Force ouvrière avaient d'autre part appelé les employés de la distribution, les « facteurs », de Paris à cesser le travail pour une journée. Motifs de ce mouvement : la diminution de la durée, (trente-cinq heures au lieu de trente-huit) mais surtout l'amélioration des conditions de travail : les facteurs travaillent six jours par semaine, rythme imposé, dit l'administration, par les « nécessités du service public ». De source officielle, on indiquait ce mercredi matin que le pourcentage des grévistes était de 47 %. La distribution sera perturbée durant la journée.

## ... ET DANS UNE FIRME SOVIÉTIQUE IMPLANTÉE A BESANÇON

(De notre correspondant.)

**Besançon. — A l'appel de la *C.F.D.T.* et de *la C.G.C.*, *seules* organisations syndicales présentes dans l'entreprise où leur implantation remonte à novembre 1976, une grève a été déclenchée à Besançon chez Slava, firme horlogère soviétique dépendant du groupe Mashpriboringtorg. Sur les soixante-quatre salariés de l'entreprise, une trentaine *sur la totalité des ateliers* (où sont habillées des montres venues d'U.R.S.S. et où est assuré le service après-vente) suivent ce mouvement qui a débuté le 21 avril en fin d'après-midi, après que la direction eut refusé d'augmenter les salaires de 5 % au 1er avril, proposant d'abord 3,56 % puis 4 %. Le salaire *minimum brut versé aux ouvriers* de Slava est actuellement de 2 100 francs par mois.**

**Les grévistes font valoir d'autres revendications : réduction des horaires à 40 heures sans perte de salaire (une première grève en juin 1977 avait abouti à ramener de 44 heures à 41 h. 30 la durée de travail hebdomadaire), octroi d'une cinquième semaine de congés payés, et transformation en treizième mois de la « prime exceptionnelle bénévole ».**

## Entreprises en difficulté

### Reprise du travail aux Ateliers roannais de constructions textiles

De notre correspondant

Saint-Etienne. — A Roanne, les salariés des A.R.C.T. (Ateliers roannais de constructions textiles) ont résolu de suspendre, mardi 25 avril, l'occupation de leur trois usines qui durait depuis une semaine, et de reprendre le travail ce mercredi. Cette décision a été prise en assemblée générale, après que les délégués C.G.T. et C.F.D.T. furent parvenus à un arrangement avec la direction.

Celle-ci a accepté le plan social des syndicats portant notamment sur la réintégration d'un certain nombre des cent cinquante-trois licenciés d'avril 1977, le versement d'une prime uniforme de reprise de 500 francs et le maintien des entreprises menacées au sein du holding ASA.

Cet accord est lié toutefois, par *la direction* à un rattrapage, par le personnel, de la production n'ayant pas été assurée durant l'occupation et par les syndicats aux résultats de l'entrevue que, d'ici à la fin du mois, la direction *doit* avoir avec le CIASI (Comité interministériel d'aménagement des structures industrielles) *pour obtenir* une contrepartie financière au préjudice causé aux A.R.C.T. par le choix de R.P.T. (Rhône-Poulenc Textiles).

Par ailleurs, M. Gandois, vice-président directeur général de R.P.T. a précisé, au cours d'une conférence de presse, que les Ateliers roannais de constructions textiles (A.R.C.T.) conservent une chance d'enregistrer la commande de trente à trente-cinq machines d'étirage-texturation, représentant une valeur de 54 à 63 millions de francs, que Rhône-Poulenc a décidé d'acheter pour équiper ses usines. Pour une première commande, le choix de R.P.T. s'était, on le sait, porté sur des machines anglaises S.C.R.A.G.C. Le passage de la *nouvelle commande* est soumise à une condition : les A.R.C.T. doivent, d'ici à fin juin avoir relevé le niveau de performance de leur machine, de manière que celle-ci puisse tourner à 850 *tours/minute* sans nuire à la qualité du fil, tout comme le font les machines concurrentes de la Scragg (G.-B.) et de la Bamag (R.F.A.).

D'après M. Gandois, les dirigeants des A.R.C.T. ont reconnu le bien-fondé des remarques faites sur les défauts de leur matériel et, depuis quelques jours, avec l'aide technique de Rhône-Poulenc, se sont mis à l'ouvrage afin de pouvoir sortir d'ici deux mois un prototype conforme aux spécifications reçues.

● *Une cinquantaine d'ouvrières de l'entreprise de textile Saint-Joseph*, située à Gradignan (Gironde), ont de nouveau occupé mardi 25 avril les locaux de leur usine, fermée en février 1977, et dont elles avaient été expulsées samedi dernier par la police (*le Monde* du 25 avril). Mardi, ces ouvrières ont procédé, dans une salle du comité d'entreprise, à une *répartition des fonds réunis* au cours de plusieurs actions de solidarité. Les établissements Saint-Joseph comptaient mille cinquante salariés (aux quatre *cinquièmes féminins*) au moment de leur fermeture, et, selon la C.G.T., sept cent cinquante d'entre eux n'ont pas encore retrouvé d'emploi.

● *Les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. du textile et des cuirs et peaux* ont dénoncé, mardi 25 avril, le « *bradage* » de l'industrie de la tannerie. La fédération C.G.T. s'est élevée contre les 562 licenciements annoncés aux Tanneries françaises réunies (*le Monde* du 26 avril), estiment que « *si cette décision n'est pas reportée, c'est la condamnation des Tanneries* ». La fédération Hacuitex (*C.F.D.T.*) a appelé les travailleurs des Tanneries à une journée d'action le 11 mai. « *Pouvoirs publics et patronat se refusent à faire face véritablement à la situation* », affirme-t-elle, en se demandant « *jusqu'où ira la liquidation de ce secteur, après le dépôt de bilan des Tanneries de Sireuil, les difficultés du groupe Costil et les nombreux licenciements* ».

● *Le comité des créanciers de Manufrance* a tenu mardi 25 avril son assemblée générale à Saint-Etienne en présence de plus de deux cents de ses membres. Une *proposition tendant à cesser toute* livraison à la firme stéphanoise a été finalement écartée, mais l'assemblée a insisté sur la nécessité d'exiger un paiement d'avance avant livraison. « *Notre patience a des limites* », ont déclaré les créanciers. De leur côté, les salariés de Manufrance (C.G.T. et C.F.D.T.) ont débrayé mardi « pour la défense de leur outil de travail ».

## LA CRISE DE LA RÉPARATION NAVALE A MARSEILLE

### L'ensemble des travailleurs du port est appelé à manifester pour sauver Terrin

De notre correspondant régional

Marseille. — A l'appel de l'union des syndicats C.G.T. des travailleurs de la métallurgie (U.S.T.M.) des Bouches-du-Rhône, et pour s'opposer à un éventuel dépôt de bilan du groupe de réparation navale Terrin, l'ensemble des travailleurs du Port autonome de Marseille doivent observer jeudi 27 avril une grève générale de vingt-quatre heures. Un meeting est prévu dans l'après-midi, place de La Joliette, à proximité des bassins du port de Marseille.

Les travailleurs des chantiers de construction navale de La Seyne et de La Ciotat se sont associés au mouvement de grève, les premiers en observant un arrêt de travail mardi après-midi 25 avril, les seconds en débrayant jeudi dans la matinée. Une délégation des représentants syndicaux C.G.T. et C.G.C. de ces deux chantiers et des sociétés de réparation navale marseillaise se rendra, d'autre part, vendredi 28 avril, à Paris pour rencontrer les groupes politiques de l'Assemblée nationale et, si possible, être reçue au ministère de l'économie.

Le dossier de Terrin paraît cependant au point mort bien que les responsables du groupe aient annoncé mardi, au cours d'une réunion du conseil de surveillance de la *Société provençale des ateliers Terrin* (SPAT), que des discussions se poursuivaient à Paris avec les pouvoirs publics.

Les responsables du port autonome s'inquiètent des conséquences économiques à long terme qu'entraînerait une période d'agitation sociale et de grèves répétées. « *Les armateurs*, remarque le directeur du port, M. Yves Boissereing, *s'effarouchent très vite, et il faut ensuite des mois pour regagner leur confiance.* » Le dépôt de bilan de Terrin, outre ses effets directs pour les salariés du groupe et les entreprises de sous-traitance, contribuerait à aggraver les *difficultés d'exploitation* du port (1).

Mais les manifestations qu'il engendrerait en perturbant durablement le trafic des marchandises créeraient également des difficultés à l'ensemble des professions portuaires (transitaires, acconiers, groupeurs, transporteurs, etc.) dont le chiffre d'affaires annuel représente 3,5 milliards de francs.

Il se pose, après la démission de M. Jacques Bojin (*le Monde* du 13 avril) un problème de direction du groupe. Le conseil de surveillance de la SPAT a désigné un successeur à M. Bojin à la présidence du directoire de la société. Il s'agit de M. Victor Giraud, ancien directeur général de la production aux chantiers navals de La Ciotat, âgé de soixante-treize ans, qui était entré au groupe Terrin avec les fonctions de directeur général adjoint, il y a deux mois.

GUY PORTE.

(1) *Pour la première fois l'an dernier*, l'exercice du Port autonome de Marseille s'est traduit par un déficit de 3 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 450 millions de francs.

# ÉTRANGER

## R. F. A. : fort excédent de la balance commerciale en mars.

Wiesbaden (*A.F.P.*). — La balance *commerciale ouest-allemande* a dégagé un excédent de 4,2 milliards de deutschemarks en mars contre 2,6 milliards en février et 1,9 milliard en janvier. Ce solde positif est égal à celui de mars 1977, alors qu'au cours de cette période le deutschemark s'est revalorisé de 11 % par rapport aux devises des vingt-deux principaux pays industrialisés.

Les exportations ouest-allemandes ont toutefois, pour la première fois depuis longtemps, baissé de 5 % le mois dernier par rapport à mars 1977, atteignant 24,6 milliards de deutschemarks. Les importations ont régressé de leur côté de 6 % en un an, à 20,4 milliards de deutschemarks.

Au cours des trois premiers mois de 1978, la balance commerciale présente un solde positif de 8,7 milliards de deutschemarks contre 8,9 milliards pour la période correspondante de 1977. La balance des comptes courants s'est, elle, soldée par un excédent de 3,2 milliards de deutschemarks contre 2,4 milliards pour les trois premiers mois de 1977.

# AFFAIRES

## Si tous les chimistes européens pouvaient se donner la main...

*La réglementation communautaire sur les ententes doit être modifiée afin de permettre aux chimistes européens d'unir leurs efforts, au lieu de les disperser, et d'harmoniser leurs politiques, aussi bien en ce qui concerne les investissements que la réduction des capacités de production rendue nécessaire par la crise.*

*Pour M. Alexandre Mallat, président du directoire d'ATO-Chimie, filiale à 50/50 des groupes pétroliers Elf-Aquitaine et Total, ce n'est qu'au prix d'une telle concertation que l'industrie chimique européenne parviendra à surmonter ses difficultés. Ce langage n'est pas entièrement nouveau, mais c'est la première fois qu'un chef d'entreprise le tient avec une telle solennité.*

*La situation serait-elle si grave ? Pour M. Mallat, outre la question des surcapacités de production qu'il faudra bien gérer en commun les dangers qui menacent l'industrie chimique du vieux continent sont au nombre de trois. Le premier a trait aux échanges intracommunautaires. Le patron d'ATO-Chimie estime que ce commerce artificiel, entretenu et développé à dessein par chacun des neuf pays de la C.E.E. dans le seul but de pousser les exportations, est malsain. « Il est davantage une source d'appauvrissement qu'une source de richesse. » Le second danger vient des pays du Comecon, qui, suréquipés, grâce aux bons soins des pays occidentaux (ils comptent désormais pour 22 % dans la production chimique mondiale contre 26 % à l'Amérique du Nord), ont pris dans le commerce international des produits chimiques une place grandissante et déversent, en raison de leurs technostructures très particulières, des masses de produits sur le marché européen à des prix de dumping. Ainsi l'éthylène soviétique arrive-t-il sur le marché allemand à 40 % au-dessous des prix internationaux.*

*Le troisième danger n'est pas moins grand. Ayant accès à une énergie et à une matière première 20 % moins chères qu'en Europe, les firmes américaines, incapables de développer leurs ventes sur leur propre territoire, se rabattent sur l'Europe en y proposant, elles aussi, leurs marchandises à bas prix. Le cas du styrène (produit de base employé notamment dans la fabrication de polystyrène et de fibres polyesters) est typique. Le styrène américain est cédé au départ des ports du Golfe à 340 dollars la tonne, alors que le prix international est voisin de 430 dollars. « Les cartes sont biseautées », a expliqué M. Mallat, par suite de la baisse du dollar (7,5 % en un an) et à cause des disparités de droits de douanes existant sur ce produit : 25,6 dollars la tonne en Europe, 734 dollars aux Etats-Unis, dont 37,4 dollars dus à l'American Selling Price. Avec un coût de transport de 15 dollars la tonne, le styrène arrive en Europe à 381 dollars. Les Américains et les Canadiens, qui se sont engouffrés dans ce créneau, sont largement gagnants. Le préjudice causé à l'industrie chimique européenne est chiffré à 7,5 millions de dollars par mois. Il n'est pas seulement financier mais aussi générateur de chômage.*

*Pour faire face à cette triple menace, l'Europe de la chimie doit s'organiser estime M. Mallat. Il n'est pas seul à le penser. Mais le dernier mot appartient à Bruxelles.*

*Des contacts ont déjà été pris, qui témoignent de l'intérêt manifesté par les autorités communautaires pour une telle action. Mais l'on se refuse pour l'instant à brûler les étapes, vu l'énormité des problèmes à résoudre avant de parvenir à un accord viable, et, surtout, l'on attend, avant de s'engager plus à fond, de juger les résultats de l'accord multifibre. L'Europe de la chimie n'est, semble-t-il, pas pour demain.*

ANDRÉ DESSOT.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + Bas | + Haut | Rep. + ou Dép. — | | Rep. + ou Dép. — | | Rep. + ou Dép. — | |
| $ E.-U. | 4,6150 | 4,6200 | + 60 | + 90 | + 70 | + 120 | + 170 | + 240 |
| $ can. | 4,0730 | 4,0850 | + 10 | + 60 | + 11 | + 50 | — 50 | + 50 |
| Yen (100). | 2,0450 | 2,0495 | + 108 | + 150 | + 200 | + 250 | + 500 | + 580 |
| D. M. | 2,2200 | 2,2270 | + 100 | + 140 | + 160 | + 200 | + 550 | + 620 |
| Florin | 2,0780 | 2,0850 | + 50 | + 90 | + 130 | + 170 | + 380 | + 460 |
| F. B (100). | 14,2850 | 14,3270 | + 350 | + 560 | + 550 | + 750 | +1550 | +1850 |
| F. S. | 2,3480 | 2,3560 | + 160 | + 190 | + 270 | + 330 | + 850 | + 930 |
| L. (1 000). | 5,3140 | 5,3290 | — 300 | — 150 | — 520 | — 400 | —1500 | —1200 |
| £ | 8,3800 | 8,4000 | — 180 | — 100 | — 250 | — 150 | — 600 | — 450 |

## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| D. M. | 3 1/2 | 3 3/4 | 3 1/4 | 3 3/4 | 3 1/4 | 3 3/4 | 3 1/2 | 4 |
| $ E.-U. | 20 | 20 1/2 | 6 3/4 | 7 | 7 1/4 | 7 3/4 | 7 3/4 | 8 |
| Florin | 2 | 2 1/2 | 4 | 4 1/2 | 4 | 4 1/2 | 4 1/4 | 4 3/4 |
| F. B. (100). | 5 | 5 1/2 | 5 1/4 | 5 3/4 | 5 3/4 | 6 1/4 | 6 1/4 | 6 3/4 |
| F. S. | 1/8 | 3/8 | 1/2 | 1 | 1/2 | 1 | 1 | 1 1/2 |
| L. (1 000). | 18 | 20 | 13 | 14 | 13 | 14 | 13 | 14 |
| £ | 12 | 14 | 9 3/4 | 10 1/4 | 9 1/2 | 10 | 9 3/4 | 10 1/4 |
| Fr. franç. | 8 1/2 | 8 3/4 | 8 3/4 | 9 1/4 | 9 | 9 1/2 | 9 1/2 | 10 |

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



## La société Isorel va fermer deux de ses cinq usines de panneaux de particules

La société Isorel, l'une des principales filiales du groupe Nobel-Bozel (peintures Duco et Valentine, électro-métallurgie, explosifs et plastiques), va fermer deux usines de panneaux de particules sur les cinq qu'elle exploite : celle de Trie-Château, près de Gisors, et celle de Seyssel, dans l'Ain. Le reclassement des ouvriers licenciés posera des problèmes, surtout à Seyssel, où il n'existe guère de possibilités. En même temps, les frais généraux administratifs et commerciaux seront comprimés, ce qui se traduira par le licenciement de 70 personnes au siège et dans les délégations régionales, les effectifs globaux de la société étant ainsi ramenés à 1 840 personnes (— 10 %). De plus, la gestion de deux usines, celle de Lure (Haute-Saône) et celle de Fontenet, en Charente-Maritime, dont les activités sont spécifiquement destinées à l'industrie du meuble et se traduisent par des pertes importantes dans leur forme actuelle, sera dotée d'une large autonomie.

Enfin, Nobel-Bozel, société mère, fait abandon des avances consenties à sa filiale Isorel à hauteur de 80 millions de francs sur 125 millions. En annonçant ces décisions, M. Claude-Alain Sarre, qui avait quitté l'été dernier la présidence de la Lainière de Roubaix pour devenir en septembre suivant directeur général de Nobel-Bozel, puis président, en février 1978, donne le coup d'envoi à la réorganisation industrielle d'un groupe en proie à de graves difficultés, précisément du fait d'Isorel. Cette société, spécialisée depuis 1933 dans la fabrication de panneaux de fibres de bois par feutrage à haute pression, bien connue du public, s'était lancée ultérieurement dans celle de panneaux de particules par agglomération de débris de bois et de résine sous forte pression. A partir de 1973, Isorel avait même procédé, comme ses concurrents Rougier et Leroy, à de gros investissements dans ce secteur, dont l'expansion, liée à celle du bâtiment, était forte. Hélas ! à partir de 1974, un retournement de tendance se produisit, en liaison avec la crise du pétrole et celle du bâtiment. La capacité de production devint supérieure de 30 % à la demande, et une concurrence féroce s'est développée, au point de ramener le prix de vente de l'indice 100 au deuxième trimestre 1974 à 85 actuellement.

### Le poids des « petits »

De plus, la structure de la profession est très particulière : sur les 2 millions de mètres cubes de panneaux de particules produits annuellement en France, 60 % le sont par des grandes sociétés, essentiellement Isorel (14 %), Leroy et Rougier (16 % à 17 % chacun), Landex (7 % à 8 %), Bois déroulés de l'Océan (5 % à 7 %), et 40 % par des « petits ». Ces derniers, généralement peu endettés, ont un fonctionnement très souple et très efficace, apparenté à celui des fameux « Bresciani » italiens, qui font régner la terreur sur le marché européen des ronds à béton. Comme, après tout, une usine de panneaux de particules ne comporte qu'une unité de bâchage de bois, d'un mélange et d'une presse à haute pression, les « petits », par les rabais qu'ils peuvent consentir, annihilent tout effort des « gros » pour raffermir les prix de vente, sans oublier les Belges, dont l'usine de Courtrai (50 % de la production française) représente une menace permanente.

Dans ces conditions, malgré la perspective de la liberté rendue aux prix et d'une légère amélioration dans le bâtiment, le seul moyen qui s'offre aux firmes les plus importantes est une réduction de leur capacité de production. La société Isorel va y procéder, à raison de 25 %, en espérant qu'elle sera imitée par ses concurrents, dont la situation est meilleure dans la mesure où leurs fabrications sont plus diversifiées. Ce n'est pas le cas pour Isorel, dont les pertes ont atteint 15 % du chiffre d'affaires en 1977 (80 millions de francs) et mis en danger la maison mère Nobel-Bozel. Cette dernière, sous la pression des banques (essentiellement le Crédit commercial de France), inquiètes de la montée de l'endettement, a dû procéder en février dernier à une augmentation de capital massive, correspondant aux pertes d'Isorel, opération qui a consacré la quasi-éviction du groupe familial Roussel, dont la participation a été ramenée de 42 % à 24 %, contre 47 % pour le Crédit commercial et l'IDI, 11 % pour Hœchst et 18 % pour le public.

FRANÇOIS RENARD.

● *M. François Perroux*, professeur honoraire au Collège de France et président de l'Institut de sciences mathématiques et économiques appliquées, vient de recevoir, au Collège de France, l'hommage de ses amis, qui lui ont remis un livre de « Mélanges » de ses œuvres. Trois discours ont été prononcés à cette occasion : ceux de MM. Raymond Barre, premier ministre, Alain Horeau, administrateur au Collège de France, et du professeur Henri Bartoli, auxquels a répondu M. François Perroux.



# AGRICULTURE

*La négociation agricole de Luxembourg*

## La détermination de M. Méhaignerie paraît fléchir

De notre correspondant

Luxembourg. — La négociation agricole européenne de printemps en est encore dans sa phase préliminaire : celle des contacts bilatéraux au cours desquels la Commissions et les délégations s'efforcent discrètement de rapprocher les points de vue. Les vrais assauts commenceront probablement mercredi soir 26 avril, après que la Commission aura déposé sur la table des propositions pour régler les points les plus politiques du débat. Mardi 25 avril, M. Gundelach, le commissaire chargé des affaires agricoles, a reçu successivement les ministres, en commençant par M. Méhaignerie, avec lequel il s'est entretenu pendant près de deux heures. Le ministre français a eu également de longues conversations avec ses collègues italien et néerlandais. Avec M. Marcora, il cherche un terrain d'accord sur le vin : la France veut mettre ses producteurs à l'abri contre des importations massives à bas prix ; les Italiens entendent tirer parti sans trop de contraintes ni de discipline des avantages naturels dont bénéficient leurs viticulteurs. Ces deux points de vue pourraient se révéler moins inconciliables qu'il y paraît au premier abord.

Ces contacts bilatéraux occasionnent parfois des surprises. Ainsi les certitudes des Français concernant la nécessité de réduire de moitié la base de calcul des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) appliquée au porc semblent s'être évanouies. Ils n'affirment plus comme hier qu'ils ont là un dossier imparable : c'est que les Néerlandais leur ont démontré, chiffres à l'appui, que leurs producteurs de porcs touchaient à peu de chose près le même prix que les producteurs français, et que les M.C.M. (subventions à l'importation en France) allaient pour l'essentiel dans la poche des négociants... De ce fait, les Pays-Bas sont prêts à envisager seulement un abattement de 5 % des M.C.M., ce qui est évidemment loin des 50 % réclamés par M. Méhaignerie !

La délégation française a également « encaissé » l'argument selon lequel les producteurs danois, contrairement à leurs homologues bénéluxiens, utilisent des céréales dans la ration alimentaire qu'ils donnent à leurs porcs, non pas — ce qui justifiait la thèse de l'abattement des M.C.M. — des produits de substitution importés à bas prix (manioc thaïlandais et soja). « *Sur l'abattement des M.C.M. porc, nous serons inflexibles* », répétait voici peu M. Méhaignerie, qui reconnaît maintenant qu'« *il y a d'autres voies à prospecter* ». Bref, la vie et la négociation communautaires se révèlent parfois une affaire plus complexe que ne porte à le croire la lecture des dossiers préparés rue de Varenne...

PHILIPPE LEMAITRE.

## Le revenu brut des exploitants a augmenté de 1,7 % en 1977

**Le revenu brut en valeur réelle des exploitant agricoles a augmenté de 1,7 % en 1977. Tel est le résultat des calculs de la commission des comptes de l'agriculture, qui devait se réunir ce mercredi 26 avril en début d'après-midi. Le compte prévisionnel qui, en novembre dernier (« le Monde » du 23 novembre 1977), aboutissait à un taux d'augmentation de 3,1 % a donc été révisé en baisse.**

Quels éléments ont amené les comptables nationaux à modifier ainsi leurs premières appréciations ? Les récoltes de céréales et des fruits et légumes ont été au total légèrement plus abondantes et leurs prix plus élevés que prévu. En revanche, les résultats des plantes industrielles (betteraves, oléagineux, tabac), des vins et autres productions végétales, ainsi que l'ensemble des produits animaux ont été plus médiocres qu'on ne l'escomptait en novembre dernier. Bref, la valeur de l'ensemble des produits livrés par les agriculteurs (131 201 millions de francs) a été inférieure de 835 millions de francs au chiffre donné alors. La valeur des consommations intermédiaires (aliments pour animaux, engrais, énergie, entretien...) a également été révisée en baisse avec le montant des salaires et des cotisations sociales versés par les agriculteuprs. D'un autre côté, le montant des subventions effectivement versées a été inférieur, de même que celui des impôts.

Finalement, le revenu brut agricole a atteint 63 705 millions de francs, au lieu de 64 344 millions de francs annoncés préalablement. La progressinon n'est donc plus que de 7 % au lieu de 9,8 %. Compte tenu d'une hausse générale des prix de 8,4 % (au lieu de 9,1 %) et d'une diminution du nombre des exploitants de 2,9 % (au lieu de 2,7 %), il reste à chaque « *exploitant moyen* » un revenu réel en augmentation de 1,7 %. Les 3,1 % annoncés en novembre avaient passablement gêné les organisations professionnelles paysannes, qui avaient dû modérer leur revendication de revenu. Elles avaient même dû accepter que le démantèlement des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) européens ne soient pas appliqués dès le 1er janvier 1978. Ce 1,7 % les met en meilleure position au moment où les ministres de l'agriculture des Neuf entament leur marathon annuel pour la fixation des prix de campagne.

Les comptables ont néanmoins constaté que « *l'année 1977 marque un retour à la structure interne de la production agricole plus conforme à celle antérieure aux perturbations des dernières années : sur l'ensemble de la période 1970-1977, ce sont les grandes cultures (céréales et plantes industrielles) qui ont le plus progressé (respectivement 41,7 % et 27,5 %), tandis que les productions de viande et de produits animaux (essentiellement le lait) ont évolué de façon très voisine (14 % en moyenne) à un rythme nettement inférieur* ».

En outre, les experts estiment que la diminution du nombre des exploitants a été de 3,2 % entre 1970 et 1975, et de 2,9 % depuis lors, au lieu du taux de 2,7 % habituellement retenu. Ils ont donc révisé les chiffres retraçant l'évolution des revenus agricoles réels par exploitant. Au total, par rapport à 1970, la hausse de ce revenu a été de 22,2 %, soit en moyenne 2,9 % par an (contre 3,99 % entre 1960 et 1977).

● *L'aide alimentaire de la C.E.E.* — Le conseil des ministres de la C.E.E. chargé du développement a décidé mardi 25 avril que les Neuf fourniront en 1978 aux pays en voie de développement non associés 150 000 tonnes de lait en poudre et 45 000 tonnes de butter oil (beurre liquide pour l'exportation). En outre, jusqu'en 1985, la C.E.E. livrera à l'Inde, en association avec la Banque mondiale 31 000 tonnes de poudre de lait et 13 000 tonnes de butter oil.

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



## GROUPE VICTOIRE

## (ABEILLE ET PAIX)

### FRANCE

Les conseils d'administration des trois principales filiales françaises l'Abeille-Paix Igard, l'Abeille-Paix Vie, l'Abeille-Paix Réassurances se sont réunis le 20 avril pour arrêter les comptes de l'exercice 1977 qui seront soumis aux assemblées générales convoquées le 19 juin.

Les éléments essentiels de ces comptes sont indiqués dans le tableau suivant :

en millions de francs

| | Abeille-Paix Igard | | Abeille-Paix Vie | | Abeille-Paix Réassurances | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | % augment. 1977/1976 | | % augment. 1977/1976 | | % augment. 1977/1976 |
| *Chiffres d'affaires* | 1.953,6 | 12,1 | 404,2 | 24,7 | 734,2 | 42,7 |
| Provisions techniques au 31 décembre | 3.592,3 | 12,6 | 1.187,7 | 22,5 | 810,7 | 29,1 |
| Résultats d'exploitation | 45,9 | 15,6 | 22,1 | 32,1 | 14,1 | 125,7 |
| Bénéfices nets | 24,9 | 29,3 | 12,6 | 24 | 10 | 77 |

#### ABEILLE PAIX IGARD

Le rapport sinistres à primes n'a pas sensiblement varié d'un exercice à l'autre. Contrairement à ce qui s'était passé au cours des exercices précédents, la progression des frais généraux a été relativement modérée et inférieure à celle des primes. Enfin les produits financiers nets de charges ont connu, cette année encore, une augmentation importante. La conjonction de ces trois éléments explique la hausse du résultat d'exploitation.

Le Conseil proposera à l'assemblée l'affectation aux réserves d'une somme de 12 millions de francs et la distribution aux actionnaires de 11,5 millions de francs, ce qui représente un dividende net de 11,50 F par action contre 10 F l'an dernier, le report à nouveau passant de 5.027.000 F à 6.382.000 F.

#### ABEILLE PAIX VIE

La croissance des primes a été surtout importante dans la branche des contrats collectifs et dans celle des contrats individuels basés sur des parts de sociétés à capital variable, notamment de sociétés civiles immobilières. Comme pour l'Abeille-Paix Igard la progression des résultats est due pour une large part à celle des produits financiers.

Le conseil proposera à l'assemblée générale l'affectation d'une somme de 3.549.154 F à la réserve de garantie, d'une somme de 3 millions de francs à la réserve pour éventualités et la distribution aux actionnaires de 5.850.000 F, soit un dividende net de 9,75 F par action contre 8,50 F l'an dernier, le report à nouveau passant de 2.815.000 F à 3.039.000 F.

#### ABEILLE PAIX RÉASSURANCES

L'augmentation très importante du chiffre d'affaires résulte pour une part de la prise en compte pour la première fois des primes cédées par l'Abeille-Paix Igard. Abstraction faite de cet élément, l'augmentation est d'un peu plus de 13 % (et à parités de changes constantes d'un peu moins de 18 %).

La progression des résultats est très satisfaisante mais le conseil a souhaité, d'une part tenir compte des aléas inhérents à l'activité de réassurance, d'autre part renforcer les fonds propres de cette société dont la croissance a été forte au cours des derniers exercices. Il proposera donc à l'assemblée de limiter la distribution à 3 millions de francs, soit un dividende net de 10 F par action analogue à celui de l'an dernier et d'affecter une somme de 7 millions de francs aux réserves, le report à nouveau demeurant pratiquement inchangé.

### ETRANGER

Les comptes des filiales et participations étrangères ne sont pas encore tous définitivement arrêtés, mais il est d'ores et déjà acquis que les bénéfices et les distributions exprimés en monnaies nationales seront partout en progression sensible. Il convient toutefois de noter que la traduction en francs français dans les résultats consolidés du groupe et dans les revenus de la société holding fera apparaître dans certains cas (Canada, Espagne, Italie) des comparaisons moins favorables en raison de l'évolution des parités de change.

Par ailleurs le groupe poursuit sa diversification à l'étranger et deux nouvelles opérations sont intervenues depuis le début de la présente année :

— Une participation de l'Abeille-Paix Igard de 10 % dans le Pool d'assurances « New American Managers » opérant aux U.S.A. et qui devrait réaliser en 1978 un chiffre d'affaires brut inférieur à 80 millions de dollars. Ce pool, constitué sous l'égide d'American International Group, souscrit sur le marché des Etats-Unis pour le compte de ses membres qui sont, outre le groupe américain lui-même, la Colonia Versicherung Aktiengesellschaft d'Allemagne ; les Assurances Générales de Belgique ; la Societa Assucuratrice Industriale d'Italie ; la Nichido Fire and Marine Insurance Co. Ltd pour le Japon ; la South British Insurance Cy Ltd de Nouvelle-Zélande.

L'Abeille-Paix Igard pourra ainsi, moyennant un dépôt aux Etats-Unis de 5 millions de dollars, opérer dans ce pays, sous son propre nom, aux côtés de partenaires internationaux de grande qualité.

— La constitution d'une société d'assurance libanaise, la Société Franco-Arabe d'Assurances et de Réassurances, dans laquelle la Compagnie Financière du Groupe Victoire détient 45 % du capital de 3 millions de livres libanaises aux côtés de la Banque Libano Française (10 %), filiale du Groupe de Suez, et d'importants groupes commerciaux libanais.

## CRÉDIT COOPÉRATIF

### COOPABAIL

Etablissement du groupe du Crédit coopératif spécialisé dans la location longue durée des véhicules de tourisme et bateaux de plaisance, COOPABAIL a connu une activité 1977 très satisfaisante. Le montant des contrats conclus s'est élevé à 56,4 millions de F, en progression de 35 % par rapport à 1976.

Le total du bilan s'élève à 102 013 361 F et les immobilisations nettes, destinées à la location représentent 86 512 587 F H.T. après 51 080 345 F d'amortissements. Le capital atteint 16 580 300 F au 31 décembre.

Le montant des loyers encaissés au cours de l'exercice atteint 48 601 500 F, en augmentation sensible par rapport à 1976, permettant de dégager un bénéfice net de 514 096 F après 29 486 333 F de dotation aux amortissements et paiement de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 805 037 F.

### COOPAMAT

Etablissement financier du groupe Crédit coopératif spécialisé dans le financement en crédit bail des équipements et matériels professionnels, COOPAMAT a retrouvé un bon niveau d'activité en 1977 puisque le montant des contrats conclus s'est élevé à 63 853 000 F, en progression de 24 % par rapport à 1976.

Au 31 décembre, le montant des immobilisations nettes était de 182 934 983 F H.T. après 165 765 291 F d'amortissements, le total du bilan s'établissant à 208 170 220 F. Le capital atteint 28 859 150 F.

Le montant des loyers encaissés au cours de l'exercice atteint 94 694 342 F (+ 9,6 %), ce qui permet de dégager un bénéfice net de 256 533 F après 63 684 473 F de dotation aux amortissements et paiement de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 296 773 F.

## AUSSEDAT-REY

Le conseil d'administration de la société a arrêté les comptes de l'exercice 1977, qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire du 21 juin 1978.

Après 49 000 000 de francs d'amortissements, 7 600 000 francs de provisions à caractère exceptionnel et reprise de 16 000 000 de francs sur la provision pour fluctuation des cours, la perte de l'exercice de 15 470 000 francs contre 62 060 000 francs en 1976.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée d'apurer la perte de l'exercice et le report à nouveau antérieur négatif de 49 564 000 francs par prélèvement sur la prime d'émission et de fusion et de ne pas distribuer de dividendes au titre de l'exercice 1977.

L'activité industrielle et commerciale s'est améliorée au début de l'exercice 1978, mais les prix sont encore perturbés par la situation internationale des pâtes à papier.

## Compagnie de l'Est-Asiatique S.A.

(Aktieselskabet Det Østasiatiske Kompagni)

### AUGMENTATION DE CAPITAL

de Krd 500 000 000 à Krd 765 000 000.

**ATTRIBUTION GRATUITE**

à concurrence de Krd 125 000 000 à partir du 20 avril 1978.

aux propriétaires des actions actuelles à raison d'UNE action nouvelle pour QUATRE actions possédées.

**et EMISSION EN NUMÉRAIRE**

à concurrence de Krd 140 000 000

**PRIX D'ÉMISSION :** 105 % soit Krd 52,50 par action de Krd 50 (*)

**SOUSCRIPTION :** réservée aux propriétaires des actions actuelles, à raison d'UNE action nouvelle pour QUATRE actions possédées et réservée, à concurrence de Krd 15 000 000, aux collaborateurs de la Société.

**DURÉE DE LA SOUSCRIPTION :** du Jeudi 20 Avril au Jeudi 11 Mai 1978.

**JOUISSANCE :** Les actions attribuées et nouvellement émises auront droit au dividende intégral de 1978, au même titre que les actions anciennes.

**COTATION :** Droits d'attribution et de souscription négociables, et cotés en Bourse de Paris

*Admission des actions nouvelles à la Cote dès que possible.*

(*) 1 krd : 0,8 F environ.

BALO du 10 Avril 1978
VISA COB N° 78-20 du 4 avril 1978

THE EAST ASIATIC COMPANY

S.A. Danoise
au Capital de Krd 500 000 000

Siège social : Holbergsgade, 2
COPENHAGUE - Danemark

Établissement domicile en France : CRÉDIT LYONNAIS

## LES SICAV DE LA BANQUE ROTHSCHILD

au 31 mars 1978

| | ROTHSCHILD EXPANSION | | LAFFITTE RENDEMENT | | LAFFITTE TOKYO | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | F | % | F | % | F | % |
| Actions françaises | 87 001 077 | 21,41 | 4 675 476 | 4,71 | — | — |
| Obligat. françaises | 127 676 200,99 | 31,41 | 41 825 203,54 | 45,12 | 21 259 060 | 22,81 |
| Actions étrangères | 128 899 024,50 | 31,71 | — | — | 55 512 193,66 | 59,55 |
| Obligat. étrangères | 41 313 225 | 10,16 | 40 192 790,55 | 40,48 | — | — |
| Liquidités | 21 582 634,82 | 5,31 | 12 601 130,74 | 12,69 | 16 445 794,45 | 17,64 |
| ACTIF NET | 406 472 162,31 | 100 | 99 294 600,83 | 100 | 93 217 048,11 | 100 |
| VALEUR LIQUID. | 257,21 | | 101,66 | | 208,17 | |

GROUPE REVILLON

## RÉVILLON FRÈRES

Le 7 avril 1978, le conseil d'administration a arrêté les comptes de 1977. Après l'étape importante franchie en 1976, le groupe, au cours de l'exercice écoulé, a marqué de nouveaux progrès.

En consolidé, le chiffre d'affaires est passé de 720 250 000 F à 872 774 000 F (+ 21,2 %) ; le bénéfice net, hors plus-values, minoritaires exclus, de 32 434 384 F à 36 855 608 F, soit par action de 30,24 F à 34,37 F (+ 13,6 %) ; le bénéfice net, plus-values comprises, de 36 856 000 F à 39 025 000 F ; le cash flow de 51 931 502 F à 61 877 945 F, soit par action de 48,43 F à 57,70 F (+ 19,2 %) ; la situation nette de 275 075 541 F à 312 468 812 F, soit par action de 256,053 F à 291,041 F (+ 13,6 %).

Au niveau de Revillon Frères, société-mère du groupe, le bénéfice net qui était, en 1976, de 18 901 000 F, s'est élevé à 23 949 000 F en 1977. Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale convoquée le 16 juin prochain, de fixer le montant du dividende net à 14 154 030 F, contre 7 291 470 F au titre de l'exercice 1976 (+ 94,1 %). Ramené à une action, il sera de 13,20 F auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 6,60 F. Un acompte de 3,20 F a déjà été mis en paiement le 16 janvier 1978, le solde de 10 F sera payé en juillet prochain.

GROUPE PALUEL-MARMONT

## SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT ET DE GESTION

S.I.C.A.V.

L'assemblée générale ordinaire, réunie, le vendredi 21 avril 1978, sous la présidence de M. Roger Paluel-Marmont, a approuvé les comptes de l'exercice 1977 et fixé le montant global du dividende à 9,12 F par titre dont : coupons 8 F, — et impôts déjà payés au Trésor (avoirs fiscaux) 1,12 F.

Au cours de cette assemblée générale, la cooptation comme administrateur de M. Gian-Luca Salina Amorini, faite en cours d'exercice par le conseil d'administration, a été ratifiée. Par ailleurs, M. Jean-Marie Paluel-Marmont, directeur général de la société, a été nommé administrateur. Enfin, le mandat de la Compagnie Lebon a été renouvelé.

Au cours d'une séance qui a suivi l'assemblée générale, le conseil d'administration a fixé au mercredi 10 mai 1978 la date de mise en paiement du dividende.

## ÉPARGNE - UNIE

SICAV DU CREDIT AGRICOLE

L'assemblée générale mixte, réunie le 20 avril 1978, sous la présidence de M. Jacques Lallemant, a approuvé les comptes de l'exercice 1977 et décidé la répartition d'un dividende net de 12,40 F, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 2,05 F, pour former un revenu global unitaire de 14,45 F.

Elle a par ailleurs décidé de réduire de six à trois ans la durée du mandat des administrateurs et renouvelé le conseil en totalité pour cette durée. Elle a également nommé administrateur M. Charles Achach.

Le conseil d'administration qui s'est réuni à l'issue de l'assemblée générale a réélu aux fonctions de président M. Jacques Lallement et de vice-président M. Jacques d'Hemery.

Enfin, le conseil a fixé au 22 avril 1978 la date de mise en paiement du dividende à la Caisse nationale de crédit agricole et dans l'ensemble des bureaux des Caisses régionales de crédit agricole mutuel contre remise des coupons nos 15 et 16.

Les actionnaires de la Sicav pourront réinvestir en actions Epargne-Unie le dividende net en franchise totale de droit d'entrée jusqu'au 21 juillet 1978.



## Société privée de gestion financière et foncière S.P.G.F.

Le conseil d'administration de la Société privée de gestion financière et foncière « S.P.G.F. » qui s'est réuni le 17 avril 1978, a procédé à l'examen et à l'arrêté des comptes de l'exercice 1977 clos le 31 décembre 1977.

L'année 1977 est le premier exercice de la nouvelle entité née de l'absorption de la Rente foncière par la Société privée de gestion financière.

Rappelons que cette fusion à effet du 1er janvier 1977 avait été décidée par les assemblées générales extraordinaires des actionnaires des deux sociétés réunies les 19 et 21 décembre 1977.

Le bénéfice net de l'exercice après amortissement et provisions, s'élève à 12 857 926,13 F. Compte tenu du report antérieur de 3 908 901,32 F, le solde disponible du compte de pertes et profits s'élève donc à 16 766 827,45 F.

Sur ce montant, il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire qui se réunira le 30 mai 1978, la distribution d'un dividende global de 8 578 500 F représentant net 35 F à chacune des deux cent quarante-cinq mille cent actions composant le capital social ; compte tenu de l'avoir fiscal de 17,50 F, le dividende global s'élève donc à 52,50 F.

Pour ce qui concerne les anciens actionnaires de la Rente foncière, rappelons que cette dernière avait distribué le 30 juin 1977, au titre de l'exercice 1976, un dividende net de 24,50 F.

Depuis cette date, il a été procédé sur le titre Rente foncière aux opérations suivantes :

— Le 12 août 1977, attribution gratuite de trois actions pour deux anciennes détenues ;

— A la suite de la fusion S.P.G.F.-Rente foncière, échange de treize actions Rente foncière contre cinq actions S.P.G.F. ;

— Le calcul de la parité du coupon net 1977 Rente foncière, s'établit donc comme suit :

$$\frac{(24{,}50\ F \times 2)}{5} \times \frac{(13)}{5} = 25{,}48\ F$$

C'est donc 25,48 F qu'il convient de comparer à 35 F, distribution proposée, pour mesurer la progression du dividende de l'ancien actionnaire de la Rente foncière, soit une majoration de 37 %.

Les opérations d'échange des actions Rente foncière contre des actions S.P.G.F. à raison de treize actions « Rente foncière » coupon 32 attaché contre cinq actions S.P.G.F. coupon 1 attaché (dividende exercice 1977) débuteront le 15 mai prochain. Par ailleurs, les actions de la Société privée de gestion financière et foncière « S.P.G.F. » seront inscrites au hors cote de la Bourse de Paris à cette même époque.

## CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Les actionnaires du Crédit industriel et commercial se sont réunis le 25 avril à Paris en assemblées générales ordinaire et extraordinaire sous la présidence de M. Christian de Lavarene. Toutes les résolutions proposées par le conseil d'administration ont été adoptées.

L'assemblée générale ordinaire a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1977, qui font ressortir un bénéfice net de 40 718 504,53 francs auxquels s'ajoutent 1 094 724,07 francs provenant de plus-values nettes à long terme.

Pour l'exercice 1976, le bénéfice net s'était élevé à 39 370 718,28 francs et les plus-values nettes à long terme à 186 761,91 francs.

Un dividende net de 7 francs par action, assorti d'un avoir fiscal (impôt payé d'avance au Trésor) de 3,50 francs, contre 6,50 francs plus 3,25 francs au titre de l'exercice précédent, sera mis en paiement à partir du 5 mai 1978 moyennant estampillage du certificat nominatif ou détachement du coupon numéro 6.

L'assemblée a renouvelé le mandat d'administrateur de M. Emile Spielrein, et nommé administrateur M. Jean-Marie Fourier, en remplacement du baron Charles-Emmanuel Janssen, qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat. M. François Perigot a été élu censeur.

Une assemblée extraordinaire a ensuite renouvelé pour cinq ans l'autorisation donnée au conseil d'administration d'augmenter le capital social en une ou plusieurs fois sur ses seules décisions, dans la limite de 500 millions de francs au maximum.

Dans la séance qu'il a tenue après les assemblées, le conseil a pris acte avec regret de la décision de M. Christian de Lavarene de ne pas demander le renouvellement de son mandat de président, et, sur sa proposition, a élu pour lui succéder dans ces fonctions, M. Dominique Chatillon, précédemment directeur général.

M. Christian de Lavarene, qui demeure administrateur, a été nommé président d'honneur.

M. Dominique Chatillon a fait part au conseil de son intention d'assumer personnellement, en même temps que la présidence, la charge de la direction générale.

## Société Générale de Banque
## Generale Bankmaatschappij



**La Société Générale de Banque vient de publier son rapport annuel qui a été présenté à l'Assemblée Générale le 25 avril 1978.**

| | au 31/12/1976 | au 31/12/1977 | % |
|---|---|---|---|
| Total du bilan | 586.842.158.319 | 652.004.063.368 | + 11,1 % |
| Montant des dépôts et bons de caisse | 359.389.276.055 | 397.930.523.289 | + 10,7 % |
| Dépôts des Banquiers | 166.839.624.016 | 192.235.577.768 | + 15,2 % |
| Crédits à décaissement et par signature utilisés par le secteur privé | 340.295.852.062 | 375.241.659.097 | + 10,3 % |
| Valeurs des effets et fonds publics | 165.718.313.276 | 191.564.431.447 | + 15,6 % |
| Frais généraux hors impôts des sociétés | 15.910.251.946 | 18.008.434.983 | + 13,2 % |

Le cash flow brut de l'exercice atteint F 4.369 millions. Après déduction de la dotation aux amortissements sur immeubles, valeurs mobilières et créances de F 2.004 millions, ainsi que de l'impôt des sociétés de F 770 millions, le solde bénéficiaire de l'exercice s'élève à F 1.595 millions, en progression de 9,7 %. Il comprend un virement à la réserve disponible de plus values immunisées de F 69 millions et un bénéfice net répartissable de F 1.526 millions.

Le Conseil d'Administration a proposé à l'Assemblée Générale le paiement d'un dividende de F 204 net de précompte mobilier aux 4.935.477 actions existantes, contre F 189 l'année précédente.

*QUELQUES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 1977*

**Au service des particuliers**
- *22.000 ménages ont fait appel au Plan et Prêt logement.* Succès aussi pour la formule Prêt d'aménagement du home.
- Lancement à Liège et à Gand, avec le Crédit Communal de Belgique du "Mister Cash", guichet automatique fonctionnant 24 heures sur 24.

**Au service des entreprises**
- Contribution à la relance économique des PME, plus particulièrement dans le domaine des exportations.
- *Participation aux émissions d'actions de trois grandes sociétés du* secteur de l'électricité (EBES, INTERCOM et UNERG).
- Participation active à l'émission publique et au lancement privé de divers emprunts obligataires notamment ceux de la Fabrique Nationale et de Distrigaz.

**Au service des pouvoirs publics**
- Prise ferme et placement des emprunts d'Etat et des pouvoirs subordonnés à raison de F 71 milliards.
- Intervention pour F 675 millions dans le placement d'un emprunt de F 1,5 milliard émis par la BEI (Banque Européenne d'Investissement).
- Direction de l'émission de 75 millions de dollars USA pour la Société Nationale de Crédit à l'Industrie.

**Commerce extérieur**
- *Organisation de deux missions commerciales, l'une aux Emirats* Arabes Unis et à Qatar, l'autre en République Populaire de Chine et à Hong Kong.
- Crédits de diverses formes pour des acheteurs étrangers de biens d'équipement d'origine belge pour un montant de F 16 milliards dont plus de F 4 milliards destinés à financer la construction en Algérie d'une *filature et d'une cockerie.*
- Financement de fournitures belges destinées à deux sucreries en Côte d'Ivoire, un complexe pétrochimique au Portugal, une cimenterie en Bolivie et un complexe pour la liquéfaction de gaz naturel.
- Octroi de crédits en euro-devises qui ont facilité l'obtention de marchés importants par des fournisseurs belges, notamment en Corée du Sud, en Pologne, en Algérie, à Dubaï et en R.D.A.

**Emissions internationales**
- Placement d'une émission de US dollars 40.000.000 pour Mafina, filiale de Petrofina.
- Co-direction de 48 émissions internationales représentant 17 % du montant total émis.

**Filiales et représentations**
- Elargissement des moyens d'action de plusieurs filiales propres - *notamment la Banque Belge Ltd et la Banque Belge (France)* - ou détenues en commun par la European Banks International (EBIC).
- Augmentation de la contribution des affiliations aux résultats globaux de la Banque.
- L'ensemble des moyens investis par la Banque dans ses affiliations et autres participations à l'étranger atteint 25 % environ de ses fonds propres.

**Personnel**
Effort exceptionnel sur le plan de l'emploi ; engagement de 732 personnes dont 238 passées par le stage ONEM, ce qui représente un *accroissement net de 459 personnes et porte ainsi l'effectif du personnel* à 15.497 fin 1977.

Le rapport peut être obtenu à la
Société Générale de Banque, département Relations Publiques,
*Montagne du Parc, 3 - 1000 Bruxelles*

# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

25 AVRIL

### Reprise sélective

*Après un démarrage laborieux, marqué par la baisse — très spécifique il est vrai — de la Financière de Paris, et une aussi grande irrégularité, la Bourse de Paris s'est ressaisie et a repris son avance, interrompue vingt-quatre heures plus tôt.*

*Trois compartiments sont sortis du lot : les grands magasins encore, les pétroles et l'alimentation où, pour la seconde journée consécutive, la cotation de Saint-Louis fut retardée en raison de l'afflux des ordres d'achats. Au total, une bonne quarantaine de valeurs ont monté de façon appréciable (1 % et plus), B.H.V., Prénatal et Paris-France occupant le devant de la scène avec des gains de 16 %, 12 % et 11 % respectivement.*

*A l'inverse, le nombre de baisse a fortement diminué, moins de vingt vraiment significatives ayant été relevées. Bref, l'indicateur instantané a progressé de 1 % environ.*

*Ce mouvement de reprise assez sélectif, avec toujours des courants d'affaires très étoffés, démontre, de l'avis exprimé par de nombreux professionnels, que le marché n'a rien perdu de son ressort malgré l'absence momentané de véritables motifs haussiers. De motifs, mais non de motivations, dans la mesure où tout le monde, autour de la corbeille, attend avec impatience de connaître le contenu exact des mesures que M. Barre a promis de prendre pour favoriser les placements d'actions. Dans cette attente, qui justifie une certaine prudence de la part des opérateurs, les réalités de l'heure n'échappent à personne et le problème de l'inflation, lié à la libération prochaine des prix, fait l'objet de nombreux commentaires. Cela étant, les étrangers ont quand même repris leurs achats après les avoir ralentis.*

*L'or a baissé, le lingot cédant 185 F à 25 095 F et le napoléon 1,50 F à 247,80 F.*

## LONDRES

### Repli

Le repli est quasi général, mercredi à l'ouverture. Seules les mines d'or se redressent légèrement.

Or (ouverture) (dollars) 168 10 contre 167 85

| VALEURS | CLOTURE 25/4 | COURS 26/4 |
|---|---|---|
| Beecham | 632 ... | 638 ... |
| British Petroleum | 785 ... | 782 ... |
| Courtaulds | 112 ... | 111 ... |
| De Beers | 348 ... | 339 ... |
| Imperial Chemical | 340 ... | 336 ... |
| Rio Tinto Zinc Corp | 207 ... | 208 ... |
| Shell | 545 ... | 540 ... |
| Vickers | 176 .. | 172 ... |
| War Loan 3 1/2 % | 32 3/4 | 32 3/4 |
| *West Driefontein | 21 1/8 | 21 3/8 |
| *Western Holdings | 21 ... | 21 1/4 |

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

## NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ATO CHIMIE. — Les comptes non consolidés de l'exercice 1977 se soldent par un résultat nul contre un bénéfice de 30 millions de francs. La marge brute atteint 201,4 millions de francs contre 200 millions pour un chiffre d'affaires de 3 270 millions de francs (+ 14 %). La société a perdu de l'argent dans les plastiques de grande diffusion mais en a gagné un peu dans le P. V. C.

CHIERS-CHATILLON. — Résultat déficitaire pour 1977 de 782,39 millions de francs contre une perte nette de 265,65 millions. Avec les reprises de provisions et la prise en compte des plus-values d'apport (874,83 millions de francs), les comptes se soldent par un résultat nul.

PEUGEOT-CITROEN. — Dividende global pour 1977 : 17,25 F contre 15 F.

SAFIC-ALCAN. — Bénéfice net pour 1977 : 5,73 millions de francs contre 5,81 millions. Dividende global : 19,50 F contre 18,75 F.

CREDIT FONCIER ET IMMOBILIER. — Solde bénéficiaire pour 1977 : 17,52 millions de francs contre 16,30 millions. Dividende global inchangé de 9,90 F.

LUCHAIRE. — Bénéfice net pour 1977 : 16,66 millions de francs, dont 1,40 million de plus-values, contre 13,58 et 2,12 millions respectivement. Dividende global : 19,50 F contre 16,80 F.

COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE. — Bénéfice net pour 1977 : 14,13 millions de francs contre 10 millions. Dividende global de 9,60 F contre 9 F.

## NEW-YORK

### Nouvelle hausse

Le mouvement de hausse s'est poursuivi mardi à Wall Street dans un marché à nouveau survolté et, en clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 833,58 (+ 7,53 points).

Les échanges ont porté sur 55,80 millions de titres contre 34,51 millions la veille.

L'annonce par Kodak d'un bénéfice accru de 50 % pour le premier trimestre a galvanisé les opérateurs. Mais si l'on en croit le président Carter, le marché doit son tonus au plan de lutte contre l'inflation et au projet de loi sur l'énergie. Un fait est certain, en tout cas : tous les investisseurs, qui avaient raté le train de hausse s'efforcent de monter en marche. L'activité intense en témoigne.

Sur 1 943 valeurs traitées, 966 ont monté, 605 ont baissé et 372 n'ont pas varié.

| VALEURS | COURS 25/4 | COURS 26/4 |
|---|---|---|
| Alcoa | 44 ... | 44 7/8 |
| A.T.T. | 62 7/8 | 62 3/4 |
| Boeing | 39 7/8 | 39 3/4 |
| Chase Manhattan Bank | 32 1/2 | 31 7/8 |
| Du Pont de Nemours | 116 3/4 | 118 3/4 |
| Eastman Kodak | 51 ... | 52 ... |
| Exxon | 47 5/8 | 48 1/8 |
| Ford | 50 ... | 49 5/8 |
| General Electric | 52 1/8 | 52 1/4 |
| General Foods | 28 1/4 | 28 3/4 |
| General Motors | 65 3/8 | 65 3/4 |
| Goodyear | 17 1/2 | 17 1/4 |
| I.B.M. | 258 ... | 261 3/4 |
| I.T.T. | 31 1/2 | 32 ... |
| Kennecott | 26 | 25 3/8 |
| Mobil Oil | 64 7/8 | 65 ... |
| Pfizer | 29 1/8 | 30 ... |
| Schlumberger | 78 ... | 78 7/8 |
| Texaco | 26 5/8 | 26 1/2 |
| U.A.L. Inc. | 24 1/2 | 24 7/8 |
| Union Carbide | 40 7/8 | 42 ... |
| U.S. Steel | 28 5/8 | 27 7/8 |
| Westinghouse | 19 1/4 | 19 1/2 |
| Xerox | 47 1/2 | 48 ... |

### INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, Base 100 : 30 déc. 1977.)

| | 24 avril | 25 avril |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 132,8 | 134,5 |
| Valeurs étrangères | 99,8 | 100,5 |

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 75,8 | 75,9 |

### Taux du marché monétaire

Effets privés ............ 8 1/4 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 25/4 | 26/4 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 228 90 | 227 20 |

## BOURSE DE PARIS - 25 AVRIL - COMPTANT

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |

## MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation partiée dans la colonne « dernier cours ». o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 25/4 | COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques |
|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 4 649 | 4 628 | 4 640 |
| Allemagne (100 DM) | 223 240 | 222 430 | 223 |
| Belgique (100 F) | 14 343 | 14 316 | 14 225 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 208 980 | 208 320 | 210 500 |
| Danemark (100 krd) | 81 420 | 81 280 | 81 500 |
| Suède (100 krs) | 99 760 | 99 320 | 100 250 |
| Norvège (100 k.) | 85 480 | 86 220 | 86 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 8 480 | 8 403 | 8 550 |
| Italie (1 000 lires) | 5 345 | 5 328 | 5 300 |
| Suisse (100 fr.) | 235 350 | 235 570 | 236 500 |
| Autriche (100 sch.) | 31 018 | 30 896 | 31 150 |
| Espagne (100 pes.) | 5 747 | 5 722 | 5 880 |
| Portugal (100 esc.) | 11 855 | 11 830 | 11 580 |
| Canada ($ can. 1) | 4 064 | 4 066 | 3 985 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 25/4 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 25150 | 25010 |
| Or fin (en lingot) | 25280 | 25095 |
| Pièce française (20 fr.) | 249 10 | 247 80 |
| Pièce française (10 fr.) | 195 .. | 198 .. |
| Pièce suisse (20 fr.) | 224 60 | 225 30 |
| Union latine (20 fr.) | 215 | 214 50 |
| Souverain | 238 50 | 239 50 |
| Pièce de 20 dollars | 1130 | 1134 .. |
| Pièce de 10 dollars | 548 20 | 540 .. |
| Pièce de 5 dollars | 395 .. | ... |
| Pièce de 50 pesos | 996 .. | 987 50 |
| Pièce de 10 florins | 234 .. | 224 50 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE





# Le conseil des ministres se prononce sur un important mouvement préfectoral

Le conseil des ministres du mercredi 26 avril devait se prononcer sur le mouvement préfectoral suivant présenté par M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur. Il comporte des nominations à la tête de sept préfectures de région et de seize départements, ainsi que le changement de trois directeurs généraux de l'administration centrale.

## DIRECTIONS GÉNÉRALES DE L'ADMINISTRATION

### M. PANDRAUD, directeur général de l'administration et des affaires politiques au ministère de l'intérieur.

M. Robert Pandraud, directeur général de la police nationale, est nommé directeur général de l'administration et des affaires politiques, en remplacement de M. Pierre Paraf, nommé préfet de la région du Nord.

[Né e 16 octobre 1928 au Puy (Haute-Loire), M. Robert Pandraud est diplômé de l'Institut d'études politiques et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (promotion « Paul Cambon »). Il a commencé sa carrière comme secrétaire d'administration au ministère de l'intérieur en -950 avant d'être successivement chef de cabinet du préfet des Hautes-Alpes (1955), secrétaire général de la préfecture du Gers (1956), chef de cabinet du préfet de Meurthe-et-Moselle (1958), directeur de cabinet du directeur général de l'Assistanc publique (1962), secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine (1967), sous-directeur du personnel au ministère de l'intérieur (1968), chargé des fonctions de directeur central de la sécurité publique à la direction générale de la police (1970), directeur du service actif de la police (1970) et directeur du personnel et du matériel de la police (1973). M. Pandraud a ensuite été nommé directeur adjoint du cabinet de M. Chirac au ministère de l'intérieur, en 1974-1975, puis directeur adjoint du cabinet de *M. Poniatowski, ministre* d'Etat, ministre de l'intérieur, avant de devenir, le 1er octobre 1975, directeur général de la police nationale.]

### M. Jacques SOLIER, directeur général de la police nationale.

M. Jacques Solier, préfet de Seine-et-Marne, est nommé directeur général de la police nationale, en remplacement de M. Robert Pandraud.

[Né en 1921 dans l'Aude, M. Solier occupe divers postes de sous-préfet, notamment à Gourdon (Lot), où il fait la connaissance de M. Maurice Faure, député radical de cet arrondissement, qui l'appelle à son cabinet lorsqu'il devient secrétaire d'Etat aux affaires étrangères en 1956 et 1957. Ayant ensuite été sous-préfet de Provins et secrétaire général de Seine-et-Marne, il appartient au cabinet de M. Marc Jacquet, député U.D.R. de ce département, devenu ministre des travaux publics et des transports de 1962 à 1966. Nommé secrétaire général du Val-de-Marne, il devient, en 1971, directeur central de la police judiciaire au ministère de l'intérieur, et, en avril 1974, M. Chirac étant ministre de l'intérieur, il est nommé directeur des affaires politiques et de l'administration du territoire. En mars 1975, il est nommé préfet de Seine-et-Marne.]

### M. Pierre RICHARD, directeur général des collectivités locales.

M. Pierre Richard, conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République, est nommé directeur général des collectivités locales, en remplacement de M. Marcel Blanc.

[Né en 1941 à Dijon, ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole des ponts et chaussées, ingénieur des ponts et chaussées, M. Richard est tout d'abord directeur général adjoint de l'établissement public de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise. En 1972, il devient conseiller technique au cabinet de M. Christian Bonnet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, et, en 1974, il est nommé conseiller technique à la présidence de la République aussitôt après l'élection de M. Giscard d'Estaing.]

## SEPT PRÉFETS DE RÉGION

### NORD : M. Maurice Paraf.

M. Maurice Paraf, directeur général de l'administration et des affaires politiques au ministère de l'intérieur, est nommé préfet de la région du Nord, en remplacement de M. André Chadeau.

### PAYS-DE-LA-LOIRE : M. Bernard Couzier.

M. Bernard Couzier, préfet de la région du Centre est nommé préfet de la région Pays-de-Loire à Nantes en remplacement de M. Philippe Mestre devenu directeur du cabinet du premier ministre.

### CENTRE : M. Marcel Blanc.

M. Marcel Blanc, directeur général des collectivités locales au *ministère de l'intérieur est nommé* préfet de la région du Centre à Orléans en remplacement de M. Couzier.

### AQUITAINE : M. Louis Verger.

M. Louis Verfer, préfet de la région d'Alsace est nommé préfet de la région Aquitaine à Bordeaux en remplacement de M. Paul Masson nommé directeur *du cabinet de M. Yvon Bourges*, ministre de la défense.

### ALSACE : M. Jacques Chartron

M. Jacques Chartron, préfet de l'Aisne est nommé préfet de la région d'Alsace à Strasbourg en remplacement de M. Verger.

### CHAMPAGNE-ARDENNE : M. Jacques Delaunay.

M. Jacques Delaunay, préfet de la région de Basse-Normandie est nommé préfet de la région Champagne-Ardenne à Châlons-sur-Marne en remplacement de M. Turon placé en position hors cadre.

### BASSE-NORMANDIE : M. Paul Feuilloley.

M. Paul Feuilloley, préfet du Var, est nommé préfet de la région de Basse-Normandie à Caen en remplacement de M. Delaunay.

## SEIZE DÉPARTEMENTS

SEINE-ET-MARNE : M. Roland Faugère, préfet d'Indre-et-Loire, est nommé préfet de Seine-et-Marne.

INDRE-ET-LOIRE : M. Christian Leroy, préfet de la Nièvre, est nommé préfet d'Indre-et-Loire.

NIEVRE : M. Jean Bereaux, secrétaire général de l'Hérault, est nommé préfet de la Nièvre.

FINISTERE : M. Henri Gevrey, préfet du Vaucluse, est nommé préfet du Finistère, en remplacement de M. Bourgin, nommé hors cadre.

VAUCLUSE : M. Jean Pensa, préfet du Gers, est nommé préfet du Vaucluse.

GERS : M. Couffirou, préfet de Mayotte, est nommé préfet du Gers.

MAYOTTE : M. Jean Rigottard, directeur du cabinet de M. Stirn, alors secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, est nommé préfet de Mayotte.

CHARENTE - MARITIME : M. Nicolas Theis, préfet du Lot, est nommé préfet de Charente-Maritime en remplacement de M. Coury, nommé préfet hors cadre.

LOT : M. Paul Brechignac, chef de mission régionale pour les pays de la Loire est nommé préfet du Lot.

AISNE : M. Hubert Husson, directeur du cabinet de M. Memaignerie, ministre de l'agriculture est nommé préfet de l'Aisne.

VAR : *M. Pierre Mar dere, pré*fet de l'Yonne est nommé préfet ru Var.

YONNE : M. Jean Desgranges, sous-préfet de Dunkerque est nommé préfet de l'Yonne.

PYRENEES - ATLANTIQUE : M. Paul Noirot-Cosson, préfet de la Martinique est nommé préfet des Pyrénées-Atlantique en remplacement de M. Monfrais nommé hors-cadres.

MARTINIQUE : M. Raymond Heim, préfet des Hautes-Alpes est nommé préfet de la Martinique.

HAUTES-ALPES : M. Hubert Blanc, chef du service d'information et de diffusion est nommé préfet des Hautes-Alpes.

VOSGES : M. Robert Prioux, directeur de cabinet de M. Haby au ministère de l'éducation nationale, est nommé préfet des Vosges en remplacement de M. Robert Lamy, nommé hors-cadre.

## M. ANDRÉ CHADEAU DÉLÉGUÉ A L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET A L'ACTION RÉGIONALE

M. André Chadeau, préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, est nommé délégué à l'aménagement du territoire et à l'aménagement régional, en remplacement de M. François Essig.

Né en 1927, M. André Chadeau est licencié en droit et diplômé de l'Ecole des sciences politiques. Il a commencé sa carrière préfectorale comme chef de cabinet du préfet du Gers en 1948. Il occupe ensuite des postes comparables dans l'Orne et dans l'Aveyron, dans l'Eure puis en Algérie et en Meurthe-et-Moselle. En 1962, il est nommé conseiller technique au cabinet du ministre de l'intérieur, puis chef de cabinet de ce ministre, M. Roger Frey, de décembre 1962 à septembre 1964. Il est nommé préfet du Val-d'Oise en 1964 puis préfet de la région Franche-Comté en août 1968. De novembre 1971 à juillet 1972, il est directeur de cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas, alors premier ministre.

Sa carrière de préfet de région se poursuit ensuite à Toulouse pour le Midi-Pyrénées, puis à Lille dans le Nord-Pas-de-Calais, poste qu'il occupait depuis mars 1974.]

● *Plusieurs organisations hostiles à l'apartheid* — dont le MRAP et la commission Justice et Paix — organisent une conférence de presse jeudi 27 avril, à 15 heures, à la Maison du protestantisme (47, rue de Clichy, Paris-9e), au cours de laquelle sera présenté *la France et l'Apartheid*, document édité par les éditions L'Harmattan, 18, rue des Quatre-Vents, 75006 Paris.

Le numéro du « Monde » daté 26 avril 1978 a été tiré à 574 564 exemplaires.

LA VENTE D'AVIONS BRÉGUET-ATLANTIC AUX PAYS-BAS

# M. Bourges reçoit le secrétaire d'État néerlandais à la défense

M. Yvon Bourges, ministre de la défense, reçoit, ce mercredi 26 avril à Paris, le secrétaire d'Etat néerlandais à la défense, M. Van Eekelen. On prête au ministre français l'intention d'annoncer à son interlocuteur la décision de la France de relancer la fabrication de l'avion Breguet-Atlantic de patrouille maritime pour les besoins propres de sa marine de guerre et, dans le même temps, son souhait que les Pays-Bas soient associés à la coproduction de l'appareil dans un cadre européen, avec l'Allemagne fédérale notamment.

On sait (*le Monde* daté 23-24 avril) que les Pays-Bas ont mis en concurrence les Etats-Unis, la France et, dans une moindre mesure, la Grande-Bretagne pour la fourniture à la marine néerlandaise de plusieurs avions modernes de lutte anti-sous-marine susceptibles de remplacer une quinzaine d'appareils anciens Neptune, de conception américaine.

En 1968, les Pays-Bas avaient déjà acquis neuf Breguet-Atlantic après la France (quarante), l'Allemagne fédérale (vingt) et avant l'Italie (dix-huit). La société aéronautique néerlandaise Fokker a été associée, à l'époque, à l'opération puisqu'elle a construit pour environ 8 % de la *valeur de l'avion. La chaîne de* fabrication a été arrêtée en 1973 avec la livraison du dernier exemplaire à l'Italie.

Depuis, la France a tenté de mettre au point une nouvelle version du Breguet-Atlantic. Si la cellule de l'avion et les deux moteurs, de conception britannique, resteront identiques, l'électronique de bord et le nouveau système d'arme permettront de pister et de détruire des sous-marins nucléaires d'attaque adverses.

Cette opération est financièrement très importante. Elle exigera 1 062 millions de francs pour son développement et 5 885 millions pour la fabrication. Le nombre d'exemplaires nécessaires à la marine française est de quarante-deux et le prix de chaque appareil serait de l'ordre de 170 millions de francs (aux conditions économiques de 1977).

En février dernier, le gouvernement a pris la décision de lancer la mise au point de deux prototypes, dans l'espoir de livrer les premiers exemplaires de série à la fin de 1984.

Alors que le premier programme Breguet-Atlantic avait pu être mené en coopération multinationale en Europe, aucun pays n'a encore, officiellement, exprimé le désir de s'associer au programme Atlantic nouvelle génération. La semaine dernière à La Haye, le gouvernement néerlandais a manifesté une légère *préférence en* faveur des propositions américaines (il s'agit de l'avion Orion P3C de Lockheed), tandis que les commissions parlementaires intéressées et le constructeur Fokker se sont montrés sensibles aux offres françaises.

Dans l'éventualité d'une coproduction franco-néerlandaise, la société Fokker serait appelée à fabriquer le plan central du nouvel avion et à réaliser, seule, de 8 à 10 % de la part représentée *par l'introduction de nouveaux* équipements électroniques. Selon les matériels de bord et les pièces de rechange, le prix à l'exportation du Bréguet-Atlantic nouvelle génération est de 21 millions de dollars.

## DEUX APPELÉS SANCTIONNÉS POUR « ACTIVITÉS ANTIMILITARISTES »

*(De notre correspondant.)*

Rouen. — Selon un représentant du Comité de soldats rouennais, deux appelés du 39e régiment d'infanterie ont été punis, lundi 24 avril, pour « *activités antimilitaristes à l'intérieur de la caserne* ».

L'un des jeunes militaires, M. Louvard, aurait été immédiatement condamné à soixante jours d'arrêts. Le second, M. Glaise, n'a pas été incarcéré parce qu'il est actuellement en permission. Ces sanctions font suite à l'action menée à l'intérieur de la caserne pour la signature d'une pétition (*le Monde* du 11 avril) réclamant « *des transports gratuits pour les soldats, une prise en charge par l'armée du transport caserne-gare, et un droit de repos hebdomadaire de deux jours* ». Cette pétition, qui aurait recueilli à Rouen quelque cent vingt signatures, a reçu le soutien de la Ligue des droits de l'homme, de l'Union départementale C.G.T., de l'Union régionale C.F.D.T., et de la section départementale de la FEN.

Le colonel Billard, commandant le 39e régiment d'infanterie, entend, sur cette affaire, « *garder la discrétion* » d'usage :

Le règlement de discipline générale dans les armées, qui date de juillet 1975, prescrit notamment : « *Les manifestations, les pétitions et réclamations collectives sont interdites.* » L'article 13 de ce règlement institue, en revanche, un droit individuel à la réclamation qui, par la voie hiérarchique, peut être portée jusqu'au ministre chargé des armées.

En Rhodésie

## LE GOUVERNEMENT INTÉRIMAIRE REJETTE LA PROPOSITION ANGLO-AMÉRICAINE DE « CONFÉRENCE ÉLARGIE »

Comme prévu le gouvernement intérimaire de Rhodésie a rejeté, mardi 25 avril, la proposition anglo-américaine de réunion d'une nouvelle conférence « élargie » à toutes les parties en conflit, estimant qu'une telle formule était « *condamnée à un échec certain* ».

Dans un message adressé aux gouvernements britannique et américain, le « conseil exécutif » de Salisbury souligne que ses membres ont été unanimes à décider de ne pas reprendre des négociations sur des problèmes qui, selon eux, ont déjà été réglés.

Le rejet de la proposition anglo-américaine, estime-t-on dans les milieux politiques de la capitale rhodésienne, est dû au fait que MM. David Owen et Cyrus Vance ont indiqué que la nouvelle conférence impliquerait *ipso facto* la renégociation de l'accord « interne » signé, le 3 mars dernier, à Salisbury et ne se cantonnerait donc pas à des discussions sur le cessez-le-feu, comme on le pensait du côté rhodésien.

● A WASHINGTON, le département d'Etat a réagi prudemment : « *Nous ne considérons pas la déclaration de Salisbury comme un refus catégorique de la suggestion anglo-américaine* », a affirmé, mardi, un porte-parole, avant d'ajouter que Londres et Washington poursuivront leurs contacts pour « *définir plus en détail les questions qui pourraient être discutées dans une telle conférence* ». — (A.F.P.)